00030254

THE
ASIATIC SOCIETY OF BOMBAY
Town Hall, Bombay.

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 09 July, 2016

OEUVRES
COMPLETTES
DE
LOUIS DE SAINT-SIMON.

TOME PREMIER.

MÉMOIRES SECRETS
DU
REGNE DE LOUIS XIV.

Tome I.

Avertissement.

On a publié en France à différentes reprises des anecdotes sans liaison ni ordre tirées du dépôt des affaires étrangères et qu'on a intitulées *Mémoires du duc de St. Simon*, 3 voll. avec 4 voll. de supplément.

Dans le depôt des affaires étrangères se trouvent en effet onze volumes in-folio de mémoires manuscrits ou imprimés que le Duc de Saint-Simon avoit rassemblés et réunis pêle-mêle et sur lesquels il devoit composer les mémoires de son tems.

Les soi-disants Mémoires du Duc de Saint-Simon en 7 voll. in-8. sont l'extrait, même infidèle de 8 voll. in-4. qu'avoit extrait l'abbé de Voisenon : cet extrait de l'abbé de Voisenon étoit lui-même un Extrait des onze volumes in-fol. déposés au bureau des affaires étrangères et les onze voll. in-fol. sont, non les Mémoires originaux du Duc de Saint-Simon, mais simplement les matériaux de ces Mémoires que nous offrons aujourd'hui au public.

On trouve chez les mêmes Libraires

OEUVRES POSTHUMES DE FRÉDÉRIC II. ROI DE PRUSSE *en* 15 *voll. in-8. et un vol. de Supplément.* Seconde édition imprimée sur beau papier et en beaux caractères; prix 32 livres broché, et sur papier vélin 90 liv.

Cette édition originale dans laquelle on a rétabli tous les passages supprimés ou altérés par l'ancien ministère est la seule complette qu'il faut se garder de confondre avec les contrefaçons infidèles et vicieuses.

OEUVRES DE FRÉDÉRIC II. ROI DE PRUSSE, publiées du vivant de l'auteur; servant à completter la collection des Oeuvres de ce grand roi, *en* 4 *voll. in-8.* Prix 16 liv. br. et sur papier vélin 30 liv.

OEUVRES COMPLETTES DE LOUIS DE SAINT-SIMON,

Duc et Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi et de la Toison d'or, etc. etc.

Pour servir à l'Histoire des cours de Louis XIV, de la Régence et de Louis XV.

Avec des Notes, des Explications et des Additions à la fin de chaque volume, extraites des Correspondances et des portefeuilles de l'auteur et de plusieurs Princes et Seigneurs ses contemporains.

30254 ac

TOME PREMIER.

A STRASBOURG
chez J. G. TREUTTEL, Libraire
et se trouve A PARIS
chez ONFROY, Libraire, rue St. Victor n°. 11.
1791.

00030254

PRÉFACE.

LE récit naïf de tout ce que le miniſtère de France a fait avant la révolution de 1789 pour SAISIR & ARRÊTER, (ſelon ſes admirables expreſſions) les *Oeuvres du duc de Saint-Simon*, eſt le plus beau privilège, & l'approbation la plus éclatante dont les éditeurs puiſſent ſe flatter.

En effet, tout le monde avoue que le gouvernement françois, tel qu'il

étoit encore en 1788, méritoit que la nation exerçât sur lui ses vengeances, & rétablît un autre ordre de choses.

Mais peu de personnes savent & le roi lui-même ignoroit, que les ministres portoient l'effronterie jusqu'à supprimer & anéantir les monumens de l'histoire de France.

Et lorsque cette suppression étoit impossible, lorsque des patriotes se réfugioient chez l'étranger pour s'y occuper, sous la protection de la liberté, de la publication des ouvrages & des histoires patriotiques, incontinent les ministres parloient d'ARRÊTER & de SAISIR l'ouvrage de la liberté & du patriotisme, si l'auteur étoit mort ou s'il avoit échappé à l'emprisonnement.

Les OEUVRES DU DUC DE SAINT SIMON dont l'administration françoise

connoiſſoit l'originalité, le piquant & le patriotiſme, étoient du nombre des manuſcrits qu'il étoit de ſes intérêts d'ARRÊTER & de SAISIR. Ecoutons ce que dit de cet ouvrage l'auteur des Mémoires du Maréchal de Richelieu Tom. I. pag. 63. „ En 1784 un hom-
„ me de lettres publia quelques anec-
„ dotes des Mémoires de St. Simon,
„ ouvrage étonnant par la hardieſſe
„ de ſes récits & de ſes tableaux; mais
„ la liberté étoit encore ſi timide, que
„ l'auteur ne laiſſa paroître dans ſes
„ *Pièces intéressantés & peu connues*,
„ que des anecdotes découſues, ex-
„ traites de ces fameux mémoires.

„ En 1786, la liberté des eſprits
„ ayant fait quelques progrès, on
„ publia *la Galerie de l'ancienne*
„ *Cour*; ici les Mémoires de Saint-
„ Simon, qui n'étoient que des em-
„ brions, prennent des formes & de

„ l'accroiſſement; mais l'auteur origi-
„ nal étoit encore caché, il ne paroiſ-
„ ſoit pas ſous ſon propre nom. Le
„ miniſtère ne vouloit pas qu'on inti-
„ tulât le livre: *Mémoires de Saint-*
„ *Simon*; & le cenſeur impitoyable,
„ exerçant ſévèrement ſon empire ſur
„ l'ouvrage réduit & morcelé, n'en
„ laiſſa voir que le ſquellette au
„ public.

„ En 1788, la liberté fit encore quel-
„ ques progrès, il fut permis aux mé-
„ moires de paroître avec leur nom
„ propre; mais comme ils étoient
„ vrais & piquans, on nomma un
„ cenſeur, qui demanda lui-même
„ d'être renforcé de quatre Seigneurs
„ de la Cour, qui réduiſirent ſept vo-
„ lumes in-4. en trois chétifs in-8.
„ qu'on oſa intituler: *Mémoires de*
„ *Saint-Simon*: ainſi l'autorité mi-
„ niſtérielle appelloit à ſon ſecours

„ l'esprit des courtisans pour étouffer
„ la voix de l'histoire, même cent ans
„ après les événemens, car il y a près
„ d'un siècle que l'auteur écrivoit.

„ En 1789, au mois de Mai, le mi-
„ nistere voit les États-Généraux s'ou-
„ vrir; il voit toute la France deman-
„ der à grands cris la liberté de la
„ presse, il permet de publier quel-
„ ques autres anecdotes, où les Mé-
„ moires de St. Simon sont encore
„ tronqués.

Mais ces Seigneurs de la Cour dont je viens de parler, devenus censeurs de l'ouvrage, juges par conséquent de la vérité ou de la fausseté des faits relatifs à leurs ayeux, à leurs parens, mutilèrent tellement ces beaux mémoires qu'il en est résulté un recueil informe d'anecdotes décousues, sans liaison, & même sans ordre de dates:

mais, telle étoit encore la pusillanimité & la servitude des censeurs, des historiens, des Courtisans, des Princes même, qu'il n'étoit permis d'écrire l'histoire que de l'aveu des visirs; on ne pouvoit même en raconter les anecdotes qu'avec sagesse & circonspection.

La liberté de penser & d'écrire faisant quelques progrès en France, nous publiâmes dans ce temps-là dans un journal françois fort connu, qu'on préparoit l'édition originale des Oeuvres de St. Simon, ce qui fit entrer en convulsion Monsieur le garde des sceaux de ce temps-là, qui en beaux & bons termes parla de *saisir* & d'*arrêter*, & fit écrire la lettre qui suit à l'honnête journaliste, qui avoit osé parler de notre édition.

LETTRE DU DIRECTEUR DE LA LIBRAIRIE DE FRANCE, *portant, qu'on va ar-*

rêter & puis saisir *la présente édition des Oeuvres du duc de Saint-Simon*.

" Le deux de ce mois, Monsieur,
„ vous avez annoncé par un article
„ détaillé, *les Mémoires complets, ou*
„ *Oeuvres de M. le Duc de Saint-Simon,*
„ *en 13 volumes in 8vo., qui vont bien-*
„ *tôt paroître, & qui contiendront tout*
„ *ce qui a été retranché de l'Edition en*
„ *3 voll. in 8vo. imprimés chez Mossy à*
„ *Marseille, &c.* Je vous prie de M'IN-
„ DIQUER LES RAISONS qui vous ont
„ engagé à donner au public un AVIS
„ SEMBLABLE : Les Oeuvres de M. le
„ Duc de Saint-Simon, ne sont point
„ permises en France: il y a tout lieu
„ de présumer, qu'ELLES NE LE SERONT
„ JAMAIS, du moins de la manière,
„ que désigne l'avis ci-dessus. Il y a
„ même déjà DES ORDRES DONNÉS,
„ POUR ARRÊTER ET SAISIR ce
„ qui viendroit à en entrer en Fran-

„ ce. Comment donc avez-vous pu „ PRENDRE SUR VOUS, de publier une „ chofe fans fondament, & CONTRA- „ RIER les juftes intentions de l'admi- „ niftration? Il y a en ceci une mé- „ prife que je ne comprends pas; un „ mal qu'il faut réparer (*).

Cependant le miniftère françois, après avoir ainfi déterminé l'ARRÊT & la SAISIE de notre édition, trafiquoit d'une autre manière, pour donner un fupplément aux mémoires du duc de Saint-Simon, qu'il n'avoit laiffé publier qu'en trois chétifs volumes: il parut rougir d'avoir fcandaleufement réduit à ce nombre un ouvrage que le Duc avoit compofé en treize. Le public fut donc gratifié d'un fupplément miniftériel: *ouvrons cet ou-*

(*) L'original de cette lettre fe trouve entre les mains du libraire-editeur à Strasbourg.

vrage, & nous verrons que ſi on avoit déjà ſouſtrait dix volumes aux regards au public, l'éditeur ſe permettoit encore des notes & des additions plaiſantes. Écoutons-en une ſeule tirée du Tome I. du ſupplément, page 24, elle parle de l'inquiſition ſecrète, exercée au bureau de la poſte, où ſe faiſoit le *décachetage*, terme barbare & inconnu des honnêtes gens, qui exprime l'art perſide qu'on avoit ſi bien perfectionné au bureau de la poſte.

“Si, dans l'ouverture des lettres, „ dit l'éditeur des miniſtres, il y a „ quelque inconvénient à craindre „ pour les particuliers, il en réſulte, „ que les perſonnes mal-intention- „ nées ſont découvertes, ou qu'elles „ cherchent des voies plus détour- „ nées, pour parvenir à leur but, ce „ qui met des entraves à l'eſpiona-

„ ge, & le rend plus difficile, & c'eſt „ toujours un bien.„

Ainſi le gouvernement françois avoit fait tout ce qu'il avoit pu, pour étouffer le préſent ouvrage, ſoit en oppoſant ſon édition en ſept volumes, pour empêcher notre édition en treize; ſoit en ſupprimant ce que le Duc de Saint-Simon avoit laiſſé de plus piquant & de plus vrai; ſoit en ordonnant une édition déshonorée par des notes ſcandaleuſes, & voilà comment ſous le deſpotiſme on écrivoit l'hiſtoire: on ne reconnoît là ni la marche des honnêtes gens, ni celle des bons François, & quoique tout cela ſe ſoit fait ſous le règne de Louis XVI, on n'y reconnoît, ni ſa ſévère probité, ni ſon amour de la vérité que tous les ſiècles & tous les peuples ſeront obligés de reconnoître & de louer, &

qui fut si étrangement trompé par ceux qui l'entourèrent.

L'édition que nous publions outre le mérite d'être l'ouvrage de la liberté, & l'un des fruits de la révolution, doit avoir celui de renfermer une foule d'anecdotes, que le Duc de Saint-Simon ne connut pas.

Nous avons rempli les lacunes de ſes mémoires en enrichiſſant l'édition de pièces originales qui expliquent des choſes confuſes, en étendent de trop conciſes, modifient des récits trop forts, & confirment des choſes douteuſes, ou rectifient des anecdotes, qui avoient beſoin de quelques corrections. Tantôt c'eſt Louis XIV qui parle, tantôt ſes courtiſans; mais on n'entend presque jamais que des contemporains du Duc de Saint-Simon, des témoins des événemens,

des Villars, des Polignacs, des Colberts & autres perſonnes de ce tems-là, & de la même importance. En ſorte que nos lecteurs ſeront ſatisfaits de voir la plupart des faits, apperçus & traités par différens contemporains; & des pièces originales précieuſes, qui n'avoient pas encore vu le jour.

NOTICE

NOTICE

SUR

LA VIE,

LES ECRITS, LE CARACTÈRE

ET

LA FAMILLE

DU

DUC DE SAINT-SIMON

AUTEUR DE CES MÉMOIRES.

Louis de Saint-Simon, III du nom, pair de France, naquit le 16 Janvier 1675, fils de Claude, duc de Saint-Simon, pair et grand louvetier de France, et de Charlotte de l'Aubespine. Il fut tenu sur les fonds de baptême, par le roi Louis XIV, et par la reine, le 19 Juin 1677.

Le duc de Saint-Simon étoit un des rejettons de l'ancienne maison de Rouvroy, célèbre dans l'Histoire. On disoit dans l'ancien régime, qu'elle se perdoit dans la nuit des tems, et qu'elle avoit produit une suite de grands hommes sur-tout dans la guerre; descendant en ligne directe des anciens comtes de Vermandois.

En l'an 1214 on trouve en effet dans l'Histoire un Jean de Saint-Simon, seigneur de Rouvroy, qui servoit le roi Philippe Auguste à la bataille de Bouvines, et signala son adresse, son courage, par la prise du comte de Boulogne.

Alphonse de Saint-Simon étoit vice-roi de Navarre, en 1340.

Gilles de Saint-Simon en 1419 fit lever le siège aux Anglais devant Gisors, et en récompense de cette action Charles VII le fit chevalier de son ordre, et son chambellan en 1424.

Louis I. de Saint-Simon fut fait chevalier de Saint-Michel en 1567, et François, ayeul de l'auteur des mémoires, suivoit les destinées de Henry IV, et le servit en qua-

lité de maréchal-de-camp à la prise de Saint-Denis, en 1591.

Louis II, fils de François de Saint-Simon, aussi zélé que son père, se trouva avec lui à la bataille d'Ivry, où il fit des merveilles et au siége de Paris de l'année 1590. Il fut à celui de Rouen de l'année suivante, et à celui d'Amiens, en 1597.

Claude de Saint-Simon, premier gentilhomme de la chambre du roi, frère de l'auteur des mémoires, fut fait chevalier des ordres du roi en 1633; il étoit gouverneur du château et comté de Blaye, et fut créé pair de France en Janvier 1635, par le roi Louis XIII, *qui l'avoit pris en affection singulière, comme le dit l'Histoire.*

Louis de Saint-Simon, III. du nom, dont nous écrivons l'histoire abrégée, perdit son père le 3 Mai 1693, qui étoit âgé de 85 ans: il avoit été marié deux fois, et d'abord en premières nôces à Diane Henriette de Budos, dont il eut Gabrielle de Saint-Simon, mariée au duc de Brissac, qui mourut sans enfans en 1684, instituant pour son héritier, son frère consanguin, et il

épousa en secondes nôces Mademoiselle de l'Aubespine, d'où est venu Louis de Saint-Simon, auteur de ces mémoires.

Louis fit sa première campagne en 1692, en qualité de mousquetaire, et servit au siège de Namur, dont il a écrit l'histoire; le roi lui donna alors une compagnie de cavalerie le 20 Avril 1693, et les charges et gouvernement de son père, lors qu'il mourut.

Il fut à la bataille de Neerwinden, à la tête de sa compagnie, et il obtint un régiment de cavalerie, le 12 Novembre suivant, servant comme Meſtre-de-camp jusqu'à la paix de 1697. L'histoire de toutes ses campagnes est écrite avec beaucoup de détail dans la suite de ses mémoires.

Le duc de Saint-Simon prêta serment au parlement comme pair de France, le 3 Février 1702. A l'avénement de Louis XV au trône, il fut conseiller au conseil de régence, et ambassadeur en Espagne, en 1721, pour demander l'infante et signer les conventions de mariage pour le roi. Il se démit de sa duché-pairie, en faveur de son fils aîné en 1722, et fut fait chevalier des ordres du roi le 2 Février 1728.

Le duc de Saint-Simon avoit épousé le 8 Avril 1695, Geneviève Françoise de Durfort, fille du duc de Lorges, maréchal de France: elle fut dame d'honneur de la duchesse de Berry, et se comporta avec beaucoup de dignité dans cette cour prostituée. De ce mariage nâquirent Jaques-Louis, pair de France, Arnaud-Jean, dit *le marquis de Ruffec*, grand d'Espagne, en 1722, et Charlotte mariée en 1722, au prince de Chimay veuf de la fille du duc de Nivernois.

Son fils aîné Jaques-Louis épousa Thérèse de Gramond, fille du duc de ce nom, et de Marie de Noailles, et veuve du prince de Bournonville.

Voilà en abrégé l'histoire de la parenté du duc de Saint-Simon. Quant à sa personne, on reconnoîtra aisément dans ses mémoires, qu'il étoit plein de religion et d'honneur; il avoit un esprit caustique, mais modéré par la justice, et quand il voyoit faux, son imagination seule l'égaroit: il observa la cour de Louis XIV, avec tant de perspicacité qu'il est le seul Auteur, ou plutôt le premier jusqu'à ce jour qui nous ait bien dévoilé l'esprit

et les intrigues de la fin de Louis XIV, et de toute la régence de Philippe d'Orléans.

Il a peint l'intérieur de la cour de Louis XIV, il prend à la source les partis qui se formèrent, lorsque le roi, devenu foible, vieux et dévot, laissa peu-à-peu les cabales se former, et en fut, sans le savoir, le moteur et l'instrument.

Le lecteur reconnoîtra aisément avec quel ton de vérité, et quelle hardiesse le duc de St. Simon écrit les détails de toutes ces affaires dans les mémoires de son tems: il en laissa à l'évêque de Metz plusieurs exemplaires dans l'intention et la volonté qu'ils fussent publiés un jour, comme il le témoigne dans plusieurs articles de l'ouvrage, et il prit des moyens si assurés, pour qu'ils le fussent à une certaine époque, qu'il ne pouvoit pas arriver que son dépôt restât perdu. Il paroît seulement que l'auteur a desiré, que rien ne fût publié du vivant des personnages dont il parle, ce qui a été observé très-religieusement et de telle manière, que le duc, écrivant l'histoire de Louis XIV et du régent qui étoient ses contemporains, on trouve dans M. de

Chartres en 1791, la cinquième génération, et dans le Dauphin la septième, depuis le roi Louis XIV.

Nous avons plus de cent volumes dans nos bibliothèques sur le règne de Louis XIV, mais les uns en ont écrit la satyre, et d'autres le panégyrique.

On juge aisément par exemple, quand on a lu les mémoires sur la régence des maréchaux de Berwick, de Villars, de Noailles etc. les seuls qui aient été écrits jusqu'à présent par quelques personnes distinguées, que ce n'est point là l'histoire de Louis XIV, ni de la minorité.

Les Mémoires de Saint-Simon au contraire sont de nature à changer l'idée, que les hommes ont conçu du règne de Louis XIV, et il ne faut plus être surpris, si Voltaire, qui avoit résolu d'écrire le panégyrique de ce grand règne, se permit de critiquer le véridique Saint-Simon, dans l'ouvrage duquel les lecteurs trouveront des idées heureuses, des tournures originales que Voltaire y a puisées lui-même, quoique les mémoires soient sou-

vent écrits d'un style peu digne du siècle de Louis XIV.

Duclos, autre Historien s'est permis non-seulement de consulter le duc de Saint-Simon mais il l'a suivi servilement; il en a pris les anecdotes sans le citer, et souvent emprunté les termes et les mots, et n'a parlé de lui que pour le critiquer, et pour dire de prendre garde à ses animosités.

Il faut avouer cependant que le duc de Saint-Simon juge sévèrement le règne de Louis XIV; ses erreurs y sont mises à découvert, et sans se mettre en peine d'écrire avec l'élégance du beau siècle de la littérature, il en écrit l'histoire avec une énergie brûlante, qui semble prescrire au lecteur de se précautionner contre lui.

C'est par la même raison qu'il faut lire aussi avec beaucoup d'attention tout ce qui regarde le parlement, le parti et la personne de Madame de Maintenon, et sur-tout ce qui concerne la fameuse affaire des princes légitimés, qui semble avoir déchiré le cœur de l'auteur de ces mémoires.

Quant à sa haine contre les Noailles, con-

tre les ducs de Villeroi, de Villars, etc., il existe un ouvrage composé sur des pièces originales, par feu l'abbé Millot, et un autre par un chanoine de Saint-Victor, qui déterminent ce qu'un lecteur doit croire, sur-tout sur les maréchaux de Noailles et de Villeroi qui, comme leurs descendants, n'ont pas discontinué de rendre service au roi et à la patrie; il en est de même des descendans des princes légitimés, ils n'ont point cessé de se montrer humains, charitables et attachés au bonheur des peuples et à la gloire de la nation; et quand même Louis XIV auroit accordé trop de faveurs à ses enfans légitimés, le dernier rejetton de cette race, réunissant toutes les vertus du citoyen, du prince et d'un prince religieux, sur-tout, feroit pardonner à Louis XIV l'amour excessif qu'il avoit effectivement pour ses enfans bâtards.

Mais malgré l'imagination, souvent irascible du duc de Saint-Simon, malgré les élans d'un homme austère dans ses mœurs, dans ses principes, qui ne put jamais se soumettre jusqu'à applaudir le système de gouvernement adopté par Louis XIV vers la fin de son rè-

gne, on voit dans toutes les parties de cet ouvrage un homme juste et religieux, l'honnête homme enfin, dans toute la force du terme, qui croiroit se rendre coupable d'un crime, s'il n'écrivoit la vérité.

Le duc de Saint-Simon porta au conseil de régence la même probité. M. Soulavie a conservé les preuves de son zèle pour la justice *dans le Tome V des mémoires du maréchal de Richelieu*, *page* 197, *douzième livraison de la collection des mémoires du règne de Louis XV*, (*à Paris*, *rue de Condé N.* 7) Cette anecdote de la régence, est le portrait le plus vrai du caractère de Saint-Simon et des jugemens clandestins de l'ancien conseil de nos rois: Aussi nous l'insérons ici en entier.

„ Courson, Intendant de Rouen, de la
„ maison de Lamoignon, avoit si fort ou-
„ blié les anciens principes de sa famille,
„ pour suivre ceux de Lamoignon-de-Bas-
„ ville, le despote du Languedoc, qu'il exer-
„ çoit impunément, en Normandie, toutes
„ sortes de concussions.

„ Les Normands lassés, le firent chasser

„ de chez eux, et le roi, pour récompense,
„ l'envoya chez les Gascons sur lesquels il
„ imposa des taxes nouvelles et arbitraires,
„ selon l'usage de ces sortes de Pachas. C'est
„ alors que la ville de Périgueux osa faire des
„ remontrances.

„ Elle avoit le malheur de parler le lan-
„ gage de la vérité et de la raison; et Cour-
„ son, qui s'en crut outragé, punit la ville
„ de Périgueux, en ordonnant d'emprison-
„ ner les Echevins qui osoient lui faire des
„ remontrances.

„ La ville désolée de la vexation exercée
„ contre ses officiers, envoya de nouveaux
„ députés, non à Courson, mais à Versailles
„ près le régent, pour *représenter* encore, et
„ pour *supplier*; mais ils restèrent deux mois
„ sans passer plus loin que l'anti-chambre de
„ Noailles qui avoit les Intendances dans son
„ département, et qui se trouvant l'ami de
„ Courson, résolut de bien fatiguer et rebu-
„ ter les Députés, pour les déterminer à
„ prendre le parti de retourner à Périgueux.

„ Le redoutable Saint-Simon étoit alors
„ conseiller au conseil de régence, et outre

„ qu'il avoit de la conscience et de sa pro-
„ bité, il étoit encore l'ennemi ouvertement
„ déclaré des Noailles. Il apprit l'affaire de
„ Courson, osa en demander des nou-
„ velles en plein conseil à Noailles lui-même,
„ et fut appuyé par le comte de Toulouse,
„ qui plus paisible et plus modéré, desi-
„ roit le bien autant que le duc de Saint-
„ Simon.

„ *L'affaire exige bien des ménagemens*, dit
„ Noailles stupéfait, et déconcerté du ton
„ dont Saint-Simon en avoit parlé.

„ Mais Saint-Simon, racontant l'affaire
„ avec plus de courage encore, avec son in-
„ dignation ordinaire, échauffa par son élo-
„ quence impétueuse le régent, le comte de
„ Toulouse et tous les conseillers : et donnant
„ progressivement l'essor à son énergie, à
„ mesure qu'il se voyoit écouté, il fit un
„ portrait sublime de l'atroce emprisonne-
„ ment des officiers de Périgueux privés de
„ la lumière depuis trois mois, et il avilit
„ Courson. Déplorant ensuite l'institution
„ tyrannique des Intendans, il peignit le mal-
„ heur des peuples asservis au despotisme

„ de ces petits tyrans, qui faisoient éprou-
„ ver à nos campagnes le poids d'une auto-
„ rité arbitraire. Le régent qui en fut touché
„ ordonna que l'affaire seroit rapportée dans
„ huit jours.

„ Noailles ne pouvoit reculer; mais il
„ avoit résolu de soutenir Courson, et d'a-
„ doucir, s'il ne pouvoit l'effacer, le trait
„ de sa tyrannie, en le confondant dans une
„ foule de rapports, dont il remplit ses por-
„ te-feuilles pendant les huit jours donnés;
„ ensorte que l'affaire des Périgourdins ne se
„ présentoit pas, tandis que Saint-Simon,
„ impatient, mais ferme dans son projet,
„ lui demandoit sans cesse si le rapport en
„ étoit fait.

„ *Il viendra à son tour*, disoit Noailles
„ avec humeur, et cependant à chaque con-
„ seil, Noailles commençoit le rapport d'une
„ affaire, puis d'une seconde, puis d'une
„ troisième, éludant de parler de celle de
„ Courson, tandis que Saint-Simon, tou-
„ jours porté à éclater, mais l'écoutant en-
„ core avec une impatience concentrée, lui

„ demandoit sans cesse son affaire de Péri-
„ gueux.

“ Un jour Saint-Simon, voyant que le conseil finissoit encore inutilement, se lève, prend Noailles par le bras droit, le régent par le bras gauche, et demanda au régent s'il n'est pas plus digne de lui de délivrer les Echevins de Périgueux emprisonnés par un tyran, que d'aller à l'opéra. *Allons M. de Noailles*, ajoute-t-il, *rapportez-donc, en ma présence l'affaire de Périgueux* „.

“ Il fallut bien que Saint-Simon triomphât; car le régent voulut entendre le rapport, dont la conclusion fut l'élargissement des Echevins: mais en excusant Courson, *à cause du mérite de son père, et du respect dû à son nom*, prétexte favori du ministre, qui engagea Saint-Simon à s'écrier encore plus hautement: Mais que fait le mérite du père dans une affaire où il s'agit de l'iniquité du fils? J'opine pour que les prisonniers qui ont montré tant de patriotisme soient dédommagés aux dépens de Courson. J'opine, pour que ce Courson soit chassé avec ignominie de l'Intendance de Bordeaux, afin qu'il serve

à l'avenir d'exemple à ses pareils ,,. Le conseil se contenta de casser simplement l'ordonnance de l'Intendant de Bordeaux, et comme Noailles se levoit encore, et que les membres du conseil sembloient vouloir sortir pour terminer cette séance orageuse, " non, Messieurs, pas encore, reprit Saint-Simon avec vivacité, M. de Noailles a une mauvaise mémoire: il faut qu'il écrive notre arrêt avant de désemparer; ,, et il répéta ensuite l'arrêté avec autorité, à Noailles, tremblant de fureur, et écrivant sous sa dictée. Noailles refusoit encore d'écrire, *la défense de la récidive*, intimée à l'Intendant: *Ecrivez donc, Monsieur*, répondit Saint-Simon, *Tel est l'arrêté de Messieurs du conseil*..... Noailles fixant tous les regards, sembloit leur demander des adoucissemens; mais l'arrêt fut confirmé, et cependant d'Aguesseau par sympathie pour un magistrat, comme lui d'un nom illustre, adoucit encore cet arrêt ,,.

" Courson déteste et méprisé à Bordeaux, fut dans la suite rappellé, ce qui occasionna des réjouissances publiques. Au lieu de proscrire cet inique intendant, le ministère qui

soutenoit toujours ses subalternes, le dédommagea par une place au conseil royal des finances. „

“ La famille des Lamoignon au commencement si respectée des François, comptoit déjà dans son sein deux personnages bien détestables, ce Courson et Basville le tyran du Languedoc; mais elle avoit donné à la nation des magistrats d'une vertu pure, antique et intacte; et nous verrons dans la suite le vertueux Malesherbes, imitant ces exemples, détester la tyrannie, introduire à la cour de Louis XVI des principes de liberté et de droiture, qui ont préparé de loin la nation et le roi à fouler aux pieds, à avilir pour jamais une administration que le dernier des Lamoignon, ministre plus despote que les Courson et les Basville, nous rendit à la fin insupportable.„

“ Le duc de Saint-Simon donna des preuves de cette probité scrupuleuse dans la vie sociale, dans l'intérieur de sa famille et dans toute sa conduite avec les seigneurs de son tems. Il jouissoit de la confiance entière du duc d'Orléans, lorsque le prince de Chimay rechercha en mariage sa fille qui étoit d'une laideur

laideur si affreuse, que le duc et son épouse cachoient cét enfant au lieu de la produire. Sollicités par Chimay de la leur accorder, Saint-Simon qui étoit aussi véridique qu'honnête et énergique dans ses expressions, lui répondit par une description détaillée de toutes les sortes de laideur qu'il y avoit dans sa fille. Chimay persista, voulut l'épouser, et ne l'obtint que lorsque le duc de Saint-Simon qui ne vouloit pas le tromper, eut long-tems, combattu.

Le duc de Saint-Simon étoit zélé partisan des anciennes prérogatives des pairs qu'il regardoit comme co-législateurs de la France avec le roi: il fut l'ame du parti qui s'éleva à la cour contre le parlement qui vouloit affoiblir l'ascendant de la pairie, avec laquelle il prétendoit faire un corps indivisible. Et comme le ministère en effet ne se maintenoit dans ce tems-là qu'à l'aide de ces divisions, il réussit de nouveau à diviser pendant la régence la pairie contre le parlement. La pairie accusa le parlement d'être du tiers-état, et ce corps publia un fameux mémoire, qui refusoit la noblesse à la plupart des pairs du

royaume. Voilà ce qu'on disoit de la famille de Saint-Simon.

"Le duc de Saint-Simon est d'une noblesse et d'une fortune si récente, que tout le monde en est instruit. Un de ses cousins étoit presque de nos jours écuyer de Madame de Schomberg: la ressemblance des armes de la Vaquerie, que cette famille écartele avec celles de Vermandois, lui a fait dire qu'elle vient d'une princesse de cette maison. Enfin la vanité de ce petit duc est si folle, que, dans sa généalogie, il fait venir de la maison de *Bossu*, un bourgeois, juge de Mayence, nommé *le Bossu*, qui a épousé l'héritière de la branche aînée de sa maison ,,.

Le ressentiment de Saint-Simon contre le parlement fut extrême, et depuis ce tems-là il ne se modéra plus, ni dans ses paroles, ni dans ses écrits: il fut assez bon françois cependant, et assez attaché à l'autorité royale, pour détourner le régent de la destruction de ce corps, que Dubois avoit résolue. Tandis qu'il se défendoit de ses injures, en disant dans une réponse imprimée, ,, il est peu de maisons aussi anciennes que celles

de Saint-Simon, qui tire son origine d'Olivier de Rouvroi, chevalier vivant l'an 1069, sous Henri I. Jean de Rouvroi suivit Philippe Auguste à la conquête de la Normandie sur le roi d'Angleterre en 1202. Quatre de ses descendans furent vice-rois de Navarre: et en l'an 1334, Mathieu de Rouvroi épousa Marguérite, héritière de Saint-Simon à la charge d'en porter le nom et les armes.... On ignore, si Charles de Rouvroi, marquis de Saint-Simon a été écuyer d'un maréchal de France; mais il est certain qu'il est mort cordon bleu, maréchal-de-camp, colonel du régiment de Navarre, gouverneur de Senlis, et marié à Louise de Crussol avant que son frère fut duc et pair „.

Le duc de Saint-Simon a donné à ses travaux une division très-naturelle et favorable à la mémoire de ses lecteurs: en voici en peu de mots le plan général „.

Les treize volumes sont divisés d'abord en quatre ouvrages différens, savoir:

1°. Les mémoires du règne de Louis XIV. en 6 vol.

2°. Les mémoires de la régence du duc d'Orléans, en 2 vol.

3°. Les mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres, ses contemporains, en 4 vol.

4°. Les mémoires relatifs au droit public et constitution politique du royaume de France, en 1 vol.

Ce dernier ouvrage est remarquable, surtout par les recherches particulières que l'auteur a faites sur les prérogatives des ducs et pairs, et sur la constitution politique d'Espagne, dont Saint-Simon étoit Grand de la premiere classe. On verra quelle opinion erronée les pairs et les Grands d'Espagne avoient conçu de leur puissance législative, au préjudice des peuples si asservis alors au roi et aux Grands.

A la suite du Mémoire sur la constitution de l'état est un second mémoire sur les princes légitimés, et sur leur aptitude à succéder à la couronne, faute de lignée légitime. Un troisième contenant des recherches politiques sur les Cardinaux nés en France. Un quatrième sur la constitution politique du royaume d'Arragon en Espagne. Un cinquième sur l'origine et les progrès de la dignité des Grands d'Espagne. Un sixième sur la discipline ecclésiastique en Espagne, et sur l'autorité de l'inquisition. Le duc de Saint-Simon avoit fait toutes ces recherches à Madrid dans son ambassade.

MÉMOIRES

Généalogie de la Famille Royale, nécessaire à l'intelligence des *Mémoires du Duc de St. Simon.*

HENRI IV.

LOUIS XIII. Ep. *Anne* d'Autriche.

Elisabeth E. de *Philippe IV.* Roi d'Espagne.

Christine, E. de *Victor* Duc de Savoie.

Gaston Duc d'Orléans.

Henriette Marie, E. de *Charles I.* Roi d'Angleterre.

Charles Duc de Vendôme, fils nat. lég. E. *Fr.* de Lorraine Mercœur.

Alexandre Charles, fils naturel légitimé.

Le Duc de Verneuil, fils naturel légitimé.

Gabrielle Angélique fille naturelle légitimée.

Le Comte de Moret fils naturel légitimé.

Jeanne-Baptiste, fille nat. légitimée, Abbesse de Fontevrault.

Marie Henriette fille nat. légitimée Abbesse de Chelles.

LOUIS XIV. Ep. *Marie Therèse* d'Autriche.

Philippe Duc d'Orléans, *Monsieur,* Ep. 1. *Henriette* d'Angleterre, 2. *Elisabeth Charlotte* de Bavière.

Mademoiselle de Montpensier † 1693.

Elisabeth Duchesse de Guise.

Marguerite Louise Grande-Duchesse de Toscane. † 1721.

Françoise Magdelaine Duchesse de Savoie.

Louis Duc de Vendôme, puis Cardinal. Ep. Mademoiselle Mancini.

François, Duc de Beaufort, tué en 1669.

Elisabeth, Duchesse de Nemours.

LOUIS, *Dauphin* † 1711. E. *Marie-Anne-Victoire* de Bavière.

Louis, Comte de Vermandois, f. nat. légit. † en 1683.

Marie Anne fille nat. légitimée, E. le Prince de Conty.

Louis-Auguste Duc du Maine, f. nat. lég. † 1736. Ep. *Louise-Benedicte* de Condé.

Louis, Comte de Vexin f. nat. lég. † 1683.

Louise Françoise, dite Mlle. de Nantes, fille naturelle légit. Ep. le Duc de Bourbon.

Louise-Marie Anne, f. nat. lég. † 1681.

Louis Alexandre Comte de Toulouse, fils nat. légit. † 1737. Ep. *Marie-Sophie* de Noaille.

Marie-Françoise fille naturelle, légit. Ep. du Duc d'Orléans, Régent.

Louise-Marie Ep. de *Charles II.* Roi d'Espagne. † 1689.

Anne-Marie Reine de Sardaigne, † 1728.

Philippe II. Duc d'Orléans, Rég. † 1723. Ep. *Françoise Marie,* fille naturelle légit. de Bourbon.

Elisabeth-Charlotte Duchesse de Lorraine.

Louis Joseph Duc de Vendôme, Généralissime des armées de France et d'Espagne, † 1712. Ep. Mademoiselle de Condé.

Philippe de Vendôme Grand-Prieur de France.

LOUIS Duc de Bourgogne, puis Dauphin. ep. en 1697. *Marie-Adelaide* de Savoie, et † en 1712.

Philippe, Duc d'Anjou, Roi d'Espagne. † 1746. Ep. 1. *Marie-Louise-Gabriele* de Savoie. 2. *Elisabeth* Farnese.

Charles, Duc de Berry, † 1714. Ep. Madelle d'Orléans,

Louis-Auguste, Prince de Dombes, † 1730.

Louis Charles, Comte d'Eu, né en 1701.

Mademoiselle du Maine.

Louis-Jean-Marie, Duc de Penthièvre. † en 1754. E. *Marie-Thérèse Felicité* de Modène,

Marie-Louise, Ep. du Duc de Berry, † 1719.

Louise-Adelaide Abbesse de Chelles.

Charlotte Aglaé, dite Mademoiselle de Valois, E. du Duc de Modène, † 1761.

Louis I. Duc d'Orléans, † 1752. E. *Marie-Auguste* de Bade.

Louise-Elisabeth, E. de *Louis I.* Roi d'Espagne † 1742.

Philippine-Elisabeth, dite Mademoiselle de Beaujolois, † 1734.

Louise-Diane, E. du Prince de Conty, † 1736.

Jean-Philippe, fils naturel, légit. Grand-Prieur de France.

LOUIS XV.

Deux Princes, Ducs de Bretagne, † jeunes.

Louis I. Roi d'Espagne. Ep. *Louise-Elisabeth* d'Orléans † 1724.

Ferdinand VI. Roi d'Espagne † 1759.

Charles III. Roi d'Espagne. † 1788.

Don *Philippe,* Duc de Parme

Marie-Anne Victoire, Reine de Portugal.

Marie-Therèse Dauphine en 1745 † 1746.

Marie-Antoinette, Duchesse de Savoie.

Cette Généalogie est plus amplement détaillée sur les Tables XVIII a. XVIII b. XIX et XLIV de l'excellent Recueil de *Tables Généalogiques des maisons Souveraines de l'Europe par M.* Koch, Professeur d'Histoire et de Droit public à l'Université de Strasbourg. *Volume in-4. grand format.*

Charles Duc de Vendôme, ls nat. lég. E. *Fr.* de Lorraine Mercœur.	*Alexandre Charles*, fils naturel légitimé.	Le Duc de Verneuil, fils naturel légitimé.	*Gabrielle Angélique* fille naturelle légitimée.	Le Comte de Moret fils naturel légitimé.	*Jeanne-Baptiste*, fille nat. légitimée, Abbesse de Fontevrault.	*Marie Henriet*. fille nat. légitimé Abbesse de Chelles.

Louis Duc de Vendôme, puis Cardinal. Ep. Mademoiselle Mancini.	*François*, Duc de Beaufort, tué en 1669.	*Elisabeth*, Duchesse de Nemours.

Louis Joseph Duc de Vendôme, Généralissime des armées de France et d'Espagne, † 1712. Ep. Mademoiselle de Condé.	*Philippe* de Vendôme Grand-Prieur de France.

Philippine-Elisabeth, dite Mademoiselle de Beaujolois, † 1734.	*Louise-Diane*, E. du Prince de Conty, † 1736.	*Jean-Philippe*, fils naturel, légit. Grand-Prieur de France.

MEMOIRES

D'ETAT

ET

MILITAIRES

DU REGNE DE LOUIS XIV.

LIVRE PREMIER.

SOMMAIRE.

I. Commencement du regne de Louis XIV. II. Son esprit naturel. III. Son entrée dans le monde. IV. Armée et campagnes. V. Curieuse anecdote sur la cause de la guerre de 1688 et sur le ministere de Louvois. VI. Paix de Riswick. VII. Caractere du Roi. VIII. Ignorance du Roi provenant d'une mauvaise éducation. IX. Le Roi trop sensible à la gloire et à la flatterie. X. Graces de sa personne. XI. Il éleve ses ministres. XII. Audiences du Roi. XIII. Mort de Louvois; son caractere et son ministere. XIV. Anecdotes après la paix de Riswick. XV. Caractere du Roi singulierement jaloux. XVI. Suite des anecdotes de la Cour et de l'armée, relatives à cette jalousie. XVII. Etat du personnel du Roi dans ses derniers désastres; et assujettissement des différents ordres de l'Etat.

A 2

XVIII. Politique du Roi avec les militaires. XIX. Des promotions. XX. Il établit sa Cour à la campagne. XXI. Esprit curieux du Roi; inquisition royale sur les lettres de la poste. XXII. Son caractere extérieur. XXIII. Cérémonial à l'armée. XXIV. Lever du Roi. XXV. Sa messe. XXVI. Ses Conseils. XXVII. Le dîner du Roi, la récréation et la promenade, etc. XXVIII. Habits du Roi. Pourquoi le Roi favorise le luxe. Versailles bâti; critiqu de ce château et de celui de Marly.

I.

Commencement du regne de Louis XIV.

IL faut parler peu des premieres années de Louis XIV, roi presque en naissant, étouffé par la politique d'une mere qui vouloit gouverner, plus encore par le vif intérêt d'un pernicieux ministre qui hasarda mille fois l'Etat pour son unique grandeur, et asservi sous ce joug tant que vécut ce premier ministre. C'est autant de retranché sur le regne de ce monarque. Toutefois il pointoit sous ce joug; il sentoit l'amour; il comprenoit que l'oisiveté étoit l'ennemie de la gloire: il avoit essayé de foibles parties de main vers l'un et vers l'autre. Il eut assez de sentiment pour, à la mort de Mazarin, se croire délivré, s'il n'eut pas assez de force pour se délivrer plutôt. C'est même un des beaux endroits de sa vie, dont le fruit

a été du moins de prendre cette maxime, qui rien n'a pu ébranler depuis, d'abhorrer tout premier ministre et tout ecclésiastique dans son Conseil. Il en prit dès-lors une autre, mais qu'il ne put soutenir avec la même fermeté, parce qu'il ne s'aperçut presque pas dans l'effet; qu'elle lui échappa sans cesse; ce fut de gouverner par lui-même, qui fut là chose dont il se piqua le plus, dont on le loua et le flatta davantage, et qu'il exécuta le moins.

II.

Son esprit naturel.

NÉ, avec un esprit au-dessous du médiocre, mais un esprit capable de se former, de se limer, de se raffiner, d'emprunter d'autrui sans imitation et sans gêne, il profita infiniment d'avoir toute sa vie vécu avec toutes les personnes du monde qui toutes en avoient le plus et des plus différentes sortes, en hommes, femmes, de tout âge et de tous personnages et rang. S'il faut parler ainsi d'un roi de vingt-trois ans, sa premiere entrée dans le

monde fut heureuse en esprits distingués de toute espece. Ses ministres au dedans et au dehors étoient les plus habiles de l'Europe, et ses généraux les plus grands et les meilleurs. Le nom des uns et des autres a passé comme tel à la postérité, d'un consentement unanime. Les mouvements, dont l'Etat avoit été si furieusement agité au dedans et au dehors depuis la mort de Louis XIII, avoient formé quantité d'hommes qui composoient une Cour pleine d'illustres personnages et de courtisans raffinés.

III.

Son entrée dans le monde.

La comtesse de Soissons (qui comme surintendante de la maison de la Reine, logeoit à Paris aux Tuileries où étoit la Cour) y regnoit, par un reste de la splendeur du feu cardinal Mazarin son oncle, et plus encore par son esprit et son adresse. Sa maison étoit devenue le rendez-vous de courtisans

fort choisis; c'étoit le lieu où alloit tous les jours ce qu'il y avoit de plus distingué en hommes et en femmes, qui rendoient cette maison le centre de la galanterie de la Cour, des intrigues et menées de l'ambition, parmi lesquelles la parenté influoit beaucoup: et alors cette comtesse étoit autant comptée, prisée et respectée, qu'elle est à présent oubliée.

Ce fut dans cet important et brillant tourbillon où le Roi se jeta d'abord, et où il prit cet air de politesse et de galanterie qu'il a su toujours conserver, et qu'il a su si bien allier avec la décence et la majesté. On peut dire qu'il étoit fait pour elle, et qu'au milieu des autres hommes, sa taille, son port, ses grâces, sa beauté et la grande mine qui succéda à la beauté, le son de sa voix, l'adresse, la grâce naturelle de toute sa personne le firent distinguer jusqu'à sa mort, comme le roi des abeilles; et s'il ne fût né que particulier, il auroit eu également le talent des fêtes, des plaisirs, de la galanterie, et de faire les plus grands désordres d'amour:

heureux s'il n'eût eu que des maîtresses semblables à la Valliere!

La duchesse de la Valliere, honteuse d'être devenue sa maîtresse et encore plus des fruits de son amour reconnus et élevés malgré elle, modeste, douce, bonne au dernier point, combattant sans cesse contre elle-même, victorieuse enfin de son désordre par les plus cruels effets de l'amour et de la jalousie qui furent tout à la fois son tourment et sa ressource, sut enfin, au milieu de ses douleurs, s'arracher de la Cour, et se consacrer à la plus dure, à la plus sainte pénitence.

Il faut donc avouer que le Roi fut plus à plaindre que blâmable de se livrer à l'amour; et qu'il mérite louange d'avoir su s'en arracher, par intervalles, en faveur de la gloire.

Les aventures et les intrigues, que, tout roi qu'il étoit, il essuya dans ce tourbillon de la comtesse de Soissons, lui firent des impressions qui devinrent funestes, pour avoir été plus fortes que lui. L'esprit, la noblesse

des sentiments, se sentir, se respecter, avoir le cœur haut, être instruit, tout cela lui devint suspect, haïssable; et plus il avança en âge, plus il se confirma dans cette aversion: il la poussa jusque dans ses généraux, ses ministres; laquelle, dans eux, ne fut contrebalancée que par le besoin. Il voulut regner par lui-même; sa jalousie alla là-dessus jusqu'à la foiblesse: il regna en effet dans le petit; dans le grand il ne put y atteindre; et jusque dans le petit il fut gouverné. Son premier saisissement des rênes de l'empire fut marqué au coin d'une extrême dureté, et d'une extrême duperie. Fouquet fut le malheureux sur qui éclata la premiere; et Colbert fut le ministre de l'autre en saisissant seul toute l'autorité des finances, et lui faisant accroire qu'elle passoit toute dans ses mains par les signatures dont il l'accabla, à la place de celles que faisoit le surintendant dont Colbert supprima la charge, à laquelle il ne pouvoit aspirer.

En 1662. La préséance accordée solennellement par l'Espagne, la satisfaction entiere,

qu'elle fit de l'insulte faite à cette occasion par le baron de Batteville au comte, puis maréchal d'Estrades, ambassadeur des deux couronnes à Londres, et l'éclatante raison tirée de l'insulte faite au duc de Créquy, ambassadeur de France, par le gouverneur de Rome, par les parents du pape et par les corses de sa garde, furent les prémices du regne du roi agissant par lui-même. Bientôt après, la mort du roi d'Espagne fit saisir à ce jeune prince, avide de gloire, une occasion de guerre dont les renonciations si récentes, et si soigneusement stipulées dans le contrat de mariage de la Reine, ne purent le détourner. Il marcha en Flandre: ses conquêtes furent rapides; le passage du Rhin fut signalé; la triple alliance ne fit que l'animer: il alla prendre en plein hiver toute la Franche-Comté, qui lui servit, à la paix d'Aix-la-chapelle, à conserver ses conquêtes de Flandre, en rendant la Franche-Comté.

Tout étoit florissant dans l'Etat, tout y étoit riche: Colbert avoit mis les finances, la marine, le commerce, les manufactures, les

lettres même, au plus haut point *); et ce siecle, semblable à celui d'Auguste, produisoit, à l'envi, des hommes illustres dans

*) M. de Saint-Simon a une trop bonne opinion de l'influence des Grands sur les lettres. C'est précisément l'action des lettres, qui forme les Grands, qui leur ôte leur morgue, leur mépris du reste des hommes; et qui leur montre qu'ils sont, dans l'ordre naturel des choses, des hommes sujets à des vices, à des bassesses et à des turpitudes, comme le reste des humains.

Un roi, un prince, un grand seigneur peuvent récompenser des gens de lettres, mais non point former un siecle éclairé: d'autres circonstances ont créé le siecle littéraire de Louis XIV; car on ne monte pas une académie, comme on leve des armées.

Passez en Pologne dans la circonstance actuelle, ou en Turquie; et formez une société de poëtes et de philosophes; si vous le pouvez.

Les gens de lettres au contraire forment leur siecle, ils éclairent les Grands, ils jettent du ridicule sur le gothisme, et l'esprit militaire d'une noblesse ou ignorante ou superstitieuse, qui dans

tous les genres, jusqu'à ceux-même qui ne sont bons que pour les plaisirs.

Le Tellier et Louvois son fils, qui avoient le département de la guerre, frémissoient des succès et du crédit de Colbert, et n'eurent pas de peine à mettre en tête au Roi une guerre nouvelle, dont les succès causerent une telle frayeur à toute l'Europe, que la France ne s'en a pu remettre qu'après y avoir long-temps après failli succomber; et elle en sentira long-temps le poids et les malheurs. Telle fut la véritable cause de la fameuse guerre

---

les empires n'a su que ravager et détruire, et répandre le sang humain.

Etoit-il donné à Colbert lui-même de connoître parmi les gens de lettres le vrai mérite? Dans les modiques pensions que le fastueux Louis XIV accorda, Racine n'est-il pas placé à côté d'un vil et petit poëte, qui n'avoit que de l'intrigue? Et ne s'en rapporta-t-il pas à un autre poëte au moins du troisieme ordre? Les lettres ont plus fait pour Louis le Grand, que Louis le Grand n'a fait pour les lettres.

de Hollande, à laquelle le Roi se laissa pousser, et que son amour pour madame de Montespan rendit si funeste à son Etat et à sa gloire. Tout conquis, en 1672, tout pris, et Amsterdam prête à lui envoyer ses clefs, le Roi cede à son impatience, quitte l'armée, vole à Saint-Germain et détruit dans un instant tout le succès de ses armes. Il répara cette flétrissure par une seconde conquête de la Franche-Comté, en personne, qui pour cette fois-ci demeura à la France.

En 1676 le Roi retourna en Flandre, prit Condé, et Monsieur, Bouchain. Les armées du Roi et du prince d'Orange s'approcherent si près et si subitement qu'elles se trouverent en présence et sans séparation, auprès de la cense d'Heurtebise. Il fut donc question de décider si on donneroit bataille, et de prendre son parti sur le champ. Monsieur n'avoit pas encore joint Bouchain; mais le Roi étoit sans cela supérieur à l'armée ennemie: les maréchaux de Schomberg, d'Humieres, de la Feuillade, de Lorges, etc. s'assemblerent à cheval autour du Roi avec quelques-uns des

plus distingués des officiers généraux et des principaux courtisans pour tenir une espece de Conseil de guerre. Toute l'armée crioit au combat, et tous les maréchaux voyoient bien ce qu'il y avoit à faire; mais la personne du Roi les embarrassoit, et bien plus Louvois, qui connoissoit son maître et qui cabaloit depuis deux heures qu'on commençoit d'apercevoir où les choses en pouvoient venir. Louvois pour intimider la compagnie, parla le premier, en Rapporteur, pour dissuader de donner la bataille. Le maréchal d'Humieres, son ami intime, et avec grande dépendance; le maréchal de Schomberg, qui le ménageoit fort, furent de son avis: le maréchal de la Feuillade, hors de mesure avec Louvois, mais favori qui ne connoissoit pas moins bien de quel avis il falloit être, après quelques propos douteux, conclut comme eux. Monsieur de Lorges inflexible pour la vérité, touché de la gloire du Roi, sensible au bien de l'Etat, mal avec Louvois, comme le neveu favori de monsieur de Turenne tué l'année précédente, et qui venoit d'être fait maréchal de France, malgré ce ministre, et capitaine des gardes du

Corps, opina de toutes ses forces pour la bataille ; et il en déduisit tellement les raisons, que Louvois même et les généraux demeuroient sans repartie. Le peu de ceux de moindre grade, qui en parlerent après, oserent encore moins déplaire à Louvois; mais ne pouvant affoiblir les raisons du maréchal de Lorges, ils ne firent que balbutier. Le Roi, qui écoutoit tout, prit encore les avis, ou plutôt les voix, sans faire répéter ce qui avoit été dit par un chacun; puis avec un petit mot de regret de se voir retenu par de si bonnes raisons, et du sacrifice qu'il faisoit de ses désirs à ce qui étoit de l'avantage de l'Etat, tourna bride, et il ne fut plus question de bataille.

Le lendemain, et c'est du maréchal de Lorges que je le tiens, et qui étoit la vérité même, et à qui je l'ai ouï conter plusieurs fois non sans dépit, le lendemain, dis-je, il eut occasion d'envoyer un trompette aux ennemis qui se retiroient. Ils le garderent un jour ou deux dans leur armée. Le prince d'Orange le voulut voir, et le questionna fort sur ce qui avoit empêché le Roi de l'attaquer, se trouvant plus fort,

fort les deux armées en vue, si près l'une de l'autre, et en rase campagne sans rien entre deux. Après l'avoir fait causer devant tout le monde, avec un sourire malin il lui dit, pour montrer qu'il étoit averti et pour faire dépit au Roi, qu'il ne manquât pas de dire au maréchal de Lorges qu'il avoit grande raison d'avoir voulu et si opiniâtrément soutenu la bataille; que jamais lui ne l'avoit manqué si belle, et que jamais il n'avoit été si aise de s'être vu hors de portée de la recevoir; qu'il étoit battu sans ressource et sans le pouvoir éviter, s'il avoit été attaqué, ce dont il se mit en peu de mots à déduire les raisons.

Le trompette glorieux d'avoir eu avec le prince d'Orange un si long et si curieux entretien, le débita, non-seulement au maréchal de Lorges, mais au Roi (qui à la chaude voulut le voir), et de là aux maréchaux, aux généraux, et à qui le voulut entendre; et augmenta ainsi le dépit de l'armée, et en fit un grand à Louvois.

Cette faute et ce genre de faute ne fit que trop d'impression sur les troupes, et excita par-tout de cruelles railleries parmi le monde et dans les Cours étrangeres. Le Roi ne demeura guere depuis à l'armée, quoiqu'on ne fût qu'au mois de Mai : il revint trouver sa maîtresse. L'année suivante, il retourna en Flandre, prit Cambrai, et Monsieur fit le siege de Saint-Omer; il fut au-devant du prince d'Orange qui venoit secourir la place, lui donna bataille près de Cassel, et remporta une victoire complette, prit tout de suite Saint-Omer, puis alla joindre le Roi. Ce contraste fut si sensible au monarque, que jamais depuis il ne donna d'armée à commander à Monsieur. Tout l'extérieur fut parfaitement bien gardé, mais dès ce moment la résolution fut prise et ensuite bien tenue.

IV.

Armées et campagnes.

L'ANNÉE suivante le roi fit le siege de Gand, dont le projet et l'exécution fut le chef-d'œuvre de Louvois. La paix de Nimegue mit fin cette année à la guerre avec la Hollande, l'Espagne, etc., et au commencement de l'année suivante avec l'empereur et l'empire; et l'Amérique, l'Afrique, l'Archipel, la Sicile, ressentirent vivement la puissance de la France.

En 1684. Luxembourg fut le prix des retardements des Espagnols à satisfaire à toutes les conditions de la paix. Gênes bombardée se vit forcée à demander la paix par son doge en personne, accompagné de quatre sénateurs, au commencement de l'année suivante. Depuis, jusqu'en 1688, le temps se passa dans le cabinet, moins en fêtes qu'en dévotions et en contrainte; et ici finit l'apogée de ce regne, et ce comble de gloire et de prospérités.

Les grands capitaines, les grands ministres au-dedans et au dehors n'étoient plus, mais il en restoit les éleves. Nous allons voir le second âge, qui ne répondra guere au premier, mais qui en tout fut encore plus différent du dernier.

V.

Curieuse anecdote sur la cause de la guerre de 1688, *et sur le ministere de Louvois.*

LA guerre de 1688 eut une étrange origine, dont l'anecdote, également certaine et curieuse, est si propre à caractériser le Roi et Louvois, qu'elle doit tenir ici sa place. Louvois, à la mort de Colbert, avoit eu la surintendance des bâtiments : le petit Trianon de porcelaine, fait autrefois pour madame de Montespan, ennuyoit le Roi, qui par-tout vouloit des palais. Il s'amusoit fort des bâtiments, et il avoit le compas dans l'oeil pour la justesse, les proportions et la symétrie; mais le goût n'y

répondoit pas. déjà ce château ne faisoit que de sortir de dessous terre, lorsque le Roi s'apperçut d'un défaut à une croisée qui s'achevoit de former dans la longueur du rez-de-chaussée. Louvois, qui étoit brutal, et gâté jusqu'à souffrir difficilement d'être repris par son maître, disputa fort et ferme, et soutint que la croisée étoit bien. Le Roi tourna le dos et s'alla promener ailleurs dans le bâtiment. Le lendemain il trouva Le Nôtre, bon architecte, et fameux surtout par le goût des jardins, qu'il a commencé à introduire en France, et dont il a porté la perfection au plus haut point: le Roi lui demanda s'il avoit été à Trianon; il dit que non: le Roi lui dit ce qui l'avoit choqué, et lui ordonna d'y aller. Le lendemain, même question, même réponse; et le jour d'après autant. Le Roi vit qu'il n'osoit s'exposer à trouver qu'il eût tort, ou à blâmer Louvois: il se fâcha, et lui ordonna encore de se trouver le lendemain à Trianon où il iroit, et où il feroit trouver Louvois aussi. Il n'y eut plus moyen de reculer. Le roi les trouva le lendemain à Trianon, Louvois et lui; et il y

fut question d'abord de la fenêtre. Louvois disputa; Le Nôtre ne disoit mot: enfin le roi lui ordonna d'aligner, de mesurer, et de lui dire ce qu'il auroit trouvé. Tandis qu'il travailloit, Louvois en fureur de la vérification grondoit tout haut et soutenoit que cette fenêtre étoit pareille en tout aux autres. Le Roi se taisoit; il attendoit, mais il souffroit. Quand tout fut mesuré, il demanda à Le Nôtre ce qu'il en étoit, et Le Nôtre de balbutier...... Le Roi se mit en colere, et lui ordonna de parler net. Le Nôtre avoua que le Roi avoit raison, et dit ce qu'il avoit trouvé de défaut. Il n'eut pas plutôt achevé, que le Roi, se tournant vers Louvois, lui dit: *On ne peut tenir à vos opiniâtretés: sans la mienne à vous montrer votre tort, on auroit bâti de travers; et il auroit fallu tout abattre, aussitôt que le batiment auroit été achevé.* En deux mots il lui lava la tête. Louvois outré de la sortie, et de ce que des courtisans, surtout des ouvriers et des valets, en avoient été témoins, arrive chez lui en fureur. Il y trouva Saint-Pouange, Villacerf, le chevalier de Nogent, les deux Tilladet, quelques féaux intimes, qui furent bien alarmés de le voir

[illegible] état. C'en *est fait*, leur dit-il, *je suis perdu avec le Roi, à la façon dont il vient de me traiter*, pour une fenètre! *je n'ai de ressource qu'en une guerre, qui l'occupera, le détournera de ses batiments et me rendra nécessaire*; et parbleu *il l'aura*. En effet, quelques mois après, il lui tint parole; et malgré le Roi et les autres puissances, Louvois rendit la guerre générale. Elle ruina la France au dedans, et ne l'étendit pas au dehors, malgré la prospérité de ses armes: elle produisit au contraire des événements honteux.

Celui de tous qui porta le plus à plomb sur le Roi, fut sa derniere campagne qui ne dura pas un mois. Il avoit en Flandre deux armées formidables, supérieures, du double au moins, à celle des ennemis qui n'en avoient qu'une. Le prince d'Orange étoit campé à l'abbaye du Parc; le Roi n'en étoit qu'à une lieue, et monsieur de Luxembourg avec l'autre armée à une demi-lieue de celle du roi, et rien entre les trois armées. Le prince d'Orange se trouvoit tellement enfermé, qu'il s'estimoit sans ressource dans les retranchemens qu'il fit

faire à la hâte autour de son camp, et si pressé qu'il le manda à Vaudemont, son ami intime, à Bruxelles, par quatre ou cinq fois, et qu'il ne voyoit nulle sorte d'espérance d'échapper, ni de sauver son armée. Rien ne le séparoit du Roi que ses mauvais retranchements, et rien de plus aisé et de plus sûr que de le forcer avec l'une des deux armées, et de poursuivre la victoire avec l'autre toute fraîche, et qui toutes deux étoient indépendantes l'une de l'autre, et complettes en équipages, en vivres, et en artillerie à profusion. On en étoit aux premiers jours de Juin; et que ne promettoit pas une telle victoire au commencement d'une campagne? Aussi l'étonnement fut-il extrême et général dans les trois armées, lorsqu'on y apprit que le Roi se retiroit et faisoit deux gros détachements de presque toute l'armée qu'il commandoit en personne; un pour l'Italie, et l'autre pour l'Allemagne sous Monseigneur.

Monsieur de Luxembourg, qu'il manda le matin de la veille de son départ pour lui apprendre ces nouvelles dispositions, se jeta à genoux, et tint ceux du Roi long-temps

[illegible]ssés, pour l'en détourner, et pour lui montrer la facilité, la certitude, et la grandeur du succès en attaquant le prince d'Orange. Il ne réussit qu'à l'importuner d'autant plus sensiblement, que le Roi n'eut pas un mot à opposer; aussi ce fut une consternation dans les deux armées, qui ne se peut représenter: et les courtisans même, si contents d'ordinaire de retourner chez eux, ne purent contenir une douleur qui éclata partout aussi librement que la surprise, et à l'un et à l'autre sentiment succéderent de fâcheux raisonnements. Le Roi partit le lendemain pour aller rejoindre madame de Maintenon et les dames, et retourner avec elles à Versailles, pour ne plus revoir ni la frontiere ni d'armées que pour ses plaisirs, et en temps de paix seulement.

La victoire de Neerwinden, que Luxembourg remporta, six semaines après, sur le prince d'Orange, que la nature du terrein prodigieusement aidée de l'art avoit furieusement retranché, renouvella d'autant plus les douleurs et les discours, qu'il s'en falloit bien que le poste

de l'abbaye du Parc ressemblât à celui de Neerwinden. Nous n'eumes plus les mêmes forces; et, faute de vivres, d'équipages suffisants, et d'artillerie, cette victoire ne put être poursuivie.

Pour achever ceci tout à la fois, on sait que le prince d'Orange averti du départ du Roi, avoit mandé à Vaudemont qu'il en avoit l'avis d'une main bien avertie, et qu'elle ne lui en avoit jamais donné de faux; mais que pour celui-là il ne pouvoit y ajouter foi, ni se livrer à l'espérance: et par un second courrier, que l'avis étoit vrai que le Roi partoit, que c'étoit à son esprit de vertige et d'aveuglement qu'il devoit uniquement une si inespérée délivrance. Le rare est, que Vaudemont, établi long-temps depuis en notre Cour, l'a souvent conté à ses amis, même à ses compagnies, et jusque dans le salon de Marly, du vivant du Roi.

VI.

Paix de Riswick.

La paix qui suivit cette guerre, et après laquelle le Roi et l'Etat aux abois soupiroient depuis long-temps, fut des plus honteuses. Il fallut en passer par où monsieur de Savoie voulut, pour le détacher de ses alliés; et reconnoître enfin le prince d'Orange pour Roi d'Angleterre, après une si longue suite d'efforts, de haine, et de mépris personnel, et recevoir encore Portland, pour son ambassadeur, comme une espece de divinité. Notre précipitation nous coûta Luxembourg, et l'ignorance militaire de nos plénipotentiaires, qui ne fut point éclairée du Cabinet, donna aux ennemis de grands avantages pour former leurs frontieres.

Telle fut la paix de Riswick, conclue en Septembre 1691. Le repos des armes ne fut guere que de trois ans, et on sentit cependant toute la douleur des restitutions de pays,

et de places que nous avions acquises avec le poids de tout ce que la guerre avoit coûté. Ici se termine le second âge de ce regne.

Le troisieme s'ouvrit par un comble de gloire et de prospérités inouies ; le temps en fut momentané : il enivra, et prépara d'étranges malheurs, dont l'issue a été une espece de miracle. D'autres sortes de malheurs accompagnerent et conduisirent le Roi au tombeau. Heureux s'il n'eût survécu que de peu de mois à l'avénement de son petit-fils au trône d'Espagne, dont il fut d'abord en possession sans coup férir! Cette derniére époque est encore si proche de ce temps, qu'il n'est pas nécessaire de trop s'y étendre ; mais le peu qui a été retracé du regne du feu Roi étoit nécessaire pour faire mieux entendre ce qu'on dira de sa personne, en se souvenant toutefois de ce qui s'en trouve épars dans ces mémoires, et ne se dégoûtant pas s'il s'y trouve quelques redites pour mieux rassembler et former un tout.

VII.

Caractere du Roi.

Il faut encore le dire ici : l'esprit du Roi étoit au-dessous du médiocre, mais très-capable de se former. Il aima la gloire, il voulut l'ordre et la regle : il étoit né sage, modéré, secret, maître de ses mouvements et de sa langue. Le croira-t-on ? il étoit né bon, juste ; et DIEU lui en avoit assez donné pour être *un bon roi*, et même *un assez grand roi* : tout le mal lui vint d'ailleurs. Sa premiere éducation fut tellement abandonnée que personne n'osoit approcher de son appartement : on lui a souvent ouï parler de ces temps avec amertume ; jusque-là qu'il racontoit qu'on le trouva un soir tombé dans le bassin du palais royal à Paris, où la Cour demeuroit alors.

VIII.

Ignorance du Roi provenant d'une mauvaise éducation.

DANS la suite sa dépendance fut extrême. A peine lui apprit-on à lire et à écrire, et il demeura tellement ignorant que des choses les plus connues d'histoire, d'événements, de fortune, de conduite, de naissance, de loix, il n'en sut jamais un mot. Il tomba par ce défaut, et quelquefois en public, dans les absurdités les plus grossieres.

La Feuillade plaignant exprès devant lui le marquis de Resnel (qui fut tué depuis, étant lieutenant général et mestre de camp général de la Cavalerie), de n'avoir pas été chevalier de l'Ordre en 1661, le Roi passa, puis dit avec mécontentement qu'il falloit aussi se rendre justice. Resnel étoit de la Maison de *Clermont Gallerande* ou *d'Amboise*, et le Roi, qui depuis n'a été rien moins que délicat là-dessus, le croyoit cependant homme de fortune.

De cette même Maison étoit Monglat, maître de sa garde-robe, qu'il traitoit bien et qu'il fit chevalier de l'Ordre en 1661, et qui a laissé de très-bons mémoires. Monglat avoit épousé la fille du chancelier de Chiverny : leur fils unique porta toute la vie le nom de Chiverny, dont il avoit la terre ; il passa sa vie à la Cour : le nom de Chiverny trompa le Roi ; il le crut peu de chose : il n'avoit point de charge, et ne put être chevalier de l'Ordre, car le hasard ne détrompa le Roi, qu'à la fin de sa vie.

Saint-Herem avoit passé la sienne grand louvetier, puis gouverneur et capitaine de Fontainebleau, et ne put être chevalier de l'Ordre. Le roi, qui le savoit beau-frere de Courtin, conseiller d'état, qu'il connoissoit, le crut par-là fort peu de chose ; il étoit Montmorin, et le roi ne le sut que fort tard par monsieur de la Rochefoucauld : encore lui fallût-il expliquer quelles étoient ces Maisons, que leur nom ne lui apprenoit pas.

Il sembleroit à cela que le Roi auroit aimé l'ancienne noblesse et ne lui en vouloit pas éga-

ler d'autre. Rien moins que cela. L'éloignement qu'il avoit pris de la noblesse des sentiments, et sa foiblesse pour ses ministres, qui haïssoient et rabaissoient, pour s'élever, tout ce qu'ils n'étoient pas, et ne pouvoient pas être, lui avoit donné le même éloignement pour la naissance distinguée : il la craignoit autant que l'esprit; et si ces deux qualités se trouvoient dans le même sujet, il étoit perdu et c'en étoit fait.

IX.

Le Roi trop sensible à la gloire et à la flatterie.

Les ministres du Roi, ses généraux, ses maîtresses, ses courtisans, s'aperçurent bientôt après qu'il n'étoit pas maître de son foible plutôt que de son goût pour la gloire : ils le louerent à l'envi et le gâterent. Les flatteries lui plaisoient à un tel point, que les plus grossieres même étoient bien reçues; les plus basses étoient le mieux savourées, et ce n'étoit que par là qu'on s'approchoit de lui : ceux qu'il aima n'en furent redevables *qu'à heureusement rencontrer*, et à ne jamais

jamais se lasser dans ce genre. C'est ce qui donna tant d'autorité à ses ministres par les occasions perpétuelles qu'ils avoient de l'encenser, surtout de lui attribuer toutes choses et de ne les avoir apprises que de lui; il avoit d'ailleurs la vanité de passer en public pour les former. La souplesse, la bassesse, l'air admirant, craignant, dépendant, rampant, et, plus que tout, de néant, étoient les uniques voies de lui plaire. Pour peu qu'on s'en écartât, on n'y revenoit plus; et c'est ce qui acheva la ruine de Louvois. Ce poison ne fit que s'étendre: il parvint jusqu'à un comble incroyable, dans un prince qui n'étoit pas dépourvu d'esprit, et qui avoit de l'expérience. Lui-même, sans avoir ni voix ni musique, chantoit dans ses particuliers les endroits des poëmes lyriques qui étoient le plus à sa louange, de même que les prologues d'Opéra; on l'y voyoit baigné de larmes; et jusqu'à ses soupers publics au grand couvert, où il y avoit quelquefois des violons, il chantonnoit entre ses dents les mêmes louanges, quand on jouoit les airs faits dessus. De là ce désir de gloire qui l'arrachoit par intervalles à l'amour;

de là cette facilité à Louvois de l'engager à entreprendre de grandes guerres, tantôt pour culbuter Colbert, tantôt pour se maintenir ou s'accroître lui-même, et de persuader en même temps au Roi qu'il étoit plus grand capitaine qu'aucun de ses généraux; soit pour les projets, soit pour l'exécution; en quoi les généraux l'aidoient eux-mêmes pour lui plaire, même les Condé, les Turenne, et, à plus forte raison, ceux qui leur ont succédé.

X.

Grâces de sa personne.

Le Roi s'approprioit tout avec une facilité et une complaisance admirable; il se croyoit bonnement tel qu'ils le dépeignoient en parlant. De là le goût des revues, qu'il poussa si loin que ses ennemis l'appeloient *le Roi des revues*; et ce goût des sièges, pour y montrer sa bravoure à bon marché, s'y faire retenir par force, y étaler sa capacité, sa prévoyance, sa vigilance, et les fatigues,

auxquelles son corps robuste et admirablement bien conformé étoit si propre, sans souffrir de la faim, de la soif, du chaud, de la pluie, ni d'aucun mauvais temps. Il étoit sensible aussi à entendre admirer, le long des camps, son grand air et sa grande mine, son adresse à cheval et tous ses travaux: c'étoit de ses campagnes et de ses troupes qu'il entretenoit le plus ses maîtresses, et quelquefois ses courtisans.

Le Roi parloit bien, en bons termes, avec justesse; il faisoit un conte mieux qu'homme du monde, et aussi bien un récit; et ses discours les plus communs n'étoient jamais dépourvus d'une naturelle et sensible majesté.

Son esprit naturellement porté au petit se plut en toutes sortes de détails; il entra sans cesse dans les derniers sur les troupes, habillement, évolutions, armement, exercice, discipline; en un mot, dans toutes sortes de bas détails; il ne s'en occupoit pas moins sur ses bâtiments, sa maison civile, ses extraordinaires de bouche; il croyoit toujours

apprendre quelque chose à ceux qui en ces genres-là en savoient le plus, qui recevoient en novices des leçons qu'ils savoient par cœur il y avoit long-temps. Ces pertes de temps, qui paroissoient au Roi avoir tout le mérite d'une application continuelle, étoient le triomphe de ses ministres, qui, avec un peu d'art et d'expérience à le tourner, faisoient venir, comme de lui, ce qu'ils vouloient eux-mêmes, et qui conduisoient le grand monarque, selon leurs vues et trop souvent selon leur intérêt, tandis qu'ils s'applaudissoient de le voir se noyer dans des détails.

XI.

Il élève ses ministres.

La vanité et l'orgueil du rang, qui vont toujours croissant, qu'on nourrissoit et qu'on augmentoit en lui sans cesse, sans même qu'il s'en aperçût, et jusque dans les chaires des prédicateurs, en sa présence, devinrent la base de l'exaltation de ses ministres par,

dessus toute autre grandeur. Il se persuadoit par leur adresse que la leur n'étoit que la sienne, qui, au comble en lui, ne se pouvoit plus mesurer, tandis qu'en eux elle l'augmentoit d'une maniere sensible, puisqu'ils n'étoient rien par eux-mêmes, et utile en rendant plus respectables les organes de ses commandemens, qui les faisoient mieux obéir.

De là l'usage des secrétaires d'Etat, et des ministres successivement, de quitter le manteau, puis le rabat, après l'habit noir, ensuite l'uni, le simple, le modeste, leur usage enfin de s'habiller comme les gens de qualité, d'en prendre les manieres, puis les avantages, et, par échelons de manger avec le Roi avec leurs femmes, d'abord sous des prétextes personnels, comme madame Colbert, et, avant elle, madame de Louvois; enfin, des années après elles, toutes les autres femmes de ministres, à titre de droit des places de leurs maris, y mangerent, et entrerent dans les carrosses; et ne furent plus en rien différentes des femmes de la premiere qualité. De ce degré, Louvois,

sous divers prétextes, ôta les honneurs civils et militaires dans les places et dans les provinces à ceux à qui on ne les avoit point disputés, et cessa d'écrire *Monseigneur* aux ducs et pairs, comme toujours il avoit été pratiqué. Le hasard m'a conservé trois lettres que Colbert, alors contrôleur général, ministre et secrétaire d'Etat écrivoit à mon pere à Blaye, dont la suscription et le dedans le traitent de *Monseigneur*. Monsieur le duc de Bourgogne à qui je les montrai le vit avec grand plaisir. Monsieur de Turenne dans l'éclat où il étoit alors sauva le rang de prince, c'est-à-dire la Maison qui l'avoit eu par le cardinal Mazarin, et en conséquence les Maisons de Lorraine et de Savoie, comme lui; car les Rohan ne l'ont jamais pu obtenir, et c'est peut-être la seule chose où ait échoué la beauté de madame de Soubise; mais ils ont été plus heureux depuis.

Monsieur de Turenne sauva aussi les maréchaux de France pour les honneurs militaires, et ainsi pour sa personne il conserva les deux titres; car, incontinent après, Louvois

s'attribua ce qu'il venoit d'ôter à bien plus grands que lui, et le communiqua aux autres secrétaires d'Etat: il usurpa les honneurs militaires, que ni les troupes ni qui que ce soit n'osa refuser à sa puissance d'élever et de perdre qui bon lui sembloit; et il prétendit que tout ce qui n'étoit pas duc, ni officier de la Couronne, ou ce qui n'avoit pas le rang de prince étranger, ni tabouret de grâce, lui écrivît *Monseigneur*, et lui, leur répondre dans la souscription *très-humble et très-affectionné serviteur*, tandis que le dernier maître des requêtes, ou conseiller au parlement lui écrivoit *Monsieur*, sans qu'il ait jamais prétendu changer cet usage.

Ce fut d'abord un grand bruit; les gens de la premiere qualité, les chevaliers de l'Ordre, les gouverneurs et les lieutenants généraux des provinces et à leur suite les gens de moindre qualité et les lieutenants généraux des armées, se trouverent infiniment offensés d'une nouveauté si surprenante et si étrange. Les ministres avoient su persuader au Roi l'abaissement de tout ce qui étoit élevé; et leur refuser

le traitement, c'étoit mépriser son autorité et son service dont ils étoient les organes, parce que d'ailleurs et par eux-mêmes ils n'étoient rien. Le Roi séduit par ce reflet prétendu de grandeur sur lui-même, s'expliqua si durement à cet égard, qu'il ne fut plus question que de ployer sous ce nouveau style, ou de quitter le service, et de tomber en même temps, en le quittant, dans la disgrâce marquée du roi, et sous la persécution des ministres, dont les occasions se rencontroient à tous moments. Plusieurs gens distingués qui ne servoient pas, et plusieurs gens de guerre du premier mérite et des premiers grades, aimerent mieux renoncer à tout et perdre leur fortune, et la perdirent en effet, et la plupart pis encore: dans la suite et peu à peu personne ne fit plus aucune difficulté la-dessus. De là l'autorité personnelle et particuliere des ministres montée au comble, jusqu'en ce qui ne regardoit ni les ordres, ni le service du Roi, sous l'ombre que c'étoit la sienne; de là ce degré de puissance qu'ils usurperent; de la leurs richesses immenses, et les alliances qu'ils firent à leur choix.

Quelque ennemis que ces messieurs fussent les uns des autres, l'intérêt commun les rallioit sur ces matieres, et cette splendeur usurpée sur tout le reste de l'Etat dura autant que le regne de Louis XIV. Il en tiroit vanité, il n'en étoit pas moins jaloux qu'eux, il ne vouloit de grandeur que par émanation de la sienne; toute autre lui étoit devenue odieuse; il avoit sur cela des contrariétés qui ne se comprenoient pas, comme si les dignités, les charges, les emplois, leurs fonctions, leurs distinctions, leurs prérogatives n'émanoient pas de lui comme les places des ministres et des secrétaires d'Etat, qu'il comptoit seules de lui, lesquelles pour cela il portoit au faîte, et abattoit tout le reste sous leurs pieds. Une autre vanité personnelle l'entraîna encore dans cette conduite : il sentoit bien qu'il pouvoit accabler un seigneur sous le poids de sa disgrâce, mais non pas l'anéantir, ni les siens; au lieu qu'en précipitant un secrétaire d'Etat ou un ministre, il le replongeoit lui et les siens dans la profondeur du néant, d'où cette place l'avoit tiré, sans que les richesses, qui lui pouvoient en rester, le pussent relever

de ce désastre. C'est-là ce qui le faisoit se complaire à faire regner ses ministres sur les plus élevés de ses sujets, sur les princes du Sang même, en autorité, comme sur les autres et sur tout ce qui n'avoit ni rang ni office de la Couronne, en grandeur comme en autorité au-dessus d'eux; c'est aussi ce qui éloigna toujours du ministere tout homme qui pouvoit y ajouter du sien, et ce que le Roi ne pouvoit ni détruire ni conserver: ce qui lui auroit rendu un ministre de cette sorte en quelque façon redoutable et continuellement à charge, dont l'exemple du duc de Beauvilliers fut l'exception unique dans tout le cours de son regne, comme il a été dit en parlant de ce duc, seul homme noble qui ait été admis en son Conseil depuis la mort de Mazarin jusqu'à la sienne, c'est-à-dire dans l'espace de cinquante quatre ans; car outre ce qu'il y auroit à dire sur le maréchal de Villeroy, le peu de mois qu'il y a été depuis la mort du duc de Beauvilliers jusqu'à celle du Roi, ne peut pas être compté; et son pere n'est jamais entré dans le Conseil d'Etat.

XII.

Audiences du Roi.

De là encore la jalousie si précautionnée des ministres, qui rendit le Roi si difficile à écouter tout autre qu'eux, tandis qu'il s'applaudissoit d'un accès facile, croyant qu'il y alloit de sa grandeur et de la vénération et de la crainte qu'on lui marquoit, et dont il se complaisoit d'accabler les plus grands, ne se laissant approcher autrement qu'en passant. Ainsi le grand seigneur, comme le plus subalterne de tous états, parloit librement au Roi allant ou revenant de la messe, ou passant d'un appartement dans un autre, ou allant monter en carrosse; les plus distingués, même quelques autres, à la porte de son cabinet, mais sans oser l'y suivre : c'est à quoi se bornoit la facilité de son accès : ainsi on ne pouvoit s'expliquer qu'en deux mots, d'une maniere fort incommode, et toujours entendu de plusieurs qui environnoient le Roi; ou, si on étoit plus connu de lui, dans sa perruque,

ce qui n'étoit guere plus avantageux. La réponse sûre étoit un *je verrai*, utile, à la vérité, pour s'en donner le temps, mais souvent bien peu satisfaisante: moyennant quoi tout passoit nécessairement par les ministres, sans qu'il pût jamais y avoir d'éclaircissement; ce qui les rendoit maîtres de tout; et le Roi le vouloit bien, ou ne s'en appercevoit pas.

Pour d'audiences dans son cabinet, rien de plus rare; pas même pour les affaires du Roi, dont on avoit pu être chargé: jamais il n'en donnoit, par exemple, à ceux qu'on envoyoit, ou qui revenoient des emplois étrangers; et jamais à un officier général, si on excepte certains cas particuliers et très-singuliers; et encore, mais très-rarement, à quelques-uns de ceux qui étoient chargés de ces détails de troupes, où le Roi se plaisoit tant; et toujours de très-courtes aux généraux d'armée qui partoient, et en présence du secrétaire d'Etat de la guerre; de plus courtes encore à leur retour, et quelquefois ni en partant, ni en revenant. Jamais leurs lettres n'alloient directement au Roi, sans passer auparavant par le

ministre, si on excepte quelques occasions infiniment rares et momentanées, et le seul maréchal de Turenne, sur la fin, qui, ouvertement brouillé avec Louvois, & brillant de gloire, et jouissant de la plus haute considération, adressoit ses dépêches au cardinal de Bouillon qui les remettoit directement au Roi; et elles n'en étoient pas moins vues après par le ministre, avec lequel les ordres et les réponses étoient concertées.

La vérité est pourtant que, quelque gâté que fût le Roi sur sa grandeur personnelle et sur son autorité, qui avoient étouffé toute autre considération en lui, il y avoit à gagner dans ses audiences, quand on pouvoit tant faire que de les obtenir, et qu'on savoit s'y conduire avec tout le respect dû à la royauté et à l'habitude. Outre ce que j'en ai su d'ailleurs, j'en puis parler par expérience. J'ai quelquefois obtenu et même usurpé, et forcé le Roi à me satisfaire; il étoit fort en colere contre moi: néanmoins une fois sorti de chez lui, il restoit persuadé, et toujours content de moi, et le marquoit après à moi et à d'autres; je puis donc aussi parler de ces audiences privées.

Là, quelque prévenu qu'il fût, quelque mécontentement qu'il crût avoir lieu de sentir, il écoutoit avec patience, bonté, et envie de s'éclaircir; il n'interrompoit que pour y parvenir: on y découvroit un esprit d'équité et de désir de connoître le vrai, et cela quelquefois lorsqu'il étoit en colere. Là, tout pouvoit se dire, mais avec respect, soumission, dépendance; sans quoi on se fût perdu plus que devant: mais aussi, avec cet air, on pouvoit, en disant vrai, interrompre le Roi à son tour; on lui nioit crument des faits qu'il rapportoit; on élevoit le ton au-dessus du sien, en lui parlant; et tout cela non-seulement sans qu'il le trouvât mauvais, mais se louant après de l'audience qu'il avoit donnée, et de celui qui l'avoit eue; se défaisant des préjugés qu'il avoit pris, ou des faussetés qu'on lui avoit imposées, et le marquant après par ses traitements. Aussi les ministres avoient-ils grand soin d'inspirer au Roi l'éloignement d'en donner; à quoi ils réussirent comme dans tout le reste.

C'est-là ce qui rendit les charges qui approchoient de la personne du Roi si consi-

dérables, et ceux qui les possédoient si considérés, des ministres même, par la facilité qu'ils avoient de parler au Roi seul, et sûrement, sans qu'on s'en aperçût, quand ils en avoient besoin.

Les grandes entrées, par cette même raison, étoient le comble des grâces encore plus que de la distinction; et c'est ce qui, dans les grandes récompenses des maréchaux de Boufflers et de Villars, les fit mettre de niveau à la pairie, et à la survivance de leurs gouvernements à leurs enfants tout jeunes, dans le temps que le Roi n'en donnoit plus à personne. C'est donc avec une grande raison qu'on doit déplorer, avec des larmes d'horreur, une éducation dressée exprès pour étouffer l'esprit de ce prince, et le poison abominable de la flatterie la plus insigne qui le déifia, dans le sein même du Christianisme; et la cruelle politique de ses ministres qui l'enferma; et qui, pour leur grandeur, leur puissance, et leur fortune, l'enivrerent de son autorité, de sa grandeur, de sa gloire, jusqu'à le corrompre, et sinon à étouffer en lui toute la bonté, l'équité, le

désir de connoître la vérité que Dieu lui avoit donné; au moins à les émousser presque entierement; et empêcherent sans cesse qu'il fît aucun usage de ces vertus : ce dont son royaume et lui-même furent les victimes.

De ces sources étrangeres et pestilentielles lui vint cet orgueil que ce n'est pas trop dire que, sans la crainte du diable, que Dieu lui laissa jusque-là dans ses plus grands désordres, il se seroit fait adorer, et auroit trouvé des adorateurs; témoin entre, autres, ces monuments si outrés, pour en parler même sobrement, sa statue de la Place des victoires, et sa payenne dédicace où j'étois, où il prit un plaisir si exquis ; et de cet orgueil en tout le reste, qui le perdit, dont on vient de voir tant d'effets funestes et dont d'autres plus funestes encore se vont retrouver.

Ce même orgueil, que Louvois sut si bien manier, épuisa le royaume par des guerres et par des fortifications innombrables. La guerre des Pays-Bas, à l'occasion de la mort de Philippe IV, forma la triple alliance. La

guerre

guerre de Hollande en 1670, effraya toute l'Europe pour toujours, par le succès que le Roi y eut, et qu'il abandonna pour l'amour. Elle fit revivre le parti du prince d'Orange, perdit le parti républicain, donna aux Provinces-Unies le chef le plus dangereux par sa capacité, ses vues, sa suite, ses alliances; qui par le refus superbe qu'il fit de l'aînée et de la moins honteuse des bâtardes du Roi, le piqua au plus vif, jusqu'a n'avoir pu se l'adoucir dans la suite, et par la longue continuité de ses respects, de ses désirs, de ses démarches; qui par le désespoir de ce mépris, devint son plus personnel et son plus redoutable ennemi, et qui sut en tirer de si prodigieux avantages; quoique toujours malheureux à la guerre contre lui.

Son coup d'essai fut la fameuse ligue d'Ausbourg, qu'il sut former de la terreur de la puissance de la France, qui nourrissoit chez elle un plus cruel ennemi. C'étoit Louvois, l'auteur et l'ame de toutes ces guerres, parce qu'il en avoit le département, et parce que, jaloux de Colbert, il le vouloit perdre,

en épuisant les finances, et le mettant à bout. Colbert, trop foible pour pouvoir détourner la guerre, ne voulut pas succomber: ainsi à bout d'une administration sage, mais forcée, et de toutes les ressources qu'il avoit pu imaginer, il renversa enfin ces anciennes et vénérables barrieres dont la ruine devint nécessairement celle de l'Etat, et l'a peu à peu réduit aux malheurs qui ont tant de fois épuisé les particuliers, après avoir ruiné le royaume; c'est ce qu'opererent ces places et ces troupes sans nombre, qui accablerent d'abord les ennemis, mais qui leur apprirent enfin à avoir des armées aussi nombreuses que les nôtres, et qui apprirent encore que l'Allemagne et le Nord étoient inépuisables d'hommes, tandis que la France se dépeupla. Ce fut la même jalousie qui écrasa la marine dans un royaume flanqué des deux mers, parce qu'elle étoit florissante sous Colbert et son fils, et qui empêcha l'exécution d'un sage projet à la Hogue de s'assurer d'une retraite dans la Manche; faute énorme qui, bien des années après, coûta au même lieu de la Hogue, la porte d'une

flotte nombreuse que la France avoit remise enfin en mer avec tant de dépenses; ce qui anéantit la marine, et ne lui laissa pas le temps, après avoir été si cherement relevée, de relever son commerce (éteint dès la premiere fois par Louvois), et qui est la source des richesses, et, pour ainsi dire, l'ame d'un Etat, dans une si heureuse position, entre les deux mers.

Cette même jalousie de Louvois contre Colbert, dégoûta le Roi des négociations, dont le cardinal de Richelieu estimoit l'entretien continuel si nécessaire, aussi-bien que la marine et le commerce, parce que tous les trois étoient entre les mains de Colbert et Croissi son frere, à qui Louvois ne destinoit pas la dépouille du sage et de l'habile Pomponne, quand il se réunit à Colbert pour le faire chasser. Ce fut donc dans cette triste situation intérieure que la fenêtre de Trianon fit déclarer la guerre de 1688, et que le Roi fut d'abord détourné par Louvois de rien croire des avis de d'Avaux, ambassadeur en Hollande et de bien d'autres

qui mandoient de la Haie positivement, et de bien d'autres endroits, le projet et les préparatifs de la révolution d'Angleterre : il fit retirer nos armées de dessus les Provinces-Unies, qui en auroient arrêté l'exécution, pour les porter sur le Rhin, et par-là embarquer surement la guerre. Louvois frappa ainsi deux coups à la fois, pour ses vues personnelles. Il s'assura, par cette expresse négligence, d'une longue et forte guerre avec la Hollande et l'Angleterre, où il étoit bien assuré que la haine invétérée du Roi pour la personne de ce prince d'Orange, ne souffriroit jamais sa grandeur et son établissement sur les ruines de la religion catholique et de Jacques II son ami personnel, tant qu'il pourroit espérer de renverser l'un, et de rétablir l'autre : et en même-temps il profitoit de la mort de l'Electeur de Cologne qui ouvroit la dispute de l'élection en sa place, entre le prince Clément de Baviere son neveu, et le cardinal de Furstemberg, son coadjuteur, portés ouvertement chacun par l'Empereur et par la France; et, sous ce prétexte, il persuade au Roi d'atta-

quer l'Empereur et l'Empire par le siége de Philisbourg, &c. ; et pour rendre cette guerre plus animée et plus durable, fait brûler Wormes, et Spire et tout le Palatinat, jusques aux portes de Mayence dont il fait emparer les troupes du Roi. Après ce subit début, et certain par-là de la plus vive guerre avec l'Empereur, l'Empire, l'Angleterre et la Hollande, l'intérêt particulier de la faire durer, lui fit changer le plan de son théâtre. Pousser sa pointe en Allemagne dénuée de places, et pleine de Princes dont les médiocres états dépourvus, n'auroient pu la soutenir, le menaçoit de ce côté d'une paix trop prompte, malgré la frayeur qu'il y avoit allumée par ses cruels incendies. La Flandre, au contraire, étoit hérissée de places où, après une déclaration de guerre, il n'étoit pas aisé de pénétrer. Ce fut donc de la Flandre dont il persuada au Roi de faire le vrai théâtre de la guerre, de ses plus grands efforts, et rien en Allemagne qu'une guerre d'observation et de subsistance. Il se flatta de conquérir des places en personne, de châtier une autre fois les Hollandois qui venoient

de mettre le prince d'Orange sur le thrône du Roi Jacques, réfugié en France avec sa famille, et engagea ainsi une guerre à ne point finir, tandis qu'elle eût été courte au moins avec l'Empereur et l'Empire, en portant brusquement la guerre dans le milieu de l'Allemagne, et demeurant sur la défensive en Flandre, où les Hollandois contents de leurs succès d'Angleterre, n'auroient pas songé à faire des progrès parmi tant de places. Mais ce ne fut pas tout. Louvois voulut être exact à sa parole. La guerre qu'il venoit d'allumer, ne lui suffit pas; il la voulut contre toute l'Europe. L'Espagne inséparable de l'Empereur, et même des Hollandois, à cause de la Flandre espagnole, s'étoit déclarée. Ce fut un prétexte pour des projets sur la Lombardie; et ces projets en servirent d'un autre pour faire déclarer le duc de Savoye. Ce prince ne désiroit que la neutralité, et, comme le plus foible, de laisser passer à petites troupes limitées avec ordre et mesure, ce qu'on auroit voulu par son pays en payant. Cela étoit bien difficile à refuser. Aussi Catinat, déjà sur la frontiere

avec les troupes destinées à ce passage, eut-il ordre d'entrer en négociation. Mais à mesure qu'elle avançoit, Louvois demandoit davantage, et envoyoit d'un courrier à l'autre, des ordres si contradictoires, que Mr de Savoye prit le parti d'écrire au Roi, pour lui demander ses volontés à lui-même, et s'y conformer. Ce n'étoit pas le compte de Louvois, qui vouloit forcer ce Prince à la guerre. Il osa supprimer la lettre au Roi, et faire, à son insçu, des demandes si exhorbitantes, que les accorder et livrer tous ses Etats à la discrétion de la France, étoit la même chose. Le duc de Savoye se récria; et offensé déjà de ne point recevoir de réponse du Roi à lui directe, il se plaignit fort haut. Louvois en prit occasion de le traiter avec insolence, de le forcer par mille affronts à plus que de simples plaintes, et là-dessus fait agir Catinat hostilement, qui ne pouvoit comprendre le procédé du ministre, qui, sans guerre avec la Savoye, obtenoit au-delà de ce qu'il pouvoit proposer. Pendant cette étrange maniere de négocier, l'Empereur, le prince d'Orange, les

Hollandois qui regardoient, avec raison, la jonction du duc de Savoye avec eux, comme une chose capitale, surent en profiter. Ce prince se ligua donc avec eux par force et de dépit, et devint par sa situation, l'ennemi de la France le plus coûteux et le plus redoutable; et c'étoit précisément ce que Louvois vouloit. Tel fut l'aveuglement du Roi. Telle fut la hardiesse, l'adresse, la formidable autorité d'un ministre le plus capable pour les projets et exécutions; mais le plus funeste pour diriger en premier, et qui, sans être premier ministre, abattit tous les autres, sut mener le Roi où et comme il voulut, et devint en effet le maître. Il eut la joie de survivre à Colbert et à Seignelay ses ennemis et long-temps ses rivaux; mais elle fut de courte durée. L'épisode de la disgrâce et de la fin d'un si célebre ministre, est trop curieux pour devoir être oublié.

Quoique je ne fisse que de poindre lorsqu'elle arriva, et poindre encore dans le domestique, j'en ai été si bien informé depuis, que je ne m'empêche pas de raconter

ici ce que j'en ai appris des sources et dans la plus exacte vérité, parce qu'elles n'y étoient en rien intéressées.

XIII.

Mort de Louvois; son caractere et son ministere.

La fenêtre de Trianon a montré l'humeur de Louvois. A cette humeur qu'il ne pouvoit contraindre, se joignoit un ardent désir de la grandeur et de la prospérité de son maître et de sa gloire, qui étoit le fondement et la plus assurée protection de sa propre fortune et de son énorme autorité. Il avoit gagné la confiance du Roi à tel point qu'il eut la confidence de l'étrange résolution d'épouser md^e^ de Maintenon, et d'être l'un des deux témoins de la célébration de cet affreux et monstrueux mariage : il eut aussi le courage de s'en montrer digne, en représentant au Roi qu'elle seroit l'ignominie de le déclarer jamais, et de tirer de lui sa parole royale

qu'il ne le déclareroit en aucun temps, et de faire donner en sa présence la même parole à Harlay, archevêque de Paris, qui pour suppléer aux bancs et aux formes ordinaires, devoit, comme diocésain, être présent à la célébration du mariage.

Plusieurs années après, Louvois bien informé de l'intérieur le plus intime, et qui n'épargnoit rien pour l'être fidellement et promptement, sut les maneges de la Maintenon pour se faire déclarer, et que le Roi avoit eu la foiblesse de lui promettre que la chose alloit éclater. Il manda donc à Versailles l'archevêque; et, au sortir du dîner, prend des papiers et va chez le Roi; et, comme il faisoit toujours, il entre droit dans les cabinets. Le Roi qui alloit se promener, sortoit de sa chaise percée, et raccommodoit encore ses chausses : voyant là Louvois à l'heure qu'il ne l'attendoit pas, il lui demanda ce qui l'amenoit? *Quelque chose d'important et de pressé*, lui dit Louvois, d'un air triste qui étonna le Roi, et qui l'engagea à commander à ce qui étoit toujours là, des

valets intérieurs, de sortir. Ils sortirent en effet; mais ils laisserent les portes ouvertes, de maniere qu'ils entendirent tout et virent tout par les glaces. C'étoit là le grand danger des cabinets. Eux sortis, Louvois ne feignit pas de dire au Roi ce qui l'amenoit. Le monarque étoit souvent faux; mais il n'étoit pas au-dessus du mensonge: surpris d'être découvert, il s'entortilla de foibles et transparents détours; et pressé par son ministre, se mit à marcher pour gagner l'autre cabinet où étoient les valets, et se délivrer de la sorte: Louvois qui l'aperçut, se jette à ses genoux, l'arrête, tire de son côté une petite épée de rien qu'il portoit, en présente la garde au Roi, et le prie de le tuer sur le champ, s'il veut persister à déclarer son mariage, et lui manquer de parole ou plutôt à soi-même, et se couvrir, aux yeux de toute l'Europe, d'une infamie qu'il ne veut pas voir. Le Roi trépigne, petille, dit à Louvois de le laisser. Louvois le serre de plus en plus par les jambes, crainte qu'il ne lui échappe, lui représente l'horrible contraste de sa couronne, et de la gloire

personnelle qu'il y a jointe avec la bassesse qu'il veut faire, et dont il mourra après de honte, de regret et de confusion; en un mot, il fait tant qu'il tire une seconde fois parole du Roi *qu'il ne déclarera jamais ce mariage.* L'archevêque de Paris arrive le soir, Louvois lui conte ce qu'il a fait: le prélat courtisan n'en auroit pas été capable; et en effet ce fut une action qui peut se dire sublime, de quelque côté qu'elle puisse être considérée, surtout dans un ministre aussi puissant qui tenoit si fort à son autorité et à sa place, et par cela même qu'il sentoit tout le poids de celle de md^{e} de Maintenon, conséquemment tout celui de sa haine, s'il étoit découvert, comme il avoit trop de connoissance pour se flatter que son action demeurât cachée. L'archevêque qui n'eut qu'à confirmer le Roi dans sa parole commune à Louvois et à lui, et qui venoit d'être réitérée à ce ministre, n'osa lui refuser une démarche si honorable, et sans danger. Il parla donc le lendemain matin au Roi, et il en tira aisément le renouvellement de cette parole. Celle du Roi à md^{e} de Maintenon

n'avoit point mis de délai, et elle s'attendoit à tout moment d'*être déclarée*. Au bout de quelques jours inquiete de ce que le Roi ne lui parloit de rien là-dessus, elle se hasarda d'en toucher quelque chose. L'embarras où elle vit le Roi, la troubla si fort qu'elle voulut faire effort; mais le Roi coupa court sur les réflexions qu'il avoit faites, les assaisonna comme il put; mais il finit par la prier de ne plus penser à être déclarée, et de ne lui en parler jamais.

Après le premier bouleversement que lui causa la perte d'une telle espérance, et si près d'avoir son effet, son premier soin fut de rechercher à qui elle en étoit redevable. Elle n'étoit pas de son côté moins bien avertie que Louvois. Elle apprit enfin ce qui s'étoit passé, et quel jour, entre le Roi et son ministre. On ne sera pas surpris après cela si elle jura sa perte, et si elle ne cessa de la préparer, jusqu'à ce qu'elle en vînt à bout; mais le temps n'y étoit pas propre. Il falloit laisser vieillir l'affaire avec un Roi soupçonneux, et se donner le loisir

des conjonctures pour miner peu à peu son ennemi, qui avoit toute la confiance de son maître, et que la guerre rendoit si nécessaire.

Le personnage qu'avoit fait l'archevêque de Paris, ne lui échappa non plus, quelque léger qu'il eût été, et même après coup; et c'est pour le dire en passant, ce qui causa peu à peu la disgrâce du prélat qui s'augmenta toujours dans les dégoûts continuels qui succéderent à une faveur si déclarée et si longue, abrégerent peut-être ses jours qui néanmoins surpasserent de trois ans ceux de Louvois.

À l'égard de ce ministre dont la sultane manquée avoit plus de hâte de se délivrer, elle ne manqua aucune occasion d'y préparer les voies. Celle des incendies du Palatinat lui fut d'un merveilleux usage. Elle ne manqua pas d'en peindre au Roi toute la cruauté; elle n'oublia pas de lui en faire naître les plus grands scrupules; car le Roi en étoit alors plus susceptible qu'il ne le

fut depuis ; elle s'aida aussi de la haine qui retomboit à plomb sur lui, non sur ce ministre, et des dangereux effets qu'elle pouvoit produire; enfin elle vint à bout d'aliéner le Roi, et de le mettre de fort mauvaise humeur contre Louvois.

Celui-ci, non content des terribles exécutions du Palatinat, voulut encore brûler Treves, et il le proposa au Roi, comme plus nécessaire encore que ce qui avoit été fait à Worms et à Spire, dont les ennemis avoient fait leurs places d'armes, et qui en feroient une à Treves dans une position à notre égard bien plus dangereuse. La dispute s'échauffa, sans que le Roi pût ou voulût être persuadé. On peut juger qu'après cela md^e de Maintenon n'adoucit pas les choses. A quelques jours de là, Louvois qui avoit le défaut de l'opiniâtreté, et en qui l'expérience avoit ajouté de ne pas douter d'emporter toujours ce qu'il vouloit, vint à son ordinaire travailler avec le Roi chez mde. de Maintenon. A la fin du travail, il lui dit qu'il avoit bien senti que le scrupule

étoit la seule raison qui l'avoit retenu de consentir à une chose aussi nécessaire à son service que l'étoit l'incendie de Treves, qu'il croyoit lui en rendre un essentiel que de l'en délivrer, en s'en chargeant lui-même, et que pour celà, sans lui en avoir voulu parler, il avoit dépêché un courrier avec l'ordre de brûler Treves à son arrivée. Le Roi fut à l'instant, et contre son naturel, si transporté de colere, qu'il se jeta sur les pincettes de la cheminée, et en alloit charger Louvois, sans md^e de Maintenon qui se jeta aussitôt entre eux deux, en s'écriant: *Ah! Sire, qu'allez-vous faire?* et elle lui ôta les pincettes des mains.

Louvois cependant gagnoit la porte, et le Roi cria après lui pour le rappeler, et lui dit les yeux étincelants : *Dépêchez un courrier à cette heure, avec un contr'ordre, et qu'il arrive à temps, et sachez que votre tête en répond si on brûle une seule maison.* Louvois, plus mort que vif, s'en alla sur le champ. Ce n'étoit pas dans l'impatience de dépêcher le contr'ordre, il s'étoit bien gardé de laisser

partir

partir le premier courrier. Il lui avoit donné ses dépêches portant l'ordre de l'incendie; mais il lui avoit ordonné de l'attendre tout botté au retour de son travail avec le Roi. Il n'avoit osé hasarder cet ordre après la répugnance et le refus du Roi à y consentir; et il crut par cette ruse, que le Roi pourroit être fâché, mais que ce seroit là tout. Si la chose se fût ainsi passée par ce piége, il faisoit partir le courrier en revenant chez lui. Il fut donc assez sage pour ne se pas commettre à le dépêcher auparavant, et bien lui en prit, il n'eut que la peine de reprendre ses dépêches, et de faire débotter son courrier qui passa toujours auprès du Roi pour parti, et le second pour être arrivé assez à temps pour empêcher l'exécution.

Après une aussi étrange aventure et aussi nouvelle au Roi, md^e^ de Maintenon eut beau jeu contre le ministre. Une seconde action, louable encore, acheva sa perte. Il fit dans l'hiver de 1690 à 1691, le projet de prendre Mons à l'entrée du printemps et même auparavant. Comme tout ne se mesure

que par comparaison, les finances abondantes alors, eu égard à ce qu'elles ont été depuis, mais fort courtes par l'habitude précédente d'y nager, engagerent Louvois de proposer au Roi de faire le voyage de Mons sans y mener les dames. Chamlaï qui étoit de tous les secrets militaires, même avec le Roi, avertit Louvois de prendre garde à une proposition qui offenseroit md^e de Maintenon, qui déjà ne l'aimoit pas et avoit assez de crédit pour le perdre. Louvois trouva tant de dépenses et tant d'embarras au voyage des dames, qu'il préféra le bien de l'Etat et la gloire du Roi à son propre danger, et le siége se fit par le Roi qui prit la place, et les dames demeurerent à Versailles, où le Roi les revint trouver aussitôt qu'il eut pris Mons.

Mais comme c'est la derniere goutte d'eau qui fait répandre le verre, un rien arrivé à ce siége consomma la perte de Louvois. Le Roi qui se piquoit mieux que personne de savoir jusqu'aux moindres choses militaires, se promenant autour de son camp, trouva

une garde ordinaire de cavalerie, mal placée, et lui-même la replaça autrement. Se promenant encore le même jour l'après-dîner, le hasard fit qu'il passât devant cette même garde qu'il trouva placée ailleurs. Il en fut surpris et choqué, et demanda au capitaine, qui l'avoit mis où il le voyoit: il répondit que c'étoit Louvois qui avoit passé par-là. Mais, reprit le Roi, *ne lui avez-vous pas dit que c'étoit moi qui vous avois placé?* *Oui, Sire*, répondit le capitaine. Le Roi piqué se tourne vers sa suite, et dit: *N'est-ce pas là le métier de Louvois! il se croit un grand homme de guerre, et savoir tout.* Tout de suite il replaça le capitaine avec sa garde, où il l'avoit mis le matin. C'étoit en effet une sottise et une insolence de Louvois, et le Roi avoit dit vrai sur son compte; mais il en fut si blessé qu'il ne put le lui pardonner, et qu'après sa mort ayant rappelé Pomponne dans son conseil d'Etat, il lui conta cette aventure, piqué encore de la présomption de Louvois. Je la tiens de l'abbé de Pomponne.

De retour de Mons, l'éloignement du Roi

pour Louvois ne fit qu'augmenter, et à tel point que ce ministre si présomptueux, et qui, au milieu de la plus grande guerre, se croyoit indispensablement nécessaire, commença à tout appréhender. La maréchale de Rochefort qui étoit demeurée son amie intime, étant allée avec md^e^ de Blanzac sa fille, dîner avec lui à Meudon, il les mena à la promenade où ils n'étoient qu'eux trois dans une caleche légere qu'il menoit. Elles l'entendirent se parler à lui-même, rêvant profondément, et se dire à diverses reprises : *le feroit-il ? .... Le lui feroit-on faire ? ... Non...... Mais cependant... non, il n'oseroit.* Pendant ce monologue, il alloit toujours, et la mere et la fille se taisoient et se poussoient, quand tout-à-coup la maréchale vit les chevaux sur le dernier rebord d'une piece d'eau, et n'eut que le temps de se jeter en avant sur les mains de Louvois pour arrêter les rênes, criant qu'il les menoit noyer. A ce cri et ce mouvement, Louvois se réveilla comme d'un profond sommeil, recula quelques pas et tourna, disant qu'en effet il rêvoit et ne pensoit pas à la voiture;

Dans cette perplexité, il se mit à prendre des eaux les matins à Trianon.

Le 16 Juillet j'étois à Trianon pour une affaire assez sauvage dont le Roi avoit voulu donner tout l'avantage à mon pere qui étoit à Blaye avec ma mere, contre Sourdis qui commandoit en chef en Guyenne, et que Louvois avoit inutilement soutenu. Ce non-obstant, je fus conseillé de l'aller remercier, et j'en reçus autant de complimens et de politesses que s'il avoit bien servi mon pere. Ainsi va la Cour. Je ne lui avois jamais parlé. Sortant le même jour du dîner du Roi, je le rencontrai au fond d'une petite piece qui est entre la grande salle des gardes, et ce grand salon qui donne sur la petite cour des Princes. M^r de Marsan lui parloit, et il alloit travailler chez md^e de Maintenon avec le Roi qui devoit se promener après dans les jardins de Versailles à pied, où les gens de la Cour avoient la liberté de le suivre. Sur les quatre heures après midi du même jour, j'allai chez md^e de Châteauneuf où j'appris qu'il s'étoit trouvé un peu mal chez md^e de

Maintenon; que le Roi l'avoit forcé de s'en aller, qu'il étoit retourné chez lui à pied où le mal avoit subitement augmenté, qu'on s'étoit hâté de lui donner un lavement qu'il avoit rendu aussitôt, et qu'il étoit mort en le rendant, et en demandant son fils Barbesieux qu'il n'eut pas le temps de voir quoiqu'il accourût de sa chambre. On peut juger de la surprise de toute la Cour.

Quoique je n'eusse que quinze ans, je voulus voir la contenance du Roi à un événement de cette qualité. J'allai l'attendre, et le suivis toute sa promenade. Il me parut avec sa majesté accoutumée, mais je ne sais avec quoi de leste et de délivré qui me surprit assez pour en parler après, d'autant plus que j'ignorois alors et long-temps depuis, les choses que je viens d'écrire. Je remarquai encore qu'au lieu d'aller voir ses fontaines, et de diversifier sa promenade comme il faisoit toujours dans ses jardins, il ne fit jamais qu'aller et venir le long de la balustrade de l'orangerie, d'où il voyoit en revenant vers le château, le logement de la surinten-

dance où Louvois venoit de mourir, et qui terminoit l'ancienne aile du château sur le flanc de l'orangerie, vers lequel il regarda sans cesse toutes les fois qu'il revenoit vers le château. Jamais le nom de Louvois ne fut prononcé, ni pas un mot de cette mort si surprenante et si soudaine, qu'à l'arrivée d'un officier que le Roi d'Angleterre envoya de Saint-Germain, qui vint trouver le Roi sur cette terrasse, et qui lui fit de sa part un compliment sur la perte qu'il venoit de faire. *Monsieur*, lui répondit le Roi, d'un air et d'un ton plus dégagé, *faites mes compliments et mes remercîments au Roi et à la Reine d'Angleterre, et dites-leur de ma part que mes affaires et les leurs n'en iront pas moins bien.* L'officier fit une révérence et se retira, l'étonnement peint sur le visage et dans tout son maintien. J'observai curieusement tout cela, et que les principaux de ce qui étoit à la promenade, s'interrogeoient des yeux sans prononcer une parole. Barbesieux avoit eu la survivance de secrétaire d'Etat dès 1685, qu'il n'avoit pas encore dix-huit ans, lorsque Louvois la fit ôter à Courtanvaux son aîné, qu'il en jugea

incapable. Ainsi Barbesieux, à la mort de Louvois, l'avoit faite sous lui en apprentif commis près des bancs, et en avoit vingt-quatre à sa mort, et cette mort arriva bien juste pour sauver un grand éclat.

Louvois étoit, quand il mourut, tellement perdu qu'il devoit être arrêté le lendemain, et conduit à la Bastille. Quelles en eussent été les suites? C'est ce que sa mort a laissé dans les ténebres; mais le fait de cette résolution prise et arrêtée par le Roi, est certain. Je l'ai su depuis par des gens bien informés; mais ce qui demeure même sans réplique, c'est que le Roi même l'a dit à Chamillard qui me l'a conté : et voilà ce qui explique, je pense, cet air content et aisé du Roi le jour de la mort de ce ministre qui se trouvoit soulagé de l'exécution résolue pour le lendemain, et de toutes ses importantes suites.

Le Roi, en rentrant de la promenade chez lui, envoya chercher Chamlai, et lui voulut donner la charge de secrétaire d'Etat de Lou-

vois à laquelle est attaché le département de la guerre. Chamlai remercia et refusa avec persévérance. Il dit au Roi qu'il avoit trop d'obligation à Louvois, à son amitié, à sa confiance pour se revêtir de ses dépouilles au préjudice de son fils qui en avoit la survivance. Il parla de toute sa force en faveur de Barbesieux, s'offrit à travailler sous lui à tout ce qu'on voudroit l'employer, et à lui communiquer tout ce que l'expérience lui avoit appris, et conclut par déclarer que si Barbesieux avoit le malheur de n'être pas conservé dans sa charge, il aimoit mieux la voir en quelques mains que ce fût qu'entre les siennes, et qu'il n'accepteroit jamais celle de Louvois et de son fils. Chamlai étoit un homme fort gros, blond et court, l'air grossier et paysan, même rustre, et l'étoit de naissance, avec de l'esprit néanmoins, de la politesse, un grand et respectueux savoir-vivre avec tout le monde, bon, doux, affable, obligeant, désintéressé, avec un grand sens et un talent unique à connoître les pays, et n'oublier jamais la position des moindres lieux, ni le cours et la nature du plus petit

ruisseau. Il avoit long-temps servi de maréchal de logis des armées où il fut long-temps fort estimé des généraux, et fort aimé de tout le monde. Un grand éloge pour lui est que Mr de Turenne ne put et ne voulut jamais s'en passer jusqu'à sa mort; et que malgré tout l'attachement qu'il conserva pour sa mémoire, Mr de Louvois le mit dans toute sa confiance. Mr de Turenne qui l'avoit fort vanté au Roi, l'en avoit fait connoître. Il étoit déjà entré dans les secrets militaires. Mr de Louvois ne lui cacha rien, et y trouva un grand soulagement pour les dispositions et les marches des troupes qu'il destinoit secrétement aux projets qu'il vouloit exécuter. Cette capacité jointe à sa probité et à la facilité de son travail, de ses expédients, de ses ressources, le mirent de tout avec le Roi qui l'employa même à des négociations secretes et en des voyages inconnus. Il lui fit du bien, et lui donna la grand'croix de St. Louis. Sa modestie ne se démentit jamais, jusques-là qu'il fut surpris et honteux de l'applaudissement que reçut la belle action qu'il venoit de faire, que le Roi ne cacha pas, et

que Barbesieux à qui elle valut sa charge, prit plaisir de publier. On sera moins surpris dans la suite quand le Roi et md^e. de Maintenon seront plus développés, de leur voir confier à un homme de vingt-quatre ans, une charge si importante au milieu d'une guerre générale avec toute l'Europe, et au fils de ce ministre qu'ils alloient envoyer à la Bastille, lorque sa mort les prévint. Je joins ici le Roi et md^e de Maintenon ensemble, parce que ce fut elle qui perdit le pere, et elle qui fit donner la charge au fils. Le Roi, à son ordinaire, passa chez elle après la conversation de Charnlai; et ce fut ce soir-là même que la résolution fut prise en faveur de Barbesieux.

La soudaineté du mal et de la mort de Louvois, fit tenir bien des discours; bien plus encore quand on sut, par l'ouverture de son corps, qu'il avoit été empoisonné. Il étoit grand buveur d'eau, et en avoit toujours un pot sur la cheminée de son cabinet, duquel il buvoit. On sut qu'il en avoit bu aussi en sortant pour aller travailler avec le

Roi, et qu'entre la sortie de dîner avec bien du monde, et son entrée dans son cabinet, pour prendre les papiers qu'il vouloit porter à son travail avec le Roi, un frotteur du logis étoit entré dans ce cabinet, et y étoit resté quelques moments seul. Il fut arrêté et mis en prison; mais à peine y eut-il demeuré quatre jours, et la procédure commencée, qu'il fut élargi par ordre du Roi: ce qui avoit déjà été fait, fut jeté au feu, et on défendit de faire aucunes recherches. Il devint même dangereux de parler là-dessus, et la famille de Louvois étouffa tous ces bruits d'une maniere à ne laisser aucun doute que l'ordre très-précis n'eût été donné. Ce fut avec le même soin que l'histoire du médecin qui éclata peu de temps après, fut aussi étouffée, mais dont le premier cri ne put s'effacer. Le hasard me l'a très-sincerément apprise. Elle est trop singuliere pour s'en tenir à ce mot, et pour ne pas finir par elle tout le curieux et l'intéressant qui vient d'être raconté sur un ministre aussi principal que l'a été M^r de Louvois.

Mon pere avoit depuis plusieurs années,

un écuyer qui étoit un gentilhomme de Périgord, de bon lieu, de bonne mine, fort apparenté et fort homme d'honneur, qui s'appeloit Clérand. Il crut faire quelque fortune chez Mr de Louvois; il en parla à mon pere qui lui vouloit du bien, et trouva bon qu'il le quittât pour être écuyer de Mr de Louvois, deux ou trois ans avant la mort de ce ministre. Clérand conserva toujours son premier attachement, et nous, notre amitié pour lui, et il venoit au logis le plus souvent qu'il pouvoit. Il m'a conté, étant toujours à mde de Louvois, depuis la mort de son mari, que Séron, médecin, domestique de ce ministre, et qui l'étoit demeuré de Mr de Barbesieux, logé dans sa même chambre au château de Versailles, dans la surintendance que Barbesieux avoit conservée, quoiqu'il n'eût pas succédé aux bâtiments, s'étoit barricadé dans cette chambre, seul, quatre ou cinq mois après la mort de Louvois; qu'aux cris qu'il fit, on étoit accouru à sa porte, qu'il ne voulut jamais ouvrir, que ces cris durerent presque toute la journée, sans qu'il voulût ouïr parler d'aucun se-

cours temporel ou spirituel, ni qu'on pût venir à bout d'entrer dans sa chambre; que sur la fin on l'entendit s'écrier qu'il n'avoit que ce qu'il méritoit, que ce qu'il avoit fait à son maître, qu'il étoit un misérable indigne de tout secours, et qu'il mourut de la sorte en désespéré au bout de huit à dix heures, sans jamais avoir parlé de personne, ni prononcé un seul nom. A cet événement, les discours se réveillerent à l'oreille, et il n'étoit pas sûr d'en parler. Qui a fait faire le coup? c'est ce qui est demeuré dans les plus épaisses ténebres. Les amis de Louvois ont cru l'honorer en soupçonnant des puissances étrangeres; mais elles auroient attendu longtemps et bien tard à s'en défaire, si quelqu'une avoit conçu ce détestable dessein. Ce qui est bien certain, c'est que le Roi en étoit incapable, et qu'il n'est entré dans l'esprit de qui que ce soit de l'en soupçonner: ce n'étoit pas assurément là son genre, ni les moyens dont il eût voulu s'en défaire. Revenons à lui.

Parmi les travaux de Louvois, je ne veux

pas laisser passer sous silence son établissement pour les papiers d'Etat; car jusqu'au regne de Louis XIV, on n'avoit eu soin, sous aucun Roi, de ramasser les papiers qui concernoient l'Etat, à l'exception de la partie en ce genre la moins importante à tenir secrete, qui est les finances, laquelle ayant des formes juridiques, avoit par conséquent des greffes et des dépôts publics à la chambre des comptes. Louvois fut le premier qui sentit ce danger que les dépêches et les instructions, qui, du Roi et de ses ministres, étoient adressées aux généraux d'armées, aux gouverneurs et aux autres chefs de guerre, et même aux intendants des frontieres, et de ceux-là au Roi et aux ministres, restassent entre les mains de ces particuliers, et après eux de leurs héritiers et souvent de leurs valets qui en pouvoient faire de dangereux usages, et quelquefois jusqu'aux beurrieres, dont il est arrivé à des curieux d'en retirer de très-importantes d'entre leurs mains. Quoiqu'alors les guerres dont il s'agissoit dans ces papiers, fussent finies et quelquefois depuis fort long-temps, ceux contre qui la

France les avoient soutenues, y pouvoient trouver l'explication dangereuse de bien des énigmes, et l'éclaircissement de beaucoup de ténebres importantes à n'être pas mises au jour, et peut-être des trahisons achetées encore plus fatales à découvrir pour les familles intéressées, et pour donner lieu à s'en mieux garantir. Ces considérations qu'on ne comprend pas qui n'aient pas plutôt frappé nos Rois et leurs ministres, saisirent M^r^ de Louvois. Il rechercha tout ce qu'il put trouver d'ancien en ce genre, se fit rendre à mesure ces sortes de papiers, et les fit ranger par années dans un dépôt aux invalides, où cet ordre a continué depuis à être soigneusement observé: tellement qu'outre la conservation du secret, on a encore par-là des instructions sûres où on peut puiser utilement. Ce même défaut étoit encore plus périlleux dans la partie de la négociation; et la chose est si évidente, qu'elle n'a pas besoin d'explication.

Croissy, chargé des affaires étrangeres, fut réveillé par l'exemple de Louvois, et l'imita pour les recherches, et pour se faire rendre

les

les papiers qui regardoient son département; mais il demeura là. Torcy son fils proposa au Roi de faire un dépôt public de ces papiers, qui le trouva fort à propos. Torcy prit pour le Roi un pavillon des petits peres, près la place des Victoires, parce qu'il entroit, de son jardin, dans le leur, à l'autre bout duquel est le pavillon très-détaché et éloigné du couvent, isolé de tout, et où on peut entrer tout droit de la rue. Il y fit mettre en bel ordre tout ce curieux et important dépôt où les ministres et les ambassadeurs trouvoient tant de quoi s'instruire, et qui est si soigneusement continué jusqu'à présent, en sorte que les héritiers même des ministres de ces départements et de leurs principaux commis et secrétaires, sont obligés d'y mettre tout ce qui se trouve dans les bureaux, les cabinets des secrétaires d'Etat, lorsque par mort ou autrement ils perdent leurs charges. Un commis principal et de confiance particuliere est chargé de ce dépôt par département sous le secrétaire d'Etat en charge, et y répond de tout. Pontchartrain ensuite en a fait autant pour les siens de la marine et

de la maison du Roi. On peut dire que cet établissement n'est pas un des moindres ni des moins importants qui aient été faits du regne de Louis XIV; mais il seroit à désirer que ces autres dépôts fussent placés aussi surement que l'est celui de la guerre.

XIV.

Anecdotes après la paix de Ryswick.

La paix de Ryswick sembloit enfin devoir laisser respirer la France, si cherement achetée et si nécessairement désirée après de si grands et de si longs efforts. Le Roi avoit soixante ans, et il avoit à son avis, acquis toutes sortes de gloire. Ses grands ministres étoient morts; ses grands capitaines non-seulement l'étoient aussi, mais ceux qu'ils avoient formés, avoient passé de même ou n'étoient plus en âge ni en santé d'être comptés pour une nouvelle guerre; et Louvois qui avoit gémi avec rage sous le poids de ces anciens

chefs, avoit mis bon ordre à ce qu'il ne s'en formât plus à l'avenir dont le mérite pût lui porter ombrage. Il n'en laissa s'élever que de tels qui eussent toujours besoin de lui pour se soutenir. Il ne put en recueillir le fruit; mais l'Etat en porta toute la peine, et, de mains en mains, la porte encore aujourd'hui. A peine étoit-on en paix sans avoir eu le temps de la goûter, que l'orgueil du Roi voulut étonner l'Europe par la montre de sa puissance qu'elle croyoit abattue, et l'étonna encore en effet. Telle fut la cause du fameux camp de Compiegne, où, sous prétexte de montrer aux Princes ses petits-fils, l'image de la guerre, il étala une magnificence et dans sa Cour et dans toutes ses nombreuses troupes, inconnue aux plus magnifiques tournois, et aux entrevues des Rois les plus fameuses : aussi ce fut un nouvel épuisement au sortir d'une si longue et si rude guerre. Tous les corps s'en sentirent longues années, et il se trouva, vingt ans après, des régimens qui en étoient encore obérés. On ne touche ici qu'en passant, ce camp trop célebre : on ne tarda pas de regretter une prodigalité si

immense, si déplacée, et encore plus parce que la guerre de 1688, qui venoit de finir, au lieu d'avoir laissé le royaume se repeupler et se refaire par un long soulagement, remplir les coffres du Roi avec lenteur, et les magasins de toute espece, réparer la marine et le commerce, laisser, par les années, refroidir les haines et frayeurs de nos voisins, séparer peu à peu des alliés si unis et si formidables, étant ensemble, et donner lieu avec prudence, en profitant des divers événements entre eux, à la dissolution radicale d'une ligue qui avoit été si fatale, et qui pouvoit devenir funeste. L'état de la santé de deux Princes y convioit puissamment; l'un par la profondeur de sa sagesse, de sa politique, de sa conduite, s'étoit acquis en Europe assez d'autorité et de confiance pour y donner le branle à tout; et l'autre souverain de la plus vaste monarchie, qui n'avoit ni oncles, ni tantes, ni freres, ni sœurs, ni postérité. En effet, moins de quatre ans, après la paix de Ryswick, le Roi d'Espagne mourut, et le Roi Guillaume n'en pouvoit presque plus, et ne le survécut guere. Ce fut

alors que la vanité mit à deux doigts de sa perte ce grand et beau royaume par les suites de ce grand événement qui fit reprendre les armes à toute l'Europe. C'est ce qu'il faut reprendre de plus loin.

X V.

Caractere du Roi singulierement jaloux.

On a dit que le Roi craignoit l'esprit et l'élévation des sentiments même de ses généraux et de ses ministres : c'est ce qui ajouta à l'autorité de Louvois, un moyen si aisé d'écarter des élévations militaires, quiconque lui fut suspect : c'est ce qui lui fit empêcher, avec l'adresse qu'on expliquera plus bas, qu'il ne se formât des sujets pour remplacer les généraux ; et à les considérer, depuis que le Roi se fut rendu suspect l'esprit et le mérite au temps et à l'occasion qui ont été rapportés, on ne trouvera qu'un bien petit nombre de courtisans en qui l'esprit n'ait

pas été un obstacle à la faveur, si on excepte ceux qui, personnages ou simples courtisans, l'avoient dompté par l'âge et par l'habitude, dans les premiers temps qui suivirent la mort du cardinal Mazarin, et qu'il n'avoit pas choisis ni fait approcher lui-même.

Vivonne qui avoit infiniment d'esprit, l'amusoit sans se faire craindre. Le Roi en faisoit volontiers encore cent contes plaisants; et d'ailleurs il étoit frere de md[e] de Montespan; et c'étoit un grand titre quelqu'opposé que fût le frere à la conduite de sa sœur; et de plus le Roi l'avoit trouvé premier gentilhomme de sa chambre : il trouva de même M[r] de Créqui dans la même charge qu'il conserva, et dont la vie toute occupée de plaisirs, de bonne chere, du plus gros jeu, rassuroit le Roi dans l'habitude de familiarité qu'il avoit prise avec lui dès sa jeunesse. Le duc du Lude, aussi premier gentilhomme de la chambre de ce premier temps, tenoit pour les modes, le bel air, la galanterie, la chasse; et au fond, pas un des trois n'avoit rien qui pût le faire craindre par le genre de

son esprit, quoiqu'ils en eussent beaucoup, mais qui ne passa jamais celui de courtisan. La catastrophe de Mr de Lausun, dont l'esprit étoit d'une autre trempe, vengea le Roi de l'exception; et la brillante singularité de son retour ne le lui réconcilia jamais qu'en apparence. Pour les ducs de Chevreuse et de Beauvilliers, on en parlera en leur lieu; et pour tous les autres, ils lui peserent tellement à la fin, qu'il le fit sentir à la plupart, et qu'il se réjouit de leur mort comme d'une délivrance. Il ne put s'empêcher de s'en expliquer sur Mr de la Feuillade et sur Mr de Paris (Harlay); et tout mesuré et retenu qu'il étoit, il lui échappa de parler à Marly, et tout haut, où entr'autres dames étoient les duchesses de Chevreuse et de Beauvilliers, de la mort de Seignelay leur frere, et de celle de Louvois, comme d'un des grands soulagements qu'il eût reçu de sa vie. Depuis ceux-là, il n'en eut que deux d'un esprit supérieur, le chancelier de Pontchartrain, qui, long-temps avant sa retraite, n'en étoit supporté qu'avec peine, et dont au fond, quoiqu'il en voulût montrer, il étoit aisé de

voir qu'il fut ravi d'en être défait; et Barbesieux, dont la mort si prompte à la fleur de son âge et de la fortune, fit pitié à tout le monde.

Le Roi qui avoit été fatigué de la supériorité d'esprit et de mérite de ses anciens ministres, de ses anciens généraux, de ce peu d'espece de favoris qui en avoient beaucoup, vouloit primer par l'esprit, par la conduite dans le cabinet et dans la guerre, comme il dominoit par-tout ailleurs. Il sentoit qu'il ne l'avoit pu avec ceux dont on vient de parler; c'en fut assez pour sentir tout le soulagement de ne les avoir plus, et pour se bien garder d'en choisir à leurs places qui pussent lui donner la même jalousie. C'est ce qui le rendit si facile sur les survivances de secrétaires d'Etat; et tandis qu'on voyoit des novices et des enfants même exercer quelquefois en chef ces importantes fonctions, le Roi ne laissoit aucun espoir de survivance pour les emplois les plus chétifs, ni même pour ceux-là même qui n'étoient que des titres. C'est ce qui fit que lorsque les emplois de secrétaire d'Etat

et ceux de ministre étoient à remplir, il ne consulta que son goût, et affecta de choisir des gens fort médiocres. Il s'en applaudissoit même, jusques-là qu'il lui échappoit souvent de dire qu'il les prenoit pour les former, et qu'il se piquoit en effet de le faire. Ces nouveaux venus lui plaisoient même à titre d'ignorance, et s'insinuoient d'autant plus auprès de lui, qu'ils la lui avouoient plus souvent, qu'ils affectoient de s'instruire de lui jusques des plus petites choses.

Ce fut par là que Chamillard entra si avant dans son cœur, et qu'il fallut tous les malheurs de l'Etat, et les plus redoutables cabales, pour forcer le Roi à s'en priver, toutefois sans cesser de l'aimer toujours, et de lui en donner des marques en toutes occasions le reste de sa vie. Il fut sur le choix de ses généraux comme sur celui de ses ministres, s'applaudissant de les conduire de son cabinet: il vouloit qu'on crût que de ce cabinet, il commandoit toutes ses armées. Il se garda bien d'en perdre la jalouse habitude, que Louvois lui avoit inspirée, et il ne put, que

pour des moments bien rares, se résoudre d'en sacrifier la vanité aux inconvénients naturels qui sautoient aux yeux de tout le monde.

X V I.

Suite des anecdotes de la Cour et de l'armée, relatives à cette jalousie.

TELS étoient les ministres et tous les généraux à l'ouverture de la succession d'Espagne. L'âge du Roi, son expérience, cette supériorité, non d'esprit ni de capacité ou de lumieres, mais de poids, et de poids immense sur des conseillers et des exécuteurs de cette sorte, l'habitude et le poison du plus mortel encens, confondit tous les miracles de la fortune. La monarchie entiere d'Espagne tomba sans coup férir entre les mains de son petit-fils; et Puiségur, devenu si tard maréchal de France, eut la gloire du projet de l'exécution, de l'occupation de toutes les

places espagnoles des Pays-Bas, toutes au même instant, toutes sans brûler une seule amorce, toutes en se saisissant et désarmant les troupes hollandoises, qui en formoient presque toutes les garnisons. Le Roi dans l'ivresse d'une prospérité si surprenante, se souvint mal-à-propos du reproche que lui avoit attiré l'injustice de ses guerres, et que de la frayeur qu'il avoit causée à l'Europe, s'étoient formées ces grandes unions sous lesquelles il avoit failli succomber. Il voulut éviter ces inconvénients; et au lieu de profiter de l'étourdissement où ce grand événement avoit jeté toutes les puissances, de priver les Hollandois de tant de troupes de ces nombreuses garnisons, de les retenir prisonnieres; de forcer, les armes à la main, toutes ces puissances désarmées et non encore unies, à reconnoître par des traités formels, le duc d'Anjou pour l'héritier légitime de tous les états que possédoit le feu Roi d'Espagne, et dont dès-lors le nouveau Roi se trouvoit entierement nanti; il se piqua de la folle générosité de laisser aller ces troupes hollandoises, et se reput de l'espérance insensée que les

traités, sans les armes, feroient le même effet. Il se laissa amuser, tant qu'il convint à ses ennemis de le faire pour se donner le temps d'armer et de s'unir étroitement; après quoi il ne fut plus question que de guerre: et le Roi, bien surpris, se vit réduit à la soutenir par-tout, après s'être si grossierement mécompté. Il l'entama par une autre balourdise où un enfant ne seroit pas tombé; et il la dut à Chamillard, au maréchal de Villeroy et à la puissante intrigue des deux filles de md^e de Lillebonne. Ce fut l'entiere confiance en Vaudémont leur oncle, l'ennemi personnel du Roi, autant que la distance le pouvoit permettre, de l'insolence duquel en Espagne et en Italie, le Roi n'avoit pas dédaigné autrefois de se montrer très-offensé, et jusqu'à l'en faire sortir, l'ami confident du Roi Guillaume, le plus ardent et le plus personnel de tous les ennemis que le Roi s'étoit faits, et gouverneur du Milanois par ce même Roi Guillaume, et par la plus pressante sollicitation de l'Empereur Léopold auprès du Roi d'Espagne, Charles II; enfin, pere d'un fils unique qui se trouva dès la premiere hos-

tilité en Italie, la seconde personne de l'armée de l'Empereur, et qui y est mort. Il n'y avoit personne qui ne vît clairement qu'il étoit averti de tout par son pere. La trahison dura même après que le fils fut mort, et tant qu'elle fut utile à Vaudémont, même avec grossiereté. Jamais le Roi, son ministre, ni Villeroy son général, n'en soupçonnerent la moindre chose; jamais la faveur, la confiance, les préférences pour Vaudémont ne diminuerent; jamais personne assez hardi, pour oser ouvrir les yeux là-dessus au Roi ni à son ministre.

Catinat, trahi par Vaudémont et par M^r de Savoye, y flétrit ses lauriers; et le maréchal de Villeroy envoyé en Savoye pour y réparer ses fautes, tomba lourdement dans leurs filets: le duc de Vendôme arrivé comme le réparateur, n'épargna pas M^r de Savoye; mais il avoit de trop fortes raisons de ne pas toucher à Vaudémont; et ce fut volonté ou duperie, et peut-être toutes les deux, de ne rien apercevoir. La foiblesse du Roi pour plaire à Chamillard sur la Feuillade son gen-

dre, qui avoit été si éloigné, et dont il avoit voulu empêcher le mariage, le fit tout d'un coup général d'armée, et lui confia le siége de Turin, c'est-à-dire, la plus importante affaire de l'état. Tallard, si fait pour la Cour, et si peu pour tout ce qui passoit la petite intrigue, fut défait à Hochstet sans presque aucune perte que celle de ceux qui voulurent bien se rendre : du fond de l'Empire une armée entiere et les trois quarts de l'autre, fut rechassée au-delà du Rhin ; malheur qui avoit été précédé de la délivrance du maréchal de Villeroy que le Roi se piqua de remettre en honneur. Il se fit battre à Ramillies, où, sans perte, à peine de deux mille hommes, il fut rechassé du fond des Pays-Bas, dans le milieu des nôtres, sans que rien le pût arrêter : restoit l'espérance de l'Italie où M^{r} le duc d'Orléans fut enfin relever Vendôme, mandé pour sauver les débris de Flandre ; mais le neveu du Roi fut muni d'un tuteur, sans l'avis duquel il ne pouvoit rien faire ; et ce tuteur étoit une linotte, qui lui-même auroit eu grand besoin d'en avoir un. Il n'eut jamais devant les yeux que la crainte de la Feuillade et de son beau-pere.

On verra en son lieu à quels excès ces ménagements le portoient, les malheurs prévus et disputés par le jeune Prince, dépité à la fin jusqu'à ne vouloir plus se mêler de rien, et la catastrophe qui suivit de si près. Ainsi après le prodigieux succès de toutes les sortes, l'infatigable faveur de Villeroy, celle de Tallard, la constante confiance en Vaudémont, les folles et ignorantes opiniâtretés de la Feuillade, le tremblant respect de Marchin pour lui jusqu'au bout, coûterent l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Italie, en trois batailles qui, toutes trois ensemble, ne coûterent pas quatre mille morts. L'engouement pour Vendôme, et pour ses perverses vues, acheverent de tout perdre en Flandre. En 1709, Tessé, par la levée du siége de Barcelone, dans la même année que les défaites de Ramillies et de Turin, avoit réduit le Roi d'Espagne à traverser du Roussillon en Navarre par la France, et à voir l'Archiduc proclamé dans Madrid en personne. Le duc de Berwick y rétablit les affaires, et M^{r} le duc d'Orléans ensuite; mais elles s'y perdirent de nouveau par la perte de la bataille de

Sarragosse qui ébranla une autrefois le trône de Philippe V, tandis qu'on nous enlevoit des places en Flandre, et que la frontiere s'y réduisoit à rien. Qu'il y avoit loin des portes d'Amsterdam et des conquêtes des Pays-Bas espagnols et hollandois, à cette situation terrible!

XVII.

Etat du personnel du Roi dans ses derniers désastres, et assujettissement des différents ordres de l'Etat.

COMME un malade qui change de médecin, le Roi avoit changé ses ministres, donné les finances à Desmarets, enfin la guerre à Voisin; et comme les malades aussi, il ne s'en trouvoit pas mieux. La situation des affaires étoit alors si extrême que le Roi ne pouvoit plus soutenir la guerre, ni parvenir à être reçu à faire la paix. Il consentoit à tout; il vouloit abandonner l'Espagne, céder

même vers les frontieres, tout ce qu'on voudroit exiger. Ses ennemis se jouoient de sa ruine, et ne négocioient que pour se moquer de sa personne : enfin on vit le monarque une fois pleurer dans son conseil ; et Torcy partit très-légérement, pour aller voir par lui-même à la Haie, si, et de quoi, on pouvoit se flatter.

„ On ne vit que de tristes et honteux succès de cette tentative, et l'ignominie des conférences de Gertruydenberg qui suivirent, où, sans parler des plus que très-étranges restitutions, on n'exigea pas moins du Roi que de donner passage aux armées ennemies au travers de la France, pour aller chasser son petit-fils, d'Espagne, avec encore quatre places de sureté en France entre leurs mains, dont Cambray, Metz, la Rochelle, et, je crois, Bayonne, si le Roi n'aimoit mieux le détrôner lui-même à force ouverte, et encore dans un temps limité.

Voilà où conduisit l'aveuglement des choix, l'orgueil de tout faire, la jalousie des

anciens ministres et capitaines, la vanité d'en choisir de tels qu'on ne pût leur rien attribuer, pour ne partager la réputation de GRAND avec personne, la clôture exacte qui, fermant tout accès, jeta dans les affreux panneaux de Vaudémont, puis de Vendôme, enfin toute cette déplorable façon de gouverner, qui précipita dans le plus évident péril d'une perte entiere, et qui jeta dans le dernier désespoir ce maître de la paix et de la guerre, ce distributeur de couronnes, ce châtieur des nations, ce conquérant, ce GRAND par excellence, cet HOMME IMMORTEL, pour qui on épuisoit le marbre et le bronze, pour qui tout étoit à bout d'encens.

Conduit ainsi jusqu'au dernier bord du précipice, avec l'horrible loisir d'en reconnoître la profondeur, la toute-puissante main qui n'a posé que quelques grains de sable pour bornes aux plus furieux orages de la mer, arrêta tout d'un coup la derniere ruine de ce Roi si présomptueux et si superbe, après lui avoir fait goûter à longs traits sa foiblesse, sa misere, son néant. Des grains

de sable d'un autre genre, mais grains de sable par leur ténuité, opérerent ce chef-d'œuvre : une querelle de femme chez la Reine d'Angleterre pour des riens. Une intrigue, puis un désir vague et informe en faveur de son sang, détacherent l'Angleterre de la grande alliance. L'excès du mépris du prince Eugene pour nos généraux, donna lieu à ce qui se peut appeler en France, la délivrance de Denain. Ce combat si peu meurtrier, eut de telles suites, qu'on eut enfin la paix, et une paix si différente de celle qu'on auroit ardemment embrassée, si les ennemis avoient daigné y entendre avant cet événement, événement dans lequel on ne peut méconnoître la main de Dieu qui éleve, qui abat, qui délivre comme et quand il lui plaît.

Mais toutefois cette paix qui coûta bien cher à la France, et à l'Espagne la moitié de sa monarchie, fut le fruit de ce qui a été exposé, et depuis encore de n'avoir pas voulu se faire justice à soi-même dans les commencements de la décadence de nos

affaires, d'avoir toujours compté les rétablir, et de n'avoir jamais voulu alors céder un seul moulin de la monarchie d'Espagne : autre folie dont on ne tarda guere à se repentir, et de gémir sous un poids qui se fait encore sentir, et se sentira encore long-temps par ses suites.

Ce peu d'historique, eu égard à un regne si long et si rempli, est si lié au personnel du Roi, qu'il ne se pouvoit omettre pour bien représenter ce monarque tel qu'il a véritablement été. On l'a vû grand, riche, conquérant, arbitre de l'Europe, redouté, admiré, tant qu'ont duré les ministres et les capitaines qui ont véritablement mérité ce nom. A leur fin la machine a roulé quelque temps d'impulsion et sur leur compte; mais bientôt aprés le tuf s'est montré; les fautes, les erreurs, se sont multipliées; la décadence est arrivée à grand pas, sans toutefois ouvrir les yeux à ce maître despotique, si jaloux de tout faire et de tout diriger par lui-même, et qui sembloit se dédommager des mépris du dehors par le tremblement

que la terreur redoubloit au-dedans : Prince heureux s'il en fut jamais ; en figure, elle fut unique ; en force corporelle et en santé, elle fut égale et ferme, et presque jamais interrompue ; en siecle si fécond et si libéral pour lui dans tous les genres, qu'il a pu être comparé à celui d'Auguste ; en sujets adorateurs prodigant leurs biens, leurs talents, leur sang, la plupart jusqu'à leur réputation, quelques-uns même leur honneur, et même beaucoup trop leur conscience et leur religion pour le servir, souvent même seulement pour lui plaire.

Le Roi fut surtout heureux en famille, s'il n'en avoit eu que de légitime ; en mere qui fut contente des respects et d'un certain crédit ; en frere dont la vie anéantie par de déplorables goûts, et d'ailleurs futile par elle-même, se noyoit dans la bagatelle, se contentoit d'argent, se retenoit par sa propre crainte et par celle de ses favoris, et n'étoit guere moins bas courtisan que ceux qui vouloient faire leur fortune ; en épouse vertueuse, amoureuse de lui, infatigablement pa-

tiente, d'ailleurs absolument incapable; en fils unique, toute sa vie à la lisiere, et qui, à cinquante ans, ne savoit encore que gémir sous le poids de la contrainte et du discrédit, et qui, environné et éclairé de toute part, n'osoit que ce qui lui étoit permis, et qui, absorbé dans la matiere, ne pouvoit causer la plus légere inquietude; en petits-fils dont l'âge et l'exemple, les brassieres dans lesquelles ils vivoient, rassuroient contre les grands talents de l'aîné, sur la grandeur du second qui, de son trône, reçut toutours la loi de son aïeul, dans une soumission parfaite; et sur les fougues de l'enfance du troisieme qui ne tinrent rien de ce dont elles avoient inquiété; en neveu qui, avec des goûts de débauches, trembloit devant lui, et dont l'esprit, les talents, les velléités légeres, et les fous propos de quelques débordés qu'il ramassoit, disparoissoient au moindre mot, souvent au moindre regard; descendant plus bas, en Princes du sang de même trempe, à commencer par le grand Condé devenu la frayeur et la bassesse jusques vis-à-vis de ses ministres, depuis son

retour à la paix des Pyrenées; M^{r} le Prince son fils, fut le plus dévoué de tous les courtisans; M^{r} le Duc avec un courage plus élevé fut farouche, féroce, par cela même le plus hors de mesure de pouvoir se faire craindre, et avec ce caractere, aussi timide que pas un des siens à l'égard du Roi et du gouvernement; les deux princes de Conti si aimables, dont l'aîné mort sitôt, et l'autre avec tout son esprit, sa valeur, ses grâces, son savoir, ayant le cri public en sa faveur jusqu'au milieu de la Cour, et mourant de peur d'être accablé sous la haine du Roi, dont les dégoûts lui coûterent enfin la vie : ces deux Princes, dis-je, lui furent absolument soumis.

Ce monarque fut heureux aussi en grands seigneurs lassés et ruinés des longs troubles de la ligue et de la fronde, assujettis par nécessité, séparés, désunis, livrés à l'ignorance, au frivole, aux plaisirs, aux folles dépenses, et pour ceux qui pensoient le moins mal, à la fortune, et dès-lors à la servitude et à l'unique ambition de la Cour.

Il fut heureux surtout en parlements

subjugués à coups redoublés, et appauvris. Peu à peu l'ancienne magistrature fut éteinte avec la doctrine et la sévérité de ses mœurs; mais aussi on vit paroître quelques magistrats d'un bel air, quoique ignorants, pédants, avares, usuriers, aimant le sac, souvent vendeurs de la justice; quelques chefs glorieux jusqu'à l'insolence, mais d'ailleurs vides de tout.

Nul corps ensemble, et par laps de temps, presque personne n'osa avoir aucun dessein, beaucoup moins s'en ouvrir à qui que ce soit. Enfin on vit jusqu'à la division des familles les plus proches parmi les plus considérables; on vit l'entiere méconnoissance des parents et des parentes, si ce n'est à porter les deuils les plus éloignés, peu à peu tous les devoirs absorbés par un seul, que la nécessité fit, qui fut, *craindre et tâcher de plaire.*

De là cette intérieure tranquillité jamais troublée, que par la folie momentanée du chevalier de Rohan, frere du pere de M^r^ de Soubise, qui la paya incontinent de sa

tête, et par ce mouvement des fanatiques des Cévennes qui inquiéta plus qu'il ne valut, dura peu, et fut sans aucune suite, quoique arrivé en pleine guerre contre toute l'Europe.

XVIII.

Politique du Roi avec les Militaires.

De là cette autorité sans bornes qui put tout ce qu'elle voulut, et qui trop souvent voulut tout ce qu'elle put, et qui ne trouva jamais la plus légere résistance, si on exempte des apparences plutôt que des réalités sur des matieres de Rome, et en dernier lieu sur la constitution. C'est là ce qui s'appelle vivre et régner. Mais il faut convenir en même-temps qu'en glissant sur la conduite du cabinet et des armées, jamais Prince ne posséda l'art de régner à un si haut point. L'ancienne Cour de la Reine sa mere qui excelloit à la savoir tenir, lui avoit imprimé une politesse

distinguée, une gravité jusques dans la galanterie, une dignité, une majesté partout, qu'il sut maintenir toute sa vie, et lors même que, vers sa fin, il abandonna la Cour à ses propres devoirs.

Mais cette dignité, il ne la vouloit que pour lui, et que par rapport à lui, et cela même relativement pour mieux achever de ruiner toute autre que la sienne, et de la mettre peu à peu, comme il fit, à l'unisson; il retrancha tant qu'il put, les cérémonies et les distinctions dont il ne retint que l'ombre et certaines trop marquées pour les détruire, en semant même dans celles-là des zizanies qui les rendoient en partie ridicules. Cette conduite lui servit encore à séparer, à diviser, à affermir la dépendance en la multipliant par des occasions sans nombre, et très-intéressantes, qui, sans cette adresse, seroient demeurées dans les regles et sans produire des disputes et des recours à lui Sa maxime encore n'étoit que de les prévenir hors des choses bien marquées et de ne les point juger: il s'en savoit bien garder

pour ne point diminuer ces occasions, qu'il se croyoit si utiles. Il en usoit de même à cet égard pour les provinces où tout devint sous lui litigieux et usurpation; et par là même il en tira les mêmes avantages. Peu à peu il réduisit tout le monde à servir et à grossir sa Cour, ceux-là même dont il faisoit le moins de cas, ce qui fut encore une autre adresse pour ruiner les seigneurs, et les accoutumer à l'égalité, et à rouler pêle-mêle avec tout le monde; invention due à lui et à Louvois qui vouloit régner aussi sur toute seigneurie, et la rendre dépendante de lui, en sorte que les gens nés pour commander aux autres, demeurerent dans les idées, et ne se trouverent plus dans aucune réalité.

Sous prétexte que tout service militaire est honorable, et qu'il est raisonnable d'apprendre à obéir avant que de commander, il assujettit tout, sans autre exception que des seuls Princes du sang, à débuter par être cadet dans ses gardes du corps, et à faire tout le même service des simples gardes du corps dans les salles des gardes et dehors,

hiver et été, à l'armée. Il changea depuis cette prétendue école en celle des mousquetaires, quand la fantaisie de ce corps lui prit; école qui n'étoit pas plus réelle que l'autre, et où, comme dans la premiere, il n'y avoit dans la vérité, rien du tout à apprendre qu'à se gâter et à perdre du temps; mais aussi on s'y ployoit par force à être confondu avec toutes sortes de gens et de toutes les especes; et c'étoit là tout ce que le Roi prétendoit en effet de ce noviciat, où il falloit demeurer une année entiere dans la plus exacte régularité de tout cet inutile et pédantesque service, après lequel il falloit encore essuyer une seconde école: au moins en pouvoit-ce être une: c'étoit une compagnie de cavalerie pour ceux qui vouloient servir dans la cavalerie, et pour ceux qui se destinoient à l'infanterie, une lieutenance dans le régiment du Roi, duquel le Roi se mêloit immédiatement comme un colonel, et qu'il avoit exprès fort distingué de tous les autres. C'étoit là une autre station subalterne, où le Roi retenoit plus ou moins long-temps avant d'accorder l'agrément d'acheter un régiment, qui

lui donnoit, et à son ministre, plus ou moins lieu d'exercer grâce ou rigueur, selon qu'il vouloit traiter les jeunes gens sur les témoignages qu'il en recevoit, et plus sous main qu'autrement, ou leurs parents, encore desquels la façon d'être avec lui, ou avec son ministre, influoit entierement là-dessus.

Outre l'ennui et le dépit de cet état subalterne, et la naturelle jalousie des uns des autres à en sortir le plutôt, c'est qu'il étoit peu compté pour obtenir un régiment et non limité, et pour rien du tout en soi-même, parce qu'il fut établi que la premiere date d'où l'avancement dans les grades militaires seroit compté, étoit celle du mestre de camp ou colonel. Au moyen de cette regle, excepté des occasions rares et singulieres, comme d'actions distinguées, de porter une grande nouvelle de guerre, &c. il fut établi que quel qu'on pût être, tout ce qui servoit, demeureroit, quant au service, dans une égalité entiere. Cela rendit l'avancement ou le retardement d'avoir un régiment, bien plus sensible, parce que de là dépendit tout le

reste des autres avancements, qui ne se firent plus que par promotion suivant l'ancienneté, qu'on appela *l'ordre du tableau.*

De là tous les seigneurs dans la foule de tous les officiers de toute espece; de là cette confusion que le Roi désiroit; de là peu à peu cet oubli de tout et en tout, de toute déférence personnelle et d'origine, pour ne plus exister que dans cet état du service militaire, devenu populaire, tout entier sous la main du Roi, beaucoup plus sous celle de son ministre et même de ses commis; lequel ministre avoit des occasions continuelles de préférer et de mortifier qui il vouloit dans le courant, et qui ne manquoit pas d'en préparer avec adresse les moyens d'avancer ses protégés malgré l'ordre du tableau, et d'en reculer de même ceux que bon lui sembloit.

Si d'ennui, de dépit, ou par quelque dégoût, on quittoit le service, la disgrâce étoit certaine; et c'étoit merveille, si après des années redoublées de rebut, on parvenoit à revenir sur l'eau. A l'égard de ce qui n'étoit

pas de la Cour, et même du commun, outre que le Roi y tenoit l'œil lui-même, le ministre de la guerre en faisoit son étude particuliere; et de ceux-là, celui qui quittoit, étoit assuré lui et sa famille d'essuyer dans sa province ou dans sa ville toutes les mortifications, et souvent les persécutions dont on pouvoit s'aviser, dont on rendoit les intendants des provinces responsables, et qui, très-ordinairement, influoient sur les terres et sur les biens.

Grands et petits, connus et obscurs, furent donc forcés d'entrer et de persévérer dans le service, d'y être un vil peuple en toute égalité et dans la plus soumise dépendance du ministre de la guerre, et même de ses commis. J'ai vu le Guerchois mort conseiller d'Etat, lors intendant d'Alençon, me montrer à la Ferté, un ordre de faire rechercher des gentilshommes de sa généralité qui avoient des enfants en âge de servir, et qui n'étoient pas dans le service, de les presser de les y mettre, de les menacer même et de doubler et de tripler à la capitation ceux

qui n'obéiroient pas, et de leur faire toutes sortes de vexations dont ils seroient susceptibles. Ce fut à l'occasion d'un gentilhomme qui étoit dans ce cas, et pour qui j'avois de l'amitié, et que j'envoyai chercher en effet pour le résoudre. Le Guerchois fut depuis intendant à Besançon, et conseiller d'Etat dans les commencements de la Régence.

Avant de finir ce qui regarde cette politique militaire, il faut voir à quel point Louvois abusa de cette misérable jalousie de tout faire, et de mettre tout dans sa dépendance immédiate, pour ranger tout lui-même sous sa propre autorité, et comment sa pernicieuse ambition a tari la source des capitaines en tout genre, et a réduit la France en ce point à n'en trouver plus chez elle, et à n'en pouvoir plus espérer, parce que des écoliers ne peuvent apprendre que sous des maîtres, et qu'il faut que cette succession se suive et se continue de main en main, attendu que la capacité ne se crée point par les hommes.

On a déjà vu les funestes obligations de

la France à ce pernicieux ministre. Des guerres sans mesure et sans fin pour se rendre nécessaire, pour sa grandeur, pour son autorité, pour sa toute-puissance; des troupes innombrables qui ont appris à nos ennemis à en avoir autant, qui, chez eux sont inépuisables, et qui ont dépeuplé le royaume, enfin la ruine de la marine, de notre commerce, de nos manufactures, de nos colonies, par la jalousie de Colbert, de son frere et de son fils, entre les mains desquels étoient les départements de ces choses, et le dessein trop bien exécuté pour culbuter Colbert. Il reste à voir comment il a, pour être pleinement maître, arraché les dernieres racines des bons capitaines en France, et a mis l'Etat radicalement hors de moyens d'en plus porter.

Louvois désespéré du joug de Mr le Prince et de Mr de Turenne, non moins impatient du poids de leurs éleves, résolu de se garantir de celui de leurs successeurs, et d'énerver ces éleves mêmes, persuada au Roi le danger de ne pas tenir par les cordons, les généraux de ses armées qui, ignorant les secrets

du cabinet, et préférant leur réputation à toute chose, pouvoient ne s'en pas tenir au plan convenu avec eux avant leur départ, profiter des occasions, faire des entreprises dont le bon succès troubleroit les négociations secretes, et les mauvais feraient un plus triste effet; que c'étoit à l'expérience et à la capacité du Roi de régler non-seulement les plans de campagne de toutes les armées, mais d'en conduire le cours de son cabinet, et de ne pas abandonner le sort de ses affaires à la fantaisie de ses généraux, dont aucun n'avoit la capacité, l'acquit ni la réputation de Mr de Turenne leur maître. Louvois surprit ainsi l'orgueil du Roi; et, sous prétexte de le soulager, fit les plans des diverses campagnes qui devinrent les lois des généraux d'armées, et qui, peu à peu, ne furent plus reçus à en contredire aucun. Par même adresse, il les tint aux brassieres pendant le cours des campagnes, jusqu'à n'oser profiter d'aucune occasion, sans en avoir demandé la permission, qui s'échappoit presque toujours avant d'en avoir reçu la réponse : par là Louvois devint le maître de porter ou non

le fort de la guerre où il voulut, et de lâcher ou retenir la bride aux généraux d'armée à sa volonté, par conséquent de les faire va oir ou les dépriser à son gré. Cette gêne qui justement dépita les généraux, causa la perte des plus importantes occasions, et souvent des plus sûres, et une négligence qui en fit manquer beaucoup d'autres. Ce grand pas fait, Louvois inspira au Roi cet ordre funeste de ce tableau, de ces promotions nombreuses par l'ancienneté, qui flatta cette superbe du Roi, de rendre toutes les conditions un simple peuple, qui fit à la longue que tout se perdit, parce que dès qu'il fut établi qu'on ne montoit plus qu'à son rang, à moins d'événements presque uniques auxquels il falloit encore que la faveur fût jointe, personne ne se soucia plus de se fatiguer et de s'instruire, également sûr de ne point avancer hors de son rang, et d'avancer aussi par sa date, s ins une disgrâce qu'on se contentoit à bon marché de ne pas encourir.

Cet ordre du tableau établi comme on l'a vu, et par les raisons qui ont été expliquées,

n'en demeura pas là. Sous prétexte que dans une armée les généraux prennent jour à leur tour, M^r de Louvois qui vouloit s'emparer de tout, et barrer toute autre voie que la sienne, de pouvoir s'avancer, fit retomber cet ordre du tableau sur les généraux d'armée. Jusques alors ils étoient en liberté et en usage de donner à qui bon leur sembloit, les détachements gros ou petits de leurs armées. C'étoit à eux, suivant la force et la destination du détachement, de choisir qui ils vouloient pour le commander; et nul officier général, ni particulier n'étoit en droit d'y prétendre. Si le détachement étoit important, le général prenoit ce qu'il croyoit de meilleur parmi ses officiers généraux pour le commander : s'il étoit moindre, il choisissoit un officier de moindre grade. Parmi ces derniers, les généraux d'armée avoient accoutumé d'essayer de jeunes gens qu'ils savoient appliqués, et amoureux de s'instruire. Ils voyoient comment ils s'y prenoient à mener ces détachements, et les leur donnoient plus ou moins gros, et une besogne plus ou moins facile, suivant ce qu'ils avoient déjà montré de plus

ou moins de capacité. C'est ce qui faisoit dire à Mr de Turenne, qu'il n'en estimoit pas moins ceux qui avoient été battus; qu'au contraire on n'apprenoit bien que par là à prendre son parti une autre fois, et qu'il falloit l'avoir été deux ou trois fois pour pouvoir devenir quelque chose. Si les généraux d'armée reconnoissoient par ces expériences un sujet peu capable, ils le laissoient doucement; s'ils y trouvoient du talent et de la ressource, ils le poussoient. Par là ils étoient toujours bien servis. Les officiers généraux et particuliers sentoient que leur réputation et leur fortune dépendoient de leur application, de leur conduite, de leurs actions, que la distinction personnelle y étoit attachée par la préférence ou par le délaissement: tout contribuoit donc en eux à l'émulation de s'appliquer, d'apprendre, de s'instruire; et c'étoit parmi les jeunes gens à faire leur cour à ceux qui étoient les plus employés pour être reçus par eux à s'instruire, et à s'en laisser accompagner dans les détachements pour les voir faire et apprendre sous eux.

Telle fut l'école qui, de plus en plus,

avoit autrefois conduit au grand, les éleves de ces écoles, et qui, suivant la capacité, avoit formé cette foule d'excellents généraux et ce petit nombre de grands capitaines. Les généraux d'armée qui rendoient compte d'eux à mesure par leurs dépêches, en rendoient un plus étendu à leur retour. Tous sentoient le besoin qu'ils avoient de ces témoignages pour leur réputation et pour leur fortune; tous s'empressoient donc de le mériter et de plaire, c'est-à-dire, de se présenter à tout, et de soulager et d'aider, chacun selon sa portée, le général d'armée sous qui ils servoient, ou l'officier général dans le corps duquel ils se trouvoient détachés. Cela opéroit une volonté, une application, une vigilance dont le total servoit infiniment au général et au succès de la campagne. Ceux qui se distinguoient le plus, cheminoient aussi à proportion, ils devenoient promptement lieutenants généraux; et presque tous ceux qui sont parvenus au bâton de maréchal de France avant que Louvois le procurât, y étoient parvenus avant quarante ans. L'expérience a appris qu'ils étoient bien meilleurs; et, suivant le

cours de la nature, ils avoient vingt-cinq ou trente ans à employer leurs talents à la tête des armées. Des guerriers de ce mérite ne ployoient pas volontiers sous Louvois : aussi les détruisit-il, et avec eux leur pépiniere, et ce fut par ce fatal ordre du tableau.

Il avoit déjà réduit les généraux d'armée à recevoir de sa main les projets de campagne comme venant du Roi ; il les avoit exclus d'y travailler sans lui, et de s'expliquer de rien avec le Roi, ni le Roi avec eux qu'en sa présence, tant en partant qu'en revenant ; enfin il les avoit mis à la lisiere peu à peu, et de plus en plus resserrés, jusqu'à n'oser faire un pas, ni presque jamais oser profiter de l'occasion sans ordre ou permission, et les avoit réduits sous les courriers du cabinet. Il alla plus loin. Il fit entendre au Roi, que l'emploi de commander une armée étoit de soi-même assez grand, pour ne devoir pas chercher à le rendre plus puissant par la facilité de s'attacher des créatures, et même les familles de ces créatures, dont ils pouvoient s'appuyer beaucoup ; que ce choix de faire

marcher qui ils vouloient à l'armée, étoit nécessaire avant le sage établissement de l'ordre du tableau qui mettoit tout en la main de Sa Majesté; mais que désormais l'ayant établi, il devoit s'étendre à tout, et ne plus laisser de choix aux généraux d'armée, qui devenoit même injurieux aux officiers généraux et particuliers, puisque c'étoit montrer une préférence qui ne pouvoit que marquer plus de confiance, par conséquent plus d'estime pour l'un que pour l'autre, qui n'étoit souvent que de l'éloignement ou du caprice contre l'un, de fantaisie, d'amitié ou de raison personnelle pour l'autre; qu'il falloit donc que les officiers généraux et particuliers qui prenoient jour ou qui étoient de piquet en pareil grade, les uns après les autres, suivant leur ancienneté, marchassent de même pour les détachements, sans intervertir l'ordre à la volonté du général, et ôter, par cet unisson, tout lieu aux jalousies, et aux généraux de pousser et de reculer qui bon leur sembloit.

Le goût du Roi fort d'accord avec les vues

de son ministre, qu'il n'aperçut pas, embrassa aisément sa proposition : il en fit une regle qui a depuis toujours été observée, de maniere que si un général d'armée a un détachement délicat à faire, il est forcé de le donner à celui qui doit marcher, et s'il s'en trouve plusieurs de suite, comme cela n'arrive que trop souvent, il faut qu'il en essuie le hasard, ou qu'il fatigue ses troupes d'autant de détachements inutiles, qu'il y a de balourds à marcher, jusqu'à celui qu'il veut charger du détachement important; et si cela se trouvoit encore un peu réitéré, ce seroient des plaintes et des cris *à l'honneur* et *à l'injustice* dès que cela seroit aperçu.

On voit assez combien cet inconvénient est important pour une armée; mais l'essentiel est que cette regle est devenue la perte de l'école de la guerre, de toute instruction, de toute émulation. Il n'y a plus où, ni de quoi apprendre, plus d'intérêt de plaire aux généraux, ni de leur être d'aucune utilité par son application et sa vigilance. Tout est également sous la loi de l'ancienneté ou de l'or-

dre du tableau. On se dit qu'il n'y a qu'à dormir et faire *ric à rac* son service, et regarder la liste des dates, puisqu'il n'y a qu'à attendre en patience et en tranquillité sans devoir rien à personne ni à soi-même.

Voilà l'obligation qu'a la France à Louvois qui a sapé toute formation de capitaines, pour n'avoir plus à compter avec le mérite, et que l'incapacité eût un besoin continuel de sa protection; voilà ce que le royaume doit à l'aveugle superbe de Louis XIV.

XIX.

Des Promotions.

Les promotions introduites acheverent de tout défigurer, de tout confondre, mérite, actions, naissance, contradictoires de tout cela, moyennant le tour de l'ancienneté, et les rares exceptions que le Roi y sut bien faire, dès en les établissant, pour

ceux qu'il voulut avancer, comme aussi pour ceux qu'il voulut reculer et dégoûter. Le prodigieux nombre des troupes que le Roi mettoit en campagne, servit à grossir et à multiplier les promotions; et ces promotions devenues bien plus fréquentes et bien plus nombreuses depuis, ont accablé les armées d'un nombre sans mesure de tous les grades.

Un autre inconvénient en est résulté, c'est qu'à force d'officiers généraux et de brigadiers, c'est merveille, s'ils marchent ensemble chacun trois ou quatre fois dans une campagne; et ce n'en est pas une s'ils ne marchent qu'une fois ou deux.

Cr, sans leçon, sans école, quel moyen reste-t-il d'apprendre et de se former que de se trouver souvent en besogne pour s'instruire, si l'on peut, par la besogne même, à force de voir et de faire; et ils n'y sont jamais, et ils n'y peuvent être.

Une autre chose a mis le comble à ce désordre et à l'ignorance de la guerre : ce sont

les troupes d'élite. J'appelle ainsi dans l'infanterie, les régiments des Gardes Françoises et Suisses, et le régiment du Roi; dans la cavalerie, la maison du Roi et la gendarmerie. Le Roi, pour les distinguer, y a confondu tous les grades, et y a fait presque dans chaque promotion, une fourmiliere d'officiers généraux : ceux de ces corps, ne pouvant même apprendre le peu que font les autres, parce que tout avancés qu'ils sont, ils ne font jamais que le service de lieutenant ou de capitaine d'infanterie ou de cavalerie, qui est celui de l'intérieur de leur corps. Si on les fait servir d'officiers généraux, ils sautent immédiatement à ce service sans en avoir vu ni appris, quoi que ce soit, ni du service encore des grades qui sont entre deux.

On laisse à penser de celui qu'ils peuvent rendre, et de l'embarras que cette multiplication, qui se peut dire foule, cause dans une armée par eux-mêmes et par leurs équipages; et aprés cela on est surpris d'avoir tant de maréchaux de France, et si peu à s'en servir, et dans une immensité

d'officiers généraux, un nombre si court qui sache quelque chose, et de n'en pouvoir discerner aucun à mettre en chef, ou le bâton de maréchal de France à la main, qu'à titre de son ancienneté. De-là le malheur des armées; et la honte d'avoir recours à des étrangers fort nouveaux pour les commander, et sans espérance d'y pouvoir former personne. Les maîtres ne sont plus; les écoles sont éteintes; les écoliers disparus, et avec eux tous moyens d'en élever d'autres.

Le pouvoir sans bornes des secrétaires d'état de la guerre, qui tous ont bien soutenu là-dessus les errements de Louvois, est un dédommagement pour qui y pourroit chercher remede, trouvé apparemment suffisant. Le Roi a craint les seigneurs, et a voulu des garçons de boutique. Quel est le seigneur qui auroit porté un coup si mortel à la France pour son intérêt et sa grandeur?

Après tant de montagnes devenues vallées sous le poids de Louvois, il trouva encore des collines à abattre. Un souffle de sa bou-

che en vint à bout. Les régiments étoient sous la disposition de leurs colonels dans l'infanterie, la cavalerie, les dragons. Leur fortune dépendoit de les tenir complets, bons, exacts dans le service, et leur honneur de les avoir vaillans et bien composés; leur estime d'y vivre avec justice et désintéressement, en bons-peres de famille; et l'intérêt des officiers, de leur plaire et d'acquérir leur estime, puisque leur avancement à tout détail intérieur dépendoit d'eux. Aussi étoit-ce aux colonels à répondre de leurs régiments en toutes choses; et ils étoient punis de leurs négligences et de leurs injustices, s'il s'en trouvoit dans leur conduite.

Cette autorité, quoique si nécessaire pour le bien du service, si peu étendue, on peut encore ajouter si subalterne, déplut à Louvois. Il voulut l'ôter aux colonels, et l'usurper. Il se servit pour y réussir, de ce foible du Roi pour tous les petits détails. Il l'entretint de ceux des troupes, des inconvénients qu'il lui forgea de les laisser à la discré-

tion des colonels, trop nombreux pour pouvoir tenir un œil sur chacun d'eux aussi ouvert et aussi vigilant qu'il seroit nécessaire; enfin il lui proposa d'établir des *inspecteurs* choisis parmi les colonels les plus appliqués et les plus entendus au détail des troupes qui les passeroient en revue dans les districts, qui leur seroient distribués, qui examineroient la conduite des colonels et des officiers, qui recevroient leurs plaintes et celles même du soldat, cavalier et dragon, qui entreroient dans les détails pécuniaires, avec autorité, dans celui du mérite, du démérite du service de chacun, et qui examineroient et régleroient provisoirement les disputes et ce qui regarderoit l'habillement et l'armement, surtout le complet, les chevaux et leurs équipages, qui rendroient un compte exact de toutes ces choses deux ou trois fois l'année au Roi, c'est-à-dire à lui-même, sur lequel on régleroit toutes choses avec connoissance de cause, dans les régiments, et on connoîtroit exactement le service, la conduite et le mérite, l'esprit même des corps des officiers qui les composoient, et des colonels,

pour décider avec lumiere de leur avancement, de leurs punitions et de leurs récompenses.

Le Roi charmé de ces nouveaux détails et de la connoissance qu'il alloit acquérir si facilement de cette immensité d'officiers qui composoient toutes ses troupes, donna dans le piége, et en rendit par-là Louvois le maître immédiat et despotique. Il sut choisir les inspecteurs qui lui convenoient; c'étoient des grâces de plus qu'il se donnoit à répandre.

Dans le peu qu'il laissa ces inspecteurs rendre compte au Roi pour l'en amuser, et les autoriser dans les commencements, il eut grand soin de voir tout auparavant avec eux, et de leur faire leur leçon qu'ils étoient d'autant plus obligés de suivre à la lettre, qu'il étoit toujours présent au compte qu'ils rendoient au Roi. En même-temps il usa d'une autre adresse pour empêcher que ces inspecteurs ne pussent lui échapper, sous prétexte de l'étendue des frontieres et des pro-

vinces où les troupes étoient répandues l'hiver, et l'éloignement des différentes armées, l'été, les unes des autres; il établit un changement continuel des mêmes inspecteurs qui ne voyoient jamais plusieurs fois de suite les mêmes troupes, de peur qu'ils ne prissent trop d'autorité, tellement qu'ils ne furent utiles qu'à ôter toute autorité aux colonels, et inutiles pour toutes autres choses, même pour l'exécution de ce qu'ils avoient ordonné ou réformé, puisqu'ils ne pouvoient ni le voir ni le suivre, et que c'étoit à un autre inspecteur à s'en informer qui le plus souvent y étoit trompé, ne pouvoit deviner, et ordonnoit tout différemment. Ce fut un cri général dans les troupes.

Les colonels généraux et les mestres de camp généraux de la cavalerie et des dragons, surtout le commissaire général de la cavalerie, qui en étoit l'inspecteur général né, perdirent le peu d'autorité qu'ils avoient pu sauver des mains de Louvois, qui l'avoit presque toute anéantie, et qui, par ce dernier coup, en fit de purs fantômes.

Les colonels ne demeurerent guere autre chose; les officiers sensés se dégoûterent de dépendre désormais de ces especes de passe-volans qui ne pouvoient les connoître; d'autres, par diverses raisons, furent bien aises de ne plus dépendre de leurs colonels.

On n'osa rien dans cette primeur où Louvois, les yeux ouverts, et le fouet à la main, châtioit rudement le moindre air de murmure, plus encore de dépit. Mais après lui on commença à sentir dans les troupes tout le faux d'un établissement qui ne fit que s'accroître en nombre, et diminuer en considération. On crut y remédier en faisant des officiers généraux, directeurs de cavalerie et d'infanterie, avec tous les inspecteurs sous eux. Ce ne fut plus que confusion dans les ordres et dans les détails, plus de cabales dans les régiments, plus de négligence dans le service. Les colonels devenus incapables de faire ni bien ni mal, furent peu comptés dans leurs régiments, peu en état par conséquent d'y faire faire le service, et les plus considérables peu soucieux

de se donner une peine désagréable et infructueuse.

Sous prétexte de l'avis des inspecteurs, le bureau, c'est-à-dire, le ministre de la guerre, et bien plus les principaux commis disposerent peu à peu des emplois des régiments, sans nul égard pour ceux que les colonels proposoient, tellement que le dégoût, la confusion, le déréglement, le désordre, se glisserent dans les troupes, et ce ne fut plus que brigues, souplesses, souvent querelles et divisions, toujours mécontentement et dégoûts.

C'est ce qui a comblé les désastres de nos dernieres guerres, mais à quoi l'autorité et l'intérêt du bureau empêchera toujours de porter le remede unique, qui seroit de remettre les choses à cet égard, comme elles étoient avant cette destructive invention qui fit passer toute autorité particuliere, et, pour ainsi dire, domestique entre les mains de Louvois. Il en savoit trop pour ne pas savoir toutes les funestes conséquences; mais il ne

songeoit qu'à lui, et ne souffrit pas long-temps que les inspecteurs rendissent compte au Roi; il se chargea bientôt de le faire seul pour eux, et ses successeurs ont su se maintenir dans cette possession, excepté dans des occasions fort rares, momentanées, et toujours en leur présence.

Louvois imagina encore une autre nouveauté pour se rendre encore plus puissant, et plus aisément l'arbitre des fortunes militaires; ce fut le grade de brigadier inconnu jusqu'à lui dans nos troupes, et avec qui on auroit pu inutilement se passer de faire connoissance: les autres troupes de l'Europe n'en ont eû que depuis fort peu de temps. L'ancien des colonels de chaque brigade la commandoit; et dans les détachements, les plus anciens colonels qui s'y trouvoient commandés, y faisoient le service qui a depuis été attribué à ce grade.

Il est donc inutile et superflu, mais il servit à retarder l'avancement de ce premier grade au dessus des colonels, par conséquent

à Louvois, d'en avoir un de plus à avancer ou à reculer qui bon lui sembloit; et dans la totalité des grades, à rendre le chemin plus difficile et plus long, à arriver plus tard à celui de lieutenant général, et à retarder le bâton à plus que sexagénaire, qui alors n'avoit ni la force ni l'envie de lutter avec le secrétaire d'Etat, ni de lui faire le plus léger ombrage.

On n'en a vu depuis d'exception, que le dernier maréchal d'Estrées, pour la marine, par un hasard d'avoir eu de bonne heure la place de vice-amiral de son pere, et par terre, le duc de Berwick, que son mérite seul n'eût jamais avancé sans la transcendance de la qualité de bâtard. On a senti et on sentira long-temps encore ce que valent ces généraux sexagénaires, et des troupes abandonnées à elles-mêmes sous le nom des inspecteurs, et sous la férule du bureau, c'est-à-dire, sous l'ignorant et intéressé despotisme du secrétaire d'Etat de la guerre, et sous celui d'un Roi trop véritablement muselé. Venons maintenant à un autre genre de politique de Louis XIV.

X X.

Il établit sa Cour à la campagne.

La Cour fut un autre manege de la politique du despotisme. On vient de voir celle qui divisa, qui humilia, qui confondit les plus grands, celle qui éleva les ministres au dessus de tout, en autorité et en puissance parmi les princes du sang, en grandeur même par dessus les gens de la premiere qualité, après avoir totalement changé leur état. Il faut montrer les progrès en tout genre, de la même conduite dressée sur le même point de vue. Plusieurs choses contribuerent à tirer la Cour hors de Paris, et à la tenir sans interruption à la campagne.

Les troubles de la minorité dont cette ville fut le grand théâtre, en avoit inspiré au Roi de l'aversion, et la persuasion encore que son séjour y étoit dangereux, et que la

résidence de la Cour ailleurs, rendroit à Paris les cabales moins aisées par la distance des lieux, quelque peu éloignés qu'ils fussent, et en même-temps plus difficiles à cacher par les absences si aisées à remarquer. Il ne pouvoit pardonner à Paris sa sortie fugitive de cette ville, la veille des Rois, ni de l'avoir rendu, malgré lui, témoin de ses larmes à la premiere retraite de Md^e de la Valliere. Aussi on remarqua beaucoup à Fontainebleau que la ville de Paris y étant venue le haranguer à l'occasion du serment de Bignon, nouveau prévôt des marchands, comme Lille venoit d'être investie, il répondit non-seulement avec bonté, mais il se servit du terme de reconnoissance pour sa bonne ville, et qu'en le prononçant, son visage s'altéra; deux choses qui de tout son regne ne lui étoient point échappées.

L'embarras des maîtresses, et le danger de pousser de grands scandales, au milieu d'une capitale si peuplée et si remplie de tant de différents esprits, engagea ensuite le Roi à s'en éloigner davantage. Il s'y trouvoit

importuné de la foule du peuple à chaque fois qu'il sortoit, qu'il rentroit, qu'il paroissoit dans les rues; il ne l'étoit pas moins d'une autre sorte de foule de gens de la ville, et qui n'étoit pas pour l'aller chercher plus loin; des inquiétudes aussi qui ne furent pas plutôt aperçues que les plus familiers de ceux qui étoient commis à sa garde, le vieux Noailles, Mr de Lausun et quelques subalternes firent leur cour de leur vigilance, et furent accusés de multiplier de faux avis qu'ils se faisoient donner pour avoir occasion de se faire valoir, et d'avoir plus souvent des particuliers avec le Roi. Le goût de la promenade et de la chasse bien plus commode à la campagne qu'à Paris, éloigné des forêts et stérile en lieux de promenades; celui des bâtiments qui vint après, et peu à peu toujours croissant, ne lui en permettoit pas l'amusement dans une ville où il n'auroit pu éviter d'y être continuellement en spectacle: enfin l'idée de se rendre plus vénérable en se dérobant aux yeux de la multitude, et à l'habitude d'en être vu tous les jours; toutes ces considérations fixerent d'abord le

Roi à Saint-Germain, bientôt après la mort de la Reine sa mere.

Ce fut là qu'il commença d'attirer le monde par les fêtes et par les galanteries, et à faire sentir qu'il vouloit être vu souvent. L'amour de Mde de la Valliere, qui fut d'abord un mystere, donna lieu à de fréquentes promenades à Versailles, petit château de cartes alors, bâti par Louis XIII, ennuyé, et sa suite encore plus, d'y avoir couché dans un méchant cabaret à rouliers, et dans un moulin à vent, excédé de ses longues chasses dans la forêt de Saint-Léger, et plus loin encore; loin de ces temps réservés à son fils, où les routes, la vîtesse des chiens, et le nombre gagé des piqueurs et des chasseurs à cheval, a rendu les chasses si aisées et si courtes. Ce monarque ne couchoit jamais, ou rarement à Versailles, et qu'une nuit par nécessité.

Le Roi son fils, pour être plus en particulier avec sa maîtresse, le fréquenta davantage; ensuite ses plaisirs inconnus, ses peti-

tes parties y firent naître peu à peu ces bâtiments immenses qu'il y a faits, et leur commodité pour une nombreuse Cour, si différente des logements de Saint-Germain. Il y transporta enfin tout-à-fait sa demeure peu de temps avant la mort de la Reine, et il y fit des logements infinis qu'on lui faisoit sa cour de lui demander, au lieu qu'à Saint-Germain, presque tout le monde avoit l'incommodité d'être à la ville; et le peu qui étoit logé au château, y étoit étrangement logé à l'étroit.

Les fêtes fréquentes, les promenades particulieres à Versailles, les voyages furent des moyens que le Roi saisit pour distinguer et pour mortifier, en nommant les personnes qui, à chaque fois, en devoient être, et pour tenir chacun assidu et attentif à lui plaire.

Il sentoit qu'il n'avoit pas à beaucoup près assez de grâces à répandre pour faire un effet continuel. Il en substitua donc aux véritables, d'idéales, par la jalousie, les petites préférences qui se trouvoient tous les jours,

et pour ainsi dire, à tout moment par son art; les espérances que ces petites préférences et ces distinctions faisoient naître, et la considération qui s'en tiroit. Personne ne fut plus ingénieux que lui à inventer sans cesse ces sortes de choses.

Marly, dans la suite, lui fut en cela d'un grand usage, de même que Trianon où tout le monde à la vérité pouvoit lui aller faire sa cour, mais où les dames avoient l'honneur de manger avec lui, et où à chaque repas elles étoient choisies. Le bougeoir qu'il faisoit tenir tous les soirs à son coucher, par un courtisan qu'il vouloit distinguer, et toujours entre les plus qualifiés de ceux qui s'y trouvoient, qu'il nommoit tout haut au sortir de sa priere, les justes au corps à brevet furent encore du nombre de ses inventions. Cet habit étoit doublé de rouge, brodé d'un dessein magnifique en or, avec un peu d'argent, et qui étoit particulier à ces habits. Il n'y en avoit qu'un nombre dont le Roi, sa famille et les princes du sang étoient; mais ceux-ci, comme le reste des

courtisans n'en avoient qu'à mesure qu'il en vaquoit; les plus distingués de la Cour par eux-mêmes ou par la faveur, les demandoient au Roi; et c'étoit une grâce que d'en obtenir.

Les secrétaires d'Etat ayant la maison du Roi en leur département, en expédioient un brevet, et nul d'eux n'étoit à portée d'en avoir. Ils furent imaginés pour ceux en très-petit nombre qui avoient la liberté de suivre le Roi aux promenades de Saint-Germain, à Versailles, sans être nommés; et depuis que cela cessa, ces habits ont cessé aussi de donner aucun privilege, excepté celui d'être portés, quoiqu'on fût en deuil de Cour ou de famille, pourvu que le deuil ne fût pas grand, ou qu'il fût sur les fins et dans les temps encore où il étoit défendu de porter de l'or et de l'argent. Je ne l'ai jamais vu porter au Roi, à Monseigneur et à Monsieur, mais très-souvent aux trois fils de Monseigneur et à tous les autres Princes, et jusqu'à la mort du Roi: dès qu'il en manquoit un, c'étoit à qui l'auroit entre les gens de la Cour les plus considérables; et si un jeune

seigneur l'obtenoit, c'étoit une grande distinction.

Les différentes adresses de cette nature, qui se succéderent les unes aux autres à mesure que le Roi avança en âge et que les fêtes changeoient ou diminuoient, et les attentions qu'il marquoit pour avoir toujours une Cour nombreuse, on ne finiroit point à les expliquer.

Non-seulement il étoit sensible à la présence continuelle de ce qu'il y avoit de distingué, mais il l'étoit aussi aux étages inférieurs. Il regardoit à droite et à gauche à son lever et à son coucher, à ses repas, en passant dans les appartements, dans ses jardins de Versailles, où seulement les courtisans avoient la liberté de le suivre; il voyoit et remarquoit tout le monde; aucun ne lui échappoit, jusqu'à ceux qui n'espéroient pas en être vus. Il distinguoit très-bien en lui-même les absences de ceux qui étoient à la Cour; celles des passagers qui venoient plus ou moins souvent; les causes générales ou par-

ticulieres de ces absences; il les combinoit et ne perdoit pas la plus légere occasion d'agir à leur égard en conséquence.

C'étoit un démérite aux uns et à tout ce qu'il y avoit de distingué, de ne pas faire de la Cour son séjour ordinaire, aux autres d'y venir rarement, et une disgrâce sûre pour qui n'y venoit jamais. Quand il s'agissoit de quelque chose pour eux : *Je ne les connois point*, répondoit-il fierement; sur ceux qui se présentoient rarement : *C'est un homme que je ne vois jamais*; et ces arrêts-là étoient irrévocables. C'étoit un autre crime de ne point aller à Fontainebleau qu'il regardoit comme Versailles; et pour certaines gens de ne point demander pour Marly, les uns toujours, les autres souvent, quoique sans dessein de les y mener les uns toujours, ni les autres souvent. Mais si on étoit sur le pied d'y aller toujours, il falloit une excuse valable pour s'en dispenser, hommes et femmes de même. Surtout il ne pouvoit souffrir les gens qui se plaisoient à Paris. Il supportoit assez aisément ceux qui

aimoient leur campagne, encore y falloit-il être mesuré ou avoir pris ses précautions; et avant d'y aller, passer à la Cour un temps plus long : cela ne se bornoit pas aux personnes en charge ou familieres, ou bien traitées, ni à celles que leur âge ou leur représentation marquoient plus que les autres; la destination seule suffisoit dans les gens habitués à la Cour; et cela alloit jusqu'au point que le Roi eut l'attention dans un voyage que je fis à Rouen pour un procès, tout jeune que j'étois, de m'y faire écrire de sa part, et par Pontchartrain, pour en savoir la raison.

XXI.

Esprit curieux du Roi; inquisition royale sur les lettres de la poste.

LOUIS XIV s'étudioit avec grand soin à être informé de ce qui se passoit par-tout dans les lieux publics, dans les maisons particulieres, dans le commerce du monde, dans le secret des familles ou des liaisons,

Les espions et les rapporteurs étoient infinis; il en avoit de toute espece; plusieurs qui ignoroient que leurs délations allassent jusqu'à lui, d'autres qui le savoient, quelques-uns qui lui écrivoient directement, en faisant rendre les lettres par les voies qu'il leur avoit prescrites; et ces lettres-là n'étoient vues que de lui, et toujours avant toute autre chose; quelques autres enfin qui lui parloient quelquefois secrétement dans ses cabinets par les derrieres.

Ces voies rompoient le col à une infinité de gens de tous états, sans qu'ils en aient jamais pu découvrir la cause, souvent très-injustement; et le Roi qui étoit prévenu, ne revenoit jamais, ou si rarement que rien ne l'étoit davantage. Il avoit encore un défaut dangereux pour les autres et souvent pour lui-même par la privation de bons sujets; c'est qu'encore qu'il eût la mémoire excellente et pour reconnoître un homme du commun qu'il avoit vu une fois au bout de vingt ans, et qu'il ne confondoit point; il n'étoit pourtant pas possible qu'il se souvînt de

tout

tout au nombre infini de ce qui chaque jour venoit à sa connoissance. S'il lui étoit revenu quelque chose de quelqu'un qu'il eût oublié de la sorte, il lui restoit imprimé qu'il y avoit quelque chose contre lui, et c'en étoit assez pour l'exclure. Il ne cédoit point aux représentations d'un ministre, d'un général, de son confesseur même, suivant l'espece de chose, ou de gens dont il s'agissoit. Il répondoit qu'il ne savoit plus ce qui lui en étoit revenu, mais qu'il étoit plus sûr d'en prendre un autre dont il ne fût rien revenu du tout.

Ce fut à sa curiosité que les dangereuses fonctions de lieutenant de police furent redevables de leur établissement. Elles allerent toujours croissant. Ces officiers ont tous été sous lui plus craints, plus ménagés, et aussi considérés que les ministres, jusques par les ministres même; et il n'y avoit personne en France, sans excepter les princes du sang, qui n'eût intérêt de les ménager, et qui ne le fît. Outre les rapports sérieux qui lui revenoient par eux, il se divertissoit d'en ap-

prendre toutes les galanteries et les sottises de Paris. Pontchartrain qui avoit Paris et la Cour dans son département, lui faisoit tellement sa cour par cette voie indigne, dont son pere étoit outré, qu'elle le soutint souvent auprès du Roi, et de l'aveu du Roi même, contre de rudes atteintes auxquelles sans cela il auroit succombé, et on l'a su plus d'une fois par md[e] de Maintenon, par md[e] la duchesse de Bourgogne, par M[r] le comte de Toulouse, et par les valets intérieurs.

Mais la plus cruelle de toutes les voies par laquelle le Roi fut instruit, bien des années avant qu'on s'en fût aperçu, et par laquelle l'ignorance et l'imprudence de beaucoup de gens; continua toujours de l'instruire, fut celle de l'ouverture des lettres: c'est ce qui donna tant de crédit aux Pajot et aux Rouillé qui en avoient la ferme, qu'on ne put jamais leur ôter, ni les faire guere augmenter par cette raison si long-temps inconnue, et qui s'y enrichirent si énormément tous aux dépens du public et du Roi même. On ne sauroit comprendre la promptitude et la dextérité

de cette exécution. Le Roi voyoit l'extrait de toutes les lettres où il y avoit des articles que les chefs de la poste, puis le ministre qui la gouvernoit, jugeoient devoir aller jusqu'à lui, et les lettres entieres lui étoient portées quand elles en valoient la peine par leur tissu ou par la considération de ceux qui étoient en commerce. Par là les gens principaux de la poste, maîtres et commis furent en état de supposer tout ce qui leur plut et à qui il plut; et comme peu de chose perdoit sans ressource, ils n'avoient pas besoin de forger, de suivre une intrigue; un mot de mépris sur le Roi ou sur le gouvernement, une raillerie, en un mot un article de lettre spécieux et détaché, noyoit sans ressource, sans perquisition aucune, et ce moyen étoit continuellement entre leurs mains.

Aussi à vrai et à faux est-il incroyable combien de gens de toutes les sortes en furent plus ou moins perdus. Le secret étoit impénétrable, et jamais rien ne coûta moins au Roi que de se taire profondément, et de

dissimuler de même ; ce dernier talent il le poussa souvent jusqu'à la fausseté ; mais avec cela jamais de mensonge, et il se piquoit de tenir parole, aussi ne la donnoit-il presque jamais.

Pour le secret d'autrui, il le gardoit aussi religieusement que le sien. Il étoit même flatté de certaines confessions et de certaines confidences et même confiances; et il n'y avoit maîtresses, ministre, ni favori qui pût y donner atteinte. On a su entre beaucoup d'autres l'aventure fameuse d'une femme de nom, lequel a toujours été pleinement ignoré, et jusqu'au soupçon même, qui, séparée de lieu depuis un an d'avec son mari, se trouvant grosse et sur le point de le voir arriver de l'armée, à bout enfin de tous moyens, fit demander au Roi une audience secrete, dont qui que ce soit ne put s'apercevoir pour l'affaire du monde la plus importante. Elle l'obtint. Elle se confia au Roi dans cet extrême besoin, et lui dit que c'étoit comme *au plus honnête homme de son royaume.*

Le Roi lui conseilla de profiter d'une si grande détresse pour vivre plus sagement à l'avenir, et lui promit de retenir sur le champ son mari sur la frontiere sous prétexte de son service tant et si long-temps qu'il ne pût avoir aucun soupçon, et de ne le laisser revenir sous aucun prétexte.

En effet il en donna l'ordre le jour même à Louvois, et lui défendit non-seulement tout congé, mais de souffrir qu'il s'absentât un seul jour du poste qu'il lui assignoit pour y commander tout l'hiver. L'officier qui étoit distingué, et qui n'avoit rien moins que souhaité, encore moins demandé d'être employé l'hiver sur la frontiere, et Louvois qui y avoit aussi peu pensé, furent également surpris et fâchés. Il n'en fallut pas moins obéir à la lettre, et sans demander pourquoi. Le Roi n'en a fait l'histoire que bien des années après, et que lorsqu'il fut bien sûr que les gens que cela regardoit ne se pouvoient plus démêler, comme en effet ils n'ont jamais pu l'être, pas même de soupçon le plus vague ni le plus incertain.

X X I I I.

Son caractere extérieur.

JAMAIS personne ne donna de meilleure grâce, et n'augmenta par là plus que lui le prix de ses bienfaits; jamais personne ne rendit mieux ses paroles, son souris même jusqu'à ses regards. Il rendit tout précieux par le choix et par la majesté, à quoi la rareté et la brieveté de ses paroles ajoutoit beaucoup. S'il les adressoit à quelqu'un, ou de question ou de choses indifférentes, toute l'assistance le regardoit; c'étoit une distinction dont on s'entretenoit, et qui rendoit toujours une sorte de considération.

Il en étoit de même de toutes les attentions, les distinctions et les préférences qu'il donnoit dans leurs proportions. Jamais il ne lui échappa de dire rien de désobligeant à personne; ou s'il avoit à reprendre, à répriman-

der ou à corriger, ce qui étoit fort rare, c'étoit toujours avec un air plus ou moins de bonté, presque jamais avec sécheresse, jamais avec colere, si on en excepte l'unique aventure de Courtenvaux, quoiqu'il ne fût pas exempt de colere quelquefois, avec un air de sévérité.

Jamais homme ne fut si naturellement poli, ni d'une politesse si fort mesurée, si fort par degrés, ni qui distinguoit mieux l'âge, le mérite, le rang, et dans ses réponses quand elles passoient son *je le verrai*, et dans ses manieres: ces étages divers se remarquoient exactement dans sa maniere de saluer, de recevoir les révérences, lorsqu'on parloit ou qu'on arrivoit: il étoit admirable pour recevoir différemment les saluts, à la tête des lignes, à l'armée ou aux revues; mais surtout pour les femmes, rien n'étoit pareil: jamais il n'a passé devant la moindre coiffe sans soulever son chapeau, je dis même aux femmes de chambre, et qu'il connoissoit pour telles, comme cela arrivoit souvent à Marly; aux dames, il ôtoit

son chapeau, et tout-à-fait, mais de plus ou moins loin; aux gens titrés, à demi, et il le tenoit en l'air ou à son oreille quelques instans, plus ou moins marqués; aux seigneurs, qui l'étoient véritablement, il se contentoit de mettre la main au chapeau, et il l'ôtoit comme aux dames pour les princes du sang.

S'il abordoit des dames, il ne se couvroit qu'après les avoir quittées; et dans la maison il n'étoit jamais couvert: ses révérences toujours légeres avoient une grâce, une majesté incomparables; jusqu'à sa maniere de se soulever à demi, à souper, pour chaque dame *assise* qui arrivoit, mais non pour aucune autre, ni pour les princes du sang; mais sur les fins, cela le fatiguoit, quoiqu'il ne l'ait jamais cessé; et les dames *assises* éviterent d'entrer au souper, une fois commencé.

C'étoit encore avec la même distinction qu'il recevoit le service de Monsieur, du duc d'Orléans et des princes du sang: à ces derniers, il ne faisoit que marquer, à Monseigneur de même, et à Messeigneurs ses fils, sa fami-

liarité, et aux grands officiers, un air de bonté et d'attention. Si on lui faisoit attendre quelque chose à son habiller, il attendoit avec patience; mais aux heures qu'il donnoit pour la journée, une précision nette et courte distinguoit ses ordres. Si dans les vilains jours d'hiver, qu'il ne pouvoit sortir, il passoit chez md^e^ de Maintenon, et cela, un quart d'heure plutôt qu'il n'en avoit donné l'ordre, (ce qui ne lui arrivoit guere) et que le capitaine des gardes en quartier ne s'y trouvoit pas, il ne manquoit point de lui dire après que c'étoit sa faute, à lui, d'avoir prévenu l'heure, et non celle du capitaine des gardes de l'avoir manquée; aussi, avec cette regle qui ne manquoit jamais, étoit-il servi avec la derniere exactitude, et elle étoit d'une commodité infinie pour ses courtisans.

Il traitoit bien ses valets, surtout les intérieurs. Avec eux il se sentoit plus à son aise, et se communiquoit plus familierement. Leur amitié ou aversion a eu de grands effets; ils étoient à portée de rendre de bons et mauvais offices; aussi furent-ils comptés et

courtisés : les ministres même les plus puissants les ménageoient ouvertement; et les princes du sang, jusqu'aux bâtards, sans parler de tout ce qui est inférieur, en usoient de même. Les charges des premiers gentilshommes de la chambre furent plus qu'obscurcies par les premiers valets de chambre; et les grandes charges ne se soutinrent que dans la mesure que les valets de leur dépendance, ou les petits officiers très-subalternes approchoient nécessairement plus ou moins du Roi. L'insolence aussi étoit grande dans la plupart d'eux, et telle qu'il falloit l'éviter, ou la supporter avec patience.

Le Roi les soutenoit tous, et il racontoit avec complaisance qu'ayant dans sa jeunesse envoyé, pour je ne sais quoi, une lettre au duc de Montbazon, gouverneur de Paris, en une de ses maisons de campagne, près cette ville, par un de ses valets de pied, il y arriva comme Mr de Montbazon alloit se mettre à table; qu'il avoit forcé ce valet de s'y mettre avec lui, et le conduisit lorsqu'il le renvoya, jusques dans la cour, parce qu'il

venoit de la part du Roi. Il ne manquoit pas aussi de demander à ses gentilshommes ordinaires, quand ils revenoient de sa part, de faire des complimens de conjouissance ou condoléance aux gens titrés, hommes et femmes, mais à nuls autres, comment ils avoient été reçus, et eût trouvé fort mal qu'on ne les eût pas fait asseoir et conduits fort loin, et les hommes même juqu'au carrosse.

Rien n'étoit pareil dans ses revues et fêtes, à sa galanterie, quand il y avoit des dames. Il avoit pris ce ton à la Cour de sa mere, et chez la comtesse de Soissons : ses maîtresses l'y avoient accoutumé de plus en plus, mais toujours majestueux, quoique souvent avec de la gaieté; et jamais devant le monde il ne disoit rien de déplacé ou de hasardé; jusqu'au moindre geste, son marcher, sa contenance, tout fut mesuré, décent, noble, grand, majestueux, et toutefois naturel, à quoi l'habitude et l'avantage incomparable et unique de toute sa figure, donnoit une grande facilité; aussi, dans les choses sérieu-

ses, les audiences d'ambassadeurs, les cérémonies, jamais homme n'en a tant imposé; et il falloit commencer à s'accoutumer à le voir, si, en le haranguant, on ne vouloit pas s'exposer à demeurer court. Ses réponses, en ces occasions, étoient courtes, justes, pleines, et rarement sans quelque chose d'obligeant, quelquefois même de flatteur, quand le discours le méritoit. Le respect aussi qu'apportoit sa présence, imposoit silence et frayeur. Il aimoit fort l'air, les exercices, tant qu'il en put faire: il avoit excellé à la danse, au mail, à la paume: il étoit encore admirable à cheval, même à son âge avancé. Se bien ou mal acquitter de cela devant lui, étoit mérite ou démérite; et il disoit que de ces choses-là qui n'étoient pas nécessaires, il falloit les bien faire ou ne pas s'en mêler. Il n'y avoit pas de meilleur tireur avec si bonne grâce. Il vouloit des chiennes couchantes, excellentes; il en avoit sept ou huit dans ses cabinets, et se plaisoit à leur donner à manger pour s'en faire connoître. Il aimoit à courir le cerf, mais en calèche depuis qu'il s'étoit cassé le bras en courant à Fontaine-

bleau, aussitôt après la mort de la Reine. Il étoit seul dans une maniere de soufflet, tiré par quatre chevaux, à cinq ou six relais, et il menoit lui seul à toute bride, avec une adresse inconcevable, et une justesse que n'avoient pas les meilleurs cochers : ses postillons étoient des enfants de neuf à dix et jusqu'à quinze ans; et il les dirigeoit.

XXIII.

Cérémonial à l'armée.

Quand le Roi étoit dans ses armées, ses heures étoient réglées par le travail; mais il tenoit régulierement ses conseils : il n'y mangeoit qu'avec des gens d'une qualité à pouvoir avoir cet honneur. Quand on pouvoit le prétendre, on le faisoit demander au Roi par le premier gentilhomme de sa chambre, en service. Il rendoit la réponse; et dès le lendemain, si elle étoit favorable, on se présentoit au Roi lorsqu'il alloit dîner, et il

disoit : *Monsieur, mettez-vous à table.* Cela fait, c'étoit pour toujours, et on avoit après cela, l'honneur d'y manger quand on vouloit, avec discrétion. Les grades militaires, même d'ancien lieutenant général, ne suffisoient pas. Mr de Vauban, lieutenant général, si distingué depuis si long-temps, y mangea, pour la premiere fois, au siége de Namur, et il fut comblé de cette distinction. Les colonels de qualité, distingués, y étoient admis sans difficulté. Le Roi fit le même honneur à Namur, à l'abbé de Grancey, qui s'exposoit par-tout à confesser les blessés, et à encourager les troupes. C'est l'unique abbé qui ait eu cet honneur. Tout le clergé en fut exclus toujours, excepté les cardinaux et les évêques-pairs, ou les ecclésiastiques ayant le rang de prince étranger. Le cardinal de Coislin, avant d'avoir la pourpre, étant évêque d'Orléans, premier aumônier, et suivant le Roi en toutes ses campagnes, et l'archevêque de Rheims, qui suivoit le Roi, comme maître de la chapelle, et y voyoit manger le Duc et le chevalier de Coislin ses freres, sans y avoir jamais prétendu, en

furent également exclus. Nul officier des gardes du corps, n'y a mangé non plus, (quelque préférence que le Roi eût pour ce corps) que le seul marquis d'Urfé, par une distinction unique. Je ne sais ce qui la lui valut en ces temps reculés de moi. Et du régiment des gardes, jamais personne ne mangea avec le Roi, que le seul colonel, ainsi que les capitaines des gardes du corps.

A ces repas, tout le monde étoit couvert; c'eût été un manque de respect dont on vous eût averti sur sur le champ, de n'avoir pas le chapeau sur la tête. Monseigneur même l'avoit : le Roi seul étoit découvert. On se découvroit quand le Roi vous parloit, ou pour parler à lui; et on se contentoit de mettre la main au chapeau pour ceux qui venoient faire leur cour, le repas commencé. Ceux qui étoient de qualité à n'avoir pu se mettre à table, se découvroient pour parler à Monseigneur et à Monsieur, ou quand ils leur parloient. S'il y avoit des princes du sang, on mettoit seulement la main au chapeau. Les places qui approchoient

du Roi, se laissoient aussi aux titrés, et puis aux grades. Si l'on en avoit laissé qui ne fussent pas remplies, on se rapprochoit.

Quoiqu'on fût à l'armée, les maréchaux de France n'y avoient pas de préférence sur les ducs ; et ceux-ci et les princes étrangers, ou qui en avoient le rang, se plaçoient les uns avec les autres, comme ils se rencontroient, sans affectation ; mais duc, prince ou maréchal, si le hasard faisoit qu'ils n'eussent pas encore mangé avec le Roi, il falloit s'adresser au premier gentilhomme de la chambre ; il n'y avoit que les princes du sang exceptés.

Le Roi seul avoit un fauteuil ; Monseigneur et tout ce qui étoit à table, avoient des sièges à dos de maroquin noir, qui se pouvoient briser pour les voiturer, qu'on appeloit des *perroquets*. Ailleurs qu'à l'armée, le Roi n'a jamais mangé avec aucun homme, en quelque cas que ç'ait été, pas même avec aucun prince du sang, qui n'y ont mangé qu'à des festins de leurs noces, quand le Roi les a voulu faire.

XXIV.

Lever du Roi.

A huit heures, le premier valet de chambre en quartier, qui avoit couché seul dans la chambre du Roi, et qui s'étoit habillé, l'éveilloit. Le premier médecin, le premier chirurgien et sa nourrice, entroient ensemble: elle alloit le baiser; les autres le frottoient et souvent lui changeoient de chemise, parce qu'il étoit sujet à suer. Au quart, on appeloit le grand chambellan; en son absence, le premier gentilhomme d'année, avec eux les grandes entrées. L'un de ces deux ouvroit le rideau, et présentoit l'eau bénite du bénitier du Roi. Ces Messieurs étoient là un moment, et c'en étoit un de parler au Roi, s'ils avoient quelque chose à lui dire, et alors les autres s'éloignoient. Quand aucun d'eux n'avoit à parler comme d'ordinaire, ils n'étoient là qu'un moment: celui qui avoit

ouvert le rideau, et présenté l'eau bénite, donnoit le livre de l'office du St. Esprit, puis ils passoient tous dans le cabinet du conseil. Cet office fort court, dit, le Roi appeloit, ils entroient. Le même lui donnoit sa robe de chambre, et cependant les secondes entrées ou brevets d'affaires, entroient; peu de moments après la chambre, aussitôt tout ce qu'il y avoit là de distingué, puis tout le monde, et on trouvoit le Roi se chaussant, car il faisoit presque tout lui-même avec adresse et grâce. On lui voyoit faire la barbe de deux jours l'un, et il avoit une perruque petite, courte, sans jamais en aucun temps, même au lit, les jours de médecine, paroître autrement en public. Souvent il y parloit de chasse, et disoit quelquefois quelque mot à quelqu'un. Il n'avoit point de toilette à portée de lui; on lui tenoit seulement un miroir.

Dès qu'il étoit habillé, il alloit prier Dieu à la ruelle de son lit. Tout ce qu'il y avoit de clergé se mettoit à genoux; les cardinaux sans carreau, tous les laïcs demeuroient debout, et le capitaine des gardes venoit au

balustre pendant la priere, d'où le Roi passoit dans son cabinet. Il y trouvoit, ou étoit suivi de tous ceux qui avoient entrée; ils étoient en grand nombre à cause des charges qui en avoient le droit.

Le Roi y donnoit l'ordre à chacun pour la journée; ainsi on savoit à un demi-quart d'heure près, tout ce que le Roi dans le jour devoit faire. Tout ce monde-là sortoit ensuite; il ne restoit que les princes légitimés, Montchevreuil et d'O, comme ayant été leurs gouverneurs, Mansard, et après lui, d'Antin, qui tous entroient non par la chambre, mais par les derrieres, et les valets intérieurs. C'étoit là leur bon temps, et celui de raisonner sur les plans des jardins et des bâtiments; et cela duroit plus ou moins selon que le Roi avoit à faire.

Toute la Cour attendoit cependant dans la galerie, le capitaine des gardes seul dans sa chambre, assis à la porte du cabinet, qu'on avertissoit quand le Roi vouloit aller à la messe, et qui alors entroit dans le cabinet.

A Marly, la Cour attendoit dans le salon; à Trianon, dans les pieces de devant, comme à Meudon; à Fontainebleau, on demeuroit dans la chambre et antichambre. Cet entre-temps étoit celui des *audiences secretes* des ministres étrangers en présence de Torcy: elles n'étoient ainsi appelées que pour les distinguer de celles qui se donnoient sans cérémonie, à la ruelle du lit, au sortir de la priere, qu'on appeloit *particulieres*, où celles des cérémonies se donnoient aussi aux ambassadeurs.

X X V.

Sa messe.

LE Roi alloit ensuite à la messe où sa musique chantoit toujours un motet. Il n'alloit en bas qu'aux cérémonies ou grandes fêtes: allant et revenant de la messe, lui parloit qui vouloit, après l'avoir dit au capitaine des gardes, si ce n'étoient gens distingués. Pendant

la messe les ministres étoient avertis, et s'assembloient dans la chambre du Roi, où les gens distingués pouvoient aller leur parler ou causer avec eux : le Roi s'amusoit peu au retour de la messe, et demandoit le conseil. Alors la matinée étoit finie.

X X V I.

Ses conseils.

Le dimanche il y avoit conseil d'Etat, et souvent les lundis; les mardis, conseil de finances; les mercredis, conseil d'Etat; les samedis, conseil des finances. Il étoit rare qu'il y en eût deux par jour, et qu'il s'en tînt les jeudis et vendredis : une ou deux fois il y avoit le lundi matin, conseil des dépêches; mais les ordres que les secrétaires d'Etat prenoient tous les matins entre le lever et la messe, abrégeoient et diminuoient fort ces sortes d'affaires. Tous les ministres étoient assis en rang entre eux, excepté au conseil

des dépêches où tous étoient debout tout du long, excepté les fils de France, quand il y en avoit; le chancelier et le duc de Beauvilliers, rarement pour des affaires évoquées et vues dans un bureau de conseillers d'Etat: ces mêmes conseillers d'Etat venoient au conseil donné exprès de finance ou de dépêche; mais on ne parloit que de cette affaire. Alors tous étoient assis, et les conseillers d'Etat y coupoient les secrétaires d'Etat et le contrôleur général, suivant leur ancienneté de conseillers d'Etat; et un maître des requêtes rapportoit debout, lui et les conseillers d'Etat en robe. Le jeudi matin étoit presque toujours vide. C'étoit le temps des audiences que le Roi vouloit donner, et le plus souvent des audiences inconnues par les derrieres : c'étoit aussi le grand jour de ses enfants naturels, des bâtiments, des valets intérieurs, parce que le Roi n'avoit rien à faire. Le vendredi après la messe, c'étoit le temps du confesseur qui n'étoit borné par rien, et qui pouvoit durer jusqu'au dîner : c'est ces matins-là qu'il n'y avoit point conseil.

Le Roi passoit ordinairement des conseils

chez m^de de Maintenon : c'étoit le temps de leur tête à tête, sans ministre et sans interruption; et à Fontainebleau, jusqu'au dîner. Souvent les jours qu'il n'y avoit pas de conseil, le dîner étoit avancé plus ou moins pour la chasse ou pour la promenade. L'heure ordinaire étoit une heure. Si le conseil duroit encore, le dîner attendoit, et on n'avertissoit point le Roi. Après le conseil des finances, Desmarets restoit souvent seul à travailler avec le Roi.

XXVII.

Le dîner du Roi, la récréation, la promenade, &c.

Le dîner étoit toujours un très-petit couvert, c'est-à-dire seul dans sa chambre, sur une table quarrée, vis-à-vis la fenêtre du milieu. Il étoit plus ou moins abondant; car il ordonnoit le matin *petit couvert* ou *très-petit couvert;* mais ce dernier étoit toujours de beaucoup de plats et de trois services sans le

fruit. La table entrée, les principaux courtisans entroient, et puis tout ce qui étoit connu, et le premier gentilhomme de la chambre d'année, alloit servir le Roi. Il le servoit, si le grand chambellan n'y étoit pas. Gêvres, duc de Fresnes prétendit que le dîner commencé, Mr de Bouillon arrivant, ne lui pouvoit ôter le service, et fut condamné. J'ai vu Mr de Bouillon arriver derriere le Roi au milieu du dîner, et Mr de Beauvilliers qui servoit, lui vouloir donner le service, qu'il refusa poliment, et dit qu'il toussoit trop, qu'il étoit trop enrhumé; ainsi il demeura derriere le fauteuil, et Mr de Beauvilliers continua le service; mais à son refus public, le maréchal de Gêvres avoit tort. Le premier gentilhomme de la chambre n'a que le commandement de la chambre, et nul service : c'est le chambellan qui l'a tout entier, et nul commandement; ce n'est qu'en son absence que le premier gentilhomme de la chambre sert; mais si le premier gentilhomme de la chambre est absent, et qu'il n'y ait aucun autre, ce n'est point le grand chambellan qui commande dans la

chambre. J'ai vu, mais fort rarement, Monseigneur et ses fils au petit couvert debout, sans que jamais le Roi leur ait proposé un siége; j'y ai vu les princes du sang et les cardinaux tout du long; j'y ai vu assez souvent Monsieur, en venant de Saint-Cloud, voir le Roi, ou sortant du conseil, le seul où il entroit. Il donnoit la serviette et demeuroit debout. Un peu après le Roi voyant qu'il ne s'en alloit point, lui demandoit s'il ne vouloit point s'asseoir: il faisoit la révérence, et le Roi ordonnoit qu'on lui apportât un siége. On mettoit un tabouret derriere lui; quelques moments après le Roi lui disoit: *Mon frere, asseyez-vous donc:* il faisoit la révérence, et s'asseyoit jusqu'à la fin du dîner, qu'il présentoit la serviette.

Le Roi d'ordinaire parloit peu à son dîner, à moins qu'il n'y eût de ces seigneurs familiers, avec qui il causoit un peu plus, ainsi qu'à son lever. Le grand couvert à dîner, étoit extrêmement rare. Quelquefois il avoit lieu aux grandes fêtes, ou à Fontainebleau quelquefois, quand la Reine y étoit. Aucune

dame ne venoit au petit couvert ; j'y ai vu très-rarement la maréchale de la Motte qui avoit conservé ce rare privilege, pour y avoir amené les enfants de France dont elle avoit été gouvernante : dès qu'elle paroissoit, on lui apportoit un siége ; car elle avoit été duchesse à brevet.

Au sortir de table le Roi rentroit de suite en son cabinet : c'étoit un moment de lui parler pour gens distingués. Il s'arrêtoit un moment à la porte pour écouter ; très-rarement le suivoit on ; et jamais, sans le lui demander ; c'est ce qu'on n'osoit guere : alors il se mettoit avec celui qui le suivoit dans l'embrasure de la fenêtre la plus proche de la porte du cabinet, qui se fermoit aussitôt, et que l'homme qui parloit au Roi, rouvroit lui-même en sortant. C'étoit encore le temps des enfants légitimés et des valets intérieurs, quelquefois des *bâtiments*, qui attendoient dans les cabinets de derriere, excepté le premier médecin qui étoit toujours au dîner, et qui suivoit dans les cabinets : c'étoit aussi le temps où Monseigneur se trouvoit, quand il n'avoit pas vu le Roi le matin.

Le Roi s'amusoit à donner à manger à ses chiens couchans, puis demandoit sa garde-robe, changeoit devant le très-peu de gens distingués, qu'il plaisoit au premier gentilhomme de la chambre d'y laisser entrer, et tout de suite il sortoit par derriere, et par son petit degré dans la cour de marbre pour monter en carrosse.

Le Roi aimoit extrêmement l'air; et quand il en étoit privé, sa santé en souffroit par des maux de tête et des vapeurs que lui avoit causés un grand usage des parfums. Depuis long-temps, excepté l'odeur de la fleur d'orange, il n'en pouvoit souffrir aucune, et il falloit être fort en garde de n'en avoir point, pour peu qu'on eût à l'approcher.

Comme il étoit peu sensible au froid, au chaud et à la pluie, il n'y avoit que des temps extrêmes qui l'empêchassent de sortir tous les jours, ou pour courir le cerf au moins une fois la semaine, tirer une ou deux fois dans le parc par semaine, surtout les dimanches, où il n'avoit ni de grandes chasses, ni

d'ouvriers, ou pour se promener dans ses jardins ou bâtiments, ou enfin pour des promenades avec des dames autour du canal; ce qui étoit un spectacle magnifique.

Marly avoit un privilége; c'est qu'en sortant du château pour se promener, le Roi disoit: *le chapeau, Messieurs;* aussitôt tout le monde se couvroit: il eût trouvé mauvais si on eût manqué ou différé de mettre le chapeau.

A la chasse au cerf de Fontainebleau, alloit qui vouloit: ailleurs il n'y avoit que ceux qui en avoient obtenu la permission une fois pour toutes, et ceux qui en avoient obtenu le juste au corps, qui étoit un uniforme bleu, avec un galon en argent entre deux en or, et doublé de rouge. Le trop grand nombre de seigneurs l'importunoit et troubloit la chasse. Il se plaisoit qu'on l'aimât; mais il ne vouloit pas qu'on y allât sans l'aimer; il trouvoit cela ridicule, et ne savoit aucun mauvais gré à ceux qui n'y alloient jamais: il en étoit de même du jeu qu'il vouloit gros et continuel à Marly, pour le lans-

quenet. Il s'amusoit fort à Fontainebleau les jours de mauvais temps, à voir jouer les grands joueurs à la paume où il avoit excellé autrefois; et à Marly, très-souvent à voir jouer au mail où il avoit aussi été très-adroit. Quelquefois les jours où il n'y avoit pas de conseil, qui n'étoient pas jours maigres, et qu'il étoit à Versailles, il alloit dîner à Marly ou à Trianon avec la duchesse de Bourgogne, md^e de Maintenon et des dames: cela fut plus ordinaire les dernieres années de sa vie.

Au sortir de table, en été, le ministre qui devoit travailler, arrivoit; et ce travail fini, le Roi passoit jusqu'au soir à se promener avec les dames, à jouer avec elles, et assez souvent à leur faire tirer une loterie toute de billets noirs, sans y rien mettre: c'étoit ainsi une galanterie de présents qu'il leur faisoit au hasard, comme d'étoffes, d'argenterie, de joyaux ou beaux ou jolis pour donner plus au hasard. Md^e de Maintenon en tiroit comme les autres, et donnoit presque toujours sur le champ ce qu'elle avoit gagné. Le Roi ne tiroit point, et souvent il y avoit plusieurs lots sous le même billet.

L'été, le Roi travailloit chez lui, et au sortir de table avec les ministres; et lorsque les jours s'accourcissoient, il travailloit le soir chez md^e^ de Maintenon. A son retour de dehors, lui parloit qui vouloit, depuis son carrosse jusqu'au bas de son petit degré : il se r'habilloit comme il avoit changé d'habit, et restoit dans son cabinet. C'étoit le meilleur temps des princes légitimés, des valets et des bâtiments. Au retour de ses promenades, il étoit une heure et plus dans ses cabinets; puis il passoit chez md^e^ de Maintenon, et en chemin lui parloit encore qui vouloit : à dix heures il étoit servi : le maître d'hôtel en quartier ayant son bâton, alloit avertir le capitaine des gardes en quartier, dans l'antichambre de md^e^ de Maintenon, où averti lui-même par un garde de l'heure, il venoit d'arriver. Il n'y avoit que les capitaines des gardes qui entrassent dans l'antichambre où étoient le Roi et md^e^ de Maintenon; et une autre très-petite antichambre pour les officiers. Le capitaine se montroit à l'entrée de la chambre, disant au Roi *qu'il étoit servi*, et revenoit dans l'instant dans l'antichambre.

Un grand quart d'heure après le Roi venoit souper, toujours au grand couvert; et depuis l'antichambre de md^e de Maintenon jusqu'à sa table, lui parloit encore qui vouloit. A son souper avec les fils et filles de France, et les petits-fils et filles, étoient toujours grand nombre de courtisans et de dames, tant assises que debout, et la surveille des voyages de Marly, toutes celles qui vouloient y aller; cela s'appeloit *se présenter pour Marly*. Les hommes le demandoient le matin en disant au Roi seulement: *Sire, Marly*. Les dernieres années du Roi, il s'en importuna, et un garçon bleu écrivoit dans la galerie les noms de ceux qui demandoient, et qui y alloient se faire écrire. Pour les dames, elles continuerent à se présenter. Après souper, le Roi se tenoit quelques moments debout, le dos au balustre du pied de son lit, environné de toute la Cour; puis, avec des révérences aux dames, passoit dans son cabinet où, en arrivant, il donnoit l'ordre: il y passoit un peu moins d'une heure avec ses enfants légitimes et légitimés, leurs enfants, leurs maris ou leurs femmes, tous dans un cabinet, le Roi

dans un fauteuil, Monsieur dans un autre, (qui, dans le particulier, vivoit avec le Roi en frere), Monseigneur debout, ainsi que tous les autres princes et les princesses sur des tabourets. Madame y fut admise après la mort de la dauphine. Ceux qui entroient par les derrieres s'y trouvoient, et les valets intérieurs avec Chamarande qui avoit été premier valet de chambre en survivance de son pere, et qui étoit devenu depuis le premier maître d'hôtel de la dauphine de Baviere, et lieutenant général fort distingué, à la mode dans le monde, avec peu d'esprit, fort galant homme, et bien reçu par-tout.

Les dames d'honneur &c. des princesses attendoient dans le cabinet du conseil à Fontainebleau, où il n'y avoit qu'un grand cabinet; les dames assises achevoient le cercle avec leurs princesses au même niveau; les autres dames derriere avoient la liberté de s'asseoir par terre sans carreau, comme plusieurs faisoient.

Le Roi voulant se retirer, alloit donner

à manger à ses chiens, puis donnoit le bon soir, faisoit sa priere, se déshabilloit, commençoit le petit coucher où restoient les grandes et secondes entrées, ou brevets d'affaires. C'étoit court : ils ne sortoient que lorsqu'il se mettoit au lit : ce moment en étoit un de lui parler pour les privilégiés.

Les jours de médecine qui revenoient tous les mois au plus loin, il la prenoit dans son lit, puis entendoit la messe où il n'y avoit que les aumôniers et les entrées. Mde. de Maintenon s'asseyoit au chevet du lit, Monsieur s'y mettoit quelquefois, mais avant qu'elle fût venue, et après qu'elle étoit sortie ; Monseigneur toujours debout, et les autres de la maison royale un moment; Mr. du Maine qui y passoit toute la matinée et qui étoit fort boiteux, se mettoit auprès du lit sur un tabouret, quand il n'y avoit personne que mde. de Maintenon et son frere. Le Roi dînoit dans son lit ; sur les trois heures tout ce monde entroit, puis il se levoit, et il n'y demeuroit que les entrées : il passoit après dans son cabinet où il tenoit conseil, et après il alloit chez mde. de Maintenon, et soupoit à dix heures au grand couvert.

Le Roi n'a de sa vie manqué la messe qu'une fois à l'armée, un jour de grande marche; ni un jour de maigre, à moins de vraie et rare incommodité. Quelques jours avant le carême, il tenoit un discours public à son lever, par lequel il témoignoit qu'il trouveroit fort mauvais qu'on donnât à manger gras à personne, sous quelque prétexte que ce fût. Il ordonnoit au grand prévôt d'y tenir la main, et de lui en rendre compte. Il ne vouloit pas non plus que ceux qui mangeoient gras, mangeassent ensemble, ni autre chose que bouilli et rôti fort court; et personne n'osoit outre-passer ses défenses; car on s'en seroit ressenti. Elles s'étendoient jusqu'à Paris où le lieutenant de police y veilloit et lui en rendoit compte.

Il y avoit douze ou quinze ans qu'il ne faisoit plus de carême. D'abord quatre jours maigres, puis trois, et les quatre derniers jours de la Semaine Sainte, alors son très-petit couvert étoit fort retranché les jours qu'il faisoit gras; et le soir au grand couvert, tout étoit collation; et le dimanche au soir, tout en poisson avec cinq ou six plats gras tout au plus, tant pour lui que pour ceux qui à sa table mangeoient gras.

Le Vendredi Saint, il y avoit grand couvert, matin et soir, en légumes, sans poisson, ni à aucune de ses tables. Il manquoit peu de sermons en l'avant et le carême, et aucune des dévotions de la Semaine Sainte, des grandes fêtes, ni des processions générales. Il étoit à l'église fort respectueusement; à sa messe tout le monde étoit obligé de se mettre à genoux au *Sanctus*, et d'y demeurer jusqu'après la communion du prêtre; et s'il entendoit causer, il le trouvoit fort mauvais.

Il communioit toujours en collier de l'ordre, rabat et manteau, cinq fois l'an; le Samedi Saint à la paroisse, les autres jours à sa chapelle, savoir, Pentecôte, l'Assomption, la veille de Toussaint, de Noël; et ces jours-là point de musique à ces messes, et à chaque fois il touchoit des malades. Il alloit à vêpres les jours de communion, et travailloit après dans son cabinet avec son confesseur à distribuer les bénéfices : rien de plus rare que de les donner en d'autres temps. Le Jeudi Saint il servoit les pauvres à dîner; à la messe il passoit son chapelet, et n'en savoit pas davantage, et tou-

jours à genoux, excepté à l'Evangile : aux grandes messes, il ne s'asseyoit dans son fauteuil qu'aux temps accoutumés.

XXVIII.

Habits du Roi. Pourquoi le Roi favorise le luxe. Versailles bâti ; critique de ce château et de celui de Marly.

IL étoit toujours vêtu de couleur plus ou moins brune, avec une légere broderie ; jamais il n'en avoit sur les tailles, quelquefois avec rien qu'un bouton d'or, quelquefois de velours noir ; toujours une veste de drap ou de satin, rouge, ou bleu, ou verte fort brodée. Il ne porta jamais de bague, ni pierreries qu'à ses boucles de souliers et de jarretieres et de chapeau toujours bordé de point d'Espagne, avec un plumet blanc. Il avoit toujours le cordon bleu dessous, excepté les jours des nôces, et ceux des grandes fêtes pareilles, qu'il le

portoit par-dessus fort long, avec pour huit ou neuf millions de pierreries.

Il étoit le seul de la maison royale et des princes qui portât l'ordre dessous; en quoi fort peu l'imitoient; et aujourd'hui presque aucun ne le porte dessus; les bons, par honte de leurs confreres, embarrassés de le porter; jusqu'à la promotion de 1661, inclusivement, les chevaliers de l'ordre en portoient tous le grand habit à toutes les trois cérémonies de l'ordre; ils alloient à l'offrande et y communioient tous. Le Roi retrancha l'habit, l'offrande et la communion que Henri III avoit prescrite à cause des huguenots et de la ligue.... Et à l'égard du repas au réfectoire avec le Roi, on dira ailleurs ce qui l'a fait supprimer.

Le Roi aimoit le luxe, la splendeur, la profusion: il tourna ce goût en maxime par politique, et l'inspira à sa Cour; c'étoit lui plaire que de s'y jeter à corps perdu, en tables, habits, équipages, bâtiments, jeu, et c'étoit des occasions pour qu'il parlât aux gens. Il avoit pour but, et il parvint de ruiner tout

le monde, pour les réduire à dépendre entièrement de ses bienfaits pour subsister : il trouvoit d'ailleurs son orgueil satisfait de voir une Cour superbe, et dans une confusion qui anéantissoit les distinctions. Ce luxe est devenu une plaie et le cancer intérieur qui ronge les particuliers; car, de la Cour, il s'est étendu dans les provinces où les gens en quelque place, sont comptés à proportion de leur table. Il force les uns à voler pour soutenir leur dépense; il confond les états, et va à la ruine et au renversement général. Rien, jusqu'à ce Roi, n'a approché du nombre et magnificence de ses équipages de chasse et autres. Ses bâtiments, qui pourroit les nombrer? et qui n'en déplorera l'orgueil, le caprice, le mauvais goût? Il abandonna Saint-Germain, et ne fit jamais à Paris ni ornement, ni commodité que le Pont Royal, par pure nécessité, en quoi, avec son incomparable étendue, elle est si inférieure à tant de villes de l'Europe. Lorsqu'on fit la place de Vendôme, elle étoit quarrée : Louvois en vit les quatre faces bâties; son dessein étoit d'y placer la bibliotheque royale, les médailles, le balancier, les académies, et le grand con-

seil qui tient ses séances encore dans une maison qu'il loue. Le premier soin, le jour de la mort de Louvois, fut d'arrêter ce travail, et donner des ordres pour faire couper à Paris, les angles de la place, en la diminuant d'autant, de n'y placer rien de ce qui étoit destiné, et de n'y faire que des maisons, comme on la voit.

Saint-Germain, lieu unique pour rassembler toutes les merveilles de la vue; l'immense plain pied d'une forêt toute joignante, unique encore par la beauté de ses arbres, de son terrain, de sa situation; la facilité et l'avantage des eaux de source sur cette élévation; les agréments admirables des jardins, des hauteurs et des terrasses qui, les unes sur les autres, se pouvoient conduire dans toute l'étendue qu'on eût voulu; les charmes et commodités de la Seine; enfin une ville toute bâtie, et que sa position entretenoit par elle-même, il l'abandonna pour Versailles, lieu ingrat, triste, sans vue, sans bois, sans eau, sans terre, parce que tout y est sable mouvant ou marécage, sans air, par conséquent,

qui n'y est pas bon. Il se plaît à tyranniser la nature, à la dompter à force d'art et de trésors. Il bâtit tout l'un après l'autre sans plan général; le beau et le vilain furent cousus ensemble, le vaste et l'étranglé; aussi son appartement et celui de la Reine y ont les dernieres incommodités avec les vues des cabinets et de tout ce qui est derriere, les plus obscures, les plus enfermées, les plus puantes. Les jardins dont la magnificence étonne, mais dont le plus léger usage rebute, sont d'aussi mauvais goût. On n'y est conduit dans la fraîcheur de l'ombre que par une zone torride, au bout de laquelle il n'y a plus, quoi que ce soit, qu'à monter et descendre, et avec la colline fort courte, se terminent les jardins. La recoupe y brûle les pieds; mais sans cette recoupe, on y enfonceroit dans les sables et dans la plus noire fange. La violence faite par-tout à la nature, dégoûte malgré soi; l'abondance des eaux forcées et ramassées de toute part, les rend vertes, épaisses, bourbeuses; elles répandent une humidité mal-saine et sensible, une odeur qui l'est encore plus: leurs effets qu'il faut pourtant beaucoup ménager, sont

incomparables; mais de ce tout, il résulta ce qu'on admire et qu'on fuit.

Du côté de la cour, l'étranglé suffoque, et ces vastes ailes s'enfuient sans tenir à rien. Du côté des jardins, on jouit de la beauté du tout ensemble; mais on croit voir un palais qui a brûlé où le dernier étage et les toits manquent encore. La chapelle qui l'écrase, parce que Mansard vouloit élever le tout d'un étage, a de par-tout la triste représentation d'un catafalque. La main-d'œuvre est exquise en tout genre, l'ordonnance nulle; tout y a été fait pour la tribune, parce que le Roi n'alloit guere en bas; et celles des côtés sont inaccessibles, par l'unique défilé qui conduit à chacune. On ne finiroit pas sur les défauts monstrueux d'un palais si immense et si cher, avec ses accompagnements qui le sont bien davantage: orangerie, potagers, chenil, grandes et petites écuries pareilles, communs prodigieux; enfin une ville entiere où il n'y avoit qu'un misérable cabaret, un moulin à vent, et le petit château de cartes que Louis XIII y avoit fait pour n'y plus coucher sur la paille, qui n'étoit

que la contenance étroite et basse autour de la cour de marbre qui en faisoit la cour, et dont le bâtiment du fond n'avoit que deux corps à petites ailes. Encore ce Versailles de Louis XIV, ce chef-d'œuvre si ruineux et de si mauvais goût, et où les changements entiers des bassins et des bosquets ont enterré tant d'or qui ne peut paroître, n'a-t-il pu être achevé.

Parmi tant de salons entassés les uns sur les autres, il n'y a ni salle de comédie, ni salle de banquet, ni de bal; et devant et derriere, il reste beaucoup à faire. Les parcs et les avenues qui sont tout en plaine, peuvent venir; pour y avoir du gibier, il faut y en jeter, sans cesse. Il y a des rigoles de quatre et cinq lieues de cours sans nombre, d'un entretien excessif; et les murailles enfin, par leur immense contour, enferment comme une petite province du plus triste et du plus vilain pays du monde.

Trianon dans ce même parc, et à la porte de Versailles, d'abord maison de porcelaine à

aller faire des collations, agrandie pour y coucher, est enfin devenu un palais de marbre, de jaspe et de porphyre, avec des jardins délicieux.

La ménagerie vis-à-vis, de l'autre côté du canal de Versailles, toute derriere et qui est garnie de toutes sortes de bêtes les plus rares; Clagny bâti par la Montespan en propre, passé au duc du Maine, au bout de Versailles, château superbe avec ses eaux, ses jardins et son parc, furent ajoutés au plan de Versailles. Des aqueducs dignes des Romains se voient de tous côtés; et l'Asie ni l'antiquité n'offrent rien de si vaste, de si multiplié, de si rempli de monuments les plus rares de tous les siecles, de toutes sortes de bronzes, peintures, sculptures, ni de si achevé.

Mais l'eau manquoit, quoi qu'on pût faire; et ces merveilles de l'art manquoient d'eau, comme encore aujourd'hui, malgré la prévoyance de ces mers de réservoirs qui avoient coûté tant de millions à établir sur la fange et le sable mouvant. Qui l'auroit cru? Ce

défaut devint la ruine de l'infanterie. Mde. de Maintenon régnoit, et on parlera d'elle à son tour. Mr. de Louvois étoit bien avec elle. On jouissoit de la paix. Il imagina de détourner la rivière d'Eure entre Chartres et Maintenon, et de la conduire à Versailles.

Qui pourra dire quel or et quels hommes cette tentative nous coûta, jusque là qu'il fut défendu sous les plus grandes peines dans le camp qu'on y avoit établi long-temps, d'y parler des malades, des morts, que l'excès de travail, et surtout l'exhalaison de certaines terres remuées, tuoient. Combien d'autres furent des années à se ressentir de la contagion? Combien n'en ont pu reprendre la santé? Les officiers, colonels, brigadiers, et ce qu'on y employa d'officiers généraux, n'avoient pas, quels qu'ils fussent, la liberté de s'en absenter un quart d'heure, ni de manquer un quart d'heure de service sur les travaux. La guerre les termina en 1688; et il n'en est resté que des monuments informes qui éterniseront cette cruelle folie.

A la fin le Roi lassé du beau et de la foule,

se persuada qu'il vouloit quelquefois de la solitude : il parcourut donc, et la chercha aux environs. On le pressa de s'arrêter à Lucienne ; il répondit que cette heureuse situation le ruineroit; et que comme il vouloit *un rien*, il vouloit une situation qui ne lui permît pas de rien faire.

Il trouva derriere Lucienne un vallon étroit, profond, à bords escarpés, inaccessible par ses marécages, sans vue, enfermé de collines, étroit, avec un méchant village sur le penchant d'une de ses collines qui s'appeloit Marly. Cette clôture sans vue, ni moyen d'en avoir, fit son mérite. L'étroit du vallon où on ne se pouvoit étendre, y en ajouta beaucoup. Il crut choisir un ministre, un favori, un général. Ce fut un grand travail pour dessécher le cloaque de tous les environs qui y jetoient leurs voiries, d'y rapporter des terres ; enfin l'hermitage fut fait. Ce n'étoit que pour y coucher trois nuits du mercredi au samedi, deux ou trois fois l'année, avec une douzaine au plus de courtisans en charges, et des principaux. Peu à peu cet hermitage fut augmenté ; et

d'accroissement en accroissement, les collines furent taillées pour faire place et y bâtir, et celle du bout largement emportée pour donner au moins une échappée de vue fort imparfaite.

Enfin en bâtiments, en jardins, en eaux, en aqueducs, en ce qui est si connu et si curieux sous le nom de machine de Marly, parcs, forêts renfermées, statues &c. Marly est devenu ce qu'on le voit, tout dépouillé qu'il est depuis la mort du Roi; en forêts toutes venues et touffues qu'on y a apportées; grands arbres de Compiegne et de bien plus loin encore, sans cesse, dont plus des trois quarts mouroient, et qu'on remplaçoit aussitôt; en vastes espaces de bois et d'allées obscures, subitement changées en immenses pieces d'eau où on se promenoit en gondoles, puis remises en forêt à n'y pas voir le jour le moment après qu'on venoit de les planter. Je parle de ce que j'ai vu, en six semaines, en bassins changés cent fois, en cascades de même à figures successives, et toutes différentes; en séjours de carpes ornés de dorures et de peintures les plus ex-

quises, achevées et rechangées, et rétablies autrement par les mêmes maîtres; et cela, une infinité de fois; cette prodigieuse machine avec ses immenses aqueducs, ses conduits et ses réservoirs monstrueux consacrés à Marly, sans plus porter d'eau à Versailles.

C'est peu dire, que Versailles, tel qu'on l'a vu, n'a pas coûté Marly; et si on y ajoute les dépenses de ces continuels voyages, qui devinrent enfin, au moins, égaux aux séjours de Versailles, souvent presque aussi nombreux, et, tout à la fin de la vie du Roi, le séjour le plus ordinaire, on ne dira point trop sur Marly seul, en comptant par milliars. Telle fut la fortune d'un repaire de serpents et de charognes, de crapauds et de grenouilles, uniquement choisi pour n'y pouvoir dépenser.

Tel fut le mauvais goût du Roi en toutes choses, et son plaisir superbe de forcer la nature, que, ni la guerre la plus pressante, ni sa dévotion, ne purent émousser.

Fin du Tome I des Mémoires d'Etat et Militaires du Regne de Louis XIV.

NOTES

ADDITIONS ET EXPLICATIONS

Des matières contenues dans le Tome I. des

MÉMOIRES D'ÉTAT ET MILITAIRES

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DU REGNE DE LOUIS XIV.

Extraites du porte-feuille du DUC DE SAINT-SIMON, de plusieurs autres porte-feuilles des Seigneurs ses contemporains et de quelques Mémoires imprimés.

NOTE PREMIÈRE.

Sur l'ambition et le caractère de Louis XIV. Portrait de son gouvernement & résumé des principes de ce Monarque.

Article tiré des MÉMOIRES DU MARÉCHAL DE RICHELIEU, Tome I, page 217.

Pour servir de supplément à tout le Livre I des MÉMOIRES DU RÈGNE DE LOUIS XIV, et spécialement au §. I.

TANT que le despotisme a régné en France les histoires ont été traitées, en général, dans le ton servile ou faux, qu'on connoît aux prédicateurs dans les oraisons funèbres, aux académiciens dans leurs éloges, aux historiographes pensionnés dans leurs ouvrages commandés.

Aussi, malgré ce nombre prodigieux d'ouvrages sur l'histoire de France que nous avons, et dont le seul Catalogue forme cinq volumes in-folio, sous le titre de *Bibliothéque historique de la France*, nous ne pouvons point nous flatter d'avoir une histoire comme nous avons des chefs-d'oeuvres dans tous les genres.

Le temps est arrivé d'écrire les annales de la France, parce que la liberté est l'ame de l'histoire, et parce qu'il est permis aujourd'hui de juger les hommes d'état et de mettre dans la balance des historiens, les Rois, les hommes d'état et les peuples.

On peut juger des progrès qu'a fait en France la liberté, par ce portrait de Louis XIV que nous tirons des Mémoires du Maréchal de Richelieu, ouvrage écrit dans la bibliothéque de ce Seigneur, par M. l'Abbé Soulavie, sur des pièces originales qu'on lui fournissoit et qu'on a mis en vente à Paris chez Buisson : ce n'est point sans doute dans

cette bibliothéque qu'il a trouvé ce portrait de Louis XIV, quelque vrai qu'il soit.

Le Maréchal de Richelieu avoit été présenté à Louis XIV dès 1710. Les cinq dernières années de son règne sont la matière du Tome I. de ses Mémoires, et dans le chapitre des principes de Louis XIV *sur la puissance des Rois*, l'auteur des mémoires s'exprime de cette sorte en parlant des commissions.

„ Ainsi tout fut amovible et commissions
„ ministérielles en France, dans les affaires
„ qui avoient de l'influence sur les esprits,
„ dans celles où il s'agissoit de puissance,
„ d'autorité, d'espionnages, de jugemens,
„ pour des objets qui regardoient les Mini-
„ stres ou les corps; on ne laissa à l'ancien-
„ ne magistrature, que le pouvoir de juger
„ les différends des citoyens entr'eux, leurs
„ litiges pour affaires d'intérêt et de négoce;
„ le roi leur ôta la connoissance de toute po-
„ lice générale, toute influence quelconque

„ sur les peuples, la prérogative de faire des „ remontrances, et celle d'avertir le Roi des „ erreurs des Ministres et de sa cour. Le „ Roi vouloit se mêler de tout, gouverner „ toutes les affaires, diriger tous ses Mi- „ nistres, régler, ordonner, arranger toutes „ choses, remédier à tous les abus, exercer „ toute sa puissance, former même ses Mi- „ nistres, diriger ses Généraux, et jusqu'aux „ Directeurs de ses bâtimens ; il vouloit „ être Général, Magistrat, Juge, exercer „ même la fonction de punir, comme un „ Lieutenant - criminel, par ses lettres de „ cachet ; jamais il n'exista dans le monde „ un aussi puissant Monarque, jamais Sou- „ verain ne mérita, à plus juste titre, le „ nom de *Grand*, jamais Roi ne sut réunir, „ aussi intimement, le pouvoir législatif, „ exécutif, judiciaire et militaire ; jamais „ Souverain n'exerça à la fois tous les pou- „ voirs, aussi long-temps ; c'est dans ce sens „ seul qu'il mérite ce nom de *Grand*. Un „ siècle d'illusion, porté au beau et à l'éclat, „ plutôt que vers l'utilité réelle ; une foule

„ d'artistes célèbres par lui repus et logés,
„ des panégyristes caressés et pensionnés,
„ des jésuites intrigans qui le gouvernèrent,
„ un clergé avide, qu'il sut maîtriser et qu'il
„ récompensoit, des Seigneurs qu'il enri-
„ chissoit, et qu'il appelloit des héros, dans
„ leurs succès, les talens distingués dans le
„ Royaume et hors du Royaume, qu'il at-
„ tachoit à son char, des académies de pein-
„ tres qui exprimoient sur la toile ses actions,
„ des poëtes qui le chantoient, des historiens
„ qui en faisoient l'éloge, des académies qu'il
„ fondoit, qu'il dotoit, qu'il asservissoit
„ autour du trône, une génération d'ambi-
„ tieux, élevés dans l'art de la flatterie, et
„ dans les principes détestables, qu'on n'é-
„ toit rien en France que pour le Roi et
„ par le Roi, la Nation, presqu'entière,
„ qu'il enivra de ses succès, l'Espagne qu'il
„ soumit à son petit-fils, et tout ce qu'il y
„ avoit de sujets portés, de leur naturel, à
„ l'adulation, à la décoration, aux grandes
„ apparences; voilà quels furent les person-
„ nages, les corps et les intéressés qui lui

„ donnèrent le nom de Grand, le nom de
„ Puissant et d'Immortel ; voilà les voies
„ qui conduisirent le Roi à cette situation
„ élevée, sur laquelle il ne cessa de se main-
„ tenir, même dans ses plus grands revers.

„ Mais deux millions d'hommes proscrits,
„ ou exilés, ou embastillés pour leur croyan-
„ ce, des ennemis outragés par les actes de
„ barbarie exercés par ses généraux, son
„ peuple même, ce peuple aimable, qui
„ répandit des fleuves de sang, pour l'ex-
„ travagante gloire militaire du Roi ; ce peu-
„ ple qu'il exténua, qu'il appauvrit pour
„ alimenter sa vanité, pour élever ses châ-
„ teaux ; ces horribles prisons d'état souvent
„ remplies pour des actes de vertu, de pa-
„ triotisme, pour les élans de la liberté si
„ chérie des François ; une nation gouver-
„ née avec la dureté d'un conquérant, dé-
„ pouillée de ses droits, réduite à n'avoir
„ pour représentans qu'une magistrature si-
„ lencieuse, & perpétuellement frappée d'é-
„ pouvante ; les palais somptueux qu'il éleva,

„ les dépenses qu'ils occasionnèrent, la dette „ qui en résulta, qui n'a jamais été éteinte, „ qui ne l'est pas en 1785, qui ne le sera „ peut-être jamais, les banqueroutes palliées „ qu'il permit, ses enfans illégitimes qu'il „ plaça au faîte de sa hiérarchie monarchi- „ que, entre les Princes de son sang et les „ Pairs, et qu'il vouloit nous donner pour „ Rois si jamais sa race venoit à s'éteindre; „ ces commissions honteuses, instrument du „ despotisme qu'il honora, ces magistratures „ nouvelles, ces inquisitions d'état, son avi- „ dité pour le bien de ses sujets, tous ces „ moyens, ces objets, ces instrumens d'une „ ambition sans exemple, ne forceront-ils „ pas la postérité à considérer ce grand Roi „ comme le plus grand fléau, dont la Pro- „ vidence ait châtié le Royaume. „

Dans le Chapitre intitulé *Principes de Louis XIV, sur la condition de ses sujets*, l'auteur continue de cette sorte.

„ Nous avons vu comment Louis XIV éle- „ va une monarchie nouvelle, toute de com-

„ missions, et inconnue dans les âges précé-
„ dens; il nous reste d'analyser le système
„ destructeur de la même Monarchie qu'il
„ décomposa; non de cette Monarchie libre
„ sous le règne glorieux des Charlemagne,
„ mais de cette Monarchie déjà vieillie sous
„ le sceptre de fer, que les derniers Rois de
„ la race des Valois avoient étendu sur la
„ France.

„ Le Roi Louis XIV, héritier de leurs
„ principes, destructeurs de toute liberté,
„ avoit conservé leurs maximes, leurs pro-
„ jets, leurs plans; il avoit des idées parti-
„ culières sur la nation, les pays d'états, la
„ ville de Paris, le clergé, la noblesse, le
„ peuple et les Ministres, qu'il est nécessaire
„ d'approfondir; car, si jamais la France se
„ régénéroit, cette connoissance peut être
„ utile : assez d'historiens ont écrit ce que
„ Louis XIV a fait de grand, les loix de
„ l'histoire ordonnent de montrer le tableau
„ de ce qu'il a détruit.

„ Dès l'âge de treize ans il avoit appris

„ de sa mère et de Mazarin, que les Etats-
„ généraux étoient des assemblées dangereu-
„ ses dont il falloit éloigner l'idée et le sou-
„ venir : cette Princesse, alors Régente du
„ Royaume, habilemént conduite par Ma-
„ zarin, et pressée par la Noblesse d'assem-
„ bler les Etats, ne les refusa pas.

„ Instruite que dans une insurrection, le
„ refus en augmenteroit le desir; elle accorda
„ cette assemblée, qui, depuis long-temps,
„ n'étoit guères que l'épouvantail, que les
„ peuples, dans leurs mécontentemens, pré-
„ sentoient vainement aux Ministres préva-
„ ricateurs.

„ Marie de Médicis, femme d'Henri IV,
„ n'avoit pu les éviter en 1614, pendant sa
„ régence; mais si elle fut obligée alors de
„ les assembler, elle réussit dans le projet
„ coupable d'opposer les trois chambres en-
„ tr'elles, de les occuper de questions oiseu-
„ ses ou ridicules, et de les congédier avant
„ qu'elles pussent agir ensemble et de con-

„ cert, pour guérir la France de tant de ma-
„ ladies, dont les causes commencent dans
„ ce temps-là. La Régente étoit coupable
„ d'ailleurs d'un grand attentat contre la
„ Nation. Ayant dissipé les sommes amas-
„ sées par Henri IV, elle étoit intéressée à
„ la clandestinité des opérations de son gou-
„ vernement.

„ Anne d'Autriche, sa belle-fille, mieux
„ conduite par Mazarin, convoqua l'Assem-
„ blée en 1651, elle écrivit aux Baillifs,
„ aux Sénéchaux, et indiqua à Tours les
„ Etats : l'Anjou, le pays Chartrain, le
„ Languedoc, et presque toutes les provin-
„ ces formèrent des assemblées provinciales
„ et préliminaires pour les élections, tan-
„ dis que l'adroit Mazarin travailloit à em-
„ pêcher la réunion des députés. Une as-
„ semblée si nouvelle inspira des craintes :
„ on fouilla dans les archives nationales :
„ Mazarin, qui redoutoit les corps et les
„ droits, et qui apperçut des insurrections
„ du bas clergé contre le haut, étouffa cette

„ assemblée avant son organisation, qui resta „ toujours désunie et dissipée avant même „ qu'elle s'assemblât.

„ Elevé dans ces craintes et dans ces prin- „ cipes, Louis XIV ne cessa d'éloigner toute „ affaire, qui eût pu renouveller la demande „ des États-généraux; il fit si bien oublier „ à la Nation ses droits primitifs, ses an- „ ciennes assemblées, que sous la régence „ du Duc d'Orléans, la demande des Etats „ par le Roi d'Espagne, fut traitée de sédi- „ tieuse; Colbert lui-même châtia Mezeray, „ et lui ôta une pension alimentaire, pour „ avoir soutenu les droits de la Nation dans „ la sanction de l'impôt. On a vu comment „ le Roi éluda encore la demande des Etats „ que firent d'abord quelques Hollandois, „ et ensuite l'Angleterre pour la sûreté des „ traités.

„ C'est ensuite sous le long règne de „ Louis XIV, que se fortifia la funeste „ maxime qu'aucune assemblée ne pouvoit

„ se former dans le Royaume sans la per-
„ mission du Roi, et que dans toutes celles
„ qu'il lui plaisoit de convoquer, aucun su-
„ jet n'avoit le droit de parler sans la per-
„ mission royale; il persuada toute la France
„ que ces assemblées n'étoient que des con-
„ seils, que les lits de justice n'étoient qu'une
„ forme, une pure cérémonie, pour la pu-
„ blication des volontés royales; les Etats-
„ généraux n'étoient plus ces assemblées pri-
„ mitives qui chassoient les dynasties royales,
„ corrompues ou oppressives, et qui créoient
„ les rois; mais un concours de François,
„ pour l'ampliation de leur conseil, où la
„ volonté royale seule faisoit la loi; les Mi-
„ nistres n'étoient que les scribes qui les di-
„ rigeoient, et les cours de Parlement, des
„ instrumens passifs, des machines mises en
„ action pour les exécuter; telle étoit l'idée
„ que le Roi sut inspirer à sa Nation, et
„ aux jurisconsultes, pendant tout un règne,
„ dont la durée fut le plus grand fléau.

„ En effet, il vit les générations se renou-

„ veller, et perdre la mémoire de notre an-
„ cienne liberté; il vit la France se courber
„ peu-à-peu sous la verge de fer, dont il
„ arma ses Ministres; il persuada à la moi-
„ tié de ses sujets, que la Bastille étoit né-
„ cessaire à l'Etat, au bien des familles, et
„ que les punitions secrettes et arbitraires,
„ étoient infligées à chacun pour son bien,
„ appellant les lettres de cachet des faveurs
„ royales, dont on ne pouvoit se plaindre;
„ et s'il n'osa jamais publier qu'il étoit le
„ maître absolu des biens de son Royaume,
„ sans cesse il se comporta en suivant ce
„ principe, se faisant environner de troupes
„ victorieuses, qu'il tournoit, après leurs
„ exploits imposans, contre ce peuple même
„ qui les alimentoit.

„ L'éligibilité des places, des emplois, des
„ dignités même, est le témoignage de la
„ liberté des peuples; la vénalité, au con-
„ traire, et les droits de naissance hérédi-
„ taires, sont les signes caractéristiques des
„ monarchies qui vieillissent, ou que les

„ temps et les moeurs ont prostituées au pou-
„ voir arbitraire des tyrans, ou qui crou-
„ pissent dans l'ignorance.

„ Cette éligibilité étoit odieuse au Roi
„ Louis XIV; elle étoit, dans son sens, trop
„ contraire à l'esprit monarchique. Le Roi
„ seul devoit choisir les Gouverneurs des
„ Provinces, les généraux, et tout ce qui
„ commandoit dans le militaire; lui seul
„ pouvoit élever dans l'Eglise à l'épiscopat;
„ souvent il laissoit à chacun de ces person-
„ nages le choix des grades subalternes, pour
„ que tous les ordres de l'Etat fussent sou-
„ mis au rang supérieur, et pour qu'aucune
„ place ne dépendît de la volonté des égaux,
„ ce qui eût détourné les sujets de la sub-
„ ordination et de la servitude auprès des
„ grands. Quand il faisoit la conquête, en
„ Allemagne, de quelque ville épiscopale,
„ dont le Chapitre avoit le droit d'éligibilité,
„ sur-le-champ il usurpoit ce droit. Par un
„ bref du Pape, il coloroit son entreprise,
„ et nommoit à l'épiscopat celui qu'il choi-
„ sissoit

» sissoit lui-même. Il ôta ainsi à des abbayes » de filles, le droit d'élire leurs Abbesses ; » et quand ces religieuses fermoient leurs » portes pour exercer leurs droits, on les » fracassoit militairement, on violoit leurs » asyles, on les emprisonnoit, on les trans- » portoit dans d'autres couvens. Il fit casser » l'élection de l'Abbé de Clugny par le mê- » me principe, et il y établit d'autorité un » Cardinal.

» Dans les Pays d'Etats, les Provinces » avoient conservé le droit d'élire leurs offi- » ciers périodiquement. Le Roi voulut les » rendre permanens, et les maintenir, non » sous la puissance des Etats, mais sous sa » propre puissance; tandis qu'il fit déclarer » que le Pape, qui s'étoit soustrait lui- » même au pouvoir des Conciles, étoit sou- » mis aux décisions de ces assemblées géné- » rales de l'Eglise. Ainsi il vouloit bien » être absolu chez lui ; mais quand le » pouvoir du Pape diminuoit sa puissan- » ce, il vouloit que le Souverain Pontife

» fût lui-même soumis au reste de l'E-
» glise.

» Les Municipalités de ses Provinces su-
» birent le même sort. Le patriotisme au-
» trefois élevoit un citoyen aux charges
» publiques : le Roi créa des charges véna-
» les, qui assujettissoient le François à l'au-
» torité achetée.

» C'est cette ambition de tout faire, de
» tout régir lui-même, ou par des commis,
» qui fit perdre à la plupart des autres pro-
» vinces leurs anciens états. Il avoit reçu
» le plan de ces destructions de mon grand
» oncle, qui ne pouvoit tolérer que le Roi
» traitât avec une province, avec des Offi-
» ciers municipaux de villes, avec la No-
» blesse et le clergé ses sujets, de la con-
» cession de l'impôt. L'Auvergne, la Nor-
» mandie, la Champagne, le Dauphiné, la
» Provence, la Franche-Comté, perdirent
» ainsi peu-à-peu leurs assemblées et leur
» organisation politique en pays d'états ; et

» si le Languedoc, si la Bretagne les con-
» servèrent, c'est que leur voisinage des
» Puissances ennemies, le mécontentement
» de ces Provinces, leur attachement par-
» ticulier à des privilèges anciens, fut pour
» le Roi un objet de considération. Les
» Provinces de l'intérieur furent seules sacri-
» fiées sans danger; le Roi en fut le maître
» absolu; il les abandonna à la rapacité, tou-
» jours impunie, des Intendans, et au fléau,
» si honteux pour un peuple libre, des im-
» positions arbitraires.

» Les Parlemens étoient les seuls corps qui,
» dans la capitale et dans les provinces,
» pussent représenter, en quelque sorte, et
» en forme d'*état au petit pied*, le peuple
» françois, autrefois si souvent assemblé pour
» sa législation. Mais le Roi eut le plus grand
» soin d'éloigner de ces cours et la connois-
» sance des affaires municipales et celles d'ad-
» ministration, qu'on traitoit dans les assem-
» blées des pays d'états; c'est même à son
» règne tout militaire, que prend racine

„ cette animosité respective, qui fit si long-
„ temps gémir les citoyens, et qui existoit
„ entre la Noblesse de cour et la Noblesse
„ de robe. Ici commence encore à se ma-
„ nifester la haine ridicule des Pairs contre
„ le Parlement, et les différends intermina-
„ bles entre la Magistrature et le Clergé.
„ Le Roi dominoit sur toute cette puissante
„ aristocratie, bien divisée et bien animée;
„ et quand un parti le supplioit de le pro-
„ téger, le Roi répondoit froidement qu'il
„ laissoit la liberté de vider les différends à
„ leur aise, et il ne les jugeoit que quand
„ il craignoit quelques suites fâcheuses pour
„ sa toute-puissance.

„ C'est sous ce Monarque sur-tout que se
„ multiplièrent les commissions, les actes
„ arbitraires de son conseil, souvent exécu-
„ tés militairement, malgré l'esprit et la
„ lettre de la loi, et ces cassations de tout
„ acte du Parlement favorable à la liberté
„ des peuples et au droit public; ne cessant
„ de retenir cette Cour dans la simple fonc-

„ tion de juger. Et qui ignore la scène scan-
„ daleuse du commencement de son règne,
„ quand il alla au Parlement, un fouet à la
„ main et en bottes, ordonner l'enregistre-
„ ment de ses volontés. Un siècle entier,
„ digne d'être effacé de nos annales, a applaudi
„ à la brutale impétuosité de ce trait.

„ Les membres du Parlement ainsi avilis,
„ et menacés du fouet du sultan, redoutoient
„ même de juger les procès contre quelque
„ famille attachée à la Cour; et c'étoit un
„ acte d'héroïsme que de se montrer ma-
„ gistrat intègre et juste envers les amis de
„ ce grand Roi. „

On voit par ce passage que l'âge des éloges est passé et que les temps historiques sont arrivés en France pour les Princes.

NOTE SECONDE.

Sur la vanité du Roi dans son jeune âge : présage de sa vanité future.

Pour servir d'addition au Livre I.

Le Roi Louis XIV avoit donné, dès sa tendre jeunesse, des preuves de son caractère orgueilleux. Les Prévôt des marchands et les Echevins ayant résolu de faire poser dans la cour de l'hôtel-de-ville, sur un piédestal, la statue du Roi en marbre blanc, qu'ils avoient fait faire, s'y rendirent le 23 juin 1654, veille de la Saint-Jean, pour ne pas commander une fête que le peuple, encore mécontent et enclin aux soulévemens, n'auroit pas goûté. On éleva la statue demi-heure avant que d'allumer le feu ; les archers firent une décharge de mousquetterie, au son des fanfares et des tambours. La statue en marbre blanc avoit cinq pieds et demi, il étoit habillé en César, en manteau à la romaine semé de fleurs de lys, et il fouloit

aux pieds LA FRONDE, sous la figure de la rebellion, et montroit, avec son sceptre, qu'il l'avoit réduite à ses pieds.

Cette statue avoit la figure d'un jeune homme refrogné, avec un cimeterre en main et une tête de chat, foulant un jonc rompu.

Cette figure étoit sur un piédestal de quatre pieds huit à neuf pouces, elle resta en place jusqu'en 1687.

Le Roi vint manger à l'hôtel-de-ville, dans une fête de réjouissance; et comme il en descendoit, s'étant retourné, il dit, *cela n'est plus de saison.*

La nuit même on enleva la statue, qui fut portée à Clessy dans une maison de campagne du Prévôt des marchands Fourcy, et la statue fut remplacée deux ans après par une autre qui y est en bronze.

Cette note est extraite des Mémoires manuscrits du Comte de Maurepas, Tome I.

NOTE TROISIÉME.

Sur la jeunesse de Louis XIV.

Continuation de la note précédente, pour servir d'addition au §. III.

Note extraite des manuscrits de Colbert.

LOUIS XIV à COLBERT.

Saint-Cloud, le 2 mai 1664.

DEPUIS que je ne vous ai vu, il m'est venu une pensée qui me coûtera un peu cher; mais elle fera plaisir à bien des gens qui sont ici, dont les Reines sont les premières. Je voudrois faire une loterie comme celle que M. le Cardinal fit, c'est-à-dire, qu'il n'en coûte rien à personne qu'à moi. Je serai bien aise de surprendre le monde, et pour cela je n'en ai parlé qu'aux Reines. Je ne veux pas qu'elle soit de plus de trois mille pistoles, lesquelles étant bien employées me feront avoir bien des bijoux; car des hardes je n'en veux point. Songez-y aussitôt

que vous recevrez ce billet, et essayez de trouver dans peu de temps tout ce qu'il y aura de joli et d'agréable dans Paris : comme personne n'en saura rien, vous aurez plus de facilité et meilleur marché. Vous verrez, dans le mémoire ci-joint, les choses que je desire à-peu-près. Aussitôt que vous recevrez cette lettre, faites-moi réponse, et me dites ce que vous pensez qu'on pourra faire.

Je veux le gros lot de cinq cents pistoles, pour les autres je ne m'arrête pas à un prix fixe, et ce qu'il y aura de plus beau d'un prix médiocre, est ce que j'aimerai le mieux. On pourra avoir des bagues, des bracelets, des montres, des crochets, des étuis, &c.. Il faut une cassette jolie pour enfermer tout, qui fera un lot en son particulier.

LOUIS XIV à COLBERT.

1664.

Demain je vous dirai plus particuliérement mes intentions sur la loterie : je ne

laisse pas pourtant de vous envoyer les noms de ceux que je crois qui en pourroient être, afin que les ayant vus vous puissiez faire une espèce de projet de ce qu'il y aura, pour que je le voie demain matin quand vous viendrez au Conseil. Peut-être ne sera-t-il pas bien juste, ne pouvant pas encore savoir ce qu'on trouvera, mais on verra toujours quelque chose. La liste des noms est ci-jointe.

Pour la chambre de justice, il faut soutenir ce qu'on a fait, en continuant la conduite que j'ai prise, avec autant de force ou plus, s'il est nécessaire.

LISTE.

Les Reines, Mademoiselle d'Alençon, Madame la Duchesse (à côté *Aoster*, de l'écriture de Colbert), Madame de Soissons, Madame d'Armagnac, Madame de Baden, Mademoiselle d'Elbeuf, Madame de Créquy, Madame de Navailles, Madame de Hex, les Dames de Montausier, de Béthune, d'Humières, de Montespan, la Maréchale Du

Plessis, de Ganesson, de Rouvroy; les Demoiselles d'Arguian, de Coetlogon, de la Mothe, d'Ardenne, de Grancé, Madame de Marse, Mesdemoiselles de la Valliere, d'Arbigny, du Bellay, Dampierre, de Sienne, Madame et Mademoiselle de Brancas, les Dames de Crussol, de Beauvais, la Maréchale d'Estampes, Madame la Nourrice, la Signora Molina, Mademoiselle du Fouloux, et Madame de Langeron. (*Notes de l'écriture de Colbert.*)

NOTE QUATRIÈME.

Sur le sentiment que le Roi avoit de son pouvoir, et sur celui qu'il avoit pour sa capitale.

Pour servir d'addition au §. *XXI.*

Le Roi Louis XIV conserva toute sa vie un ressentiment plus ou moins exprimé contre les Princes et les grands qui agitèrent

l'État pendant sa minorité; il le témoigna toujours par un extérieur aussi froid qu'imposant aux Officiers municipaux de sa capitale; et le dépit intérieur d'avoir été forcé d'en sortir avec sa mère pendant sa minorité, fut le principe de l'anéantissement où il précipita peu-à-peu toute la Magistrature, et de cette espèce de nullité absolue où se trouvèrent les Seigneurs qui avoient levé l'étendard contre lui, et même leurs enfans.

Par un sentiment contraire, le Roi aimoit toutes les maisons qui avoient montré du caractère pour le maintien de son autorité, et particulièrement la maison de Richelieu, et jamais il n'écrivoit au père ni à l'ayeul du Maréchal de Richelieu d'aujourd'hui, sans leur parler de leur nom, que le Cardinal de Richelieu, fondateur de l'autorité moderne de nos Rois, avoit rendu célèbre.

Note extraite des mémoires du temps.

NOTE CINQUIEME.

Sur le ministère de Mazarin pendant la jeunesse de Louis XIV, sur les détails d'administration et de gouvernement entre Colbert et Mazarin, et sur des anecdotes curieuses et inconnues de ce temps-là sur Fouquet.

Pour servir au §. I, du Livre I.

Nous avons imprimé en deux colonnes cette lettre précieuse; car dans l'original, le Ministre répond à la marge et à côté ses observations ou ses ordres.

Lettre de M. Colbert à M. le Cardinal Mazarin.	Réponse.
A Paris ce 1 Octobre 1659.	
Votre Eminence trouvera ci-joint un mémoire qui m'est	*J'ai reçu le mémoire et achevé de le lire un moment auparavant*

échappé des mains, quoique je sache bien qu'il ne contienne que les ombres d'une connoissance dont Votre Eminence a toutes les lumières. S'il y a quelque chose qui ne lui plaise pas, je la supplie de le jetter au feu dès la première page. Au surplus Votre Eminence verra bien, combien il est important qu'il demeure secret.

que M. le Sur-intendant fut arrivé.

J'ai été bien aisé des lumières que j'en ai tiré, et j'en profiterai autant que la constitution des affaires présentes le peut permettre.

Je vous dirai seulement que M. le Sur-intendant me faisant des plaintes des discours que Hervau tenoit à son préjudice, disant à ses plus grands confidents que lui (Sur-intendant) retiroit l'intérêt des finances, que c'étoit une chose résolue; qu'il agissoit en cela de concert avec vous, et que vous l'aviez conseillé

de tenir le tout bien secret ; et que connoissant, comme vous faites, le Sur-intendant, il ne falloit pas dire un mot qu'on ne poussât au même temps l'affaire jusqu'au bout, parce qu'autrement demeurant en place il se seroit vengé.

Il m'a ajouté que vous ayant pratiqué long-temps, il avoit eu le moyen de vous connoître un peu, et qu'il ne doutoit pas que vous n'ayez pas pour lui même la même affection que par le passé ; s'étant apperçu que depuis quelque temps vous lui parliez froidement,

quoiqu'il ne vous eût pas donné sujet à cela, ayant pour vous la dernière estime, et ayant toujours acheté avec la dernière passion d'avoir votre amitié, sachant d'ailleurs l'affection et la confiance que j'avois en vous, sur quoi il s'est fort étendu, ne lui étant pas échappé une parole, qui ne fût à votre avantage; et se plaignant seulement de la liaison dans laquelle vous étiez entré avec Hervau et l'Avocat-général Talon, à son préjudice; et d'autant plus que vous ne pouviez pas douter que sans tous ces préparatifs, je n'avois qu'à dire un mot

pour

pour se retirer et me remettre, non pas seulement la Sur-intendance, mais la charge de Procureur-général.

Et sur ce que je lui ai témoigné d'être étonné de ce qu'il me disoit, puisque je n'en avois la moindre connoissance, et au contraire pouvant répondre que vous m'aviez toujours parlé de lui, comme de la personne du monde dont vous estimiez le plus les grandes lumières et talens; et, qu'après son départ, vous ne m'aviez rien mandé au contraire.

Il m'a répliqué qu'il savoit dans la source

tout ce qu'il m'avoit dit, et en outre que Hervau vous avoit donné plusieurs mémoires, et que si je n'en avois reçu un touchant les finances; je le devois recevoir bientôt, car il étoit assuré que vous y travailliez.

Ce sont les paroles précises qu'il m'a dit: et vous pouvez aisément vous imaginer à quel point j'en ai été surpris; mais je me suis démêlé ensorte de tout cela, que le Sur-intendant est demeuré persuadé que vous ne m'aviez rien mandé à son préjudice; mais non pas que ce qui s'est passé à Paris soit

autrement de ce qu'il m'a dit. Tout ce que je puis dire c'est que je mettrai toutes pièces en oeuvre pour renvoyer le Sur-intendant, persuadé que vous ne m'avez rien mandé, et que vous pouvez parler et vous éclaircir avec lui en cette conformité, car je reconnois qu'il souhaite sincèrement de bien vivre avec vous, et profiter de vos conseils, m'ayant dit que d'autres fois vous les lui donniez avec liberté; ce que vous ne faites pas depuis quelque temps.

Hervau n'a été jamais secret; et par le motif d'une certaine

vanité qui n'est bonne à rien, dit à plusieurs personnes tout ce qu'il sait; ainsi je ne doute pas que ses discours n'ayent donné lieu au Sur-intendant de pénétrer les choses qu'il m'a dit.

J'envoye de plus à Votre Eminence une lettre que j'ai reçue de mon frère, contenant la relation d'un voyage qu'il a fait par curiosité dans quelques-unes des principales villes d'Allemagne, et dans les Cours de Baviere et du Duc de Wirtemberg, y ayant peut-être quelque chose qui agréera à

Je la verrai avec plaisir.

Votre Eminence dans cette relation.

L'affaire des Nobles de Normandie va toujours son train, je suis toujours en quête du sieur d'Annery, l'arrêt du grand Conseil par lequel lui, Crequy et Moulin-Chapelle ont été condamnés à avoir la tête tranchée en effigie fut hier exécuté avec grand concours de peuple à la Croix de Tirouer, mais Votre Eminence sera peut-être surprise d'apprendre que dans les informations qui ont été faites, le Marquis de Chandenier s'y est trouvé compris de tel-

C'est un grand avantage d'avoir découvert Chandenier.

le sorte que le grand Conseil à décrété d'ajournement personnel contre lui ; ensorte que s'il ne compare, l'ajournement personnel sera converti en prise de corps, et ainsi la procédure sera continuée.

Quant à d'Annery j'ai mis des espions par toutes les maisons des personnes qui peuvent avoir quelque habitude avec le Cardinal de Retz, ayant appris même que Madame de Senecé avoit ci-devant sa fille chez elle, et qu'elle l'avoit été mettre depuis trois jours en

Je n'ai rien à répliquer sur ce qui se fait à l'égard des Nobles de Normandie, et particulièrement d'Annery, mais à louer toujours vos diligences, qui ne peuvent être plus grandes et mieux appliquées.

religion à Chaillot, et craignant que ledit d'Annery seroit ici venu pour donner l'ordre à cette action, j'ai mis des espions à l'entour de la maison de ladite Dame, et j'ai mis des gens armés pendant la nuit passée aux environs de la Croix du Tirouer pour voir s'il ne seroit point venu à Paris pour enlever son effigie, tout cela a été jusqu'à présent inutile, et je commence à désespérer de le pouvoir découvrir, et si les gens que j'ai mis aux deux bacqs sur la riviere d'Oise et de Seine, où l'on m'a dit

qu'il devoit passer pour s'en retourner en Normandie ne réussissent, je crains fort que toutes mes diligences ne soient fort inutiles.

Le Procès des Bonnessons s'instruit toujours, et je ne crois pas qu'il puisse échapper.

J'ai reçu la lettre de M. de Mantoue que Votre Eminence m'a envoyée, et il est vrai qu'elle est fort avantageuse pour se parer de la protestation.

J'ai été bien surpris de voir par la réponse de Votre Eminence du 22, qu'elle n'avoit point encore la petite

J'ai reçu les cinq cassettes que vous avez envoyées par les ordinaires, compris celles que Mont-Gaillard m'a

cassette envoyée par l'ordinaire du 14. J'ai été aussitôt à la poste pour savoir d'où cela pouvoit être provenu: les principaux commis m'ont assuré que la cassette avoit été laissée à Bordeaux, entre les mains du Maître de la poste, par le courier qui étoit parti de Paris, nommé la Damoiselle, et qu'assurément ce manquement étoit provenu du courier de Bayonne, qui ne s'en étoit point voulu charger, et les commis m'ont assuré que Votre Eminence l'auroit à présent reçue ; c'est de quoi j'attendrai des *apportée ; mais le malheur veut qu'elles ne me peuvent servir de rien, n'étant pas encore arrivée la caisse marquée 63, qui devoit arriver à Bordeaux le 26 du passé, à ce que vous m'avez mandé, parce que contenant les rubans, cordons et gands, je devois envoyer cela avec les autres choses qui sont dans les petites cassettes à Mont-Louis, et tout présentement je viens de recevoir des lettres de Bordeaux qui me disent, que la voiture avec laquelle venoit la caisse marquée* 63 *n'étoit pas encore arrivée le* 14 *de ce mois et je ne sais à quoi attribuer*

nouvelles avec beaucoup d'impatience.

cet accident qui empêche l'exécution de mes projets, sans espérer d'y pouvoir remédier; car je suis à la veille de partir d'ici pour Toulouse.

Ayant fait dès l'année passée quelques provisions de vin de Cuissy pour la bouche de Votre Eminence pour l'arrière-saison, et craignant que les vins de Gascogne qui ne sont pas estimés bien sains, ne lui fassent mal, j'envoie demain une charettée de vivres, chargée de deux pièces de ce vin qui est sur la lie, et trois quarteaux en

Je suis bien aise que vous vous soyez avisé de m'envoyer du vin, ce sera un grand regal s'il peut arriver sans se gâter.

cent vingt bouteilles de deux pintes chacune, je souhaite fort que Votre Eminence le trouve bon.

J'envoie aussi sur la même charette les épées et baudriers contenus au mémoire ci-joint; je crains que Votre Eminence ne les trouve un peu chers; mais elle les trouvera belles à proportion.

Je dirai demain à M. et Madame la Maréchale de l'Hôpital la réponse que Votre Eminence m'ordonne de leur faire.

La tapisserie des Actes des Apôtres que

j'ai achetée de l'Abbé le Normant est composée de sept pièces de trois aunes et demie de hauteur et de trente-cinq aunes et demie de tour.

J'ai parlé au sieur Courtet et à sa femme, mais j'avoue à Votre Eminence que je n'ai jamais vu de gens si fermes, ils soutiennent que les ferrets d'aiguillette de diamans, n'ont jamais été estimés que 2000 liv. et qu'ils ne peuvent pas donner le marché à moins de 28000 liv. ils demeurent d'accord que des deux montres qu'ils doivent

Bon.

fournir, il y en a une sonnante avec des diamans, Courtet doit partir avec Madame la Princesse de Carignan, et portera le tout à Votre Eminence.

J'ai demandé à deux ou trois Orfêvres le prix de la façon de l'or en plats et assiettes, mais il n'y en a pas un qui m'aye demandé moins de 8 liv. ensorte que l'offre du sieur Lescot de le faire à 3 liv. 10 sols, ou 4 liv. est sans doute la meilleure.

Il faudra se servir de Lescot.

M. le Chevalier de Mont-Gaillard qui partit lundi dernier, porte l'une des deux

grosses montres que le sieur Lescot a fait faire.

Je fais travailler aux douze fournitures de cueilleres, couteaux et fourchettes d'or que Votre Eminence demande ; comme aussi, à tous les chapeaux, qui seront très-excellens, et particulièrement six gris et six noirs, qui seront fort extraordinaires. *Bon.*

Le sieur Lescot fait travailler à trois espèces d'or, le sieur Courtet à une et moi à deux, ensorte que Votre Eminence aura six espèces d'or toutes différentes. *Bon.*

Je fais faire outre cela deux épées de fer poli avec de l'or de rapport, par le Gai, fourbisseur du Roi, qui seront assurément d'une beauté extraordinaire, mais tous ces ouvrages ne peuvent être achevés que dans deux mois d'ici.

Bon.

J'envoie à Votre Eminence d'autres devises pour le Roi qu'a fait le sieur Douvrier, afin qu'elle choisisse celle qui lui agréera le plus, le sieur Varin travaille cependant aux médailles de dix et cinq pistoles.

Bon.

Pour la devise du Roi, il me sembleroit que celle du soleil, avec les paroles: Foecundis ignibus ardet, *seroit bonne : néanmoins je me remets à ce que vous voudrez, après avoir fait examiner toutes les autres aux connois-*

seurs, et même je vous prie d'en retenir une pour moi, parmi celles que vous m'avez envoyées.

J'ai déjà envoyé le fond nécessaire pour le paiement d'un quartier à la garnison de Philisbourg.	*Bon.*
J'ai fourni 6000 liv. pour les fortifications de la Fere, et j'en pourrai encore fournir autant, étant difficile d'employer une plus grande somme pour cette année.	*Bon.*
Si Votre Eminence avoit la bonté de donner la commission des Etats de Languedoc à	*Je suis engagé depuis six semaines pour M. de Vertemont qui en cas qu'il y en doive a-*

M.

M. de Fontenay, avec M. de Besons; je crois qu'ils s'en acquitteroit fort bien.

voir deux: mais il sera tout seul.

Je vous dirai en grande confiance (vous priant de n'en rien témoigner jusqu'à tant que je vous aie entretenu de vive voix) que je n'ai pas sujet d'être trop satisfait du sieur de Teron, au sujet de ma nièce, car après que j'ai fait rompre tout ce commerce, il n'a pas laissé de se faire de fête, et de rendre à mon insçu et de Madame de Venes des lettres à ma nièce avec grand secret; ce qu'il a fait valoir au Roi, dans ce dernier voyage de Bordeaux; et ayant reconnu par ce

que Blecia lui a dit d'avoir mal fait, et que ledit Blecia m'avoit informé de tout, il m'écrivit une lettre, me faisant excuse, s'il n'avoit rien communiqué à Madame de Venes, et me disant qu'il avoit bien résolu de me donner part de tout, et me demander en quelle manière il en devoit user à l'avenir : à quoi j'ai répondu qu'il ne devoit plus rendre aucune lettre, et qu'il avoit mal fait d'en rendre à l'insçu de Madame de Venes, je sais en outre qu'après son retour à la Rochelle, il fut entretenir ma nièce et mal à propos, car il faut aider à étein-

dre le feu, et ne pas porter matière pour l'allumer.

NOTE SIXIÈME.

Sur le séjour de Louis XIV à Versailles.

Addition au §. XX.

L'INCERTITUDE qui tourmente un Régent lorsqu'il prend les affaires du gouvernement ne demande pas qu'il s'éloigne de la capitale.

Aussi le Régent de France, le Duc d'Orléans, qui avoit besoin d'agir de concert avec le Parlement, de négocier, de se faire reconnoître, d'être populaire enfin, pour exercer la souveraine puissance au nom d'un Roi enfant, plaça sa Cour au Palais-royal, au lieu de la tenir à Versailles. On a vu dans le §. XX. de cet ouvrage ce qui engagea le Roi Louis XIV à l'établir à Versailles.

Voici quelques faits que nous tirons d'un manuscrit du temps, où sont déduites les raisons du retour de la Cour de Louis XV, malgré les raisons du Maréchal de Villars, du Duc de Saint-Simon et autres courtisans qui établissoient des raisons solides pour que le Roi fixât son séjour dans sa capitale.

„ Le Régent ne put jamais se persuader „ que Dubois ne l'avoit engagé à transférer la „ Cour à Versailles que pour l'éloigner des „ affaires ; le Régent ne les aimoit pas ; toute „ contention d'esprit, tout réglement de vie, „ qui l'obligeoit à consacrer des heures fixes „ au travail, étoient pour lui d'un poids „ insoutenable; il aimoit au contraire la li- „ berté, et les divertissemens avec tous ses „ compagnons de plaisirs qui réveilloient „ par des voluptés nouvelles son esprit fati- „ gué des travaux; et Dubois, qui connois- „ soit ce penchant dans le Duc d'Orléans, „ et qui savoit que de toutes ses passions, „ celle de la liberté, de l'indépendance et „ des plaisirs étoit la dominante, engagea si

„ bien les affaires, qu'il entraîna ce Prince à aller demeurer à Versailles, surtout quand il vit la régence bien établie entre ses mains, et quand toute faction fut dissipée, se faisant un mérite du retour de la paix.

„ Il donna alors au Régent le dégoût du travail et des affaires pour s'en emparer exclusivement, pour devenir premier Ministre, pour dominer dans toutes les parties de l'administration et du gouvernement.

„ Le Régent fatigué d'être seul à Versailles, ne pouvant tous les soirs venir à Paris, ne pouvant tous les soirs appeller ses *roués* à Versailles, éloigné par-là de ce genre de vie qui étoit devenu pour lui une habitude nécessaire, conçut le projet de se reposer sur Dubois des affaires du gouvernement, et Dubois dès ce moment s'en empara, il fut déclaré premier Ministre. „ (*)

(*) Note extraite des mémoires du temps.

La Nation, et surtout la capitale, ont paru desirer le retour de leur Monarque dans la ville de Paris, pour le voir régner au milieu d'un peuple qui a toujours aimé ses Rois, et qui ne les a pas aimés davantage depuis qu'ils se sont éloignés de la multitude et de leur capitale : ce rapprochement sera même favorable au Monarque et au peuple ; il nous fera ressouvenir de cette bonté du bon Henri IV, qui se promenant dans ses jardins des Tuileries, conversoit bonnement avec tout le monde ; et nous nous attacherons encore davantage, s'il est possible, à nos Rois.

Les Souverains de leur côté connoîtront mieux leur peuple, ils s'instruiront eux-mêmes comme le bon Henri, et n'apprendront plus, par des voies étrangères, la situation de leur peuple.

L'aristocratie françoise dans ce moment se plaint de voir le Roi au milieu de nous ; c'est qu'elle étoit intéressée à l'en éloigner et à

le séparent de la nation; et comme le Sultan se sépare des Turcs et s'environne du Divan, du Visir et des suppôts du despotisme; ou comme les valets environnent le maître pour se rendre intéressans, de même les aristocrates vouloient-ils le posséder exclusivement, le garder, le servir; mais le Roi est au milieu d'un peuple fidèle, et l'amour des Rois est une vertu innée dans le coeur françois. Nous l'avons conservée cette vertu dans les horreurs même de nos troubles, et nous laisserons les Américains, les braves Flamands renverser le trône de leurs Souverains; nous, nous répandrons notre sang pour le soutien et la gloire du trône.

Mais nous anéantirons ces plantes parasites qui se sont attachées aux marches du trône et qui osent dire qu'il est des rangs intermédiaires entre les peuples et le Roi. Nous empêcherons que le vice et la corruption des grands ne jettent de nouveau la Nation dans le besoin, dissipent les finances, et réduisent la Majesté royale à la situation pénible où les

Courtisans et les Ministres l'avoient jettée, à l'ouverture de l'assemblée des Notables. . . . Les grands et les Ministres, les courtisans et les favorites ont assez long-temps montré quels étoient leurs talens et leur vertu, ils ont gouverné assez bien les affaires de la France, comme on le voit, il est bien temps que le peuple fidelle qui alimentoit leur avarice leur en assigne les bornes : ce bon peuple ne les exclud pas des places ni des emplois, ni de la législature ; il l'eût pu cependant, parce qu'en lui réside la plénitude de la puissance, et parce que quelques familles privilégiées l'avoient exclu des grades militaires, de la Cour, de l'Eglise, de la Magistrature, il se contente d'*oser* pénétrer dans les affaires d'Etat ; n'en a-t-il pas la force, le moyen, le droit et les talens ?

Note écrite le 25 décembre 1789, par J. L. S.

NOTE SEPTIÈME.

Sur les sommes considérables et secrettes que Louis XIV dépensoit chez l'étranger pour parvenir à ses buts. Remontrances de Colbert à cet égard.

Pour servir de supplément au Livre I. (*)

COLBERT A LOUIS XIV.

9 mai 1670.

M. de Lyonne m'a dit d'informer V. M. du préjudice qu'elle pourroit recevoir dans ses finances sur le payement de trois millions de la *grande affaire*. Si V. M. s'oblige de la fournir au pays où elle doit l'être, il

(*) Cette lettre étoit en un chiffre, si compliqué que malgré la clef et notre habitude à déchiffrer, nous avons employé quatre jours pour l'extraire : elle paroît importante et peut beaucoup servir à suivre quelque dénouement, développer quelque intrigue ; mais il faut étudier pour cela à fond l'histoire du 9 mai 1670 pour approfondir l'anecdote. *Note de l'Editeur.*

faut que ce soit en espèces ou par change.... si c'est en espèces, il n'y a rien de si préjudiciable à l'Etat que de sortir une si grande somme tous les ans, et si cela continuoit quelques années, V. M. pourroit courir risque de voir une bonne partie de son abondance passer dans les pays étrangers. Si c'est par change, il est difficile de pouvoir dire, s'il sera possible et quand il le sera : le change augmentera certainement au double et peut-être davantage, ensorte qu'il causera une augmentation de dépense de quatre à cinq cens mille livres. C'est ce qui m'a fait croire qu'il étoit bon d'insister que la somme fût payable à Paris.

Réponse du Roi.

De Bapaulme le 12 mai.

Je sais que vos raisons sont bonnes, je les connois pour telles, j'ai mandé qu'il falloit combattre jusqu'à la fin; mais, au pis aller, ne pas manquer la grande affaire : dites

Lyonne ce que je vous mande, et voyez tous trois ensemble ce qu'il y aura à faire, si la réponse n'est pas encore faite.

NOTE HUITIEME.

Sur l'intérieur de la famille de Louis XIV, sur la première prise d'Avignon et des domaines du Souverain Pontife, et sur les Etats de Bretagne.

Pour servir d'addition au Livre I.

COLBERT A LOUIS XIV.

De Vincennes le 28 août 1663.

MONSEIGNEUR le Dauphin fut hier un peu indisposé des dents. Cette nuit il a fort bien dormi, en sorte qu'il a été aujourd'hui tout aussi gai qu'à l'ordinaire. J'envoye à M. le Tellier les dépêches ordi-

naires, lesquelles j'ai fait voir toutes à la Reine mère, à la réserve de trois que j'ai mises dans un paquet particulier.

Les Etats de Bretagne ont été ouverts le 22 de ce mois, la proposition y a été faite de deux millions cinq cens mille livres. Les députés ont témoigné beaucoup de satisfaction de la modération de V. M., ensorte qu'il y a lieu d'espérer qu'ils accorderont bientôt les deux millions auxquels V. M. s'est restreinte.

Après avoir pris possession, au nom de V. M., de la ville d'Avignon et Comté Venaissin, elle examinera, s'il lui plaît, s'il est du bien de son service d'établir quelqu'un pour faire la recette de tous les domaines et revenus qui appartenoient au Pape dans lesdites villes et Comté.

Réponses à la marge.

La moindre chose qui arrivera à mon fils dépêchez-moi aussitôt, afin qu'étant assuré

qu'il se porte bien, n'ayant pas de nouvelles, je sois en repos. Je me fie à vous, ne doutant pas que vous ne fassiez ce que je vous commande.

Je suis bien aise de ce que vous me mandez des Etats de Bretagne; je crois comme vous, qu'ils donneront les deux millions.

Je vois qu'il est bon d'établir quelqu'un pour recevoir les domaines en Avignon, songez à qui.

NOTE NEUVIÈME.

Sur les détails et la manière dont les Ministres étoient attentifs à plaire à Louis XIV, et sur les précautions du Roi pour ne point compromettre son autorité avec celle de ses Parlemens.

Pour servir d'addition au Livre I.

COLBERT A LOUIS XIV.

De Paris le 5 mai 1670.

MADEMOISELLE de Blois a eu la petite verole volante; ma femme a fait venir le sieur Brayer qui en a pris soin, grâces à Dieu elle est à présent presque quitte. M. le Comte de Vermandois est fort enrhumé, ce qui lui a causé un peu d'émotion. V. M. peut être assurée que ma femme en prend tout le soin qu'elle doit.

J'avois envoyé au Parlement de Rouen le réglement général des manufactures pour les registres purement et simplement, par les soins de M. Pellot, mais ce dit Parlement en a fait difficulté. Je supplie V. M. de me faire savoir si elle agréera que j'envoye ses ordres à M. de Beuvron, de les y porter pour les faire enregistrer par l'autorité de V. M.

Réponse du Roi à la marge.

M. de Beuvron est ici, voyez ce qu'il y aura à faire pour que je sois obéi par quelqu'autre moyen.

NOTE DIXIÈME.

Sur la vigilance du Roi à se conserver auprès des peuples l'obligation et le mérite des bienfaits qu'il leur accordoit, et sur ses manières avec les Parlemens quand ils tenoient la main fidellement à la solde des impôts.

COLBERT A LOUIS XIV.

De Paris le 5 août 1673.

Il faudroit, Sire, employer toute ma vie en remercimens des grâces que je reçois de V. M., elle veut bien pardonner à mon frère.

Dans les taxes des propriétaires des maisons bâties dans les fauxbourgs de Paris contre les défenses, il y en a un assez bon nombre qui appartiennent aux hôpitaux et maisons religieuses. J'ai suspendu jusqu'à ce que je pusse être informé des intentions de V. M. pour leur faire la grâce en son nom,

en

en cas qu'elle l'accorde, ou pour laisser agir les traitans.

Je dois dire à V. M. que le premier Président, le Procureur-général et tous les Magistrats tiennent fort exactement la main à l'exécution de l'édit des formules.

Réponse à la marge.

Mon intention est qu'on remette aux hôpitaux dont vous me parlez la taxe qu'on a faite; dites-leur plus tôt que plus tard, de manière qu'ils m'en ayent l'obligation.

Dites au premier Président, au Procureur général et à ceux qui font bien leur devoir, que je suis très-satisfait de leur conduite.

NOTE ONZIÈME.

Sur les précautions du Roi avant ses déclarations de guerre.

LOUIS XIV A COLBERT.

De Nancy le 19 septembre 1673.

COMME je vois que les choses se disposent à une rupture entre la France et l'Espagne, je crois qu'il est temps que vous avertissiez les marchands et que vous mandiez dans les ports que mes sujets prennent garde à eux. . . . Mandez-moi votre pensée sur ce qu'on pourra faire contre les Espagnols quand nous serons en guerre.

NOTE DOUZIÈME.

Sur l'orgueil de Louis XIV, il appelle des *chenilles* ses ennemis les plus redoutables, *les Allemands*.

RIEN ne prouve mieux que tout céde à un Roi qui met une suite à ses projets, qui a des règles dans sa conduite, et qui suit ses plans.

Louis XIV, à la fin de son règne, réussit à démembrer la puissance Autrichienne, à placer son petit-fils sur le trône d'Espagne. Voici comment il appelloit les Allemands en 1673.

A COLBERT.

De Nancy le 22 août 1673.

J'AI vu le mémoire que vous m'avez envoyé des fonds et des dépenses, il m'a fait beaucoup de peine; mais j'espère que vous

sortirez bien de tout ce qui est si important, je ne vous dis point ce que vous ferez payer préférablement, car vous savez ce qui est le plus important aussi bien que moi. Je pars jeudi pour aller en Alsace et me délivrer de la peine que *ces chenilles* me peuvent faire. J'espère que mon voyage sera court, mais il fera du train en Allemagne.

NOTE TREIZIÈME.

Sur les rapports du Roi avec les Evêques d'un caractère actif et remuant, et avec son clergé assemblé, et sur les détails de ses attentions pour sa maîtresse Madame de Montespan.

Les lettres que nous avons publiées du Roi à Colbert suffiroient pour apprécier le génie, les principes, le caractère du Monarque ; on le voit s'abandonner à son Ministre favori, lui faire part de ses affections, de ses principes, de ses ordres.

Mais cette lettre-ci montre mieux son style, son ton de maître, le Sultan enfin, qui veut, mais qui donne des formes agréables à ses ordres.

A COLBERT.

Du camp sur la hauteur devant Naye, le 15 juin 1675.

Je suis très-aise de la disposition dans laquelle j'assemble le clergé. J'espère que les suites feront voir la sincérité des paroles qu'on donne. Dites bien à M. l'Archevêque de Paris que je vous ai ordonné de lui témoigner la satisfaction que j'ai des soins qu'il prend pour que tout réussisse dans l'assemblée, comme je le puis desirer. Il me revient de tous côtés que le Sermon de M. l'Evêque d'Agen a été surprenant en tout ce qu'il a traité : je crois que le parti de l'envoyer à son diocèse auroit bien été aussi bon que de dissimuler. Mais puisque vous avez pris un parti après avoir consulté M. l'Archevêque, il ne faut plus que prendre garde à sa conduite, et s'il fait la moindre chose contre ce qu'il a promis, exécutez ce que je vous ai ordonné avant que de partir. . . Je suis très-aise que vous ayez acheté des

oranger pour Dagny, continuez à en avoir des plus beaux, si Madame de Montespan le desire.

NOTE QUATORZIÈME.

Pour servir de supplément au §. V. du Livre I. des Mémoires de Louis XIV, et pour servir à l'histoire de la guerre de 1688.

LETTRE de M. le Marquis de Villars à M. de Croissy.

à Vienne le 23 mars 1687.

MONSIEUR,

IL est arrivé quelques nouvelles par des voies indirectes de l'audience favorable qu'a eue le Comte de Lobkowitz : cela n'a pas causé peu de joie ici, et l'on en attend avec impatience la confirmation.

Les Moscovites auront enfin demain leur premiere audience : la derniere difficulté qu'ils ont faite, a été sur les trois révérences qu'ils refusoient de faire à l'Empereur, disant qu'on ne devoit trois révérences qu'à la sainte Trinité. Ils en ont fait plusieurs, soutenues par des raisons encore plus ridicules, mais je ne les crois pas dignes de vous être mandées.

LETTRE de M. le Marquis de Croissy à M. le Marquis de Villars.

à Versailles le 5 septembre 1687.

MONSIEUR,

COMME je suis persuadé que la voie de M. de Solozel sera fort sûre pour vous écrire je crois vous pouvoir confier que les sentimens que Sa Majesté a pour M. l'Electeur, sont qu'elle voit avec plaisir que, dans le temps qu'il expose sa vie pour le service de l'Empereur, et qu'il employe toutes ses trou-

pes pour lui acquérir toute la Hongrie, le dit électeur s'ôte en même temps les moyens de parvenir à la dignité impériale où Sa Majesté souhaiteroit de le voir élevé. Cependant, Monsieur, il ne faut pas douter que la Cour de Vienne ne fasse toutes les diligences possibles pour s'assurer de la pluralité des voix pour faire élire l'Archiduc Roi des Romains : et comme il n'y a point de Prince aujourd'hui dans l'Empire qui puisse faire à ce dessein un plus grand obstacle que l'Electeur, il est bon de lui en toucher quelque mot quand vous en trouverez l'occasion favorable, et de pressentir quelles sont ses pensées sur ce sujet, afin que Sa Majesté vous donne de plus amples instructions sur les engagemens dans lesquels vous pourriez entrer de sa part pour l'exécution de ce dessein.

LETTRE du Roi à M. le Marquis de Villars.

Du 8 janvier 1688.

M. le Marquis de Villars, je ne doute pas que toutes les facilités que la Cour de Vienne donne à l'Electeur, de voir les personnes qui le peuvent abuser ou engager encore plus étroitement dans les intérêts de l'Empereur, ne fassent un grand obstacle à votre négociation : mais pour peu qu'il veuille ouvrir les yeux, soit à vos insinuations, ou aux conseils du Chancelier Schmidt, auquel vous m'écrivez qu'il commence à prendre confiance, je m'assure qu'il ne sera pas difficile de lui faire connoître combien il se doit défier d'une cour qui se sert de semblables moyens pour l'aveugler, et qu'il ne manquera pas de divertissemens chez lui, sans se détourner de ses véritables intérêts et de l'application qu'il y doit donner, s'il veut acquérir la réputation d'un Prince sage et prudent, et profiter des occasions que la

fortune lui peut donner de s'agrandir, qui est la plus digne et la plus agréable occupation des souverains.

LETTRE de M. le Marquis de Villars à M. de Croissy.

à Munich, le 18 janvier 1688.

J'AI reçu hier la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 7 de ce mois : je vois que vous avez manqué un ordinaire à recevoir des miennes. Vous trouverez qu'elle aura été retardée en chemin, n'ayant pas manqué une semaine à me donner l'honneur de vous écrire depuis que j'ai pris congé de vous, et presque toujours deux fois la semaine : je répondrai à ce que Sa Majesté m'ordonne de lui dire touchant Mademoiselle de Seffeta, ce que j'en ai appris par Madame de Smicony, que vous connoissez sans doute, laquelle a mis auprès de Madame la Dauphine ladite Seffeta. Elle est d'un petit village appellé Lony, à trois lieues de la ville

de Berne : elle et son frère ont perdu père et mère étant encore enfans, et ont été amenés en cette Cour par le père de leur mère, nommé Maphée, médecin du feu Electeur, lequel en a pris soin et les a tous élevés comme ses enfans, et on les a même longtemps appellés les petits Maphée. Le Sieur de Smicony et sa femme, qui avoient beaucoup de crédit auprès de la feue Electrice, placèrent, à la sollicitation dudit Maphée, auprès de Madame la Dauphine, Mademoiselle de Seffeta, en qualité de femme de chambre. Madame Smicony m'a dit n'avoir jamais vu ni connu son père ni sa mère, et n'a point pu m'assurer de leur noblesse; qu'elle avoit ouï dire qu'ils étoient nobles, mais qu'elle n'avoit jamais connu de sa famille qu'une soeur du père de Mademoiselle de Seffeta, mariée audit village de Lony, à un homme assez pauvre qui se donnoit pour gentilhomme. Madame de Smicony m'a offert d'écrire au lieu de leur naissance, pour savoir leur extraction, ce que j'ai montré m'être indifférent, ne voulant pas donner

lieu à la Dame Smicony, qui écrit souvent à Madame la Dauphine et à Mademoiselle de Seffeta de leur parler de ma curiosité. Cependant, en suivant exactement l'ordre de Sa Majesté, qui veut que je m'en informe, sans qu'on puisse jamais pénétrer pourquoi, dans quelques jours je trouverai moyen d'en savoir davantage. Le frère de Mademoiselle de Seffeta est Conseiller à Strasbourg. Quand j'y ai été avec l'Electeur, Madame de Smicony m'a dit qu'ils n'avoient tout au plus que sept à huit mille livres de bien dans ledit village. Voilà, Monsieur, tout ce que j'ai appris, mot pour mot, de Madame de Smicony, qui est la seule personne d'ici qui pouvoit me donner ces lumieres. Quant à l'ordre que vous me donnez d'en rendre un compte fidèle, je prendrai la liberté de vous dire que ma première maxime est toujours de vous écrire la vérité telle que je la connois. Je sais bien que celle de plusieurs Ambassadeurs est d'écrire souvent des nouvelles, plutôt comme des imaginations qu'on veut qui soient, que comme

elles sont effectivement persuadés que la plus sûre maxime est de mander des choses agréables, et que si dans la suite elles ne sont pas conformes à la vérité, on les excuse sur la bonne volonté, qui les porte à croire les choses qu'ils souhaitent. J'ai même ouï dire par d'habiles gens, qu'on obtient plutôt des grâces de la Cour par cette conduite que par toute autre. Cependant, Monsieur, je ne la suivrai pas, et quand j'aurai fait tous mes efforts pour n'être pas trompé, je tâcherai aussi de ne vous pas tromper, ni la confiance dont vous m'honorez. Je suis toujours persuadé que je ne le serai pas dans l'espérance que j'ai des bontés que Sa Majesté aura pour moi, et d'être honoré de votre protection. Je suis avec tout l'attachement et le respect que je dois &c.

LETTRE de M. le Marquis de Villars au Roi.

à Munich, le 21 janvier 1688.

SIRE,

J'AI eu l'honneur de mander à Votre Majesté, que l'Electeur se plaignoit un peu de Sa Sainteté, des discours qu'elle avoit tenus sur son sujet, et qui lui avoient été inspirés par les émissaires de l'Empereur, et entr'autres par un Père Hipolyte, soi-disant saint, qui a dit beaucoup de sottises de l'Electeur, lesquelles ont pensé porter ce Prince à lui faire donner des coups de bâton.

LETTRE du Roi à M. le Marquis de Villars.

à Versailles le 25 janvier 1688.

M. le Marquis de Villars, continuez à vous servir de tous les moyens que vous avez pour ménager l'esprit de ce Prince et l'empêcher de prendre de plus grands engagemens avec la Cour de Vienne.

LETTRE de M. le Marquis de Villars au Roi.

à [illegible], le 23 octobre 1688.

SIRE,

L'ELECTEUR me dit, il faut connoître l'Empereur comme je le connois, pour pouvoir croire les raisons qui l'ont empêché de faire la paix avec les Turcs : mais vous qui avez été à Vienne, cela vous surprendra moins. Il y a des moines qui ont prédit à l'Empereur que l'Impératrice deviendroit grosse, qu'elle accoucheroit de deux jumeaux, et que dans le même temps l'Empire turc seroit détruit, et qu'un de ces jumeaux regneroit à Constantinople. La grossesse de l'Impératrice a paru dans le temps que nous avons pris Belgrad. L'Empereur a cru le reste de la prophétie et n'a point voulu entendre parler de paix dans ce temps-là. Voilà, Sire, ce que M. l'Electeur m'a conté et je n'en doute point du tout.

LETTRE

Lettre du Roi à M. le Marquis de Villars.

A Versailles le 16 décembre 1688.

M. le Marquis de Villars, j'ai reçu vos lettres des 28 novembre et 1^{er} de ce mois, avec la déclaration qui vous a été donnée de la part de l'Electeur de Baviere, en réponse de ce que vous lui avez proposé de ma part. La Cour où vous êtes, auroit bien pu s'épargner la peine de dresser cet écrit, et il semble qu'elle ait plutôt voulu par-là vous donner votre congé que d'entrer dans aucune négociation avec vous.

Il est néanmoins de mon service que vous y demeuriez jusqu'à ce que l'Electeur se soit déclaré ouvertement contre ma couronne, et si vous voyez qu'il n'y a que la considération de la prétention du Prince Clément son frère sur l'électorat de Cologne, qui l'empêche d'embrasser mes intérêts, ou au moins de demeurer neutre, vous pourrez lui faire entendre que si vous étiez d'accord avec tous ses Ministres de tous les autres articles du

traité, vous pourriez donner des ouvertures sur l'intérêt du Prince Clément, dont ledit Electeur seroit satisfait, et si vous êtes pressé pour vous expliquer, vous direz que ma réputation est trop engagée à maintenir la postulation du Cardinal de Furstemberg pour le pouvoir abandonner, mais que je pourrois le faire consentir à faire élire dès à présent le Prince Clément pour son coadjuteur : et comme les tentatives que vous avez faites sur ce sujet n'ont pas réussi, je veux bien, en cas d'un second refus, que vous demandiez, comme de vous-même, aux Ministres, si l'Electeur ne seroit pas content qu'on pût disposer le Cardinal de Furstemberg et les Chanoines de son parti à consentir que le Prince Clément fût reconnu dès à présent Electeur de Cologne, à condition que le Cardinal de Furstemberg en soit administrateur pendant douze ou quinze ans, s'il peut vivre aussi long-temps. J'ai peine à croire que l'Electeur de Baviere refuse ces ouvertures, s'il n'est pas engagé avec l'Empereur ; mais comme ses Ministres voudront encore joindre

au titre d'Electeur de Cologne quelque partie des revenus, vous pouvez leur faire entendre qu'à peine suffisent-ils pour subvenir aux charges; et qu'un administrateur ne les pourroit pas supporter, si on ne lui laissoit l'entière disposition des revenus. S'il vous paroissoit cependant qu'en accordant audit Prince Clément jusqu'au tiers de ce qui resteroit, et le surplus à l'administrateur pour subvenir aux dépenses de l'électorat, vous pourriez conclure un bon traité, soit d'action ou de neutralité. Enfin, servez-vous de tous ces moyens et de tous ceux que je vous ai ci-devant écrit, pour empêcher l'Electeur de se déclarer pour l'Empereur.

Il y a bien de l'apparence qu'encore que l'Electeur ait refusé de faire marcher ses troupes, il pourra bien changer de sentiment à l'arrivée de celles de l'Empereur. J'approuve cependant la réponse que vous avez faite au Sieur Leydel sur les recommandations dudit Electeur; mais si toutes les propositions que vous avez faites et celles que je vous donne

encore pouvoirs de faire, ne peuvent point disposer ledit Electeur à conclure avec vous un traité d'action ou de neutralité, il peut bien juger que les troupes n'épargneront pas long-temps les terres et pays qui lui appartiennent, non plus que les biens et propriétés de ses Ministres.

Lettre de M. le Marquis de Villars au Roi.

Du 5 janvier 1689.

SIRE,

Le Sieur Leydel, Vice-Chancelier, est venu chez moi après m'avoir demandé audience de la part de S. A. E. et après un fort mauvais compliment sur l'estime et l'amitié que l'Electeur avoit pour moi personnellement, m'a dit que son maître ne pouvant se détacher des intérêts de l'Empereur et de l'Empire, attaqué de tous les côtés, lui avoit ordonné de me venir trouver pour me dire qu'il desiroit que je sortisse de Munich dans trois jours et de ses Etats le plus tôt qu'il me seroit possible : je lui ai dit que je ne pouvois

croire que cet ordre fût véritable, qu'il étoit indigne de l'Electeur, et enfin j'ai traité le Sieur Leydel, en parlant toujours avec respect de son maître, comme il le méritoit. J'ai été sur le champ chez l'Electeur et je lui ai fait demander audience. Il ne vouloit point me la donner, mais enfin je l'ai demandé d'un ton à la vouloir avoir; et je suis entré dans son cabinet où je lui ai parlé avec toute la véhémence que méritoit le compliment de son chancelier.

Il a désavoué le terme de trois jours, et de sortir de ses Etats le plus tôt que je pourrois. Je lui ai parlé avec toute la fierté que je devois sur le reste. J'ai demandé à l'Electeur s'il avoit quelque sujet de se plaindre de moi, et que j'aimerois mieux que la maniere indigne dont il en usoit, pût me regarder personnellement, que comme Envoyé de V. M. Il m'a fait beaucoup d'honnêtetés pour moi, que du reste l'Empire étoit déclaré. Je lui ai dit qu'il ne l'étoit point, et que l'Electeur de Brandebourg même avoit mandé à M. le

Comte de Furstemberg qu'il ne se déclareroit pas, et que je ne pouvois imaginer qu'il eût fait réflexion sur la conduite qu'il tenoit : que pour moi j'en étois touché comme la chose le méritoit : que je le suppliois de faire une réprimande à son Chancelier, et que j'espérois qu'il le désavoueroit d'une conduite aussi extraordinaire que celle qu'il a eue avec moi. Enfin, Sire, après m'avoir bien écouté, ne me répondant rien, il est sorti de son cabinet et monté sur le siége d'un cocher, et est allé courre les rues avec ses courtisans derriere le carosse.

Le grand Chambellan vient de m'envoyer dire qu'il avoit quelque chose à me dire et si je voulois bien aller faire un tour à la Cour. Je lui ai mandé que j'avois affaire, et que s'il vouloit venir chez moi, je l'attendrois. Enfin, Sire, je partirai demain, et si l'Electeur ne me fait pas faire quelques honnêtetés, je suis bien tenté de ne pas prendre congé de lui. Je lui ai reproché son ingratitude pour toutes les grâces qu'il a reçues de V. M. L'honneur qu'il

a d'être [illegible] de Madame la Dauphine, m'a empêché de m'emporter : mais, Sire, j'aurai l'honneur d'entretenir V. M. de sa personne et de ses forces, et je la supplie de croire que le plus grand service qu'il pouvoit rendre à V. M. étoit de ne point faire marcher ses troupes, il y a six semaines ; car du reste ses Etats gouvernés comme ils le sont, toutes ses forces ne valent pas assurément les subsides que V. M. auroit pu lui donner.

Pour moi, Sire, je ne saurois à quoi attribuer cette boutade de ce *Prince* ; si ce n'est que dans la tournée de hier il arriva ici le Prince Louis de Bade, l'Envoyé de Saxe, Scarlaty avec des lettres du Pape, et un courrier de Hollande avec des nouvelles d'Angleterre. Tout cela ensemble a échauffé la tête du Prince.

Le grand Chambellan vient de m'écrire un mot et me mande que S. A. E. a été étonnée de l'emportement avec lequel je lui ai parlé ; que du reste c'est l'usage de leur Cour de ne

donner que trois jours en de pareilles occasions; mais que si j'avois besoin de quelques jours de plus, je pouvois les prendre. J'ai répondu qu'en parlant à S. A. E., je n'étois jamais sorti du respect que je lui devois, et que dans mon discours le terme de respect avoit été employé plus qu'aucun autre; que du reste je comptois de partir dés demain, et n'attendois que les passeports et les escortes pour me retirer.

Je ne sais, Sire, si je ferai une faute: mais si l'Electeur ne me fait point faire quelque honnêteté sur le procédé du Sieur Leydel et sur sa conduite, je crois devoir partir sans prendre congé de ce Prince, et sans recevoir aucun de ses présens.

Fin des Notes du Tome I des Mémoires du Régne de Louis XIV.

TABLE DES MATIÈRES

du Tome I. des Mémoires d'état et militaires du règne de Louis XIV.

LIVRE PREMIER.

		page
I.	*Commencement du regne de Louis XIV.*	5
II.	*Son esprit naturel.*	6
III.	*Son entrée dans le monde.*	7
IV.	*Armées et campagnes.*	19
V.	*Curieuse anecdote sur la cause de la guerre de 1688 et sur le ministere de Louvois.*	20
VI.	*Paix de Ryswick.*	27
VII.	*Caractere du Roi.*	29
VIII.	*Ignorance du Roi provenant d'une mauvaise éducation.*	30
IX.	*Le Roi trop sensible à la gloire et à la flatterie.*	32
X.	*Graces de sa personne.*	34
XI.	*Il éleve ses ministres.*	36
XII.	*Audiences du Roi.*	43
XIII.	*Mort de Louvois; son caractere et son ministere.*	57

page

XIV. *Anecdotes après la paix de Ryswick.* 82

XV. *Caractere du Roi singulierement jaloux.* 83

XVI. *Suite des anecdotes de la Cour et de l'armée, relatives à sa jalousie.* 90

XVII. *Etat du personnel du Roi dans ses derniers désastres, et assujettissement des différents ordres de l'Etat.* 96

XVIII. *Politique du Roi avec les militaires.* 105

XIX. *Des promotions.* 122

XX. *Il établit sa Cour à la campagne.* 134

XXI. *Esprit curieux du Roi: inquisition royale établie sur les lettres de la poste.* 143

XXII. *Son caractere extérieur.* 150

XXIII. *Cérémonial à l'armée.* 157

XXIV. *Lever du Roi.* 161

XXV. *Sa messe.* 164

XXVI. *Ses conseils.* 165

XXVII. *Le dîner du Roi, la récréation et la promenade, etc.* 167

XXVIII. *Habits du Roi. Pourquoi le Roi favorise le luxe. Versailles bâti; critique de ce château et de celui de Marly.* 180

NOTES ET ADDITIONS, EXTRAITES DU PORTEFEUILLE DU DUC DE SAINT-SIMON ET AUTRES CONTEMPORAINS.

I. *Sur l'ambition et le caractère de Louis XIV. Résumé des principes de ce Monarque.* 193

page

II. *Sur la vanité du Roi dans son jeune âge; présage de sa vanité future.* 214

III. *Sur la jeunesse de Louis XIV.* 216

Lettres de Louis XIV à Colbert. 217

IV. *Sur le sentiment que le Roi avoit de son pouvoir.* 219

V. *Sur le ministère de Mazarin pendant la jeunesse de Louis XIV.* 221

Lettres de Colbert au Cardinal Mazarin. 221

VI. *Sur le séjour de Louis XIV à Versailles.* 243

VII. *Sur les sommes considérables et secrettes que Louis XIV dépensoit chez l'étranger pour parvenir à ses buts.* 249

Réponse du Roi à Colbert. 250

VIII. *Sur l'intérieur de la famille de Louis XIV.* 251

IX. *Sur les détails et la manière dont les Ministres étoient attentifs à plaire à Louis XIV.* 254

X. *Sur la vigilance du Roi à se conserver auprès des peuples l'obligation et le mérite des bienfaits qu'il leur accordoit.* 256

XI. *Sur les précautions du Roi avant ses déclarations de guerre.* 258

XII. *Sur l'orgueil de Louis XIV.* 259

XIII. *Sur les rapports du Roi avec les Evêques d'un caractère actif et remuant.* 261

XIV. *Lettre du Marquis de Villars à M. de Croissy.* 263

page

Lettre du Marquis de Croissy au Marquis de Villars. 264

- - *du Roi à M. le Marquis de Villars.* 266

- - *de M. le Marquis de Villars à M. de Croissy.* 267

- - *de M. le Marquis de Villars au Roi.* 271

- - *du Roi à M. le Marquis de Villars.* 271

- - *de M. le Marquis de Villars au Roi.* 272

- - *du Roi à M. le Marquis de Villars.* 273

- - *de M. le Marquis de Villars au Roi.* 276

FIN du Tome I des Mémoires d'état et militaires du regne de Louis XIV.

ŒUVRES
COMPLETTES
DE
LOUIS DE SAINT-SIMON
TOME SECOND.

MÉMOIRES SECRETS
DU
REGNE DE LOUIS XIV.
Tome II.

Avertisseme.

On a publié en France à différentes reprises des anecdotes sans liaison ni ordre, tirées du dépôt des affaires étrangères et qu'on a intitulées *Mémoires du duc de St. Simon*, 3 voll. avec 4 voll. de Supplément.

Dans le dépôt des affaires étrangères se trouvent en effet onze volumes in-folio de mémoires manuscrits ou imprimés que le Duc de Saint-Simon avoit rassemblés et réunis pêle-mêle et sur lesquels il devoit composer les mémoires de son tems.

Les soi-disants Mémoires du Duc de Saint-Simon en 7 voll. in-8. sont l'extrait, même infidèle de 8 voll. in-4. qu'avoit extrait l'abbé de Voisenon: cet extrait de l'abbé de Voisenon étoit lui-même un Extrait des onze volumes in-fol. déposés au bureau des affaires étrangères et les onze voll. in-fol. sont, non les Mémoires originaux du Duc de Saint-Simon, mais simplement les matériaux de ces Mémoires que nous offrons aujourd'hui au public.

On trouve chez les mêmes Libraires

OEUVRES POSTHUMES DE FRÉDÉRIC II. ROI DE PRUSSE *en 15 voll. in-8. et un vol. de Supplément.* Seconde édition imprimée sur beau papier et en beaux caractères; prix 32 livres broché, et sur papier vélin 90 liv.

Cette édition originale dans laquelle on a rétabli tous les passages supprimés ou altérés par l'ancien ministère est la seule complette qu'il faut se garder de confondre avec les contrefaçons infidèles et vicieuses.

OEUVRES DE FRÉDÉRIC II. ROI DE PRUSSE, publiées du vivant de l'auteur; servant à completter la collection des Oeuvres de ce grand roi, *en 4 voll. in-8.* Prix 16 liv. br. et sur papier vélin 30 liv.

OEUVRES
COMPLETTES
DE
LOUIS DE SAINT-SIMON,

Duc et Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi et de la Toison d'or, etc. etc.

Pour servir à l'Histoire des cours de Louis XIV, de la Régence et de Louis XV.

Avec des Notes, des Explications et des Additions à la fin de chaque volume, extraites des Correspondances et des portefeuilles de l'auteur et de plusieurs Princes et Seigneurs ses contemporains.

TOME SECOND.

A STRASBOURG
chez J. G. Treuttel, Libraire
et se trouve A PARIS
chez Onfroy, Libraire, rue St. Victor n°. 11.
1791.

MEMOIRES

D'ETAT

ET

MILITAIRES

DU REGNE DE LOUIS XIV.

LIVRE SECOND

SOMMAIRE.

I. Histoire *des amours de Louis XIV: La Valliere et la Montespan. II. Mlle. de Fontange. III. Ses autres amours moins connus. IV. Histoire et premieres aventures de la veuve Scarron. V. Episode sur les d'Albret. VI. Son mariage avec le Roi. VII. Son caractere. VIII. Elle est soupçonnée de mystifier le Roi pour faire déclarer son mariage; étrange voyage d'un homme de Salon à la Cour. IX. Mde. de Maintenon se fait dévote et le Roi aussi. X. Persécution contre les Protestants: horreurs de cette persécution, et vains honneurs que le Roi prétend en retirer. XI. Rome les lui refuse. XII. St. Cyr établi. XIII. Nouvelles intrigues pour la déclaration du mariage. XIV. Ligue entre Mde. de Maintenon et le duc du Maine. XV. Perfidie du Duc*

envers sa mere Mde. de Montespan, pour la faire chasser : il lui porte l'ordre du Roi. XVI. Vie de la favorite après son expulsion. XVII. Vie de Mde. de Maintenon après avoir chassé sa rivale. XVIII. Les comédiens jouent la Fausse Prude *: elle s'y reconnoît, et les fait chasser. XIX. Mde. de Maintenon se mêle des affaires d'état. XX. Obstacles qu'elle trouve. XXI. Rixes entre le Roi et elle. XXII. Caractere du Roi, mieux connu dans la fausse couche de la duchesse de Bourgogne. XXIII. Voyage du Roi. XXIV. Intérieur de la maison de Mde. de Maintenon.*

I.

Histoire des amours de Louis XIV : la Valliere et la Montespan.

Les maîtresses ont tellement influé sur le regne du Roi et sur les affaires tant publiques que particulieres, que je ne puis mieux commencer cette seconde partie de mes mémoires que par cet article. C'est d'ailleurs le temps dans lequel j'ai le mieux et le plus aisément observé, surtout dans les dernieres années. Leur scandale étant répandu dans toute l'Europe, a confondu la France, ébranlé l'état, attiré sans doute les malédictions, sous le poids desquelles le Roi s'est vu si près d'être écrasé, et enfin a réduit sa postérité légitime à un fils unique. Ce sont des maux qui se sont tournés en fléaux de tous genres, et qui se feront sentir long-temps.

Louis XIV dans sa jeunesse fut plus fait pour les amours qu'aucun de ses sujets. Lassé de voltiger et de cueillir des fleurs passageres,

il se fixa enfin à la Valliere. On en sait les progrès et les fruits. La Montespan fut celle dont la beauté rare le toucha davantage pendant même le regne de la précédente. Elle s'en aperçut bientôt, et pressa son mari de l'emmener en Guienne; mais par une folle confiance il ne voulut pas l'écouter. Elle parloit pourtant de bonne foi: à la fin le Roi en voulut être écouté, et l'enleva à son mari avec cet épouvantable fracas qui retentit avec horreur chez toutes les nations, et donna au monde le spectacle nouveau de deux maîtresses à la fois. Il les promena aux frontieres, aux camps, quelquefois aux armées, toutes deux dans le carrosse de la Reine. Les peuples accouroient de toutes parts, se montroient les trois Reines, et se demandoient avec simplicité s'ils les avoient vues. A la fin, la Montespan triompha, et disposa seule du maître et de sa Cour avec un éclat sans voile; et afin qu'il ne manquât rien à la licence publique de cette vie, M[r] de Montespan, pour en avoir voulu prendre connoissance, fut mis à la Bastille, puis relégué en Guienne; et par cette disgrâce, sa femme eut de la com-

tesse de Soissons, la démission de la charge créée pour elle, de surintendante de la maison de la Reine, à laquelle on supposa le tabouret attaché, parce qu'ayant un mari, elle ne pouvoit être faite duchesse.

On vit après sortir de son cloître la Reine des abbesses, qui, chargée de son voile et de ses vœux, avec encore plus de beauté et d'esprit que la Montespan sa sœur, vint jouir de sa gloire, et être de tous les particuliers du Roi, les plus charmants par l'esprit et par les fêtes, avec Md^e^. de Thiange son autre sœur, et l'élixir le plus raffiné des dames de la Cour. Les grossesses et les couches furent publiques; la Cour de la Montespan devint le centre de la Cour, des plaisirs, de la fortune, de l'espérance et de la terreur des ministres et des généraux d'armée, et l'humiliation de toute la France : ce fut aussi le centre de l'esprit et d'un tour si particulier, si délicat, si fin, mais si naturel et agréable, qu'il se faisoit distinguer à son caractere unique; c'étoit celui de ces trois sœurs qui toutes trois en avoient infiniment, et avoient l'art

d'en donner aux autres. On sent encore avec plaisir ce tour charmant et simple dans ce qu'il reste des personnes qu'elles ont élevées chez elles, et qu'elles s'étoient attachées; entre mille autres on les distingueroit dans les conversations les plus communes. Md^{e} de Fontevrauld étoit celle des trois qui en avoit le plus; c'étoit aussi la plus belle; elle joignoit à cela un savoir rare et fort étendu; elle savoit bien la théologie et les peres, étoit versée dans l'écriture, possédoit les langues savantes; hors cela l'esprit ne pouvoit se cacher; mais on ne se doutoit pas qu'elle sût rien de plus que le commun de son sexe. Elle excelloit en tous genres d'écrire, avoit un don particulier pour le gouvernement, pour se faire adorer de son ordre en le tenant dans la plus exacte régularité; et quoiqu'elle eût été faite religieuse plus que très-cavalierement, la sienne étoit pareille; et cependant ses séjours à la Cour d'où elle ne sortoit pas, ne donnerent jamais atteinte à sa réputation que par l'étrange singularité de voir son habit partager une faveur de cette nature; et si la bienséance y eût pu être en

soi, il se pouvoit que dans cette Cour même, elle ne s'en seroit jamais écartée.

Md^e de Thiange dominoit ses deux sœurs et même le Roi qu'elle aimoit plus qu'elles. Tant qu'elle vécut, elle le domina, et conserva même, après l'expulsion de la Montespan hors de la Cour, les plus grandes distinctions. Quant à Md^e de Montespan, elle étoit méchante, avoit beaucoup d'humeur, une hauteur en tout dans les nues, dont personne n'étoit exempt, pas même le Roi. Les courtisans évitoient de passer sous ses fenêtres surtout lorsque le Roi étoit avec elle : ils disoient que c'étoit passer par les armes, et le mot passa en proverbe. Il est vrai qu'elle n'épargnoit personne; très-souvent sans autre dessein que de divertir le Roi; et comme elle avoit infiniment d'esprit, de tour, et de plaisanterie fine, rien n'étoit plus dangereux que les ridicules qu'elle donnoit mieux que personne. Avec cela elle aimoit sa maison et ses parents, et ne laissoit pas de bien servir les gens qu'elle aimoit. La Reine supportoit avec peine ses hauteurs, bien diffé-

rentes des ménagements continuels et des respects de la duchesse de la Valliere qu'elle aima toujours, au lieu qu'il lui échappoit souvent de dire de celle-ci : *cette pute* me fera mourir. On a vu en son temps la retraite et l'austere pénitence de la Valliere.

I I.

Mlle. de Fontange.

PENDANT son regne elle ne laissa pas d'avoir des jalousies. Mlle. de Fontange plut assez au Roi pour devenir maîtresse en titre. Quelqu'étrange que fût ce doublet, il n'étoit pas nouveau : on l'avoit vu de Md[e] de la Valliere et de la Montespan, à qui celle-ci ne fit que rendre ce qu'elle avoit prêté à l'autre. Mais Mlle. de Fontange ne fut pas si heureuse ni pour le vice, ni pour la fortune, ni pour la pénitence : sa beauté la soutint un temps ; mais son esprit n'y répondoit en rien. Il en falloit au Roi pour l'amuser et pour le tenir. Avec cela il n'eut pas le loisir

de s'en dégoûter tout-à-fait; une mort prompte, qui ne laissa pas de surprendre, finit ses nouvelles amours, et presque toutes ne furent que des passades.

III.

Ses autres amours moins connus.

Un seul subsista long-temps, et se convertit en affection jusqu'à la fin de la belle qui sut en tirer les plus prodigieux avantages jusqu'au tombeau, et en laisser à ses deux fils l'abominable et magnifique héritage. L'infame politique du mari, qui a un nom propre en Espagne qui veut dire *cocu volontaire*, et ne s'y pardonne jamais, souffrit volontiers cet amour, et en recueillit des fruits immenses en se confinant à Paris, servant à l'armée, et n'allant presque pas à la Cour, faisant obscurément les fonds, et distribuant les avantages, que de concert avec lui sa moitié en tiroit. C'étoit la maréchale de Rochefort chez qui elle alloit attendre

l'heure du berger, laquelle l'y conduisoit, et qui me l'a conté plus d'une fois, avec des contre-temps qui lui arriverent, mais qui ne firent obstacle à rien, et ne venoient point de son mari qui étoit au fond de sa maison, à Paris, qui, quoique sachant et conduisant tout, feignoit d'ignorer tout avec le plus grand soin. Il changea depuis son étroite maison de la place royale pour le palais des Guises, dont ils ne pourroient reconnoître l'étendue ni la somptuosité qu'il a pris entre ses mains et celles de ses deux fils.

La même politique continua le mystere de cet amour qui ne le demeura que de nom, et tout au plus en très-fine écorce. Le mystere le fit durer : l'art de s'y conduire gagna les plus intéressés, et en bâtit la plus rapide et la plus prodigieuse fortune. Ce même art le soutint croissant, et sut, quand il en fut temps, le tourner en amitié et considération la plus distinguée. Il mit les enfants de cette belle, qui étoit pourtant rousse, en situation de s'enrichir eux et les leurs, de plus en plus, même après elle, et de

parvenir au comble de tout, dont, avec eux, jouirent, avec éclat, la troisième génération, aujourd'hui dans toute son étendue, et qui a mis les plus obscurs d'entre eux à même de jouir de leur nom et splendeur inhérente. C'est savoir tirer plus que très-grand parti, la femme de sa beauté, le mari de sa politique et de son infamie, les enfants de tous les moyens mis en leurs mains par de tels parents, mais toujours comme les fils de la belle.

Une autre tira beaucoup aussi toute sa vie d'une telle conduite; mais ni la beauté, ni l'art, ni la position de cette belle, ni de son camard de mari, ne permit à celle-ci ni la durée, ni rien de l'éclat où l'autre parvint et se maintint, et qu'elle fit passer à ses enfants, petits-enfants, et en gros, à tout leur nom. Celle-ci n'avoit qu'à vouloir, et quoique les ménagements extérieurs fussent extrêmes, on connoissoit son pouvoir à la Cour; tout y étoit en respect devant elle, princes, ministres; rien ne résistoit à ses volontés; ses billets alloient droit au Roi, et

les réponses toujours dans l'instant signées du Roi, sans qu'on s'en aperçût: si rarement elle avoit à parler au Roi, ce qu'elle évitoit, elle étoit admise, toujours à des heures publiques, mais dans le premier cabinet du Roi qui étoit et est encore celui du conseil; tous deux assis au fond, mais les portes des deux côtés absolument ouvertes, affectation qui ne se pratiquoit jamais que lorsqu'elle étoit avec le Roi, et les pieces contigues à ce cabinet pleines de tous les courtisans. Si elle ne vouloit dire qu'un mot, c'étoit debout à la porte, dehors même du cabinet, devant tout le monde qui, aux manieres du Roi, remarquoit jusqu'aux derniers temps de sa vie qui finit plusieurs années avant celle du Roi, qu'elle ne lui étoit pas indifférente. Elle fut belle jusqu'à la fin.

Une fois en trois ans un court voyage à Marly, jamais aucun particulier avec le Roi, même avec d'autres dames: elle étoit presque toujours à la Cour, souvent au souper du Roi où il ne la distingua jamais en rien. Telle étoit la convention avec Md^e^ de

Maintenon qui, de son côté, contribua en récompense à tout ce qu'elle put désirer. Le mari qui la survécut, vivoit obscur à Paris, enterré dans ses affaires domestiques, s'applaudissant du bonheur qui l'avoit porté à tant de richesses sous les rideaux de gaze, qui demeuroient rideaux, mais non impénétrables.

Il ne faut pas oublier la belle Lude, Dlle de Lorraine, fille d'honneur de Madame, qui fut aimée un moment à découvert; mais cet amour passa comme un éclair, et l'amour de la Montespan fut triomphant.

IV.

Histoire et premieres aventures de la veuve Scarron.

Il faut passer à un autre genre d'amour, qui n'étonna pas moins toutes les nations, que ceux-ci les avoient scandalisées, et que le Roi emporta au tombeau. On reconnoît à ce

peu de mots la célebre Françoise d'Aubigné, marquise de Maintenon, dont le regne permanent n'a pas duré moins de trente-deux ans. Née dans les îles d'Amérique, où son pere, peut-être gentilhomme, étoit allé avec sa mere chercher du pain, et que l'obscurité y a étouffés.

Revenue seule et au hasard en France, abordée à la Rochelle, recueillie au voisinage par pitié chez Mde de Neuillant, mere de la maréchale duchesse de Navailles, réduite par sa pauvreté et par l'avarice de cette vieille dame à garder les clefs de son grenier, et à voir tous les jours mesurer l'avoine de ses chevaux. Venue à Paris à sa suite, jeune, adroite, spirituelle et belle, sans pain et sans parents, d'heureux hasards la firent connoître au fameux poëte Scarron : il la trouva aimable, et ses amis peut-être encore plus. Elle crût faire la plus grande fortune et la plus inattendue d'épouser ce joyeux et savant cu-de-jatte, et des gens qui avoient peut-être plus besoin de femme que lui, l'entêterent de faire ce mariage, et vinrent

vinrent à bout de lui persuader de tirer par là de la misere cette charmante malheureuse. Le mariage se fit. La nouvelle épouse plut à toutes les compagnies qui alloient chez Scarron. Il la voyoit fort bonne et aimable en tout genre. C'étoit la mode d'aller chez lui, gens d'esprit, de la Cour et de la ville, que les charmes de son esprit, de son imagination, parmi ses maux sa gaieté incomparable et toujours nouvelle, cette rare fécondité et la plaisanterie du meilleur goût qu'on admire encore dans ses ouvrages, attiroient ordinairement chez lui.

Md^e^ Scarron fit donc là des connoissances de toutes les sortes, qui pourtant à la mort de son mari ne l'empêcherent pas d'être réduite à la charité de la paroisse St. Eustache. Elle y prit une chambre pour elle et pour sa servante dans une montée très à l'étroit; mais ses appas élargirent peu à peu ce mal-être. Villars, pere du maréchal, Beuvron, pere de Harcourt, les trois Villarceaux qui demeurerent les trois tenants, bien d'autres l'entretinrent. Cela la remit à flot, et peu

à peu l'introduisit à l'hôtel d'Albret, par là à l'hôtel de Richelieu et ailleurs, ainsi de l'un à l'autre. Dans ces maisons madame Scarron n'étoit que sur le pied de compagnie; elle y étoit à tout faire, tantôt à demander du bois, tantôt si on serviroit bientôt, une autre fois si le carrosse de celui-ci, de celui-là étoit revenu, &c. L'usage des sonnettes, introduit long-temps depuis, a ôté ces importunités. C'est dans ces maisons et particulierement à l'hôtel de Richelieu, beaucoup plus à celui d'Albret où le maréchal tenoit un grand état, que Md^e^ Scarron fit la plupart de ses connoissances, dont les unes lui servirent tant, et les autres lui devinrent si utiles. Les maréchaux de Villars et d'Harcourt, par leurs peres, et avant eux Villars pere du maréchal, en firent leur fortune. La duchesse d'Arpajon, sœur de Beuvron, en fut, sans l'avoir pu imaginer, dame d'honneur de md^e^ la dauphine de Baviere, à la mort de la duchesse de Richelieu, que la même raison avoit fait aussi dame d'honneur de la Reine, puis, par la confiance, de Md^e^ la dauphine de Baviere: et le duc de Ri-

chelieu, chevalier d'honneur pour rien, en eut de Dangeau 500,000 liv., à qui cette charge fit la fortune. La princesse de Harcourt, fille de Brancas, si connu par son esprit et ses rares distractions, qui avoit été bien avec elle, Villarceaux et Montchevreuil, chevaliers de l'ordre, &c. &c.: et voici l'origine de l'élévation de d'Albret.

V.

Episode sur les d'Albret.

CHARLES II d'Albret, comte de Dreux, vicomte de Tartas, fils de Charles I, connétable de France, eut d'Anne d'Armagnac pour cinquieme et dernier fils Gilles d'Albret, seigneur de Castelmoron, mort sans enfants d'Antoinette d'Aiguillon en 1479, qui, de Jeanne le Sellier, laissa un bâtard nommé Etienne, légitimé par François I en 1527, et sénéchal du pays de Foix. De l'héritiere de Miossans, il laissa Jean-Baptiste de Miossans,

lieutenant général d'Henri d'Albret, Roi de Navarre, en ses pays et seigneuries, et qui, de Susanne fille de Pierre de Busset, bâtard de Bourbon, évêque de Liége, laquelle fut gouvernante de notre Roi Henri IV, laissa Henri-Baptiste de Miossans, chevalier du St. Esprit en 1595, et gouverneur et sénéchal de Navarre et Béarn, qui, d'Antoinette de Pons, eut Henri-Charles de Miossans, qui, d'Antoinette de Pardaillan sœur du pere de M^r de Montespan, mari de la maîtresse de Louis XIV, eut trois fils et plusieurs filles. L'aîné fut le premier mari d'Anne Poussard, qui se remaria au duc de Richelieu, et mourut dame d'honneur de la dauphine de Baviere, sans enfans du duc de Richelieu; mais elle avoit eu un fils de son premier mari : le second fut le maréchal d'Albret. Ce maréchal répandu dans le grand monde, et les intrigues de Cour, eut la compagnie des Gendarmes de la garde, et fut chargé par Mazarin de la conduite de M^r le Prince, M^r le prince de Conti et M^r de Longueville du palais royal, où ils furent arrêtés, jusqu'à Vincennes, moyennant la promesse

d'un bâton de maréchal de France qu'il n'eut qu'à force de menaces en 1653. Il avoit été chevalier du St. Esprit en 1661, et eut le gouvernement de la Guienne en 1670. Ce fut un homme qui par son esprit, sa noblesse, sa hardiesse et sa magnificence, se fit fort remarquer. Il n'avoit qu'une fille unique de la fille de Guenegaud, trésorier de l'épargne. Il la maria au fils unique de son frere aîné et de la duchesse de Richelieu, lequel fut tué en galanterie et sans enfants en 1678. Sa veuve fut la premiere femme du comte de Marsan dont elle s'amouracha. Le maréchal d'Albret, Mr et Mde de Richelieu vécurent toujours amis : il vécut de même avec Mr de Montespan son cousin germain, et Mde de Montespan; mais quand celle-ci fut maîtresse, il devint son conseil, et abandonna pour elle Mr de Montespan, par où il se maintint en grand crédit jusqu'à sa mort. Il avoit 62 ans lorsqu'il mourut le 3 Septembre 1676, à Bordeaux, où il n'y avoit pas long-temps qu'il étoit allé.

Il avoit marié Mesdemoiselles de Pons ses

nieces à la noce de Bretagne, l'une à son frere cadet, tué en duel; l'autre fort belle à Heudicourt à qui il fit acheter de Saint-Herem la charge de grand Louvetier pour le décrasser, et pour que sa femme pût paroître à la Cour, où on l'a vue vivre long-temps, et mourir dans la faveur et les bonnes grâces de Md^e^ de Maintenon et du Roi, et faire fort étrangement dame du palais, Md^e^ de Montgon sa fille, au mariage de Md^e^ la duchesse de Bourgogne, laquelle avoit été élevée toute petite avec Md^e^ la Duchesse et M^r^ du Maine, logée avec eux, lorsqu'ils étoient cachés à Paris avec Md^e^ Scarron leur gouvernante, qui l'avoit prise pour en soulager madame d'Heudicourt sa bonne amie, qui, fille et mariée, ne bougeoit de l'hôtel d'Albret où madame Scarron l'avoit fort courtisée, et où leur liaison intime s'étoit faite. Revenons à cette heure à madame Scarron.

Elle dut, à la proche parenté du maréchal d'Albret et de madame de Montespan, l'introduction décisive et l'incroyable fortune qu'elle fit quatorze ou quinze ans après. M^r^ et

madame de Montespan étoient continuellement chez le maréchal d'Albret qui tenoit à Paris la plus grande et la meilleure maison où abondoit la compagnie de la Cour et de la ville la plus distinguée et la plus choisie : les respects, les soins de plaire, l'esprit et les agréments de madame Scarron, réussirent fort auprès de madame de Montespan : elle prit de l'amitié pour elle; et quand elle eut ses premiers enfants du Roi, monsieur du Maine et madame la Duchesse, qu'on voulut cacher, elle lui proposa de les confier à madame Scarron, à qui on donna une maison au Marais pour y loger avec eux, et de quoi les entretenir et les élever dans le dernier secret. Dans les suites ces enfants furent amenés à madame de Montespan, puis montrés au Roi, et de là peu à peu tirés du secret et avoués. Leur gouvernante fixée avec eux à la Cour, y plut de plus en plus à madame de Montespan, qui lui fit donner par le Roi à diverses reprises; lui au contraire ne pouvoit la souffrir : ce qu'il lui donnoit, et toujours peu, n'étoit que par excès de complaisance et avec un regret qu'il ne

cachoit pas. La terre de Maintenon étant tombée en vente, sa proximité de Versailles tenta si bien madame de Montespan pour madame Scarron, qu'elle ne lui laissa point de repos qu'elle n'eût tiré de quoi la faire acheter à cette femme, qui prit alors le nom de Maintenon, ou fort peu de temps après. Elle obtint aussi de quoi en raccommoder le château, et attaqua encore le Roi pour donner de quoi rajuster le jardin; car messieurs d'Angennes y avoient tout laissé ruiner. C'étoit à la toilette où cela se passoit, et où le seul capitaine des gardes en quartier suivoit le Roi. C'étoit monsieur le maréchal de Lorges, homme le plus vrai qui fût jamais, et qui m'a souvent conté la scene dont il fut témoin ce jour-là. Le Roi fit d'abord la sourde oreille, puis refusa; enfin impatienté de ce que madame de Montespan ne démordoit point, et insistoit toujours, il se fâcha, lui dit qu'il n'avoit déjà que trop fait pour cette créature; qu'il ne comprenoit pas la fantaisie de madame de Montespan pour elle, et son opiniâtreté à la garder, après tant de fois qu'il l'avoit priée de s'en défaire;

qu'il avouoit pour lui qu'elle lui étoit insupportable, et que, pourvu qu'on lui promît qu'il ne la verroit plus, et qu'on ne lui en parleroit jamais, il donneroit encore, quoiqu'à la vérité, il n'eût déjà que trop donné pour une créature de cette espece. Jamais monsieur le maréchal de Lorges n'a oublié les propres paroles; et à moi et à d'autres, il les a toujours rapportées précises et dans le même ordre, tant il en fut frappé alors, et bien plus à tout ce qu'il vit de si étonnant et de si contradictoire. Madame de Montespan se tut bien court, et bien en peine d'avoir trop pressé le Roi.

Monsieur du Maine étoit extrêmement boiteux: on disoit que c'étoit d'être tombé d'entre les bras d'une nourrice. Tout ce qu'on lui fit, n'ayant pas réussi, on prit le parti de l'envoyer chez divers artistes en Flandre et ailleurs dans le royaume, puis aux eaux, entr'autres à Baréges. Les lettres que la gouvernante écrivoit à Me de Montespan, étoient montrées au Roi: il les trouva bien écrites, il les goûta, et les dernieres commencerent

à diminuer son éloignement. Les humeurs de madame de Montespan acheverent le reste. Elle en avoit beaucoup ; elle s'étoit accoutumée à ne s'en point contraindre ; le Roi en étoit l'objet plus souvent que personne, il en étoit encore amoureux; mais il en souffroit. Madame de Maintenon le reprochoit à madame de Montespan, qui lui en rendit de bons offices auprès du Roi. Ces soins d'apaiser la maîtresse, lui revinrent d'ailleurs, et l'accoutumerent à parler quelquefois à madame de Maintenon, à s'ouvrir à elle de ce qu'il désiroit qu'elle fît auprès de madame de Montespan, enfin à lui conter ses chagrins contre elle, et à la consulter là-dessus. Admise ainsi peu à peu dans l'intime confidence, et sans milieu, de l'amant et de la maîtresse, et par le Roi même, l'adroite suivante sut la cultiver, et fit si bien par son industrie, que peu à peu elle supplanta madame de Montespan qui s'aperçut, mais trop tard, qu'elle lui étoit devenue nécessaire.

Parvenue à ce point, madame de Main-

tenon fit à son tour ses plaintes au Roi de tout ce qu'elle avoit à souffrir d'une maîtresse qui l'épargnoit si peu lui-même; et à force de se plaindre l'un à l'autre de madame de Montespan, celle-ci en prit tout-à-fait la place, et se la sut bien assurer. La fortune, pour n'oser ici nommer la providence, qui préparoit au plus superbe des Rois l'humiliation la plus profonde, la plus publique, la plus durable, la plus inouie, fortifia de plus en plus son goût pour cette femme adroite et experte au métier; que les jalousies continuelles de madame de Montespan rendoient plus solide, par les sorties fréquentes que son humeur aigre lui faisoit faire sans ménagement sur le Roi et sur elle; et c'est ce que madame de Sévigné sait peindre si joliment en énigmes dans ses lettres à madame de Grignan, où elle l'entretient quelquefois de ces mouvements de Cour, parce que madame de Maintenon avoit été à Paris assez de la société de madame de Sévigné, de madame de Coulange, de madame de la Fayette, et qu'elle commençoit à leur faire sentir son importance. On y voit aussi dans

le même goût des traits charmants sur la faveur voilée, mais brillante, de madame de Soubise.

VI.

Son mariage avec le Roi.

CETTE même providence, maîtresse absolue des temps et des événements, les disposa encore en sorte que la Reine vécût assez pour laisser porter ce goût à son comble, et point assez pour le laisser refroidir. Le plus grand malheur qui soit donc arrivé au Roi, et les suites doivent faire ajouter à l'état, fut la perte si brusque de la Reine, par l'ignorance profonde et l'opiniâtreté du premier médecin d'Aquin, au plus fort de ce nouvel attachement, enté sur le dégoût de la maîtresse dont les humeurs étoient devenues insupportables, et que nulle politique n'avoit pu arrêter. Cette beauté impérieuse, accoutumée à dominer et à être adorée, ne pouvoit ré-

sister au désespoir toujours présent de la décadence de son pouvoir; et ce qui la jetoit hors de toute mesure, c'étoit de ne pouvoir se dissimuler une rivale abjecte, à qui elle avoit donné du pain, qui n'en avoit encore que par elle, qui de plus lui devoit cette affection, qui devenoit son bourreau, puisqu'elle l'avoit assez aimée pour n'avoir pu se résoudre à la chasser tant de fois, que le Roi l'en avoit pressée; une rivale encore si au-dessous d'elle en beauté, et plus âgée qu'elle de plusieurs années: de sentir que c'étoit pour cette suivante, pour ne pas dire servante, que le Roi venoit le plus chez elle, qu'il n'y cherchoit qu'elle, qu'il ne pouvoit dissimuler son mal-aise lorsqu'il ne l'y trouvoit pas, et le plus souvent la quittoit elle pour entretenir l'autre tête à tête: enfin d'avoir à tout moment besoin d'elle pour se raccommoder avec lui de leurs querelles, pour en obtenir des grâces qu'elle demandoit. Ce fut donc dans des temps si propices à cette enchanteresse que le Roi devint libre. Il passa les premiers jours à Saint-Cloud chez Monsieur, d'où il alla à Fontainebleau où il resta tout

l'automne. Ce fut là, où son goût, piqué par l'absence, la lui fit trouver insupportable. A son retour on prétend; car il faut distinguer le certain de ce qui ne l'est pas; on prétend, dis-je, que le Roi parla plus librement à madame de Maintenon, et qu'elle osant essayer ses forces, se retrancha habilement sur la dévotion et sur la pruderie de son dernier état; que le Roi ne se rebuta point, qu'elle le prêcha, et lui fit peur du diable, et qu'elle ménagea son amour et sa conscience, l'un par l'autre, avec un si grand art, qu'elle parvint à ce que nos yeux ont vu, et que la postérité refusera de croire; mais ce qui est très-certain et bien vrai, c'est que quelque temps après le retour du Roi de Fontainebleau, et au milieu de l'hiver qui suivit la mort de la Reine, chose que nos neveux croiront à peine, quoique parfaitement certaine et avérée, le pere de la Chaise, confesseur du Roi, dit la messe en pleine nuit, dans un des cabinets du Roi, à Versailles. Bontemps, gouverneur de Versailles, premier valet de chambre en quartier, et le plus confident des quatre, servit

cette messe où ce monarque et la Maintenon furent mariés en présence de Harlay, archevêque de Paris, comme diocésain, de Louvois, qui tous deux, comme on l'a dit, avoient tiré parole du Roi qu'il ne déclareroit jamais ce mariage, et de Montchevreuil, uniquement en troisieme, parent, ami, et du même nom de Mornay que Villarceaux, à qui il prêtoit autrefois sa maison de Montchevreuil, tous les étés, sans la quitter lui-même avec sa femme, où Villarceaux entretenoit cette Reine comme à Paris, et où il payoit toute la dépense, parce que son cousin étoit fort pauvre, et qu'il avoit honte de ce concubinage chez lui à Villarceaux, en présence de sa femme, dont il respectoit la patience et la vertu.

Madame de Maintenon n'osant porter les armes d'un tel époux, supprima celles de son premier mari, et ne porta plus que les siennes seules et sans cordelieres, imitant à meilleur titre madame de Montespan depuis ses amours, et même madame de Thianges, qui, du vivant de leurs maris, quitterent

leurs armes et leurs livrées, qu'elles ne reprirent jamais, et porterent toujours depuis celles de Rochechouart seules. On a vu à l'occasion de la mort du duc de Créqui, les prédictions étonnantes de cette fortune inouie. La société des noces ordinairement si fatale à des noces de cette espece, ne fit que consolider la faveur de madame de Maintenon.

Bientôt après elle éclata par l'appartement qui lui fut donné à Versailles au haut du grand escalier, vis-à-vis de celui du Roi, et de plain pied. Depuis ce moment le Roi y alla tous les jours de sa vie, passer plusieurs heures à Versailles; et en quelque lieu qu'il fût, elle étoit toujours logée aussi proche de lui, et de plain pied, autant qu'il étoit possible; les suites, les succès, l'entiere confiance, la rare dépendance, la toute-puissance, l'adoration publique, universelle, les ministres, les généraux d'armée, la famille royale la plus proche, tout en un mot à ses pieds, tout bon et tout bien par elle; tout réprouvé sans elle, les hommes, les affaires, les choses, les choix, les justices, les grâces, la religion,

tout sans exception en sa main, et le Roi et l'état ses victimes. Quelle fut cette fée incroyable, et comment gouverna-t-elle sans lacune, sans obstacle, sans nuage le plus léger, plus de trente ans entiers et même trente-deux? C'est l'incomparable spectacle qu'il s'agit de retracer, et qui a été celui de toute l'Europe.

VII.

Son caractere.

C'ÉTOIT une femme de beaucoup d'esprit; les meilleures compagnies où elle avoit d'abord été soufferte, et dont bientôt elle fit le plaisir, l'avoient fort polie et ornée de la science du monde, et la galanterie avoit achevé de la rendre tout-à-fait agréable; ces divers états l'avoient rendue flatteuse, insinuante, complaisante, cherchant toujours à plaire; le besoin de l'intrigue, toutes celles qu'elle avoit vues en plus d'un genre, et de

beaucoup desquelles elle avoit été tant pour elle que pour en servir d'autres, l'y avoient formée, et lui en avoient donné le goût, l'habitude et toutes les adresses. Une grâce incomparable à tout, un air d'aisance, et toutefois de retenue et de respect qui, par sa longue bassesse, lui étoit devenu naturel, aidoient merveilleusement ses talents, avec un langage doux, juste, en bons termes, et naturellement éloquent et court. Son beau temps, car elle avoit trois ou quatre ans plus que le Roi, avoit été celui des belles conversations, de la belle galanterie, en un mot, de ce qu'on appeloit les ruelles; tout cela lui avoit donné l'esprit qu'elle en retint toujours, le goût et la plus forte teinture; le précieux et le guindé ajouté à l'air de ce temps-là, qui en tenoit un peu, s'étoit augmenté par le vernis de l'importance, et s'accrut depuis par celui de la dévotion, qui devint son caractere principal, et qui fit semblant d'absorber tout le reste. Il lui étoit capital pour se maintenir où il l'avoit porté, et ne le fut pas moins pour gouverner. Ce dernier point étoit son être; tout le reste y fut sacrifié sans réserve : la

droiture et la franchise étoient trop difficiles à accorder avec une telle vue, et avec une telle fortune ensuite, pour imaginer qu'elle en retînt plus que la parure. Elle n'étoit pas aussi tellement fausse, que ce fût son véritable goût; mais la nécessité lui en avoit donné de longue main l'habitude, et sa légéreté naturelle la faisoit paroître au double de fausseté plus qu'elle n'en avoit.

Elle n'avoit de suite en rien que par contrainte et par force; son goût étoit de voltiger en connoissances et en amis, comme en amusements, excepté quelques amis fidelles de l'ancien temps dont on a parlé, avec qui elle ne varia point, et quelques nouveaux des derniers temps qui lui étoient devenus nécessaires. A l'égard des amusements, elle ne les put guere varier depuis qu'elle se vit Reine. Son inégalité tomba en plein sur le solide, et fit par-là de plus grands maux. Aisément enjouée, elle l'étoit à l'excès: aussi facilement déprise, elle se dégoûtoit de même, et l'un et l'autre souvent, sans cause ni sans raison. L'abjection et la détresse où

elle avoit si long-temps été réduite, lui avoit rétréci l'esprit, et avili le cœur et les sentiments. Elle pensoit, et sentoit si fort en petit qu'elle étoit en effet moins que madame Scarron, et qu'en tout et par-tout elle se trouvoit telle.

Rien n'étoit si rebutant que cette bassesse jointe à une situation si splendide, comme rien si dangereux que cette facilité à changer d'amitié et de confiance. Elle avoit encore un autre appas trompeur : pour le peu qu'on pût être admis à son audience, et qu'elle y trouvât quelque chose à son goût, elle s'y répandoit avec une ouverture qui surprenoit et qui ouvroit les plus grandes espérances : dès la seconde elle s'importunoit, devenoit seche et laconique. On se creusoit la tête à démêler et la grâce et la disgrâce, si subites toutes deux : on y perdoit son temps. La légéreté en étoit seule la cause; et cette légéreté étoit telle qu'on ne pouvoit l'imaginer. Ce n'est pas que quelques-uns n'aient échappé à cette vacillité si ordinaire; mais ces personnes n'ont été que des exceptions qui

ont d'autant plus confirmé la regle, qu'elles-mêmes ont éprouvé force nuages dans leur faveur, et que quelle qu'elle ait été, c'est-à-dire, depuis son dernier mariage, aucune ne l'a approchée qu'avec précaution et dans l'incertitude. On peut juger des épines de sa Cour qui d'ailleurs étoit presque inaccessible et par sa volonté et par le goût du Roi, et encore par la mécanique du temps et des heures; d'une Cour qui toutefois opéroit une grande et intime partie de toutes choses, et qui presque toujours influoit sur tout le reste. Elle eut la foiblesse d'être gouvernée par la confiance, plus encore par les especes de confessions, et d'en être la dupe par la clôture où elle s'étoit enfermée. Elle eut aussi la maladie des directions qui lui emporta le peu de liberté dont elle pouvoit jouir. Ce que St. Cyr lui fit perdre de temps, est incroyable; et ce que mille autres couvents lui en absorberent, ne l'est pas moins. Elle se croyoit l'abbesse universelle, surtout pour le spirituel, et de là entreprit des détails de diocese. C'étoit là ses occupations favorites. Elle se figuroit être une mere de l'église : elle en pesoit les pasteurs

du premier ordre, les supérieurs des séminaires et des communautés, les monasteres et les filles qui les conduisoient, ou qui y étoient les principales. De là une mer d'occupations frivoles, illusoires, pénibles, toujours trompeuses, des lettres et des réponses à l'infini, des directions d'ames choisies, et toutes sortes de puérilités qui aboutissent d'ordinaire à des riens, quelquefois à des choses importantes et à des déplorables méprises en évènements et en choix de moyens extraordinaires.

VIII.

Elle est soupçonnée de mystifier le Roi pour faire déclarer son mariage; étrange voyage d'un homme de Salon à la Cour.

UN événement singulier fit beaucoup raisonner tout le monde. Il arriva tout droit à Versailles un maréchal de la petite ville de Salon en Provence, qui s'adressa à Brissac,

major des gardes du corps, pour être conduit au Roi, à qui il vouloit parler en particulier. Il ne se rebuta pas des rebuffades qu'il en reçut, et fit tant que le Roi en fut informé, qui lui fit dire qu'il ne parloit pas ainsi à tout le monde. Ce maréchal insista, dit que s'il voyoit le Roi, il lui diroit des choses si secretes et tellement connues de lui seul, qu'il verroit bien qu'il avoit mission pour lui dire des choses importantes, qu'en attendant, au moins, il demandoit à être renvoyé à un de ses ministres d'état. Là-dessus le Roi lui fit dire d'aller trouver Barbesieux, à qui il avoit donné ordre de l'entendre. Ce qui surprit beaucoup, c'est que ce maréchal qui ne faisoit que d'arriver, et qui n'étoit jamais sorti de son lieu ni de son métier, ne voulut point de Barbesieux, et demanda tout de suite à être renvoyé à un ministre d'état, que Barbesieux ne l'étoit point, et qu'il ne parleroit qu'à un ministre. Sur cela le Roi nomma Pomponne; et le maréchal sans faire de difficulté ni réponse, l'alla trouver. Ce qu'on sut de son histoire, est fort court; le voici : Cet homme revenant tard de dehors,

se trouva entouré d'une grande lumiere auprès d'un arbre assez près de Salon; une personne vêtue de blanc, et par-dessus à la royale, belle, blonde et fort éclatante, l'appela par son nom, lui dit de la bien écouter, lui parla plus d'une demi-heure, lui dit qu'elle étoit la Reine qui avoit été épousée du Roi, lui ordonna de l'aller trouver, et de lui dire les choses qu'elle lui communiqua; que Dieu l'aideroit dans son voyage, et qu'à une chose qu'il diroit au Roi, et que le Roi seul au monde savoit, et qui ne pouvoit être sue que de lui, il reconnoîtroit la vérité de tout ce qu'il venoit lui apprendre; que si d'abord il ne pouvoit parler au Roi, il demandât à parler à un de ses ministres d'état, et que surtout il ne communiquât rien aux autres, quels qu'ils fussent, et qu'il réservât certaines choses au Roi tout seul; qu'il partît promptement, et qu'il exécutât ce qui lui étoit ordonné hardiment et diligemment, et qu'il s'assurât qu'il seroit puni de mort, s'il négligeoit de s'acquitter de la commission. Le maréchal promit, et tout aussitôt la Reine disparut, et il se trouva dans l'obscurité au-

près de son arbre ; il s'y coucha au pied, ne sachant s'il rêvoit, ou s'il étoit éveillé, et s'en alla après chez lui, persuadé que c'étoit une illusion et une folie, dont il ne se vanta à personne. A deux jours de là passant au même endroit, la même vision lui arriva encore, et les mêmes propos lui furent tenus ; il y eut de plus des reproches de son doute, et des menaces réitérées, et pour fin, d'aller dire à l'intendant de la province ce qu'il avoit vu, et l'ordre qu'il avoit reçu d'aller à Versailles, et que surement il lui fourniroit de quoi faire son voyage. A cette fois le maréchal demeura convaincu ; mais flottant entre les craintes des menaces et les difficultés de l'exécution, il ne sut à quoi se résoudre, gardant toujours le silence sur ce qui lui étoit arrivé : il demeura huit jours dans cette perplexité, et enfin comme résolu à ne point faire ce voyage ; et repassant encore par le même endroit, il vit et entendit encore la même chose, et des menaces si effrayantes qu'il ne songea plus qu'à partir. A deux jours de là, il fut trouver à Aix l'intendant de la province, qui, sans balancer, l'exhorta à suivre son

voyage, et lui donna de quoi le faire dans une voiture publique. On n'en a jamais su davantage. Il entretint trois fois monsieur de Pomponne, et fut chaque fois plus d'une heure avec lui. Monsieur de Pomponne en rendit compte au Roi en particulier, qui voulut que Pomponne en parlât plus amplement au conseil d'état, où Monseigneur n'étoit point, et où il n'y avoit que les ministres d'état, qui lors, outre lui, étoient le duc de Beauvilliers, Pontchartrain et Torcy, et nul autre. Ce conseil fut long; peut-être y parla-t-on aussi d'autre chose après. Ce qui arriva ensuite, c'est que le Roi voulut entretenir le maréchal. Il ne s'en cacha point; il le vit dans ses cabinets, et le fit monter par le petit degré qui est sur la cour de marbre, par où il passe pour aller à la chasse ou se promener.

Quelques jours après il le vit encore de même, et à chaque fois fut plus d'une heure avec lui, et prit garde que personne ne fût à portée d'eux. Le lendemain de la première fois qu'il l'eut entretenu, comme il descendoit par ce même petit escalier pour aller

à la chasse, monsieur de Duras qui avoit le bâton, et qui étoit sur le pied d'une considération, d'une liberté de dire au Roi tout ce qu'il lui plaisoit, se mit à parler de ce maréchal avec mépris, et à dire le mauvais proverbe, que cet homme étoit un fou, ou que le Roi n'étoit pas noble. A ce mot le Roi s'arrêta, et se tournant au maréchal de Duras, ce qu'il ne faisoit presque jamais en marchant: „ Si cela est, dit-il, je ne suis pas noble; car „ je l'ai entretenu long-temps; il m'a parlé „ de fort bon sens, et je vous assure qu'il „ est fort loin d'être fou. „ Ces derniers mots furent prononcés avec une gravité appuyée, qui surprit fort l'assistance. Après le second entretien, le Roi convint que cet homme lui avoit dit une chose qui lui étoit arrivée, il y avoit plus de vingt ans, et que lui seul savoit, parce qu'il ne l'avoit jamais dite à qui que ce soit; et il ajouta que c'étoit un fantôme qu'il avoit vu dans la forêt de St. Germain, et dont il étoit sûr de n'avoir jamais parlé.

Il s'expliqua encore plusieurs fois favora-

blement sur ce maréchal qui étoit défrayé de tout par ses ordres, et fut renvoyé aux dépens du Roi, qui lui fit donner de l'argent outre sa dépense, et qui fit écrire à l'intendant de Provence de le protéger particulierement, et d'avoir soin que, sans le tirer de son état et de son métier, il ne manquât de rien le reste de sa vie. Ce qu'il y a de plus marqué, c'est qu'aucun des ministres d'alors n'a jamais voulu parler là-dessus. Leurs amis les plus intimes les ont poussés et retournés là-dessus à plusieurs reprises, sans avoir pu en arracher un mot; et tous d'un même langage leur ont donné le change, se sont mis à rire et à plaisanter, sans jamais sortir de ce cercle, ni enfoncer cette surface d'une ligne. Cela m'est arrivé avec M^r de Beauvilliers et M^r de Pontchartrain; et je sais par leurs plus intimes amis qu'ils n'en ont rien tiré davantage, de même que ceux de M^rs de Pomponne et de Torcy. Le maréchal qui étoit un homme d'environ cinquante ans, qui avoit famille, bien famé dans son pays, montra beaucoup de bon sens dans sa simplicité, de désintéressement et de modestie.

Il trouvoit toujours qu'on lui donnoit trop, et ne parut d'aucune curiosité; et dès qu'il eut achevé de voir le Roi et monsieur de Pomponne, il ne voulut rien voir ni se montrer, parut empressé de s'en retourner, et dit que content d'avoir rempli sa mission, il n'avoit plus rien à faire que de s'en aller chez lui.

Ceux qui en avoient soin, firent tout ce qu'ils purent pour en savoir quelque chose de lui. Il ne répondoit rien, ou disoit: il m'est défendu de parler; et coupoit court, sans se laisser émouvoir par rien. Revenu chez lui, il ne parut différent en rien de ce qu'il étoit auparavant, ne parloit ni de Paris ni de la Cour, répondoit deux mots à ceux qui l'interrogeoient, montroit qu'il n'aimoit pas de l'être: et sur ce qu'il avoit été faire, pas un mot de plus, que ce que je viens de dire et de rappporter. Surtout nulle vanterie: il ne se laissoit pas entamer sur les audiences qu'il avoit eues, et se contentoit de se louer du Roi, qu'il avoit vu, mais en deux mots, sans laisser entendre s'il l'avoit vu en habits royaux ou d'une autre ma-

niere, et ne vouloit jamais s'en expliquer. Sur Mr de Pomponne, quand on lui en parloit, il répondoit qu'il avoit vu un ministre, sans s'expliquer comme ni combien de fois, qu'il ne le connoissoit pas, puis il se taisoit sans qu'on pût lui en faire dire davantage.

Il reprit son métier, et a vécu depuis à son ordinaire. C'est ce que les premiers de la Provence ont rapporté, et ce que m'en a dit l'archevêque d'Arles, qui passoit du temps tous les ans à *Salon*, qui est la maison de campagne de l'archevêque d'Arles, ainsi que le lieu de la naissance et de la sépulture du fameux *Nostradamus*. Il n'en faut pas tant pour beaucoup faire raisonner le monde. On raisonna donc beaucoup sans avoir pu rien trouver, ni qu'aucunes suites de ce singulier voyage ait pu ouvrir les yeux. Des fureteurs ont voulu se persuader et persuader aux autres, que ce ne fut qu'un tissu de hardies friponneries dont la simplicité de ce bon homme fut la premiere dupe.

Il y avoit à Marseille une madame Armond

dont la vie est un roman, et qui, laide comme le péché, vieille, pauvre et veuve, a fait les plus grandes passions, et gouverné les plus considérables des lieux où elle s'est trouvée. Elle se fit épouser par ce Mr Armond, intendant de la marine à Marseille, avec les circonstances les plus singulieres; et à force d'esprit et de manege, elle se fit aimer et redouter par-tout où elle vécut, au point que la plupart la croyoient sorciere. Elle avoit été amie intime de Mde. de Maintenon, du temps qu'elle étoit madame Scarron. Un commerce secret et intime avoit toujours subsisté entre elles jusqu'alors. Ces deux choses sont vraies; la troisieme que je me garderai bien d'assurer, est que la vision et la commission de venir parler au Roi, fût un tour de passe-passe de cette femme, et que ce que le maréchal de Salon étoit chargé par elle de rapporter, cette triple apparition qu'il avoit eue, n'étoit que pour obliger le Roi à déclarer Mde. de Maintenon Reine. Ce maréchal ne la nomma jamais, et ne la vit point. De tout cela jamais on n'en a su davantage, quoiqu'on accusât Mde. de Maintenon d'avoir fait remuer toutes

les roues de cette machination extraordinaire, sans qu'on en ait eu des preuves directes.

IX.

Madame de Maintenon se fait dévote et le Roi aussi.

LA dévotion qui l'avoit couronnée, et par laquelle elle sut se conserver, la jeta par goût de régenter, qui se joignit à celui de dominer, dans ces sortes d'occupations; et l'amour propre qui n'y rencontroit jamais que des adorateurs, s'en nourrissoit. Elle trouva le Roi qui se croyoit apôtre, pour avoir toute sa vie persécuté le jansénisme, ou ce qui lui étoit présenté comme tel. Le champ parut propre à madame de Maintenon à repaître ce prince de son zele et à s'introduire dans tout. L'ignorance la plus grossiere en tout genre, dans laquelle on avoit eu soin d'élever le Roi, et par divers intérêts, de l'entretenir ensuite, et de lui inculquer de

de bonne heure la défiance générale et l'exacte clôture dans lesquelles il s'est barricadé sous la clef de ses ministres, et à d'autres égards sous celle de son confesseur, et de ceux qu'il a eu intérêt de produire, lui avoit fait prendre de bonne heure la pernicieuse habitude de prendre parti sur parole dans les questions de théologie, et entre les différentes écoles catholiques, jusqu'à en faire sa propre affaire à Rome.

La Reine mere et le Roi bien plus qu'elle dans les suites, séduit par les jésuites, s'étoient laissé persuader par eux le contradictoire exact et précis de la vérité, savoir que toute autre école que la leur en vouloit à l'autorité royale, et n'avoit qu'un esprit d'indépendance et de républicain. Le Roi là-dessus ni sur bien d'autres choses, n'en savoit pas plus qu'un enfant. Les jésuites n'ignoroient pas à qui ils avoient à faire. Ils étoient en possession d'être les confesseurs du Roi et les distributeurs des bénéfices dont ils avoient la feuille. L'ambition des courtisans, et la crainte que ces religieux inspiroient aux ministres,

leur donnoit une entiere liberté. L'attention si vigilante du Roi à se tenir toute sa vie barricadé contre tout le monde en affaires, leur étoit un rempart assuré, et leur donnoit la facilité de lui parler, et la sécurité d'y être reçus seuls sur les choses qui regardoient la religion, et d'être seuls écoutés. Il leur fut donc aisé de le préoccuper jusqu'à l'infatuation la plus complete, que quiconque parloit autrement, étoit janséniste, et que janséniste étoit ennemi du Roi et de son autorité, laquelle étoit la partie foible et sensible du Roi jusqu'à l'incroyable. Ils parvinrent donc à disposer en plein de lui à leur gré, et par conscience, et par jalousie de son autorité sur ce qui regardoit cette affaire, et encore sur tout ce qui y avoit le moindre trait, c'est-à-dire, sur toutes choses et toutes gens qu'il leur convenoit de lui montrer du mauvais côté. C'est par ce moyen qu'ils dissiperent les saints et illustres solitaires que l'étude et la pénitence avoient assemblés à Port-Royal, qui firent de si grands disciples, et à qui les chrétiens seront à jamais redevables de ces ouvrages fameux, qui ont répandu une si

vive et si solide lumiere pour discerner la vérité des apparences, la nécessité de l'écorce, en faisant toucher au doigt l'étendue si peu connue, si obscurcie, et d'ailleurs si déguisée : éclairer la foi, allumer la charité, développer le cœur de l'homme, régler ses mœurs, lui présenter un miroir fidelle, et le guider entre la juste crainte et l'espérance raisonnable. C'étoit donc à en poursuivre jusqu'aux derniers restes par-tout, que la dévotion du Roi s'exerçoit, et celle de madame de Maintenon conformée sur la sienne, lorsqu'un autre champ parut plus propre à présenter à ce prince.

Le jansénisme commençoit à paroître usé ; il ne sembloit plus bon aux jésuites qu'à faute de mieux ; et au besoin, ils étoient bien sûrs d'y trouver long-temps de quoi s'occuper, se rendre nécessaires, intéressants et recommandables, en affectant de défendre et protéger la religion, lorsqu'après quelqu'intervalle ils lui pourroient rendre quelques grâces de nouveauté, c'est-à-dire, lorsque les esprits seroient fatigués, ou connoî-

troient les allures, le jeu, le but et le plan de leur comédie. Avec de telles avances pour se croire en droit de commander aux consciences, il restoit peu à faire pour exciter le zele du Roi contre une religion solennellement frappée d'anathemes par l'église universelle, et qui s'en étoit elle-même frappée la premiere en se séparant de toute l'antiquité sur des points de foi fondamentaux.

X.

Persécution contre les Protestants : horreurs de cette persécution, et vains honneurs que le Roi prétend en tirer.

Le Roi étoit devenu dévot, et dévot de la derniere ignorance : à la dévotion se joignit la politique. On voulut lui plaire par les endroits qui le touchoient le plus sensiblement, la dévotion et l'autorité. On lui peignit les huguenots avec les plus noires couleurs. Un état dans un état, parvenu à ce point

de licence à force de désordres, de révoltes, de guerres civiles, d'alliances étrangeres, de résistances à force ouverte contre nos Rois, et jusqu'à lui-même réduit à vivre en traité avec eux; mais on se garda bien de lui apprendre la source de tant de maux, l'origine de leurs divers degrés et de leurs progrès; pourquoi, et par qui les huguenots furent d'abord armés, puis soutenus, et surtout de lui dire un seul mot des projets de si longue-main pourpensés, des horreurs et des attentats de la ligue contre sa couronne, contre sa maison, contre son pere, son aïeul et tous les siens? On lui voila avec autant de soin ce que l'évangile et, d'après cette divine loi, les apôtres et tous les SS. peres enseignent, la maniere de prêcher Jesus-Christ, de convertir les hérétiques et les infideles, et de se conduire en ce qui concerne la religion. On toucha un dévot de la douceur de faire, aux dépens d'autrui, une pénitence facile qu'on lui persuada sûre pour l'éternité: on saisit l'orgueil d'un Roi dans une action qui passoit le pouvoir de ses prédécesseurs, en lui détournant les yeux de tant de hauts

faits d'armes, pensés et résolus par son héroïque pere et par lui-même, exécutés à la tête de ses troupes avec une vaillance qui leur en donnoit, et qui les fit vaincre souvent contre toute apparence dans les plus grands périls, en l'y voyant à leur tête aussi exposé qu'eux; et de toute la conduite de ce grand Roi, qui abattit sans ressource ce grand parti huguenot, lequel avoit soutenu sa lutte depuis François I, avec tant d'avantage, et qui, sans la tête et les bras de Louis le Juste, ne seroit pas tombé sous les volontés de Louis XIV. Ce prince étoit bien éloigné d'arrêter sa vue sur un si solide emprunt : on le détermina, lui qui se piquoit si principalement de gouverner, d'un chef d'œuvre, tout à la fois de religion et de politique, et qui faisoit triompher la véritable par la ruine de toute autre, et qui rendoit le Roi absolu en brisant toutes ses chaînes avec les huguenots, et en détruisant à jamais ces rebelles toujours prêts à profiter de tout pour relever leur parti, et donner la loi à ses Rois.

Ses grands ministres n'étoient plus alors;

le Tellier au lit de la mort, son funeste fils étoit le seul qui restât; car Seignelay ne faisoit que poindre; Louvois, avide de guerre, atterré sous le poids d'une treve de vingt ans, qui ne faisoit que d'être signée, espéra qu'un si grand coup porté aux huguenots, remueroit tout le protestantisme de l'Europe, et s'applaudit en attendant, de ce que le Roi ne pouvoit frapper sur les huguenots que par ses troupes, qu'il en seroit le principal exécuteur, et par là de plus en plus en crédit. L'esprit et le génie de madame de Maintenon tel qu'il vient d'être représenté avec exactitude, n'étoit rien moins que propre ni capable d'aucune affaire au-delà de l'intrigue; elle n'étoit pas née ni nourrie à voir sur celle-ci au-delà de ce qui lui en étoit présenté, moins encore pour ne pas saisir avec ardeur une occasion de plaire, d'admirer, de s'affermir de plus en plus par la dévotion. Qui d'ailleurs eût su un mot de ce qui ne se délibéroit qu'entre le confesseur, le ministre, alors comme unique, et l'épouse nouvelle et chérie? et qui de plus eût osé contredire? C'est ainsi que sont menés à tout,

par une voie ou par une autre, les Rois qui, par grandeur, par défiance, par abandon à ceux qui les tiennent, par paresse ou par orgueil, ne se communiquent qu'à deux ou trois personnes, et bien souvent à moins, et qui mettent entre eux et tout le reste de leurs sujets, une barriere insurmontable. La révocation de l'édit de Nantes, sans le moindre prétexte et sans aucun besoin, les diverses proscriptions, plutôt que déclarations, qui la suivirent, furent les fruits de ce complot affreux qui dépeupla un quart du royaume, qui ruina son commerce dans toutes ses parties, qui le mit si long-temps au pillage public et avoué des dragons, qui autorisa les tourments et les supplices dans lesquels ils firent mourir tant d'innocents de tout sexe, et par milliers, qui ruina un peuple nombreux, déchira un monde de familles, arma les parents contre les parents pour avoir leurs biens et les laisser mourir de faim, qui fit passer nos manufactures aux étrangers, fit fleurir et regorger leurs états aux dépens du nôtre, et leur fit bâtir de nouvelles villes, leur donna le spectacle d'un prodigieux peu-

ple proscrit, nu, fugitif, errant, sans crimes, cherchant asile hors de sa patrie, qui mit nobles, riches, vieillards, gens souvent très-estimés par leur piété, savoir, vertus, richesses, foiblesse, délicatesse à la rame, et sous le nerf, pour cause unique de religion; enfin, qui, pour comble de toutes les horreurs, remplit toutes les provinces du royaume, de parjures et sacrileges, où tout retentissoit des hurlements de ces infortunées victimes de l'erreur, pendant que tant d'autres sacrifiant leurs consciences pour conserver leurs biens et leur repos, achetoient l'un et l'autre par des abjurations simulées, d'où sans intervalle on les entraînoit à adorer ce qu'ils ne croyoient pas, et à recevoir réellement le divin corps du Saint des Saints, tandis qu'ils étoient persuadés qu'ils ne mangeoient que du pain qu'ils devoient encore abhorrer. Telle fut l'abomination générale enfantée par la flatterie et par la cruauté. De la torture à l'abjuration, et de celle-ci à la communion, il n'y avoit pas souvent vingt-quatre heures de distance, et leurs bourreaux étoient leurs conducteurs et leurs témoins.

Ceux qui par la suite eurent l'air d'être changés, avec plus de loisir ne tarderent pas, par leur fuite, ou par leur conduite, de démentir leur prétendu retour. Presque tous les évêques se prêterent à cette pratique subite et impie, beaucoup y forcerent, la plupart animerent les bourreaux, forcerent les conversions, et ces étranges convertis à la participation des saints mysteres, pour avoir le mérite d'avoir grossi le nombre de leurs conquêtes dont ils envoyoient les états à la Cour, pour en être d'autant plus considérés et approcher des récompenses. Les intendants des provinces se distinguerent aussi à l'envi à les seconder eux et les dragons, et à se faire valoir aussi à la Cour par leurs listes. Le très-peu de généraux, de lieutenants-généraux de provinces qui s'y trouvoient, et le petit nombre de seigneurs résidans en leurs châteaux, et qui purent trouver moyen de se faire valoir à travers les évêques et intendants, n'y manquerent pas. Le Roi recevoit de tous côtés des nouvelles et des détails de ces horribles persécutions et conversions : c'étoit par milliers qu'on comp-

toit ceux qui avoient abjuré et communié; deux mille dans un lieu, six mille dans un autre, tout à la fois et dans un instant. Le Roi s'applaudissoit de sa puissance et de sa piété; il se croyoit au temps de la prédication des apôtres, et s'en attribuoit l'honneur. Les évêques lui écrivoient des panégyriques; les jésuites surtout faisoient retentir les chaires et les missions. Toute la France étoit remplie de confusion et d'horreur; jamais tant de triomphes, de joies et de profusion de louanges. Le monarque ne doutoit pas de la sincérité de cette foule de conversions: les convertisseurs avoient grand soin de l'en persuader, et de le béatifier d'avance; il avaloit, le bon homme, à longs traits cet agréable poison; il ne s'étoit jamais cru un si grand Roi, ni si avancé en vertu, mérite, courage, devant Dieu, dans la réparation de ses péchés et du scandale de sa vie. Il n'entendoit que des éloges, tandis que les bons, les vrais catholiques, les évêques non courtisans, mais véritablement saints, ceux qui n'avoient pas puisé dans St. Sulpice des principes semblables, indignes de l'honnête homme,

gémissoient devant Dieu de ces horribles sacrileges, de ces hypocrisies vantées et louées, et de voir les chrétiens orthodoxes imiter ce que les payens et les tyrans avoient fait contre nos saints confesseurs et nos premiers martyrs : ils pleuroient amerement l'odieux durable, irremédiable, que de si détestables moyens répandoient sur la véritable religion, (*) tandis que nos voisins exultoient de nous voir affoiblir et détruire nous-mêmes, profitoient de notre folie, bâtissoient des desseins sur la haine que nous nous attirions de toutes les puissances protestantes.

(*) Il est bien étonnant de voir le duc de Saint-Simon aussi honnête homme, aussi avancé dans la bonne philosophie, dans un siecle si dévot et si superstitieux. Le duc croyoit, comme on croyoit dans son siecle ; et malgré sa croyance stricte, il pensoit en sage et en bon politique. Ils étoient bien rares les hommes de cette trempe, et il a fallu depuis, tout notre zele pour le bien de l'humanité, tout notre patriotisme, toutes nos lumieres pour terrasser le colosse de barbarie et de superstition que nous avons encore vu dans nos jeunes ans dominer en France.

X I.

Rome les lui refuse.

Mais à ces parlantes vérités, le Roi étoit inaccessible; la conduite même de Rome à son égard ne put lui ouvrir les yeux: cette Cour qui n'avoit pas honte jadis d'exalter la St. Barthelemi jusqu'à en faire des processions publiques pour remercier Dieu, et jusqu'à avoir employé les plus grands maîtres à peindre dans le Vatican cette action exécrable. Odescalchi occupoit le pontificat sous le nom d'Innocent XI. C'étoit un bon évêque, mais un prince très-incapable, entierement autrichien, et ses ministres de même génie. La grande affaire de la régale l'avoit brouillé avec le Roi dès le commencement de son pontificat; les quatre propositions de l'assemblée du clergé de 1682, l'irriterent bien davantage; cette main-basse sur les huguenots ne put tirer de lui la moindre approbation; il

s'en tint toujours à l'attribuer à la politique pour détruire un parti qui avoit si long-temps agité la France; et l'affaire des franchises étant survenue après, les deux Cours se porterent à de grandes extrémités. Par l'événement, et sur le point d'honneur des franchises, et sur le point si capital des propositions de 1682, on ne s'aperçut que trop que Lionne n'étoit plus, et que nous étions bien éloignés du temps de la fameuse affaire des Corses et du traité de Pise.

XII.

St. Cyr établi.

Le magnifique établissement de St. Cyr suivit de près la révocation de l'édit de Nantes. Mde. de Montespan avoit bâti à Paris une belle maison des Filles de St. Joseph qu'elle avoit fondée pour l'instruction de jeunes demoiselles, pour leur apprendre toutes sortes d'ouvrages, dont il en étoit sorti de parfaitement beaux

en toute sorte d'ornements d'église et d'autres meubles superbes pour le Roi, et pour qui en a voulu faire faire; et c'est dans cette maison que madame de Montespan se retira lorsqu'elle fut obligée de quitter la Cour. L'émulation porta madame de Maintenon à des vues plus vastes, plus hautes, qui, en gratifiant la pauvre noblesse, s'en pût faire regarder comme la protectrice, en qui toute la noblesse devoit s'intéresser. Elle espéra s'aplanir un chemin à faire déclarer son mariage, en s'illustrant par un monument dont elle pût entretenir et amuser le Roi, qui l'amusât elle-même; et qui pût lui servir de retraite, si elle avoit le malheur de perdre le Roi, comme cela arriva en effet. La riche mense abbatiale de St. Denis qu'elle fit unir à St. Cyr, diminua d'autant la dépense d'une aussi grande fondation aux yeux du Roi et du public; et l'objet en étoit en soi si utile, qu'il ne reçut que de justes applaudissements.

Sa déclaration étoit toujours son plus ardent désir : l'opposition que Louvois y avoit si héroïquement mise, et qui le per-

dit ainsi que l'archevêque, n'avoit pas pour cela éteint son espérance; elle s'étoit flattée d'en avoir jeté les fondements sans y avoir pu penser alors; car ce fut du vivant de la Reine que, pour se recrépir et passer l'éponge sur sa premiere vie, elle fit entendre au Roi modestement sa noblesse, puis au mariage de Monseigneur, l'importance d'environner la dauphine de personnes sûres, et de lui donner à elle un titre auprès d'elle, qui donnât droit et moyen d'y veiller; c'est ce qui y fit passer madame de Richelieu, dame d'honneur de la Reine, moyennant la charge de chevalier d'honneur à son mari, pour l'exercer et la vendre après; tant qu'il pourroit, sans en avoir rien payé, qui étoient les anciens amis de madame de Maintenon, laquelle fut faite seconde dame d'atours avec la maréchale de Rochefort. La distance étoit étrange entre les deux dames d'atours: il n'en falloit qu'une; le choix de la seconde indigna tout le monde. La premiere étoit de longue main accoutumée au servage des maîtresses et des ministres, et ne songea qu'à plaire à ce soleil levant dans son automne.

Elle

Elle se flatta aussi de succéder à la duchesse de Richelieu, beaucoup plus âgée qu'elle et infirme. Elle y fut trompée ; le Roi voulut une duchesse. On a vu comment et pourquoi madame de Maintenon y bombarda madame d'Arpajon à l'étonnement de toute la Cour, et plus de la duchesse d'Arpajon que de personne. Malgré tous ces entours, la fierté allemande séduisit l'esprit et le plus cher intérêt de la dauphine. Monseigneur qui n'aimoit pas la Maintenon, ne contraignit pas son épouse. Il étoit toujours alors avec la princesse de Conti qui le gouvernoit, et qui, fille de mde. de la Valliere, n'avoit rien de commun avec les enfants de la Montespan, ni leur gouvernante, desquels tous elle étoit fort éloignée. Elle n'aimoit pas mieux la dauphine dont elle craignoit la concurrence et pis dans la confiance de Monseigneur : elle ne fut donc pas fâchée de la voir prendre si mal avec la Maintenon, et se mettre, par ses manieres, à cet égard, de travers avec le Roi, et perdre toute considération, comme il arriva. Elle fut peu comptée. On prétendit que la princesse de Conti, excessivement parfumée,

la vit de fort près et long-temps, comme elle venoit d'accoucher de Mr le duc de Berri. Quoiqu'il en soit, sa courte vie depuis ne fut qu'une maladie continuelle, plus ou moins forte, et sa mort soulagea mari, beau-pere, et plus que tous, belle-mere qui, quatorze mois après, se vit encore délivrée de Louvois.

XIII.

Nouvelles intrigues pour la déclaration du mariage.

Ce fut alors que l'espérance d'être déclarée, reprit toutes ses forces. Monseigneur et Monsieur y auroient été des obstacles; mais ils vivoient dans une telle dépendance du Roi, que leur considération n'étoit comptée pour rien à cet égard. Le bruit fut grand que la déclaration du mariage étoit imminente, lors de l'ouverture de l'appartement de la Reine, demeuré jusques-là fermé depuis

que la dauphine y étoit morte: que ce fut sous prétexte d'y exposer à l'admiration de la Cour, les superbes ornements de quatre couleurs, que le Roi envoyoit à l'église de Strasbourg, et le mot étrange, à bout portant, que Tonnerre, évêque comte de Noyon, lâcha au Roi en plein petit couvert sur cette déclaration. Ce fut en effet alors qu'elle fut sur le point d'être faite; mais le Roi plein encore de ce qui lui étoit arrivé là-dessus, consulta le célebre Bossuet, évêque de Meaux, et Fénélon, archevêque de Cambray, qui l'en dissuaderent l'un et l'autre, et qui, cette seconde fois, firent manquer le coup pour toujours. L'archevêque étoit déjà mal avec la Maintenon sur l'affaire de mde. de Guyon, sans espérance de retour, à cause de Godet, évêque de Chartres, comme on l'a vu en son temps; mais encore alors assez entier auprès du Roi, où il ne tarda pas d'être perdu sans ressource. Bossuet échappa à la disgrâce que la Maintenon n'entreprit pas par plusieurs raisons. Godet, qui la possédoit absolument, avoit besoin de la plume et du grand nom de Bossuet, pour pousser Fénélon à bout. Bos-

suet d'ailleurs tenoit au Roi par l'habitude et l'estime; et pår être entré, en évêque des premiers temps, dans la confiance la plus intime du Roi, et la plus secrete pendant ses désordres. Enfin, il avoit rendu à la Maintenon, sans que ce fût son objet, le service le plus sensible. C'étoit un homme dont la vertu, la droiture et l'honneur étoient aussi inséparables que la science et la vaste érudition. Sa place de précepteur de Monseigneur l'avoit familiarisé avec le Roi, qui s'étoit adressé plus d'une fois à lui sur les scrupules de sa vie. Bossuet lui avoit souvent parlé là-dessus avec une liberté digne des premiers siecles et des premiers évêques de l'église. Il avoit interrompu le cours du désordre plus d'une fois; il avoit osé poursuivre le Roi qui lui avoit échappé: il fit à la fin cesser tout mauvais commerce, et acheva de couronner cette grande œuvre par les derniers coups qui chasserent pour jamais Mde. de Montespan de la Cour. Madame de Maintenon, au centre de la gloire, ne pouvoit goûter de repos tant qu'elle voyoit son ancienne maîtresse demeurante, et tous les jours visitée par le Roi: c'étoit, ce lui sem-

bloit, autant de temps et de reste d'autorité pris sur elle. De plus, elle ne pouvoit éviter de lui rendre, sinon d'anciens respects, au moins de grands égards et des devoirs apparents : outre qu'ils la faisoient trop souvenir de son ancienne bassesse, elle en éprouvoit souvent de madame de Montespan d'ameres et de bien expresses commémoraisons sans aucun ménagement.

X I V.

Ligue entre madame de Maintenon et le duc du Maine.

Les visites journelles en demi-public du Roi à son ancienne maîtresse, toujours entre la messe et le dîner pour les rendre nécessairement courtes et par bienséances, faisoient un contraste fort ridicule avec sa longue assiduité de tous les jours chez celle qui l'avoit servie, et chez qui, sans nom de maîtresse ni d'épouse, étoit le creuset de la Cour et de l'état.

Cette sortie de la Cour de madame de Montespan, pour n'y plus revenir, fut donc une grande délivrance pour madame de Maintenon, et elle n'ignora pas qu'elle la dut à monsieur de Meaux toute entiere, qui, à la fin, lui en attira les ordres réitérés.

Or ce fut ici l'époque de l'union si intime, si parfaite de M^{r} du Maine et de madame de Maintenon, et de l'adoption qu'elle en fit, qui s'approfondit, et se consolida toujours depuis de plus en plus, qui lui fraya le chemin à toutes les incroyables grandeurs, où de l'un à l'autre il parvint, et qui enfin l'auroit mis sur le trône, si telle avoit pu être la puissance de son ancienne amie.

X V.

Perfidie du Duc envers sa mere madame de Montespan pour la faire chasser : il lui porte l'ordre du Roi.

LE duc du Maine étoit trop dans l'intérieur du Roi pour ne s'être pas bientôt aperçu de la faveur naissante de la Maintenon, de ses progrès rapides, et que les premiers effets n'en pouvoient être que la disgrâce de la Montespan. Personne n'avoit plus d'esprit que Mr du Maine, ni d'esprit et d'art caché sous toutes les sortes de grâces qui peuvent charmer, avec l'air le plus naturel, le plus simple, quelquefois le plus naïf; personne ne prenoit plus aisément toutes sortes de formes; personne ne connoissoit mieux les gens qu'il avoit intérêt de connoître; personne n'avoit plus de tour, de manege, d'adresse pour s'insinuer auprès d'eux; personne encore, sous un extérieur dévot, solitaire,

philosophe, sauvage, ne cachoit des vues plus ambitieuses, ni plus vastes que son extrême timidité de plus d'un genre servoit encore à couvrir.

Le duc du Maine s'aperçut donc de bonne heure de sa position entre sa mere et sa gouvernante, que l'enlevement du cœur du Roi rendroit irréconciliables : il sentit en même-temps que sa mere ne lui seroit qu'un poids fort entravant, tandis qu'il pouvoit tout espérer de sa gouvernante. Le sacrifice fut donc bientôt fait : il entra dans tout avec Mr de Meaux pour hâter la retraite de sa mere : il se fit un mérite auprès de la Maintenon, de presser lui-même la Montespan sa mere, de s'en aller, pour ne plus revenir à la Cour, et se chargea honteusement de lui en porter l'ordre précis du Roi. Il s'en acquitta sans ménagement, la fit obéir, et se dévoua dès-lors à la Maintenon sans aucune réserve. Il fut très-mal, par cette action indigne d'un fils bien né, avec sa mere qui ne vouloit pas le voir, et jamais depuis n'y fut véritablement bien : ce fut aussi la moindre de ses peines. Il eut à lui celle

qui régnoit, et régna toujours, et l'eut au point d'en disposer toute sa vie; et toute la sienne, elle ne mit point de bornes à son affection pour lui. Ce grand pas fait de l'expulsion de la Montespan, la Maintenon prit un nouvel éclat; et ayant manqué pour la seconde fois la déclaration de son mariage, elle comprit qu'il n'y avoit plus à y revenir, et eut assez de force sur elle-même pour couler doucement par dessus, et ne pas se creuser une disgrâce pour n'avoir pas été déclarée Reine. Le Roi qui se sentit affranchi, lui sut un gré de cette conduite qui redoubla son affection pour elle, sa considération, sa confiance. Elle eût peut-être succombé sous le poids de l'éclat de ce qu'elle avoit voulu paroître; elle s'établit de plus en plus par la confirmation de sa transparente énigme.

X V I.

Vie de la favorite après son expulsion.

Si madame de Montespan devint la maîtresse du Roi, ce fut la faute de son mari plus que la sienne. Elle l'avertit du soupçon de l'amour du Roi pour elle : elle ne lui laissa pas ignorer qu'elle n'en pouvoit plus douter; elle l'assura qu'une fête que le Roi donnoit, étoit pour elle; elle le pressa, elle le conjura avec les plus fortes instances de l'emmener dans ses terres de Guienne, et de l'y laisser jusqu'à ce que le Roi l'eût oubliée, et se fût engagé ailleurs. Rien n'y put déterminer Montespan qui ne fut pas long-temps sans s'en repentir, et qui, pour son tourment, vécut toute sa vie et mourut amoureux d'elle, sans toutefois l'avoir jamais voulu revoir depuis le premier éclat. Je ne parlerai point des divers degrés que la peur du diable mit à reprises à sa séparation de la Cour. Je parlerai ailleurs dé madame de Maintenon qui

lui dut tout, qui prit peu à peu sa place, qui monta plus haut, qui la nourrit long-temps des plus cruelles couleuvres, et qui enfin la relégua de la Cour : ce que personne n'osa, et dont le Roi fut bien en peine, Mr le duc du Maine s'en chargea, Mr de Meaux acheva : elle partit en larmes et en furie, et ne l'a jamais pardonné à Mr du Maine qui, par cet étrange service, se dévoue pour toujours le cœur et la toute-puissance de mde. de Maintenon.

La maîtresse retirée à la communauté de St. Joseph qu'elle avoit bâtie, fut long-temps à s'y accoutumer. Elle promena son loisir et ses inquiétudes à Bourbon, à Fontevraud, aux terres d'Aubin, et fut des années sans pouvoir se rendre à elle-même. A la fin Dieu la toucha. Son péché n'avoit jamais été accompagné de l'oubli : elle quittoit souvent le Roi pour aller prier Dieu dans un cabinet ; rien ne lui auroit fait rompre aucun jeûne, ni un jour maigre : elle fit tous les carêmes, et avec austérité quant aux jeûnes. Dans tous les temps de son désordre, des aumônes,

estime des gens de bien, jamais rien qui approchât du doute ou de l'impiété, mais impérieuse, altiere, dominante, moqueuse, et tout ce que la beauté et la toute-puissance qu'elle en tiroit, entraîne après soi.

Résolue de mettre enfin à profit un temps qui ne lui avoit été donné que malgré elle, elle chercha quelqu'un de sage et d'éclairé, et se mit entre les mains du pere de la Tour, ce général de l'Oratoire si connu par ses sermons, par ses directions, par ses amis, par sa prudence et les talents du gouvernement. Depuis ce moment jusqu'à sa mort, sa conversion ne se démentit point, et sa pénitence augmenta toujours. Il fallut d'abord renoncer à l'attachement secret qui lui étoit demeuré pour la Cour, et aux espérances qui, toutes chimériques qu'elles étoient, l'avoient toujours flattée. Elle se persuadoit que la peur du diable seule avoit forcé le Roi à la quitter; que cette peur dont madame de Maintenon s'étoit habilement servie pour la faire renvoyer tout-à-fait, l'avoit mise au comble de grandeur où elle étoit parvenue,

que son âge et sa mauvaise santé qu'elle se figuroit, l'en pouvoit délivrer, qu'alors se trouvant veuf, rien ne s'opposeroit à rallumer un feu autrefois si actif, dont la tendresse et le désir de la grandeur de leurs enfants communs pouvoient aisément rallumer les étincelles, qui, n'ayant plus de scrupules à combattre, pouvoient la faire succéder à tous les droits de son ennemie : ses enfants eux-mêmes s'en flattoient, et lui rendoient de grands devoirs et fort assidus. Elle les aimoit avec passion, excepté M^r du Maine qui fut long-temps sans la voir, et qui ne la vit depuis que par bienséance. C'étoit peu dire qu'elle eût du crédit sur les trois autres; c'étoit de l'autorité, et elle en usoit sans contrainte. Elle leur donnoit sans cesse et par amitié, et pour conserver leur attachement, et pour se conserver ce lien avec le Roi, qui n'avoit avec elle aucune sorte de commerce, même par leurs enfants. Leur assiduité fut retranchée; ils ne la voyoient plus que rarement, et après le lui avoir demandé. Elle devint la mere de d'Antin, dont elle n'avoit été jusqu'alors que la marâtre; elle s'occupa de l'enrichir.

Le pere de la Tour tira d'elle un terrible acte de pénitence, ce fut de demander pardon à son mari, et de se remettre entre ses mains: elle lui écrivit elle-même dans les termes les plus soumis, et lui offrit de retourner avec lui, s'il daignoit la recevoir, ou de se rendre en quelque lieu qu'il voulût lui ordonner. A qui a connu mde. de Montespan, c'étoit le sacrifice le plus héroïque: elle en eut le mérite sans en essuyer l'épreuve. Mr de Montespan lui fit dire qu'il ne vouloit ni la recevoir, ni lui prescrire rien, ni ouir parler d'elle de sa vie. A sa mort elle en prit le deuil comme une veuve ordinaire; mais il est vrai que devant et depuis, elle ne reprit jamais ses livrées ni ses armes qu'elle avoit quittées, et porta toujours les siennes seules et pleines. Peu à peu elle vint à donner presque tout ce qu'elle avoit, aux pauvres: elle travailloit pour eux plusieurs heures par jour, à des ouvrages bas et grossiers, comme des chemises et d'autres choses semblables, et y faisoit travailler ce qui l'environnoit. Sa table, qu'elle avoit aimée avec excès, devint la plus frugale, ses jeûnes fort multipliés, sa priere in-

terrompoit sa compagnie, et le plus petit jeu auquel elle s'amusoit; et à toutes les heures du jour elle quittoit tout pour aller prier dans son cabinet. Ses macérations étoient continuelles, ses chemises et ses draps étoient de toile jaune la plus dure et la plus grossiere, mais cachés sous des draps et une chemise ordinaires : elle portoit sans cesse des bracelets, des jarretieres et une ceinture à pointes de fer qui lui faisoient souvent des plaies; et sa langue autrefois si à craindre, avoit aussi sa pénitence. Elle étoit de plus tellement tourmentée des frayeurs de la mort qu'elle payoit plusieurs femmes, dont l'unique emploi étoit de la veiller. Elle couchoit tous ses rideaux ouverts, avec beaucoup de bougies dans sa chambre, ses veilleuses autour d'elle, qu'à toutes les fois qu'elle se réveilloit, elle vouloit trouver causant, jouant ou mangeant, pour se rassurer contre leur assoupissement. Parmi tout cela, elle ne put jamais se défaire de l'extérieur de Reine qu'elle avoit usurpé dans sa faveur, et qui la suivit dans sa retraite. Il n'y avoit personne qui n'y fût si accoutumé de ce temps-là, qu'on en

conserva l'habitude sans murmure. Son fauteuil avoit le dos joignant le pied de son lit; il n'en falloit point chercher d'autre dans sa chambre, non pas même pour ses enfants naturels, madame la duchesse d'Orléans pas plus que les autres. Monsieur et la grande Mademoiselle l'avoient toujours aimée, et l'alloient voir assez souvent; à ceux-là on apportoit des fauteuils, et à madame la princesse, mais elle ne songeoit pas à se déranger du sien ni à les conduire. Madame n'y alloit presque jamais, et trouvoit cela fort étrange. On peut juger par-là comme elle recevoit tout le monde. Il y avoit de petites chaises à dos lardées de ployants, de part et d'autre depuis son fauteuil, vis-à-vis les unes des autres, pour la compagnie qui venoit, et pour la compagnie qui logeoit chez elle, nieces, pauvres demoiselles, filles et femmes qu'elle entretenoit, et qui faisoient les honneurs. Toute la France y'alloit, je ne sais par quelle fantaisie : cela s'étoit tourné de temps en temps en devoir; les dames de la Cour en faisoient la leur à ses filles : d'hommes, il y en alloit peu, sans des raisons particulieres ou des occasions. Elle parloit à chacun comme une

Reine

Reine qui tient sa cour, et qui honore, en adressant la parole. C'étoit toujours avec un air de grand respect, qui que ce fût qui entrât chez elle; et de visites, elle n'en faisoit jamais, non pas même à Monsieur, ni à Madame, ni à la grande Mademoiselle, ni à l'hôtel de Condé : elle envoyoit aux occasions aux gens qu'elle vouloit favoriser, et point à tout ce qui la voyoit : un air de grandeur répandu par-tout chez elle, et de nombreux équipages, toujours en désarroi : belle comme le jour jusqu'au dernier moment de sa vie, sans être malade, croyant toujours l'être et aller mourir.

Cette inquiétude l'entretenoit dans le goût de voyager; et dans ces voyages elle menoit toujours sept ou huit personnes de compagnie: elle en fut toujours de la meilleure, avec des grâces qui faisoient passer ses hauteurs, et qui leur étoient adaptées. Il n'étoit pas possible d'avoir plus d'esprit, de fine politesse, des expressions singulieres, une éloquence, une justesse naturelle qui lui formoit un langage particulier, mais qui étoit délicieux, et qu'elle

communiquoit si bien par l'habitude, que ses nieces et les personnes assidues auprès d'elle, ses femmes, celles qui avoient été élevées chez elle, le prenoient toutes, et qu'on le sent encore aujourd'hui dans le peu de personnes qui en restent : c'étoit le langage naturel de la famille, de son frere et de ses sœurs. Sa dévotion, ou peut-être sa fantaisie, étoit de marier les gens, surtout les jeunes filles; et comme elle avoit peu à donner après ses aumônes, c'étoit souvent la faim et la soif qu'elle marioit. Depuis sa sortie de la Cour, jamais elle ne s'abaissa à rien demander pour soi ni pour autrui. Les ministres, les intendants, les juges, n'entendirent jamais parler d'elle. La derniere fois qu'elle alla à Bourbon et sans besoin, comme elle faisoit souvent, elle paya deux ans d'avance toutes les pensions charitables qu'elle faisoit en grand nombre, presque toutes à de pauvre noblesse, et doubla toutes ses aumônes, quoiqu'en pleine santé, et de son aveu; elle disoit qu'elle croyoit ne pas revenir de ce voyage, et que tous ces pauvres gens auroient avec ces avances, le temps de chercher ailleurs leur subsistance. En effet

elle avoit toujours la mort présente; elle en parloit comme prochaine dans une fort bonne santé; et avec toutes ses frayeurs, ses veilleuses, et une préparation continuelle, elle n'avoit jamais ni médecin ni même de chirurgien. Cette conduite concilie avec ses pensées de sa fin, les idées éloignées de pouvoir succéder à madame de Maintenon, quand le Roi, par sa mort, deviendroit libre.

XVII.

Vie de Mde. de Maintenon après avoir chassé sa rivale.

La Montespan chassée, il ne faut pas croire que pour user du Roi et se soutenir, la Maintenon n'eût besoin d'aucune adresse: son regne au contraire fut un continuel manege, et celui du Roi une perpétuelle duperie. Elle ne recevoit personne chez elle en visite, ni n'en rendoit; et cela n'avoit que fort peu d'exception. Elle alloit voir la Reine d'Angleterre,

avec qui elle jouoit, et la recevoit aussi amicalement chez elle, quelquefois chez madame de Montchevreuil sa plus intime amie, qui alloit très-ordinairement chez elle. Depuis sa mort elle alla aussi quelquefois voir monsieur de Montchevreuil, mais rarement: qui entroit chez elle toutes les fois qu'il le vouloit, mais des instants. Le duc de Richelieu eut toute sa vie le même privilege. Elle alloit encore quelquefois chez Mde. de Caylus sa bonne niece, qui étoit souvent chez elle. Si en deux ans elle alloit une fois chez Mde. la duchesse du Lude, ou quelques femmes aussi marquées entre trois ou quatre au plus, c'étoit une distinction, et une nouvelle, quoiqu'il ne s'agît que d'une visite. Madame d'Heudicourt, son ancienne amie, alloit aussi chez elle, à peu-près quand elle le vouloit, et sur les fins le maréchal de Villeroy, quelquefois Harcourt, jamais d'autres. Lors du brillant voyage de la princesse des Ursins, elle alloit aussi fort souvent chez elle en particulier à Marly, où madame de Maintenon fut la voir une fois. Jamais elle n'alloit chez aucune princesse du sang, pas même chez Madame. Aucune d'elle aussi n'alloit chez

elle, à moins que ce ne fût par audiences; ce qui étoit extrêmement rare, et faisoit nouvelle. Mais si elle avoit à parler aux princesses, filles du Roi, ce qui n'arrivoit pas souvent, et presque jamais que pour leur laver la tête, comme une bonne marâtre, elle les envoyoit chercher. Elles arrivoient tremblantes, et en sortoient tout en pleurs. Pour les portes, elles tomberent toujours devant le duc du Maine, en quelque lieu qu'il fût; et depuis le mariage du duc de Noailles, il la voyoit aussi, quand il vouloit, son pere avec ménagement, sa mere fort à leche doigt; le Roi et elle la craignoient, et ne l'aimoient point.

Le cardinal de Noailles, jusqu'à l'affaire de la constitution, la voyoit régulierement en particulier le jour qu'il avoit son audience du Roi, une fois la semaine, et après le cardinal de Bissy à peu-près tant qu'il voulut, et le cardinal de Rohan avec mesure. Son frere tant qu'il vécut, la désola; il entroit chez elle à toute heure, lui tenoit des propos de l'autre monde, et lui faisoit souvent des sorties: de crédit avec elle, pas le moins du monde. Sa

belle-sœur ne parut jamais à la Cour, ni dans le monde. Madame de Maintenon la traitoit bien par pitié, sans que cela allât au plus petit crédit; mais elle dînoit quelquefois avec elle, et ne la laissoit pas venir à Versailles, que le moins qu'elle pouvoit, peut-être deux ou trois fois par an, et au plus, coucher une nuit. Godet, évêque de Chartres, et d'Aubigny, archevêque de Rouen, elle ne les voyoit qu'à St. Cyr. Ses audiences étoient aussi difficiles à obtenir pour le moins que celles du Roi; et le peu qu'elle en accordoit, presque toutes à St. Cyr, où l'on alloit la trouver au jour et heures données. On l'attendoit à Versailles au sortir de chez elle ou à y rentrer, quand on avoit un mot à lui dire; gens de peu et même pauvres gens, et personnes considérables, on n'avoit là qu'un instant, et c'étoit à qui le saisiroit. Les maréchaux de Villeroy, Harcourt, souvent Tessé, quelquefois dans les derniers temps Mr. de Vaudémont, lui ont parlé de la sorte; et si c'étoit en rentrant chez elle, ils ne la suivoient pas au-delà de son antichambre où elle coupoit très-court et les laissoit. Bien d'autres lui ont parlé de la sorte,

moi jamais en pas un lieu que ce que j'ai rapporté; un très-petit nombre de dames avec qui le Roi étoit accoutumé, et qui étoient de ses particulières, la voyoient quelquefois aux heures où le Roi n'y étoit pas, et rarement quelques-unes dînoient avec elle. Ses matinées qu'elle commençoit de fort bonne heure, étoient remplies par des audiences obscures de charité ou de gouvernement spirituel, quelquefois par quelques ministres, très-rarement par quelques généraux d'armée; encore ces derniers, quand ils avoient un rapport particulier à elle, comme Villars, Villeroy, d'Harcourt et Tessé.... Assez souvent dès huit heures du matin et plutôt, elle alloit chez quelque ministre; rarement elle dînoit chez eux avec leurs femmes et une compagnie choisie. C'étoient là les grandes faveurs et une nouvelle du temps, mais qui ne menoient à rien qu'à de l'envie et à quelque considération. Mr. de Beauvilliers fut des premiers et des plus long-temps favorisés de ces dîners fréquents, jusqu'à ce que Godet, évêque de Chartres en renversa les escabelles, et arrêta

tout court les progrès de Fénélon. (*) Les ministres chargés de la guerre, surtout des finances, furent toujours ceux avec qui la Maintenon eut bien plus à faire, et qu'elle cultiva. Rarement, et plus que rarement, alla-t-elle chez les autres; mais pour affaires, sans jamais y dîner? L'ordinaire quand elle étoit levée, c'étoit d'aller à St. Cyr, d'y dîner dans un appartement seule ou avec quelque favorite, d'y donner des audiences, le moins qu'elle pouvoit, régenter au-dedans, lire et répondre

(*) Quand on voit un Godet, nom aussi ridicule que le personnage, l'emporter sur Fénélon; quand on voit un plat de cette sorte se donner pour persécuteur d'un si vertueux prélat, on ne peut, en s'indignant, que mépriser l'esprit de cette Cour, et ses moyens nécessaires pour se soutenir, pour assiéger le Roi, et éloigner de lui une vertu aussi éminente que celle de Fénélon. Cette troupe de bas étage est bien mieux connue par ces anecdotes; et la postérité pourra juger du goût, de l'honnêteté, de l'esprit, qui dirigeoient cette société, d'où Noailles et Fénélon devoient être bannis, encourant même l'indignation du Roi. C'étoit cette Cour qui étoit la plus dévote du royaume, et qui trafiquoit sous le manteau de sa dévotion. (*Note du rédacteur.*)

des lettres, gouverner des couvents de filles de toutes parts, recevoir des lettres et des avis d'espionage, et revenir à peu près au temps que le Roi passoit chez elle. Devenue plus infirme et plus vieille, en arrivant entre sept à huit heures du matin à St. Cyr, elle se mettoit au lit pour s'y reposer ou faire quelques remedes. A Fontainebleau, elle avoit une maison à la ville où elle alloit souvent pour y faire les mêmes choses qu'à St. Cyr. A Marly, elle s'étoit fait accommoder un petit appartement qui avoit une fenêtre dans la chapelle : elle en faisoit souvent le même usage qu'à St. Cyr; mais cela s'appeloit *Le Repos*, et ce repos étoit inaccessible sans exception, que de Mde. la duchesse de Bourgogne. A Marly, à Trianon, à Fontainebleau, le Roi alloit chez elle les matins des jours où il n'y avoit point de conseil, et qu'elle n'étoit pas à St. Cyr. A Fontainebleau, depuis la messe jusqu'au dîner, quand il n'étoit pas au sortir de la messe, pour aller courre le cerf; et il y étoit une heure et demie et quelquefois davantage. A Trianon et à Marly, la visite duroit moins, parce qu'en sortant de chez elle il s'alloit promener en ses jardins.

Ces visites étoient presque toujours tête à tête, sans préjudice de celles de toutes les après-dînées qui étoiènt rarement tête à tête, que fort peu de temps, parce que les ministres y venoient, chacun à son tour, pour travailler avec le Roi. Le vendredi, qu'il arrivoit souvent qu'il n'y en avoit pas, c'étoit les dames familieres avec qui il jouoit, ou une musique; ce qui doubla et tripla de jours tout à la fin de sa vie; et vers les neuf heures du soir, deux femmes de chambre venoient la déshabiller; après, son maître d'hôtel et un valet de chambre apportoient son couvert, un potage et quelque chose de léger. Dès qu'elle avoit achevé de souper, ses femmes la mettoient au lit, et tout cela en présence du Roi et du ministre qui n'en discontinuoit pas son travail, ou n'en parloit pas plus bas; ou, s'il n'y en avoit point, des dames familieres: tout cela gagnoit dix heures, que le Roi alloit souper et en même-temps on tiroit les rideaux de madame de Maintenon. Dans les voyages c'étoit la même chose. Elle partoit de bonne heure avec quelque favorite, comme Mde. de Montchevreuil, toujours tant qu'elle vécut,

Mde. d'Heudicourt, Mde. de Dangeau, Mde. de Caylus. Un carrosse du Roi la menoit toujours affecté pour elle-même, pour aller de Versailles à St. Cyr: d'Epinay écuyer de la petite écurie, la mettoit dans le carrosse et l'accompagnoit à cheval. C'étoit sa tâche de tous les jours. Dans les voyages le carrosse de Mde. de Maintenon menoit ses femmes de chambre, et suivoit celui où elle étoit. Elle s'arrangeoit de façon que le Roi arrivant la trouvoit toute établie lorsqu'il passoit chez elle. Partie autorité, partie invention de la seconde dame d'atours de Mde. la dauphine de Baviere, son carrosse et sa chaise avec ses porteurs ayant sa livrée, entroient par-tout comme ceux des gens titrés: Reine en particulier, à l'extérieur pour le ton, le siege et la place en présence du Roi, de Monseigneur, de Monsieur, de la Cour d'Angleterre et de tout le monde. Elle étoit très-simple particuliere au-dehors, et toujours aux dernieres places. Je l'ai vue, les fins, au dîner du Roi, aux Marlis, mangeant avec lui et les dames, et à Fontainebleau, en grand habit chez la Reine d'Angleterre, cédant absolument sa place, et

se reculant par-tout pour les femmes titrées, pour les femmes même de qualité distinguée, ne se laissant jamais forcer par les titrées; mais par celles de qualité ordinaire, avec un air de peine et de civilité; et par tous ces endroits, polie, affable, parlante, comme une personne qui ne prétend rien, qui ne montre rien, mais qui en imposoit fort, à ne considérer que ce qui étoit autour d'elle; et cependant elle se vengeoit cruellement de quiconque osoit lui manquer. La punition des comédiens Italiens en est un des exemples.

XVIII.

Les comédiens jouent la Fausse Prude : *elle s'y reconnoît, et les fait chasser.*

Le Roi chassa fort précipitamment toute la troupe des Italiens, et n'en voulut plus d'autres. Tant qu'ils n'avoient fait que se déborder en ordures sur leur théâtre, et quelquefois en impiétés, on n'avoit fait qu'en rire; mais ils s'aviserent de jouer une piece intitulée, *la*

Fausse Prude, où Mde. de Maintenon fut aisément reconnue. Tout le monde y courut; mais après trois ou quatre représentations qu'ils en donnerent de suite, parce que le gain les y engagea, ils eurent ordre de fermer leur théâtre, et de vider le royaume en un mois. Cela fit grand bruit; et si ces comédiens y perdirent leur établissement par leur hardiesse et leur folie, celle qui les fit chasser, n'y gagna pas par la licence avec laquelle ce ridicule évenement donna lieu de parler.

Mde. de Maintenon étoit toujours très-bien mise, noblement, proprement, de bon goût, mais très-modestement, et plus vieillement alors que son âge. Depuis qu'elle ne parut plus en public, on ne voyoit que ses coiffes et écharpes noires, quand par hasard elle sortoit. Elle n'alloit jamais chez le Roi qu'il ne fût malade, ou que les matins des jours qu'il avoit pris médecine, et à peu près de même chez mde. la duchesse de Bourgogne, et jamais ailleurs pour aucun devoir. Chez elle avec le Roi, ils étoient chacun dans son fauteuil, aux deux coins de la cheminée;

elle du côté du lit, le Roi le dos à la muraille du côté de la porte de l'antichambre, et deux tabourets devant sa table; un pour le ministre qui venoit travailler, l'autre pour son sac. Les jours de travail ils n'étoient seuls ensemble que fort peu de temps, avant que le ministre entrât, et moins encore fort souvent après qu'il étoit sorti. Le Roi passoit à une chaise percée, revenoit au lit de Mde. de Maintenon où il se tenoit debout fort peu de temps, lui donnoit le bon soir, et s'en alloit se mettre à table. Telle étoit la mécanique de Mde. de Maintenon.

XIX.

Madame de Maintenon se mêle des affaires d'état.

PENDANT le travail, Mde. de Maintenon lisoit ou travailloit en tapisserie : elle entendoit tout ce qui se passoit entre le Roi et le ministre qui parloit tout haut: rarement elle y mêloit son mot; plus rarement le mot étoit de

quelque conséquence. Souvent le Roi lui demandoit son avis; alors elle répondoit avec de grandes mesures, jamais, ou comme jamais, elle ne paroissoit affectionner rien et moins encore s'intéresser pour personne; mais elle étoit d'accord avec le ministre qui n'osoit en particulier ne pas convenir de ce qu'elle vouloit, ni encore moins broncher en sa présence. Dès qu'il s'agissoit donc de quelque grâce ou de quelque emploi, la chose étoit arrêtée entre eux avant le travail où la décision de la chose devoit s'en faire; et c'est ce qui la retardoit quelquefois sans que le Roi ni personne en s t la cause; elle mandoit au ministre qu'elle vouloit lui parler auparavant. Il n'osoit mettre la chose sur le tapis, qu'il n'eût reçu ses ordres, et que la mécanique roulante des jours et des temps leur eût donné le loisir de s'entendre. Cela fait, le ministre proposoit et montroit une liste; si de hasard le Roi s'arrêtoit à celui que la Maintenon vouloit, le ministre s'en tenoit là, et faisoit en sorte de ne pas aller plus loin; si le Roi s'arrêtoit à un autre, le ministre proposoit aussi au Roi de voir ceux qui étoient à portée, laissoit après dire

le Roi, et en profitoit pour exclure : rarement proposoit-il expressément celui à qui il en vouloit venir; mais toujours plusieurs qu'il tâchoit de balancer également pour embarrasser le Roi sur le choix: alors le Roi lui demandoit son avis; il parcouroit encore les raisons de quelques-uns, et appuyoit enfin sur celui qu'il vouloit. Le Roi presque toujours balançoit, et demandoit à la Maintenon ce qui lui en sembloit. Elle sourioit, faisoit l'incapable, disoit quelquefois un mot pour quelqu'autre, puis revenoit, si elle ne s'y étoit pas tenue d'abord, sur celui que le ministre avoit appuyé, et déterminoit, tellement que les trois quarts des grâces et des choix, et les trois quarts encore du quatrieme quart de ce qui passoit par le travail des ministres, c'est elle qui en disposoit. Quelquefois aussi quand elle n'affectionnoit personne, c'étoit le ministre même avec son agrément et son concours, sans que le Roi en eût aucun soupçon. Il croyoit disposer de tout, et seul, tandis qu'il ne disposoit que de la plus petite partie, et toujours par quelque hasard, excepté des occasions rares de quelqu'un qu'il

s'étoit

s'étoit mis dans la fantaisie, ou si quelqu'un qu'il vouloit favoriser, lui avoit parlé pour un autre.

En affaires, si la Maintenon vouloit faire réussir, manquer, ou tourner autrement, ce qui étoit beaucoup moins ordinaire que ce qui regardoit les emplois et les grâces, c'étoit la même intelligence entre elle et le ministre, et à peu près le même manege. Par ce détail, cette femme habile faisoit à peu près ce qu'elle vouloit; mais non pas tout, ni quand ou comme le vouloit. Il y avoit une autre ruse si le Roi s'opiniâtroit, c'toit d'éviter la décision, en brouillant, alongeant la matiere, en substituant une autre, comme venant à propos de celle-là, et qui la détournât, ou en proposant quelque éclaircissement à prendre. On laissoit ainsi émousser les premieres idées, et on revenoit une autrefois à la charge avec la même adresse, qui très-souvent réussissoit; c'étoit encore presque la même chose pour charger ou diminuer les fautes, faire valoir les titres et les services, ou y glisser légerement, et préparer la perte ou la fortune: c'est ce qui ren-

doit le travail, chez la Maintenon, si important pour les particuliers, et c'est ce qui rendoit les ministres si nécessaires à Mde. de Maintenon à avoir dans sa dépendance : c'est aussi ce qui les aida si puissamment à s'élever à tout, et augmenter sans cesse leur crédit, leur pouvoir et pour eux et pour les leurs, parce que Mde. de Maintenon les aidoit en tout pour se les attacher davantage. Quand ils étoient près de venir travailler, ou qu'ils sortoient de chez elle, elle prenoit son temps de sonder le Roi sur eux, de les excuser, vanter, plaindre de leur grand travail, d'en exalter le mérite; et s'il s'agissoit de quelque chose pour eux, d'en préparer les voies, quelquefois d'en rompre la glace sous prétexte de leur modestie et du service du Roi, qui demandoit qu'ils fussent excités à le soulager et faire de bien en mieux. Ainsi c'étoit entre eux un cercle de besoins et de services réciproques dont le Roi ne se doutoit pas le moins du monde : aussi les ménagements entre eux étoient-ils infinis et continuels. Mais si Mde. de Maintenon ne pouvoit rien sans eux, eux ne pouvoient se maintenir sans

elle, et beaucoup moins malgré elle. Dès qu'elle se voyoit à bout de les pouvoir ramener à son point quand ils s'en étoient écartés, où qu'ils étoient tombés dans la disgrâce auprès d'elle, leur perte étoit jurée; et elle ne les manquoit pas, sans que jamais, même par dévotion ou religion dont elle a si bien joué le rôle, elle ait pardonné à personne. Il lui falloit du temps, des couleurs, des souplesses, et quelquefois beaucoup.

Lorsqu'elle perdit Chamillart, Louvois y avoit succombé avant lui; Pontchartrain ne s'en sauva qu'à l'aide de son esprit qui plaisoit au Roi, et des épines des finances pendant la guerre, et du sens et de l'adresse de sa femme d'être demeurée long-temps bien avec Mde. de Maintenon, depuis même qu'il y fut mal; enfin, par la porte dorée de la chancellerie, qui s'ouvrit bien à propos pour lui. Le duc de Beauvilliers y pensa faire naufrage par deux fois à longue distance l'une de l'autre, et n'eût pas échappé sans deux especes de miracles. Si les ministres et les plus accrédités en étoient là avec Mde. de Maintenon, on

peut juger de ce qu'elle pouvoit à l'égard de toutes les autres sortes de personnes, bien moins à portée de se défendre, même de s'apercevoir. Bien des gens eûrent donc le col rompu, sans en avoir pu imaginer la cause, et se donnerent bien des sortes de mouvements pour la découvrir, et y remédier, très-inutilement.

Le court et rare travail des généraux d'armée se passoit ordinairement les soirs en sa présence et celle du secrétaire d'état de la guerre. Par celui de Pontchartrain rempli du rapport des espionages et des historiettes de toute espece de Paris et de la Cour, elle étoit à portée de faire beaucoup de bien et beaucoup de mal. Torcy ne travailloit point chez elle, et ne la voyoit comme jamais; aussi ne l'aimoit-elle pas, et moins encore sa femme dont le nom d'Arnaud gâtoit tout leur mérite. Torcy avoit les postes : c'étoit par lui que le secret en passoit au Roi; et celui-ci en portoit souvent des morceaux à lire à Mde. de Maintenon; mais elle n'en savoit que par lambeaux, selon ce que le Roi vouloit lui en dire. Toutes les affaires étrangeres

passoient au conseil d'état; ou si c'étoit quelque chose de pressé, Torcy le portoit sur le champ au Roi; ainsi à des heures rompues; et point de travail réglé et particulier avec lui. Mde. de Maintenon eût fort désiré ce genre de travail réglé chez elle pour avoir la même influence sur les affaires d'état et sur ceux qui s'en mêloient, comme elle l'avoit sur les autres parties; mais Torcy sut sagement se préserver de ce piege; il s'en défendit toujours, en disant qu'il n'avoit pas d'affaires pour entretenir ce travail réglé. Ce n'étoit pas que le Roi ne lui dît tout là-dessus; mais elle sentoit toute la différence d'assister à un travail réglé, où elle agissoit avec loisir, adresse, ou mesures prises, ou d'être obligée de prendre son parti entre le Roi et elle sur ce qu'il lui apprenoit de cette maniere, et de n'avoir d'autre ressource que chez elle-même, et d'aller de front avec lui. Si elle vouloit une chose plutôt qu'une autre, nuire aux gens à découvert, ou les servir de même, le Roi y étoit fort en garde. Il lui est arrivé plusieurs fois que lorsqu'on ne s'y prenoit pas avec assez de détours et de délicatesse, et qu'il aper-

cevoit que le ministre ou le général d'armée favorisoit un parent ou un protégé de Mde. de Maintenon, il tenoit ferme contre cela même, puis disoit, partie fâché, partie se moquant d'eux, Un tel a bien fait sa cour; car il n'a pas tenu à lui de bien servir un tel, parce qu'il est parent ou protégé de Mde. de Maintenon; et les coups de cavesson la rendoient très-timide et très-mesurée, quand il étoit question de se montrer au Roi à découvert sur quelque chose ou sur quelqu'un: aussi répondoit-elle toujours à quiconque s'adressoit à elle pour de moindres choses, qu'elle ne se mêloit de rien, et si bien rarement elle s'ouvroit davantage, et que la chose regardât un ministre sur lequel elle comptoit, elle renvoyoit à lui, et promettoit de lui en parler. Mais encore une fois, rien n'étoit plus rare. On ne laissoit pas cependant d'aller à elle, pour, par ce devoir, ne l'avoir pas contraire; et par l'espérance aussi, que, nonobstant cette réponse banale, elle feroit peut-être ce qu'on désiroit, comme cela arrivoit quelquefois. Il n'y avoit peut être que cinq ou six personnes au plus de tous états, desquelles la plu-

part étoient de ses amis de son ancien temps, à qui elle répondoit plus franchement, quoique toujours foiblement et mesurément, et pour qui en effet elle agissoit au mieux qu'il lui étoit possible; ce néanmoins réussissant très-ordinairement pour eux, elle n'y réussiroit pas toujours.

Ce fut par le désir extrême de se mêler des affaires étrangeres, comme elle se mêloit de toutes les autres, et l'impossibilité d'en attirer le travail chez elle, qu'elle prit le parti par lequel elle rendit la princesse des Ursins, maîtresse de tout en Espagne, et l'y maintint jusqu'à la paix d'Utrecht, aux dépens de Torcy et des ambassadeurs de France en Espagne, c'est-à-dire, aux dépens de l'Espagne et de la France, parce que Mde. des Ursins eut l'adresse de lui faire tout passer par les mains, et de lui persuader qu'elle ne gouverneroit la Cour et l'état en Espagne, que sous ses ordres et par ses volontés. Revenons aux coups de cavesson du Roi.

X X.

Obstacles qu'elle trouve.

Le Tellier, dans des temps bien antérieurs, et avant d'être chancelier, connoissoit bien le Roi là-dessus. Un de ses meilleurs amis, car il en avoit, parce qu'il savoit en avoir, l'avoit prié de quelque chose qu'il désiroit fort. Le Tellier l'assura qu'il feroit son possible. Son ami ne goûta pas sa réponse, et dit franchement que ce n'étoit pas celle-là qu'il falloit donner. » Vous ne connoissez pas le terrain, » répondit le Tellier : de vingt affaires que » nous portons ainsi au Roi, nous sommes » sûrs qu'il en passera dix-neuf à notre gré : » nous le sommes également, que la vingtie- » me sera décidée au contraire. Laquelle des » vingt sera décidée contre notre avis et désir ? » c'est ce que nous ignorons, et c'est celle où » nous nous intéressons le plus. Le Roi nous ré- » serve cette bisque pour nous faire sentir

» qu'il est le maître, et qu'il gouverne; et si » par hasard il se présente quelque chose sur » laquelle il s'opiniâtre, et qu'elle soit assez » importante, pour que nous nous opi- » niâtrions aussi, c'est très-souvent alors, dans » le rare que cela arrive, une sortie sûre: » mais à la vérité la sortie essuyée, et l'affaire » manquée, le Roi content d'avoir montré que » nous ne pouvons rien, et peiné de nous » avoir fâché, devient après souple, flexible, » en sorte que c'est alors le temps où nous » faisons tout ce que nous voulons. » C'est en effet comme le Roi se conduisoit avec ses ministres, toujours parfaitement gouverné par eux, même par les plus jeunes et les plus médiocres, même par les moins accrédités et considérés, et toujours en garde pour ne l'être pas, et toujours persuadé qu'il réussissoit, et parfaitement, à ne le point être.

X X I.

Rixe entre le Roi et elle.

Il avoit la même conduite avec la Maintenon à qui, de fois à autres, il faisoit des sorties terribles, et dont ensuite il s'applaudissoit. Quelquefois elle pleuroit devant lui, et étoit plusieurs jours sur les épines. Quand elle eut mis Fagon auprès du Roi au lieu de Daquin qu'elle fit chasser, parce qu'il étoit de la main de la Montespan, et pour avoir un homme tout à elle, et de beaucoup d'esprit qu'elle s'étoit attaché dans les voyages aux eaux, où il avoit suivi le duc du Maine, et un homme dont elle pût tirer un continuel parti dans cette place intime de premier médecin qu'elle voyoit tous les matins; elle faisoit la malade quand il lui arrivoit de ces scenes; et c'étoit d'ordinaire par où elle les faisoit finir avec le plus d'avantage. Ce n'est pas que cet artifice, ni même la réalité la plus effective eût aucun pouvoir de contraindre

le Roi en quoi que ce fût. C'étoit un homme uniquement personnel, et qui ne comptoit tous les autres, quels qu'ils fussent, que par rapport à soi. Sa dureté là-dessus étoit extrême. Dans ses temps les plus vifs de sa vie pour ses maîtresses, leurs incommodités les plus opposées aux voyages et au grand habit de Cour; car les dames les plus privilégiées ne paroissoient jamais autrement dans les carrosses, ni en aucun lieu de la Cour; avant que Marly eût adouci cette étiquette, rien ne les en pouvoit dispenser : grosses, malades, moins de six semaines après leurs couches, dans d'autres temps fâcheux, il falloit être en grand habit, parées, serrées dans leurs corps, aller en Flandre, et plus loin encore, danser, veiller, être des fêtes, manger, être gaies et de bonne compagnie, changer de lieu, ne paroître craindre, ni être incommodées du chaud, du froid, de l'air, &c. et tout cela aux jours marqués, sans rien déranger d'une minute. Ses filles, il les a traitées toutes pareillement : il n'avoit pas plus de ménagement pour les duchesses de Berry, de Bourgogne, quoique Fagon, Mde. de Maintenon, &c.

pussent dire et faire, quoiqu'il aimât la duchesse de Bourgogne aussi tendrement qu'il en étoit capable, qui toutes les deux s'en blesserent; et ce qu'il en dit avec soulagement, quoiqu'il n'y eût encore point d'enfans, est une anecdote, trop importante et qui fait trop bien connoître le Roi, pour la passer sous silence.

XXII.

Caractere du Roi, mieux connu dans la fausse couche de la duchesse de Bourgogne.

MADAME la duchesse de Bourgogne étoit grosse et fort incommodée, et le Roi vouloit aller à Marly contre sa coutume dès le commencement de la belle saison, et l'avoit déjà déclaré. Sa petite-fille l'amusoit, et il ne pouvoit s'en passer. Mde. de Maintenon en étoit inquiete, et Fagon glissoit doucement son avis. Cela importunoit le Roi qui ne vouloit en rien se contraindre, ayant fait voyager

ses maîtresses grosses ou à peine relevées, toujours en grand habit. L'état de Mde. de Bourgogne ne put rompre le voyage, et il fallut que la princesse partît.

Arrivé depuis peu à Marly, le Roi s'amusant au bassin des carpes entre le château et la perspective, nous vimes venir la duchesse du Lude, sans qu'il y eût aucune dame avec le Roi qui comprit qu'elle avoit quelque chose de pressé à lui dire. Il fut au-devant d'elle, et on le laissa seul l'aller joindre: peu après le Roi revint à nous; chacun vit de quoi il s'agissoit, et personne ne parloit. A la fin le Roi, près du bassin, sans adresser la parole à personne, dit d'un air de dépit: *la duchesse de Bourgogne est blessée.* Voilà Mr. de la Rochefoucault de s'exclamer, Mr. de Bouillon, le duc de Trêmes et le maréchal de Bouflers à parler à basse note, et puis Mr. de la Rochefoucault s'écrier que c'étoit le plus grand malheur du monde, et que s'étant blessée plusieurs fois, elle n'auroit peut-être plus d'enfans. Le Roi répondit à tous: *eh! quand cela seroit?* (avec colere) *que me feroit cela?* „ N'a-t-elle pas

„ déjà un fils? et quand il mourroit, le duc
„ de Berry n'est-il pas en âge d'en avoir?
„ Que m'importe qui me succede des uns
„ ou des autres? Ne sont-ils pas mes petits-
„ enfans? Elle est blessée, parce qu'elle avoit
„ à l'être. Je ne serai plus contrarié dans mes
„ voyages, et dans tout ce que j'ai envie de
„ faire, par les médecins et les matrones.
„ J'irai, viendrai à ma fantaisie, on me lais-
„ sera en repos. „

Un silence à entendre marcher une fourmi, succéda à cette sortie; on baissoit les yeux; on n'osoit respirer; on fut stupéfait: le silence dura plus d'un quart d'heure, et le Roi le rompit, appuyé sur la balustrade, pour parler d'une carpe. Personne ne répondit, et le Roi s'en alla. Parti, nos yeux se rencontrerent tous, et se dirent tout. On admira, on s'étonna, on s'affligea, on haussa les épaules. Mr. de la Rochefoucault étoit en furie; le premier écuyer pâmoit d'effroi, et je me sais gré d'avoir jugé, sans me tromper, ni faire tort au Roi, qu'il n'aimoit, et ne comptoit que lui, et étoit à soi-même sa derniere fin,

Cet étrange propos retentit bien loin au delà de Marly.

XXIII.

Voyages du Roi.

Le Roi voyageoit toujours en carrosse plein de femmes, soit ses maîtresses, et après ses bâtardes, ses belles-filles, et quelquefois Madame, ou des dames de sa Cour, quand il y avoit place, et ce n'étoit que pour des rendez-vous de chasses, les voyages de Fontainebleau, de Chantilly et de Compiegne et les vrais voyages, que cela étoit ainsi. Pour aller tirer, se promener, coucher à Marly, Meudon, il alloit seul en une caleche : il se défioit des conversations que ses grands officiers auroient pu tenir devant lui dans son carrosse; et on prétendoit que le vieux Charost qui prenoit volontiers ces temps-là pour dire bien des choses, lui avoit fait prendre ce parti, il y avoit plus de quarante ans. Il convenoit aussi

aux ministres qui, sans cela auroient eu de quoi être inquiets tous les jours, ainsi que la clôture exacte, qu'en leur faveur lui-même s'étoit prescrite, et à laquelle il fut si exactement fidelle. Pour les femmes, ou maîtresses d'abord, ou filles ensuite, et le peu de dames qui pouvoient y avoir place, ou que cela ne pouvoit empêcher, les occasions étoient très-rares, et le babil fort peu à craindre. Dans le carrosse, lors des voyages, il y avoit beaucoup de toutes sortes de choses à manger, viandes, pâtisseries, fruits. On n'avoit pas sitôt fait un quart de lieue, que le Roi demandoit, si on vouloit manger : lui, jamais ne goûtoit à rien entre ses repas, pas même à aucun fruit ; mais il s'amusoit à voir manger à crever, et il falloit avoir bien faim, être gaies, autrement il ne trouvoit pas bon, et le montroit même aigrement. On faisoit la mignone, ou la délicate, le bel air, et cela n'empêchoit pas que les mêmes dames ou princesses qui soupoient avec d'autres à sa table, le même jour, ne fussent obligées sous les mêmes peines d'y faire aussi bonne contenance, que si elles n'avoient pas mangé de la journée :

journée : avec cela d'aucun besoin, il n'en falloit pas parler, outre que pour des femmes ils auroient été trop embarrassants avec le détachement du Roi, et les gardes du corps devant et derriere le carrosse, et les écuyers aux portieres, qui faisoient une poussiere qui dévoroit tout ce qui étoit dans le carrosse. Le Roi qui aimoit l'air, en vouloit, toutes les glaces baissées, et eût trouvé fort mauvais que quelque dame eût tiré le rideau contre le soleil, le vent ou le froid : il ne falloit pas seulement s'en apercevoir, ni d'aucune sorte d'incommodité ; et alloit extrêmement vîte, avec des relais le plus ordinairement. Se trouver mal étoit un démérite à n'y plus revenir. J'ai ouï conter à la duchesse de Chevreuse que le Roi a toujours aimée et distinguée, et qu'il a, tant qu'il a pu, voulu avoir toujours dans ses voyages et dans ses particuliers, qu'allant dans son carrosse avec lui à Fontainebleau, il lui prit au bout de deux heures, un de ces besoins pressants auxquels on ne croit pas devoir résister. Le voyage se faisoit tout de suite ; le Roi s'arrêta en chemin pour dîner dans son carrosse. Les besoins qui redoubloient à tout

moment, ne se faisoient pas sentir à propos à cette dînée, où elle eût pu descendre un moment dans la maison vis-à-vis; mais le repas, si ménagé qu'elle le put faire, redoubla l'extrémité de son état. Prête à tout moment à être forcée de l'avouer et de mettre pied à terre, prête aussi très-souvent à perdre connoissance, son courage la soutint jusqu'à Fontainebleau, où elle se trouva à bout en mettant pied à terre. Elle vit le duc de Beauvilliers, arrivé de la veille, à la portiere du carrosse: au lieu de monter à sa suite, elle prit le duc, et lui dit qu'elle alloit mourir, si elle ne se soulageoit. Ils traverserent un bout de la cour ovale, et entrerent dans la chapelle de cette cour, qui se trouva ouverte, et où on disoit la messe tous les jours. Mde. de Chevreuse se soulagea derriere le duc de Beauvilliers qui tenoit la porte. On voit quelle gêne souffroit tout ce qui approchoit le Roi, avec le plus de faveur. Pour le Roi, quand il avoit des besoins, il ne se contraignoit pas; il mettoit pied à terre, et les dames ne bougeoient pas. On voit que ces détails servent à caractériser les personnages.

Mde. de Maintenon qui craignoit l'air, ne put rien gagner là-dessus : ce qu'elle obtint, sous prétexte de modestie et d'autres raisons, ce fut de voyager à part; mais en quelque état qu'elle fût, il falloit marcher, suivre à point nommé, se trouver arrivée et rangée avant que le Roi entrât chez elle. Elle fit bien des voyages à Marly dans un état à ne pas faire marcher une servante; elle en fit un à Fontainebleau qu'on ne savoit pas si elle mourroit en chemin; et en quelqu'état qu'elle fût, le Roi alloit chez elle l'heure ordinaire, et y faisoit ce qu'elle avoit projeté. Tout au plus elle étoit dans son lit, plusieurs fois y suant la fievre à grosses gouttes; le Roi qui aimoit l'air, et craignoit le chaud dans les chambres, s'étonnoit en arrivant de trouver tout fermé, et faisoit ouvrir les fenêtres, et jusqu'à dix heures qu'il alloit souper, et sans considération pour la fraîcheur de la nuit. S'il devoit y avoir une musique, la fievre, le mal de tête n'empêchoient rien, ni cent bougies même devant les yeux. Le Roi alloit toujours son train sans demander si elle n'étoit pas incommodée.

XXIV.

Intérieur de la maison de Mde. de Maintenon.

LES gens de Mde. de Maintenon étoient peu répandus, en petit nombre, modestes, respectueux, humbles, silencieux. C'étoit l'air de la maison; et ils n'y seroient pas demeurés sans cela. Ils y faisoient avec le temps une fortune modérée, suivant leur état, et qui ne pouvoit donner envie ni occasion de parler: tous demeuroient dans une obscurité plus ou moins aisée. Les femmes passoient leur vie enfermées chez elles; et non-seulement elle ne vouloit pas qu'elles sortissent, mais elle les empêchoit de recevoir personne; et la fortune qu'elle leur faisoit, étoit rare et courte. Le Roi les connoissoit toutes et tous: il étoit familier avec eux, et y causoit souvent lorsqu'il passoit chez elle, avant qu'elle rentrât: il n'y avoit d'un peu distingué que l'ancienne servante qui, après la mort de Scarron, à la charité de St Eutache, logée dans cette

montée où cette servante faisoit sa chambre et son petit pot au feu dans la même chambre; Nanon, dans ce temps-là, et que la Maintenon a toujours appelée ainsi, qui d'abord avoit été son unique domestique, et l'avoit suivie et servie dans tous ses états, étoit devenue Mlle. Balbien, dévote comme elle, et vieille. Elle étoit d'autant plus importante qu'elle avoit toute la confiance domestique de Mde. de Maintenon, et l'œil sur ses Demoiselles, qu'on a vu ailleurs qui se succédoient de St. Cyr auprès d'elle, sur ses nieces et sur la duchesse de Bourgogne qui ne l'ignoroit pas, et qui habilement, sans la gâter, l'appeloit sa bonne amie. Elle se coiffoit et s'habilloit comme sa maîtresse, affectoit en tout de l'imiter. A commencer par les enfans légitimes et les bâtards, à continuer par les princes du sang et les ministres, il n'y avoit personne qui ne la ménageât et ne fût en contrainte, et, le dirai-je, en respect devant elle : s'en servoit qui pouvoit pour de l'argent, quoique au fond elle se mêlât de fort peu de chose. Elle étoit assez sotte, n'étoit méchante que rarement et par bêtise, quoique ce fût une

personne toute composée, toute sur le merveilleux, et qui ne se montroit presque jamais. On en a su pourtant une anecdote à propos de la place qu'eut mde. du Lude, que quatre heures avant, le Roi avoit paru si éloigné de lui donner: sa protection pour aller à Marly, ne lui fut pas infructueuse: enfin elle avoit l'air doux, humble, empesé, important, et toutefois respectueux.

Reine dans le particulier, Mde. de Maintenon n'étoit jamais que dans un fauteuil et dans le lieu le plus commode de sa chambre devant le Roi, devant la Reine d'Angleterre: elle ne se levoit pour personne; tout au plus pour Monseigneur et pour Monsieur, parce qu'ils alloient rarement chez elle: le duc d'Orléans, ni aucun prince du sang, jamais que par audience, et comme jamais ses fils, Mr. le duc de Chartres, toujours en partant pour l'armée, et le soir même qu'ils en arrivoient, ou s'il étoit trop tard, de bonne heure le lendemain. Pour aucun autre fils de France, leurs épouses ou les bâtards du Roi, elle ne se levoit pas, sinon un peu pour les

personnes ordinaires avec lesquelles elle n'avoit pas de familiarité, et qui en obtenoient des audiences; car modeste et polie, elle l'a toujours affecté à ces égards-là. Presque jamais elle n'appeloit mde. la dauphine que *mignone*, même en présence du Roi et des dames familieres et des dames du palais, et cela jusqu'à sa mort; et quand elle parloit d'elle ou de la duchesse de Berry, et devant les mêmes, jamais elle ne disoit que *la duchesse de Bourgogne* ou *la duchesse de Berry*, ou *la dauphine*, et très-rarement *Mde. la dauphine;* de même *le duc de Bourgogne*, *le duc de Berry*, &c. &c.

On a vû comment elle mandoit les princesses légitimes et bâtardes, comme elle leur lavoit la tête, les transes avec lesquelles elles venoient à ses ordres, les pleurs avec lesquels elles s'en retournoient, et leurs inquiétudes, tant que la disgrâce duroit, et qu'il n'y avoit que la duchesse de Bourgogne qui eût pris le dessus, avec les grâces nompareilles, et le soin attentif qu'on a vu en parlant d'elle. Elle ne l'appeloit jamais que *ma tante*.

Ce qui étonnoit toujours, c'étoient les pro-

menades qu'on vient de dire, qu'elle faisoit avec le Roi, par excès de complaisance, dans les jardins de Marly. Il auroit été cent fois plus librement avec la Reine et avec moins de galanterie. C'étoit un respect le plus marqué, quoiqu'au milieu de la Cour et en présence de tout ce qui vouloit s'y trouver des habitants de Marly.

Le Roi se croyoit là en particulier; leurs voitures alloient joignant à côté l'une de l'autre; car presque jamais elle ne montoit en chariot : le Roi, seul dans le sien, elle dans dans une chaise à porteurs; et s'il y avoit à leur suite mde. la dauphine, mde. la duchesse de Berry, ou des filles du Roi, elles suivoient ou environnoient à pied; ou si elles montoient en chariot avec des dames, c'étoit pour suivre, et à distance, sans jamais doubler. Souvent le Roi marchoit à pied à côté de la chaise : à tout moment il ôtoit son chapeau, et se baissoit pour parler à mde. de Maintenon, ou pour lui répondre si elle lui parloit; ce qu'elle faisoit bien moins souvent que lui, qui avoit toujours quelque chose à lui dire, ou à lui faire remarquer.

Comme mde. de Maintenon craignoit extrêmement l'air, même dans les temps les plus beaux et les plus calmes, elle poussoit à chaque fois la glace de côté de trois doigts, et la refermoit incontinent.

Posée à terre, à considérer la fontaine nouvelle, c'étoit le même manege; souvent alors la dauphine se venoit percher sur un des bâtons de devant, et se mêloit de la conversation; mais la glace de devant toujours fermée. A la promenade, le Roi conduisoit la Maintenon jusqu'auprès de Marly, et prenoit congé pour promener. C'étoit un spectacle auquel on ne pouvoit s'accoutumer. Les bagatelles échappent presque toujours aux mémoires: elles donnent cependant l'idée juste que l'on y cherche, qui est le caractere de ce qui a été, qui se présente aussi naturellement par les faits.

La conduite des belles-petites-filles du Roi; et de ses bâtardes; les ordres à y mettre et à y donner; les galanteries et la dévotion, ou la régularité des dames de la Cour, ou les

aventures diverses; le maintien des femmes des ministres, et celui des ministres même; les espionages de toute sorte, dont la Cour étoit pleine; les parties qui se faisoient de ces princesses avec les jeunes dames, ou celles de leur âge, et tout ce qui s'y passoit; les punitions qui étoient quelquefois des pénitences et des exclusions; les récompenses qui étoient la distribution arrêtée tout-à-fait, ou plus ou moins fréquente des distinctions d'être des voyages de Marly, ou des amusements de la dauphine: toutes ces choses entroient dans les occupations de mde. de Maintenon; elle en amusoit le Roi enclin à les prendre sérieusement; elles étoient utiles à entretenir la conversation, à servir ou à nuire, et à prendre de loin des tournants auprès du Roi sur bien des choses qu'elle y savoit habilement faire entrer. On a déjà vu qu'elle répondoit à tout ce qui avoit recours à elle, qu'elle ne se mêloit de rien; et que ce qui l'approchoit de bien près, n'avoit pas peu à essuyer de cette prodigieuse inconstance qui, sans autre cause, changeoit si souvent ses goûts, ses inclinations, ses volontés;

Les remedes qu'on y cherchoit, y étoient des poisons. L'unique parti à prendre, étoit de se tenir réservé à l'écart. Quelquefois elle se rapprochoit, et se rouvroit d'elle-même, comme elle-même s'étoit fermée et éloignée, si non il n'y avoit point de ressource à espérer. Ces mutations qui étoient également en hommes et en choses, étoient accablantes pour les ministres, pour ceux, qui étoient en commerce d'affaires avec elle, et pour les femmes dont en très-petit nombre, et très-rare, elle s'étoit imaginée de régler la conduite : ce qui lui plaisoit hier, étoit un démérite aujourd'hui; ce qu'elle avoit approuvé, même suggéré, elle le blâmoit ensuite, tellement qu'on ne savoit si on étoit digne d'amour ou de haine. C'eût été se perdre que de lui montrer en excuse cette variation qui s'étendoit sur les personnes choisies, jusqu'à leur maniere de s'habiller et de se coiffer; et personne de tout ce qui à divers titres, l'a approchée de plus près, n'a été exempte plus ou moins de ce haut et bas insupportable. La domination et le gouvernement furent les seules choses sur lesquelles elle n'en eut jamais.

LIVRE TROISIEME.

SOMMAIRE.

Anecdotes de la Cour de France dans les dernieres années du dix-septieme siecle.

I. Camp de Compiegne. II. Bals de l'année 1699 : anecdotes singulieres. III. Vols fort remarquables faits au Roi. IV. Anthrax du Roi au col. V. Publication de la paix avec la Savoye, et alliance avec elle. VI. Intrigues de femmes pour former la Cour de la princesse de Savoye. VII. Echanges de Meudon et de Choisy.

I.

Camp de Compiegne.

Le lundi, 28 Août, la Cour partit pour Compiegne : le Roi passa à Saint-Cloud, et coucha à Chantilly : il y demeura un jour, et arriva le samedi à Compiegne. Le quartier général étoit au village de Condun, où le maréchal de Boufflers avoit des maisons contre ses tentes. Le Roi y mena monseigneur le duc de Bourgogne et Mde. la duchesse de Bourgogne, qui y firent une collation magnifique, et qui y virent les ordonnances de l'armée avec tant de surprise, qu'au retour de Compiegne, le Roi dit à Livry, qui, par son ordre, avoit préparé des tables au camp pour monseigneur le duc de Bourgogne, qu'il ne falloit point que ce prince en tînt ; que quoiqu'il pût faire, ce ne seroit rien en comparaison de ce qu'il venoit de voir ; et que quand son petit-fils iroit le matin au camp, il dîneroit

chez le maréchal de Boufflers. Le Roi s'amusa fort à voir et faire voir les troupes aux dames: leur arrivée, leur campement, leurs distributions, en un mot, tous les détails d'un camp, des détachements, des marches, des fourrages, des exercices, des petits combats, des convois. Mde. la duchesse de Bourgogne, les princesses, Monseigneur, firent souvent collation chez le maréchal, où la maréchale de Boufflers leur faisoit les honneurs: Monseigneur y dîna quelquefois, et le Roi y mena dîner le Roi d'Angleterre, qui vint passer trois ou quatre jours au camp. Il y avoit longues années que le Roi n'avoit fait cet honneur à personne; et la singularité de traiter deux Rois ensemble, fut grande: Monseigneur et les trois princes y dînerent, aussi dix ou douze hommes des principaux de la Cour et de l'armée. Le Roi pressa fort le maréchal de se mettre à table. Il ne voulut jamais. Il servit le Roi et le Roi d'Angleterre, et le duc de Gramont son beau-pere, servit Monseigneur. Il avoit vu en allant, les troupes à pied à la tête de leur camp; et en revenant, ils virent faire l'exercice à toute l'infanterie, les deux lignes face à face l'une

de l'autre. La veille le Roi avoit mené le Roi d'Angleterre à la revue de l'armée. Mde. la duchesse de Bourgogne la vit dans son carrosse. Il y avoit mde. la duchesse, mde. la princesse de Conti et toutes les dames titrées. Deux autres de ses carrosses la suivoient, remplis de toutes les autres dames.

Le Roi avoit voulu y montrer des images de tout ce qui se fait à la guerre. On fit donc le siege de Compiegne dans les formes, mais fort simplifiées, lignes, tranchées, batteries, sapes, &c. Crénan défendoit la place. Un ancien rempart tournoit du côté de la campagne autour du château. Il étoit de plain pied à l'appartement du Roi, et par conséquent élevé, et dominoit toute la campagne. Il y avoit au pied une vieille muraille et un moulin à vent un peu au-delà de l'appartement du Roi, qui n'avoit ni baguette, ni mur d'appui. Le samedi 13 Septembre fut destiné à l'assaut. Le Roi suivi de toutes les dames, et par le plus beau temps du monde, alla sur ce rempart d'où on découvroit toute la plaine et la disposition de toutes les trou-

pes. C'étoit le plus beau coup-d'œil que l'on pût imaginer, que toute l'armée et ce nombre prodigieux de curieux de toutes conditions, à distance des troupes pour ne les point embarrasser, et ce jeu des attaquants à découvert, parce qu'il n'y avoit rien de sérieux que la montre, et qu'il n'y avoit de précaution à prendre pour les uns et pour les autres que la justesse des mouvements.

Mais un spectacle d'une autre sorte, et que je peindrois dans quarante ans comme aujourd'hui, tant il me frappa, fut celui que du haut de ce rempart, le Roi donna à toute son armée et à cette foule innombrable de spectateurs de tous états, tant dans la plaine que dessus le rempart même. Mde. de Maintenon y étoit en face de la plaine et des troupes, dans sa chaise à porteurs entre ses trois glaces, et ses porteurs retirés. Sur le bâton de devant à gauche étoit assise mde. la duchesse de Bourgogne; du même côté en arriere et en demi-cercle, debout mde. la Duchesse, mde. la princesse de Conti et toutes les dames, et derrierre elles des hommes: à la glace droite de

de la chaise, le Roi debout, et un peu en arriere, un demi-cercle de ce qu'il y avoit en hommes de plus distingué. Le Roi étoit presque toujours découvert, et à tout moment se baissoit dans la glace pour parler à mde. de Maintenon pour lui expliquer tout ce qu'elle voyoit, et les raisons de chaque chose : à chaque fois elle avoit l'honnêteté d'ouvrir la glace de quatre ou cinq doigts, jamais de la moitié; quelquefois elle ouvroit pour quelques questions au Roi, mais c'étoit presque toujours lui qui, sans attendre qu'elle parlât, se baissoit tout-à-fait pour l'instruire ; et quelquefois qu'elle n'y prenoit pas garde, il frappoit contre la glace pour la faire ouvrir. Jamais il ne pàrla qu'à elle, excepté pour donner des ordres en peu de mots, et quelques réponses à mde. la duchesse de Bourgogne, qui tâchoit de se faire parler, et à qui mde. de Maintenon montroit et parloit par signe de temps en temps, sans ouvrir la glace de devant, à travers laquelle la jeune Princesse lui crioit quelques mots. Il y avoit vis-à-vis la chaise à porteurs un sentier taillé en marches roides qu'on ne voyoit point d'en haut, et une ou-

verture au bout qu'on avoit faite dans cette vieille muraille, pour pouvoir aller prendre les ordres du Roi d'en bas, s'il en étoit besoin. Le cas arriva. Crénan envoya Canillac, colonel de Bourgogne, qui étoit un des régiments qui défendoient, pour prendre l'ordre du Roi sur je ne sais quoi. Canillac se met à monter, et dépasse jusqu'un peu plus haut que les épaules. Je le vois d'ici aussi distinctement qu'alors. A mesure que la tête dépassoit, il avisoit cette chaise, le Roi et toute son assistance qu'il n'avoit point vue, ni imaginée, parce que son poste étoit en bas au pied du rempart d'où on ne pouvoit découvrir ce qui étoit dessus. Ce spectacle le frappa d'un tel étonnement qu'il demeura court à regarder, la bouche ouverte, les yeux fixes, et le plus grand étonnement peint sur visage. Il n'y eut personne qui ne le remarquât; et le Roi le vit si bien qu'il lui dit avec émotion: eh bien, Canillac! montez donc; qu'est-ce qu'il y a? Il acheva de monter, et vint au Roi à pas lents, tremblant et passant les yeux à droite et à gauche d'un air éperdu. J'étois à trois pas du Roi; Canillac passa devant moi,

et balbutia fort bas quelque chose. Comment dites-vous, dit le Roi ? Mais parlez donc ? Jamais il ne put se remettre : il tira de soi ce qu'il put. Le Roi qui n'y comprit pas grand' chose, vit bien qu'il n'en tireroit rien de mieux, répondit aussi ce qu'il put, et ajouta d'un air chagrin : allez, Monsieur. Canillac ne se le fit pas dire deux fois, regagna son escalier, et disparut. A peine étoit-il dedans, que le Roi regardant autour de lui, je ne sais pas qu'a Canillac, dit-il, mais il a perdu la tramontane, et n'a plus su ce qu'il me vouloit dire. Personne ne répondit. Vers le moment de la capitulation, mde. de Maintenon apparemment demanda permission de s'en aller. Le Roi cria *les porteurs de Madame*. Ils vinrent, et l'emporterent. Moins d'un quart d'heure après le Roi se retira. Plusieurs se parlerent fort bas. On ne pouvoit revenir de ce qu'on venoit de voir. Ce fut le même effet parmi tout ce qui étoit dans la plaine. Jusqu'aux soldats demandoient ce que c'étoit que cette chaise à porteurs, et le Roi à tout moment baissé dedans. Il fallut doucement faire taire les officiers et les questions des

troupes. On peut juger de ce qu'en dirent les étrangers, et de l'effet que fit sur eux un tel spectacle. Il fit du bruit par toute l'Europe, et y fut aussi répandu que le camp de Compiegne avec toute sa pompe et sa prodigieuse splendeur.

II.

Bals de l'année 1699 *: anecdotes singulieres.*

Le Roi aimoit beaucoup les fêtes et réjouissances. On ne vit à la Cour, dès avant la Chandeleur de l'an 1699, que bals et divertissements. Le Roi en donna à Versailles et à Marly : mascarades ingénieuses, entrées, especes de fêtes qui amuserent le Roi, sous prétexte de mde. la duchesse de Bourgogne. Il y eut des musiques et des comédies particulieres chez mde. de Maintenon. Monseigneur donna aussi des bals ; et les principales personnes se piquerent d'en donner à mde. la duchesse de Bourgogne. Mr. le Prince, dans

son appartement composé de peu de pieces et petites, trouva moyen de surprendre la Cour, par la fête du monde la plus galante, la mieux ordonnée et entendue. Un bal paré, des masques, des entrées, des boutiques de tous pays; une collation dont la décoration fut charmante; le tout sans refuser personne de la Cour, et sans foule, ni embarras. Une femme, depuis fort de mes amies, qui, quoique jeune, commençoit à pointer par elle-même à la Cour, qui y figura bientôt après, et qui seroit parvenue apparemment aux situations les plus flatteuses, si la petite vérole ne l'eût emportée quelques années après, y essuya une triste aventure. Le comte d'Evreux lui avoit plu; à peine commençoit-on à s'en apercevoir. Un masque à quatre visages en cire, parfaitement ressemblants, entra vers le milieu du bal; de là les quatre personnes de la Cour. Celui du comte d'Evreux en étoit un. Le masque étoit couvert d'une robe ample et longue qui cachoit sa taille: il avoit dessous les moyens de tourner les visages avec facilité et à tout moment. La singularité de la mascarade attira tous les yeux, et l'on fit des

commentaires sur les quatre visages, et le masque ne fut pas long-temps sans être prié de danser. En ce premier menuet, il tourna et retourna ses visages, et divertit fort la compagnie. Quand il l'eut achevé, voilà mon démon qui va faire la révérence à cette pauvre femme, en lui présentant le masque portrait du comte d'Evreux. Il dansoit bien, et il étoit le maître de sa danse, tellement qu'il eut la malice de si bien faire que, quelques tours et détours qu'il fît en ce menuet, le visage tourna si à point et avec tant de justesse, qu'il tourna toujours vis-à-vis de la dame avec qui il dansoit. Elle étoit de toutes les couleurs, mais sans perdre contenance, et songea à couper court. Dès le second tour, elle présenta sa main; et le masque faisant semblant de la prendre, d'un autre temps léger il s'éloigne, et fait un autre tour. Elle se croit à celui-ci plus heureuse, point du tout; même feinte et même visage sur elle. Ce fut un spectacle, mais pourtant pas de huées. Pour la dame qui étoit grande dame et bien apparentée, elle en eut au moins pour le triple d'un menuet ordinaire. Le masque demeura

long-temps, et trouva le moyen de disparoître. Le mari masqué vint au bal; et un de ses amis venant au bal pour l'attendre, lui dit qu'il y avoit un flot de masques, et qu'il feroit bien de les laisser sortir s'il ne vouloit étouffer. Il le promena en attendant dans la galerie des Princes. A la fin il s'ennuya, et voulut entrer. Il vit le masque à quatre visages et son portrait, et sans en être choqué à l'extérieur, il n'en fit pas semblant, son ami d'ailleurs lui avoit sauvé le menuet: la dame se corrigea, et il n'a plus été question de personne avec elle, quoique ce fût un des plus beaux visages: sérieuse à un cercle, et aux fêtes elle défaisoit toutes les autres femmes, et même les plus belles qu'elle.

Un bal de Marly donna bientôt une autre scene. Mr. et mde. de Luxembourg étoient à Marly; la femme fort débauchée, y alla avec grande peine, parce que personne ne vouloit vivre avec elle. On en étoit là quand le désordre des mœurs étoit encore à un certain point; mais à présent on est bien revenu de ces délicatesses. Mr. de Luxembourg étoit

seul en France qui ignorât la conduite de sa femme qui vivoit avec lui avec tant d'égards, de soins et d'apparente amitié, qu'il n'avoit nulle défiance d'elle. Par même raison de faute de gens pour danser, le Roi fit danser qui en avoit passé l'âge, et entre autres Mr. de Luxembourg. Il falloit être masqué; et Mr. le Prince, malin plus qu'un singe, s'en chargea. Il étoit lié avec lui, mais n'avoit de l'amitié pour personne, et résolut de donner une farce à la Cour. Il lui donna donc à souper, et le masqua à sa fantaisie. Les bals parés et masqués étoient toujours comme à Versailles, un carré long, un fauteuil du Roi, ou trois, quand le Roi et la Reine d'Angleterre y étoient; ce qui arrivoit souvent; et des deux côtés, sur une même ligne, la famille royale, c'est-à-dire jusqu'au rang des petits-fils de France, inclusivement; quelquefois par dérangement au milieu du bal, mde. la duchesse, mde. la princesse de Conti s'approchoient sous prétexte de causer avec quelqu'un du côté ou derriere ce fauteuil, et s'y mettoient aux dernieres places; les dames titrées les premieres et sans mélange, et les

autres occupoient les deux côtés longs, à droite ou à gauche, et vis-à-vis du Roi. Les danseurs, princes du sang, qui ne dansoient pas avec les courtisans, derriere les dames, et quoique en masques.

Tout le monde d'abord à découvert, le masque à la main; quelque temps après le bal commencé, s'il y avoit des entrées ou des changements d'habit, ceux ou celles qui en étoient, en différentes troupes, avec un Prince et une Princesse, sortoient, et alors on revevoit masqué, et on ne savoit en particulier qui étoient les masques. J'étois, moi surtout, et plusieurs de nous, tout-à-fait brouillé avec Mr. de Luxembourg. Je venois d'arriver, et étois assis lorsque je vis par derriere force mousseline plissée, légere, longue, voltigeante surmontée d'un bois de cerf naturel, sur une coiffure bizarre, si haute qu'elle s'embarrassa dans un lustre. Nous voilà tous bien étonnés d'une mascarade si étrange : à nous de demander qui c'est, et nous disions qu'il falloit que ce masque fût bien sûr de son front pour s'oser parer ainsi. Le masque se

tourna, et nous montra Mr. de Luxembourg. L'éclat de rire subit fut scandaleux, et le hasard fit qu'un moment après, il vint s'asseoir entre Mr. le comte de Toulouse et moi qui lui demandai où il avoit été prendre ce masque. Le bon seigneur n'y entendoit pas finesse; et la vérité est aussi qu'il étoit loin d'être fin à rien. Il prit bénignement les rires qui ne se pouvoient contenir, comme excités par la bizarrerie de sa mascarade, et raconta fort simplement que c'étoit M. le Prince à qui il s'étoit adressé, chez qui il avoit soupé, qui l'avoit ajusté ainsi; ce qui le faisoit tourner à droite et à gauche, en se pavanant d'avoir été masqué par Mr. le Prince. Un moment après les dames arriverent, et le Roi aussitôt après elles. Les rires commencerent, et Mr. de Luxembourg de se ravir avec confiance. Sa femme, toute connue qu'elle étoit, et qui ne savoit rien de la mascarade, en perdit contenance, et le monde à les regarder tous deux, et à mourir de rire. Mr. le Prince en arriere du service, regardoit par la chatiere, et s'applaudissoit de sa malice noire : le Roi en rioit aussi, et ne se lassoit d'admirer une

invention si cruellement ridicule, ni d'en parler les jours suivants.

III.

Vols fort remarquables faits au Roi.

On fit à la grande écurie à Versailles, un vol bien hardi. La nuit du 3 au 4 Juin, le Roi étant à Versailles, toutes les housses et caparaçons furent emportés. Il y en eut pour plus de 50000 écus. Les mesures furent si bien prises, que qui que ce fût ne s'en aperçût, dans une maison si habitée, et que dans une nuit si courte, tout fut emporté, sans que jamais on ait pu en avoir de nouvelles. Mr. le Grand entra en furie, et tous ses subalternes aussi. On dépêcha sur tous les chemins; on fouilla Paris et Versailles, et le tout inutilement. Cela me fait souvenir d'un autre vol qui eut quelque chose de bien plus étrange, et qui arriva fort peu avant la date du commencement de ces Mémoires. Le grand appar-

tement, c'est-à-dire, depuis la galerie jusqu'à la tribune, étoit meublé de velours cramoisi avec des crépines et des franges d'or; un beau matin, elles se trouverent toutes coupées. Cela parut un prodige dans un lieu si passant, si fermé la nuit, et si gardé le jour à toutes les heures. Bontems au désespoir, fit faire toutes les perquisitions qu'il put, et toutes sans succès. Cinq ou six jours après, j'étois au souper du Roi; il n'y avoit que d'Aquin, premier médecin du Roi, entre le Roi et moi, et personne entre moi et la table. Vers l'entremets, j'aperçus quelque chose de fort gros et comme noir en l'air sur la table, que je n'eus le temps ni de discerner, ni de montrer par la rapidité dont ce gros paquet tomba sur la table, devant l'endroit du couvert de Monsieur et de Madame, qui étoient à Paris, et qui se mettoient toujours au bout de la table à la gauche du Roi, le dos aux fenêtres qui donnoient sur la grande cour. Le bruit que cela fit en tombant, et la pesanteur de la chose, pensa enfoncer la table, et fit bondir les plats, mais sans en renverser aucun, et de hasard cela tomba sur la nappe, et point

dans les plats. Le Roi, au coup que cela fit, tourna la tête à demi, et sans s'émouvoir en aucune sorte: je pense, dit-il, que ce sont mes franges; c'en étoit en effet un paquet plus large qu'un chapeau de prêtre avec ses bords tous plats, et haut en maniere de pyramide mal faite, d'environ deux pieds. Cela étoit parti de loin derriere moi, vers la porte mitoyenne des deux antichambres, et un frangeon détaché en l'air, étoit tombé sur le haut de la perruque du Roi, que Livry, qui étoit à sa gauche, aperçut et ôta. Il s'approcha du bout de la table, et vit en effet que c'étoit les franges tortillées en paquet; et tout le monde les vit comme lui. Cela fit un moment de murmure. Livry voulant ôter ce paquet, y trouva un billet attaché; il le prit et laissa le paquet. Le Roi tendit la main, et dit: voyons. Livry, avec raison, ne voulut pas; et se retirant en arriere, le lut tout bas, et par derriere le Roi, le donna à d'Aquin, avec qui je le lus entre ses mains. Il y avoit dedans d'une écriture contrefaite, et longue comme d'une femme, ces mots: » *Reprends tes franges, » Bontems, la peine en passe le plaisir; mes baise-*

„ *mains au Roi.* Il étoit roulé et point fermé: le Roi le voulût encore prendre des mains de d'Aquin qui se recula, frotta le billet, le tourna et retourna, puis le montra au Roi sans le lui laisser toucher. Le Roi lui dit de le lire tout haut, quoiqu'il le lût en même-temps. „ Voilà, dit le Roi, qui est bien in- „ solent, „ mais d'un ton tout uni et comme historique : il dit après qu'on ôtât le paquet. Livry le trouva si pesant, qu'à peine le pût-il léver de dessus la table, et le donna à un garçon bleu qui vint se présenter. De ce moment le Roi n'en parla plus, et personne n'osa plus en rien dire, au moins tout haut; et le reste du souper se passa tout comme chose non avenue. Outre l'excès de l'insolence ou de l'imprudence, c'est un excès de péril qui ne se peut comprendre. Comment lancer de si loin un paquet de cette pesanteur et de ce volume, sans être environné de complices, et au milieu d'une foule, telle qu'elle étoit toujours au souper du Roi, où à peine pouvoit-on passer par derriere? Comment, malgré ce cercle de complices, le grand mouvement des bras pour une vibration aussi forte, peut-elle échapper à tant d'yeux?

Le duc de Gevres étoit en année; ni lui, ni personne ne s'avisa de faire fermer les portes, que du temps après que le Roi fut sorti de table. On peut juger si les coupables étoient demeurés là, ayant eu plus de trois quarts d'heure les issues libres pour se retirer. Les portes fermées, il ne se trouva qu'un seul homme que personne ne connut, et qu'on arrêta. Il se dit gentilhomme de Saintonge, et connu du duc d'Uzès, gouverneur de la province. Il étoit à Versailles; on l'envoya prier de venir : il alloit se coucher. Il vint aussitôt, et reconnut ce gentilhomme, en répondit; et, sur ce témoignage, on le laissa avec des excuses. Jamais depuis on n'a pu rien découvrir de ce vol, ni de la hardiesse singulière de la restitution.

I V.

Anthrax du Roi au col.

Le Roi eut un anthrax au col qui ne parut d'abord qu'un clou, et bientôt après donna beaucoup d'inquiétude. Il eut la fievre, et il fallut en venir à plusieurs incisions par reprises. Il affecta de se laisser voir tous les jours, et de travailler dans son lit presque à son ordinaire. Toute l'Europe ne laissa pas d'être attentive à un mal qui ne fut pas sans danger. Il dépêcha un courrier au duc de la Rochefoucault en Angoumois, où il étoit allé passer un mois dans sa belle maison de Verneuil, et lui manda sa maladie, et son désir de le revoir avec beaucoup d'amitié. Il partit aussitôt, et sa faveur parut plus que jamais. Comme il ne se passoit rien en Flandre, et qu'il n'y avoit plus lieu de s'y attendre à rien, le Roi manda aux maréchaux de Villeroy et de Boufflers de renvoyer les princes dès que le prince d'Orange auroit quitté

quitté l'armée; ce qui arriva peu de jours après.

V.

Publication de la paix avec la Savoye, et alliance avec elle.

Ce fut pendant le cours de cette maladie que la paix de Savoye devint publique, et que le Roi régla tout ce qui regardoit la princesse de Savoye, et les deux otages jusqu'aux restitutions accomplies. Mr de Savoye, qui n'ignoroit rien jusques des moindres choses des principales Cours de l'Europe, compta que les ducs de Foix et de Choiseul ne l'embarrasseroient pas. Le premier n'avoit jamais songé qu'à son plaisir, et à se divertir en bonne compagnie; l'autre étoit accablé sous le poids de la pauvreté et de sa mauvaise fortune: tous deux d'un esprit au-dessous du médiocre, et parfaitement ignorants de ce qui leur étoit dû, très-aisés à mener,

à contenter, et à amuser; tous deux sans rien qui tînt à la Cour, et sans considération particuliere; tous deux enfin de la plus haute naissance, et chevaliers de l'ordre.

C'étoit précisément tout l'assemblage que cherchoit Mr de Savoye. Il voyoit qu'on vouloit ici lui plaire dans cette crise d'alliance. Il fit proposer au Roi ces deux Ducs, et le Roi les nomma, et leur donna 12000 liv. pour leurs équipages, et 3000 liv. par mois. Le comte de Brionne, chevalier de l'ordre et grand écuyer en survivance de son pere, fut nommé pour aller de la part du Roi, recevoir la Princesse au Pont de Beauvoisin; et Desgranges, un des premiers commis de Pontchartrain, et maître des cérémonies pour y aller aussi et faire sa charge pendant le voyage de la Princesse. La duchesse du Lude, sœur du duc de Sully, qui fut chevalier de l'ordre en 1688, fille de la duchesse de Verneuil, et petite-fille du chancelier Séguier. Elle avoit épousé en premieres noces, ce galant comte de Guiche, fils aîné du maréchal de Gramont, qui a fait en son

temps tant de bruit dans le monde, et qui fit fort peu de cas d'elle, et n'en eut point d'enfants. Elle étoit encore fort belle, et toujours sage, sans aucun esprit que celui que donne l'usage du grand monde, et le désir de plaire à tout le monde, d'avoir des amis, des places considérables, de la considération, et avoit été dame du palais de la Reine. Elle eut de tout cela, parce qu'elle étoit la meilleure femme du monde, riche, et qui, dans tous les temps de sa vie, tint une bonne table et une bonne maison, par-tout et basse et rampante sans la moindre faveur de toutes les sortes. Elle se remaria au duc du Lude par inclination réciproque, qui étoit grand maître de l'artillerie, extrêmement bien avec le Roi, et d'ailleurs fort à la mode, et qui tenoit un fort grand état. Ils vécurent très-bien ensemble, et elle le perdit sans en avoir d'enfants. Elle demeura toujours attachée à la Cour où sa bonne maison, sa politesse et sa bonté, lui acquirent beaucoup d'amis, et où, sans aucun besoin, elle faisoit par nature sa cour aux ministres, à tous ceux qui étoient

en crédit, jusqu'aux valets. Le Roi n'avoit aucun goût pour elle, ni Md^e de Maintenon. Elle n'étoit presque jamais des Marlys, et ne participoit à aucune des distinctions que le Roi donnoit souvent à un petit nombre de dames. Telle étoit sa situation à la Cour, lorsqu'il fut question d'une dame d'honneur, sur qui roulât toute la confiance de l'éducation et de la conduite de la Princesse, que Md^e de Maintenon avoit résolu de tenir immédiatement sous sa main pour en faire l'amusement intérieur du Roi. Le samedi matin, veille de la déclaration de la maison, le Roi qui gardoit le lit pour son anthrax, causoit, entre midi et une heure, avec Monsieur, qui étoit seul avec lui. Monsieur toujours curieux, tâchoit de faire parler le Roi sur le choix d'une dame d'honneur, que tout le monde voyoit qui ne pouvoit plus être différé; et comme ils en parloient, Monsieur vit à travers la chambre par la fenêtre, la duchesse du Lude dans sa chaise avec sa livrée, qui traversoit le bas de la grande cour, qui revenoit de la messe: En voilà une qui passe, dit-il au Roi, qui

en a bonne envie, et qui n'en donne pas sa part, et lui nomma la duchesse du Lude. Bon, dit le Roi; voilà le meilleur choix du monde, pour apprendre à la princesse à mettre du rouge et des mouches, et ajouta des propos d'aigreur et de l'éloignement. C'est qu'il étoit alors plus dévot qu'il ne l'a été depuis, et que ces choses le choquoient davantage. Monsieur, qui ne se soucioit pas de la duchesse du Lude, et qui n'en avoit parlé que par hasard et par curiosité, laissa dire le Roi, et s'en alla dîner, bien persuadé que la duchesse du Lude étoit hors de toute portée, et n'en dit mot. Le lendemain, presqu'à pareille heure, Monsieur étoit seul dans son cabinet, il vit entrer l'huissier qui étoit dehors et qui lui dit que la duchesse du Lude étoit nommée. Monsieur se mit à rire, et répondit qu'il lui en contoit de belles : l'autre insista, croyant que Monsieur se moquoit de lui, sortit et ferma la porte. Peu de moments après Mr de Châtillon, le chevalier de l'ordre, avec la même nouvelle, et Monsieur encore à s'en moquer. Châtillon lui demanda pourquoi il n'en vouloit rien croire, en louant le

choix, et protestant qu'il n'y avoit rien de si vrai. Comme ils en étoient sur cette dispute, vinrent d'autres gens qui le confirmerent, de façon qu'il n'y eût plus moyen d'en douter. Alors Monsieur parut dans une telle surprise qu'elle étonna la compagnie, qui le pressa d'en dire la raison. Le secret n'étoit pas le fort de Monsieur, il leur conta ce que le Roi lui avoit dit vingt-quatre heures auparavant, et à son tour les combla de surprise. L'aventure se sut, et donna tant de curiosité, qu'on apprit enfin la cause d'un changement si subit. La duchesse du Lude n'ignoroit pas qu'entre le nombre des prétendantes, il y en avoit une entr'autres sur qui elle ne pouvoit espérer la préférence; elle eut recours à un souterrain. Mde de Maintenon avoit conservé auprès d'elle, une vieille servante qui, du temps de sa misere, et qu'elle étoit veuve Scarron, à la charité de la paroisse St. Eustache, étoit son unique domestique; et cette servante qu'elle appeloit encore Nanon, comme autrefois, étoit pour ces autres Mademoiselle Balbien, et fort considérée par l'amitié et la confiance de

mde. de Maintenon pour elle. Nanon se rendoit aussi rare que sa maîtresse, se coiffoit et s'habilloit comme elle, imitoit son précieux, son langage, sa dévotion, ses manieres. C'étoit une demi-fée à qui les princesses se trouvoient heureuses quand elles avoient l'occasion de parler, de l'embrasser, toutes filles du Roi qu'elles fussent, et à qui les ministres qui travailloient chez mde. de Maintenon, faisoient la révérence bien bas. Tout inaccessible qu'elle fût, il lui restoit pourtant quelques anciennes amies de l'ancien temps, avec qui elle s'humanisoit, quoique rarement; et heureusement pour la duchesse du Lude, elle avoit une vielle mie qui l'avoit élevée, et qui l'aimoit passionnément, qui étoit de l'ancienne connoissance de Nanon, et qu'elle voyoit quelquefois en privauté : la duchesse du Lude la lui détacha, et finalement vingt mille écus comptans firent son affaire, le soir même du samedi, que le Roi avoit parlé à Monsieur le matin avec tant d'éloignement pour elle; et voilà les Cours! Une Nanon qui en vend les plus importans et les plus brillants emplois; et une femme riche, duchesse,

de grande naissance par soi et par ses maris, sans enfans, sans liens, sans affaires, libre, indépendante, a la folie d'acheter cherement sa servitude. Sa joie fut extrême, mais elle sut la contenir; et sa façon de vivre, et le nombre d'amis et de connoissances particulieres à la ville et à la Cour, entraînerent le gros du monde à l'applaudissement de ce choix.

V I.

Intrigues de femmes pour former la Cour de la princesse de Savoye.

LA duchesse d'Arpajon et la maréchale de Rochefort furent fort outrées: celle-ci fit les hauts cris, et se plaignit sans nul ménagement, qu'on manquoit à la parole qu'on lui avoit donnée, sur laquelle seule elle avoit consenti à être dame d'honneur de mde. la duchesse de Chartres. Elle confondit adroitement les deux places de dame d'honneur et de

dames d'atours, pour se relever et crier plus fort. C'étoit la derniere qu'elle avoit chez mde. la Dauphine, et qui lui avoit été promise. Mde. de Maintenon qui la méprisoit, en fut piquée, parce qu'elle l'avoit fait donner à mde. de Mark. Elle prit le tour d'accuser la maréchale, d'être elle-même cause du dégoût qu'on ne vouloit pas lui donner pour avoir tellement soutenu sa fille, que par une grande considération pour elle, on ne l'avoit pas chassée. La maréchale en fut la dupe, et bien qu'en conservant tout son dépit, et que la place fût donnée, elle abandonna sa fille de rage qui fut renvoyée à Paris, avec défense de paroître à la Cour. Cette fille étoit femme de Nangis en premieres noces, qui vécut plus que mal avec ce premier mari, et qui ruina son fils, sans paroître, qui étoit très-riche, qui devint grosse de Blanzac qu'on fit revenir de l'armée pour l'épouser. Elle accoucha de mde. de Tonnerre, la nuit même qu'elle fut mariée. On ne pouvoit avoir plus d'esprit, plus d'intrigue, de douceur, d'insinuation, de tour et de grâce dans l'esprit, une plaisanterie plus fine et plus salée, ni être plus

maîtresse de son langage pour le mesurer à ceux avec qui elle étoit; c'étoit en même-temps de tous les esprits le plus méchant, le plus noir, le plus dangereux, le plus artificieux, d'une fausseté parfaite, à qui les histoires entieres couloient de source avec un air de vérité et de simplicité, qui étoit prêt à persuader ceux même qui savoient, à n'en pouvoir douter, qu'il n'y avoit pas un mot de vrai: avec tout cela une sirene enchanteresse dont on ne pouvoit se défendre qu'en la fuyant, quoiqu'on la connût parfaitement. Sa conversation étoit charmante, et personne n'assenoit si pleinement, ni si cruellement les ridicules où il n'y en avoit point, comme n'y touchant pas: au demeurant plus que très-galante, tant que sa figure lui avoit fait trouver avec qui, fort commode ensuite, et depuis se ruina pour les plus bas valets. Malgré de tels vices, et dont la plupart étoient si destructifs de la société, c'étoit la fleur des pois à la Cour et à la ville. Sa chambre ne désemplissoit pas de ce qui y étoit de plus brillant et de meilleure compagnie, ou par crainte ou par enchantement, et avoit en

outre des amies et des amis considérables, étoit fort recherchée des trois filles du Roi. C'étoit à qui l'auroit; mais la convenance de sa mere l'avoit attachée à mde. la duchesse de Chartres plus qu'aux autres. Elle la gouvernoit absolument. Les jalousies et les tracasseries qui en naquirent, l'éloignement de Monsieur et de M. le duc de Chartres, jusqu'à l'aversion; elle en fut chassée : à force de pleurs et de souplesse de md^{e} la duchesse de Chartres, elle fut rappelée; elle retourna à Marly, elle fut admise à quelques parties particulieres avec le Roi. Elle le divertit avec tant d'esprit, qu'il ne parla d'autre chose à md^{e} de Maintenon. Elle en eut peur, et ne chercha plus qu'à l'éloigner du Roi; elle le fit avec soin et adresse; puis à la chasser de nouveau pour plus grande sureté, et elle saisit l'occasion d'en venir à bout. On se moqua bien de la mere d'y avoir consenti si inutilement pour la place qu'elle ne pouvoit plus avoir, et par une sotte et folle colere d'humeur et de duperie : mais la fille demeura à Paris pour long-temps.

VII.

Echange de Meudon et de Choisy.

Le Roi accoutumé à dominer dans sa famille autant pour le moins que sur les courtisans et sur son peuple, et qui la vouloit toujours rassembler sous ses yeux, n'avoit pas vu avec plaisir le don que Mademoiselle, à sa mort, avoit fait de Choisy à Monseigneur, et ne voyoit pas de meilleur œil, les voyages fréquents qu'il y faisoit avec le petit nombre de ceux qu'il nommoit à chaque fois pour l'y suivre. Cela faisoit une séparation de sa Cour qui, à l'âge de son fils, ne se pouvoit éviter, dès que le présent de cette maison l'avoit fait naître; mais il voulut au moins le rapprocher de lui. Meudon bien plus vaste et extrêmement superbe par les millions que Mr de Louvois y avoit enfouis, lui parut propre à cela.

Il en proposa donc l'échange à Barbesieux

pour sa mere, qui l'avoit pris dans le partage des biens pour 500000 liv. et le chargea de lui en offrir 400000 liv. de plus, avec Choisy en retour. Mde de Louvois pour qui Meudon étoit trop grand et trop difficile à remplir, fut ravie de recevoir 900000 livres, avec une maison plus à sa portée; et le même jour que le Roi témoigna désirer cet échange, il fut conclu. Le Roi ne l'avoit pas fait sans en avoir parlé à Monseigneur, pour qui ses moindres apparences de désirs étoient des ordres. Monseigneur n'en voltigea que de plus en plus de Versailles à Meudon, où, à l'imitation du Roi, il fit beaucoup de dépenses et d'embellissements dans la maison et dans les jardins, et combla les merveilles que les cardinaux de Meudon et de Lorraine, et Mrs Servien et de Louvois y avoient successivement ajoutées.

Fin du Tome II. des Mémoires du Regne de Louis XIV.

NOTES,

ADDITIONS ET EXPLICATIONS

Des matières contenues dans le Tome II des

MÉMOIRES D'ÉTAT ET MILITAIRES

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DU REGNE DE LOUIS XIV.

Extraites du porte-feuille du DUC DE SAINT-SIMON, de plusieurs autres porte-feuilles des Seigneurs ses contemporains et de quelques Mémoires imprimés.

NOTE PREMIERE.

Sur les détails des soins du Roi pour ses maitresses. Madame de Montespan.

Pour servir de supplément au §. 1. du Livre II.

LOUIS XIV. A COLBERT.

De Nancy le 26 Septembre.

Vous ne m'avez rien mandé dans toutes les lettres que vous m'avez écrites touchant le travail qu'on fait à Saint-Germain sur les terrasses de l'appartement de Madame de Montespan; il faut achever celles qui sont commencées et accommoder les autres, l'une en volière, pour y mettre des oiseaux, et pour cela il ne faut que peindre la voûte et les côtés, et mettre un fil de fer à petites mailles, qui ferme du côté de la cour, avec

une fontaine en bas pour que les oiseaux puissent boire. A l'autre, il faudra la peindre, et ne mettre qu'une fontaine en bas. Madame de Montespan la destinant pour y mettre de la terre et en faire un petit jardin. Mandez-moi ce que vous avez fait là-dessus jusqu'à cette heure.

NOTE SECONDE.

Comment le Roi Louis XIV obligeoit ses Ministres, le vertueux Colbert lui-même, à le servir dans ses plaisirs.

Pour servir d'addition au §. 1, du Livre II. sur les amours du Roi.

BONTEMPS étoit particulièrement le Ministre des plaisirs secrets de Louis XIV.

Ce Monarque néanmoins avoit une telle opinion de sa personne, qu'il exigeoit que

les Ministres d'Etat s'occupassent du détail de son libertinage, il écrivoit à Colbert de Metz, le 31 août 1663 cette lettre. Il n'est pas un seul mot dans cette pièce qui ne signifie quelque chose.

„ Il faut rendre les lettres que je vous
„ envoye et particulièrement celles où il n'y
„ a rien dessus et qui s'adressent à la per-
„ sonne que je vous ai recommandée en
„ partant.

„ Vous m'entendez bien. „

Le Roi parloit d'une maîtresse.

NOTE TROISIÈME.

Sur Madame de Maintenon.

Extraite des Mémoires du premier ministre du Comte de Maurepas, Tome I, page 140.

Pour servir d'addition au §. IV du Livre II.

MADAME de Maintenon, née d'Aubigné, d'une ancienne maison protestante, étoit née en Amérique, et avoit montré, dès ses plus tendres années, la passion de venir en France, elle gagna pour cela Madame de Blenac, femme du Gouverneur, qui revenoit avec son mari et la pria de la conduire, offrant de lui rendre tous les services possibles. Madame de Blenac y avoit consenti, mais son mari qui n'aimoit pas les créoles ne voulut pas y consentir, il fallut donc gagner encore le mari. M. de Maurepas, de qui j'emprunte une partie de cet article, dit dans ses Mémoires manuscrits, Tome I, page 41, que le Gouverneur goûta ses insinuations et en devint

amoureux, et qu'alors Madame de Blenac voulut s'en défaire à Paris où elle la mena.

Arrivée dans la Capitale, Mademoiselle d'Aubigné ne fut point reconnue de sa parente: elle y fréquenta d'abord une demoiselle David, dont l'esprit attiroit tous les soirs ceux qui passoient pour en avoir dans la Capitale, ce qui fit connoître Mademoiselle d'Aubigné. Elle fut extrêmement goûtée dans cette société, dit M. de Maurepas, et il lui arriva même diverses avantures dans ce temps-là qui firent du bruit. Mademoiselle David, connue de la Maréchale de la Ferté et de la Comtesse d'Olonne, qui se piquoient de galanterie et de bel esprit, lui procura leur connoissance, et imagina de la marier à Scarron, poëte connu et très-fréquenté pour son esprit.

On eut assez de peine pour obtenir le consentement de Mademoiselle d'Aubigné, qui venoit en bonne compagnie chez le poëte burlesque. Mais la Maréchale de la Ferté et

la Comtesse d'Olonne la déterminèrent. Scarron, toujours burlesque, exigea dans le contract qu'elle ne porteroit point de rubans ni de robes de soie, qu'elle auroit bien soin de lui dans ses maladies, qu'elle l'attendroit toujours pour les repas, qu'elle ne recevroit personne quand il seroit absent, et qu'elle ne se mettroit à table avec lui que quand il le lui auroit commandé, et qu'elle ne s'appelleroit que Mademoiselle Scarron. Son père, qui apprit aux îles le mariage de sa fille avec Scarron, revint à la mort de sa femme en Poitou, où il se remaria, mais il n'eut point d'enfant de ce mariage; et Mademoiselle David, à la mort de Scarron, ne cessa de s'intéresser pour sa veuve.

NOTE QUATRIÈME.

Sentimens de Massillon, Evêque de Clermont, sur Madame de Maintenon, extraits de ses Mémoires.

Pour servir de supplément au même paragraphe.

Le feu Roi Louis XV avoit demandé à Massillon des mémoires historiques, relatifs à sa minorité. Il conservoit en manuscrit les fameux sermons appellés *petit carême*, sur les devoirs des Princes et des Rois, que ce grand prédicateur avoit prêchés en présence du jeune Louis XV.

Massillon avoit une telle réputation de probité, de désintéressement et d'attachement à la vérité, que Louis XV lui demanda cet ouvrage, qui resta long-temps dans son cabinet avec les sermons de ce prélat.

Le caractère des mémoires historiques de Massillon est analogue à celui de ses sermons, sans être aussi bien travaillé.

Cependant les portraits en sont beaux, vrais, et il peint le vice avec beaucoup de sagacité; il y a dans ses portraits une finesse singulière et beaucoup de réflexion dans le choix des faits, qu'il lie avec art.

Son style n'est point très-concis; il n'est point lâche, mais abondant, sans cependant aucune surabondance; c'est le plus bel ouvrage néanmoins que nous ayons sur l'histoire de la minorité de Louis XV, pour ne pas dire *peut-être le seul ouvrage.* Car Saint-Simon qui pouvoit dire tant d'autres choses, puisqu'il étoit membre du conseil de Régence, ne raconte point tous les événemens.

Massillon dit de Madame de Maintenon, à la fin du règne de Louis XIV, ce qui suit:

„ Madame de Maintenon étoit la seule
„ personne qui eût un crédit puissant auprès
„ du Roi. Elle avoit beaucoup d'esprit, mais
„ en même temps tous les défauts d'une
„ femme jalouse de son influence. Ses grâ-
„ ces personnelles lui avoient d'abord attiré

„ l'attachement du Roi. La confiance, l'a-
„ mitié, une estime solide succédèrent à ce
„ premier sentiment, et ce que l'un et l'au-
„ tre laissèrent paroître, persuada la Cour
„ et la Capitale qu'ils étoient mariés en se-
„ cret. Elle avoit une connoissance détaillée
„ de toutes les affaires. Elle influoit même sur
„ le choix des Ministres. „

NOTE CINQUIEME.

Sur le sort et la situation des Protestans en France depuis le ministère du Cardinal de Richelieu, jusques à la fin du règne persécuteur de Louis XIV.

Pour servir d'addition au §. X, du Livre II.

La révocation de l'édit de Nantes étoit un des plans du Cardinal de Richelieu.

L'amour de la liberté domine en général dans le protestantisme, où chaque fidèle a le droit d'assujettir à ses lumières, même les divines Écritures ; aussi a-t-on reconnu que cette religion convenoit aux républiques et aux gouvernemens mixtes, tels que l'Angleterre.

La religion catholique Romaine, au contraire convient aux peuples asservis, elle les maintient dans cette situation. Là on est obligé de se soumettre aveuglément, sans discuter, à des bulles ; ces bulles deviennent loi, et dès ce moment la force militaire vient au secours d'une religion à laquelle la persuasion seule et la charité sont convenables, selon son esprit primitif.

Le caractère protestant étoit donc odieux à Louis XIV, à Mazarin, à Richelieu, quoique le bon Henri IV eût accordé l'édit de Nantes.

Voilà les vraies causes de cet édit affreux, dont parle Saint-Simon avec plus de sens et de raison que tous ses contemporains.

Comme c'est le propre d'une histoire libre de joindre les événemens éloignés par le temps, pour former un tout historique en les rapprochant, j'ai voulu joindre à côté de l'histoire de la persécution du protestantisme, vers la fin du règne de Louis XIV, des anecdotes curieuses sur cet objet, qui datent de son jeune âge. Car le Roi n'avoit que dix-neuf ans, lorsque le protecteur Cromwel prit sous sa protection tous les protestans de l'Europe.

On verra Colbert encore commis, pour ainsi dire, du Cardinal Mazarin, lui faire le rapport net et bien circonstancié d'une affaire que le caractère élevé, fier, impétueux de Cromwel rendoit délicate.

On y trouvera le caractère du Clergé en 1657; et celui de ces personnages que Colbert appelloit alors les *dévots*, les *jansenistes*, et celui enfin des *bien intentionnés*.

L'Ambassadeur d'Angleterre avoit chez lui un enfant du Comte d'Isenguien, catholi-

que ; on l'enleva, de crainte qu'il ne fût chez l'Ambassadeur, pour y recevoir une éducation protestante.

COLBERT A MAZARIN.

6 Septembre 1657.

J'AI vu, suivant l'ordre de Votre Eminence, le principal du collége des Grassins, sur le sujet du fils du Comte d'Isenguien. Après lui avoir expliqué les raisons portées par la lettre de Votre Eminence qui avoient obligé le Roi de donner satisfaction à la République d'Angleterre et à M. le Protecteur qui avoient reçu quelque injure en la personne de leur Ambassadeur, par l'enlévement de cet enfant qui avoit été fait à la porte de son logis; ensorte toutefois que la conscience de cet enfant fût en sûreté: que l'expédient que Sa Majesté avoit trouvé pour cela étoit de le remettre pour deux jours seulement dans la maison dudit Ambassadeur avec une personne qui seroit choisie par ledit sieur Principal, qui ne le

quitteroit point de vue, ensorte que cet enfant étant ferme dans les sentimens de notre religion qu'il lui avoit donnés, il n'y avoit pas d'apparence qu'il y put arriver d'accident. Après beaucoup d'autres discours tendans à mêmes fins, ledit Principal me répondit que l'enfant n'étoit point dans son collége, qu'il l'avoit envoyé à la campagne pour se divertir pendant les vacances, et que s'il étoit présent, qu'il m'entendit parler de cette proposition, il se mettroit aux fenêtres pour crier *au secours* à tous ses camarades et feroit du bruit dans la rue; qu'au surplus il n'y avoit rien de si juste et de si légitime que ce qu'il avoit fait étant en la place du père de cet enfant, duquel il avoit une procuration en bonne forme, et qu'il n'y avoit rien de si violent que ce qu'avoit fait l'Ambassadeur d'Angleterre, d'enlever un enfant d'entre les bras de son père, quoique c'eut été à la sollicitation de sa mère : qu'en outre il y avoit un arrêt du Parlement qui le chargeoit de la garde de cet enfant, à peine d'en répondre, et qu'il ne

pouvoit en disposer sans que le même Parlement l'en déchargeât par un autre arrêt : et après lui avoir repliqué tout ce qui se put sur ce sujet, qui seroit trop long à déduire à Votre Eminence, il demeura ferme dans ce sentiment, et Votre Eminence doit être avertie sur ce sujet, que M. le Chancelier me dit avant que d'y aller, que c'étoit un homme opiniâtre, et qu'il étoit parent de beaucoup de bouchers, et autres gens de métier de la montagne de Sainte-Genevieve, dont il seroit assez emporté pour se servir à empêcher l'exécution des ordres du Roi. Après avoir communiqué toutes ces choses à M. le Procureur général, il m'a dit, qu'à son avis le seul expédient étoit d'envoyer une lettre de cachet audit Principal pour lui ordonner de se rendre près du Roi avec l'enfant.

COLBERT A MAZARIN.

14 Septembre 1657.

AUSSITOT après avoir reçu la lettre de Votre Eminence du 4 de ce mois, j'ai vu

M.

M. le Chancelier et M. le Procureur général sur l'affaire de l'Ambassadeur d'Angleterre, le premier avoit déjà reçu, par la voie de M. le Comte de Brienne, non par celle dudit Ambassadeur, la lettre de cachet pour envoyer prendre le fils du Comte d'Isenghien par deux Conseillers d'Etat, et le remettre entre les mains dudit sieur Ambassadeur. Entre la forme portée par ladite lettre, lesdits sieurs Chancelier et Procureur général confererent ensemble sur ce que je leur fis connoître des intentions de Votre Eminence, portées par sa lettre, et ensuite ils résolurent que je verrois de la part de Votre Eminence ledit Ambassadeur, pour lui parler en conformité, et lui faisant bien connoître les inconvéniens dans lesquels l'on pourroit tomber dans l'exécution de cette affaire pendant l'absence du Roi, y ayant une cabale formée de toutes sortes de gens, tâcher d'obtenir de lui la remise de cette affaire jusques au retour de Sa Majesté; et en cas que cela ne se pût, que je lui offrirois de lui envoyer ce jeune garçon chez lui, par deux des plus

anciens Conseillers d'Etat qui demeureroient cinq ou six heures dans son logis, et ensuite le rameneroient dans son collége, et même le dit Chancelier s'offrit de l'y mener lui-même, s'il ne se contentoit pas de ces Conseillers d'Etat; je fus voir ensuite ledit sieur Ambassadeur, où après lui avoir rendu compte de la visite que j'avois rendue, par ordre de Votre Eminence, au Principal du collége des Grassins, des discours que nous avions eu ensemble, de la part que toute sorte de gens prenoient en cette affaire, les dévots, les mal intentionnés et les méchants, les jansenistes et les évêques se trouvant dans les mêmes sentimens, quoique par divers principes, et après m'être servi avec le plus de force qu'il me fut possible des raisons portées par la lettre de Votre Eminence, et même lui avoir fait voir cette lettre, qui est pleine de termes d'estime et de confiance pour lui, et de croyance qu'il entrera dans les raisons qui y sont conclues pour remettre ou trouver quelques expédients dans cette affaire, pour éviter le risque

d'émouvoir quelques fâcheux bruits dans cette ville. Après avoir exagéré toutes ces choses audit sieur Ambassadeur, il me répondit que Votre Eminence lui fesoit justice de croire qu'il entreroit toujours dans les raisons qui regardent le bien et le repos de cet Etat, autant que son devoir, et l'obéissance qu'il devoit à son maître, lui pourroient permettre; qu'il me pouvoit assurer que nous étions serviteurs communs d'un même maître, n'ayant pas moins de passion pour la grandeur et la satisfaction de Votre Eminence que moi-même, et qu'il savoit bien que Votre Eminence étoit persuadée qu'il faisoit office de Ministre très-zélé et très-passionné, pour maintenir et fortifier l'union des deux Royaumes, mais qu'en ce rencontre il lui étoit impossible de faire ce que Votre Eminence desiroit de lui, que dès lors que ce jeune garçon fut enlevé, il avoit reçu ordre de son maître de se retirer, si on ne lui en faisoit satisfaction, et qu'on ne le remît entre ses mains; qu'il avoit retardé l'exécution de cet ordre, premièrement sur

l'absence de Votre Eminence, et ensuite sur son voyage et son séjour à la Cour. Et qu'enfin après avoir reçu les assurances de Votre Eminence sur les ordres précis et réitérés qu'il avoit reçus de se retirer, il s'étoit chargé envers son maître de l'événement de cette affaire, l'assurant qu'il auroit une satisfaction entière dès lors qu'il seroit de retour à Paris, que son maître vouloit être bien servi, et étoit jaloux de l'obéissance qu'on lui devoit, qu'il étoit bien fâché que l'affaire fût réduite à ce point, que de faire quelque bruit dans cette ville en l'absence du Roi, mais qu'il lui étoit impossible, en l'état où cette affaire étoit réduite, d'entrer dans cette considération, et qu'il falloit de toute nécessité qu'il se retirât de son mouvement dès à présent, s'il ne vouloit être rappellé avec la disgrace de son maître, dans quinze jours au plus tard; lui ayant fait ensuite la proposition des deux Conseillers d'Etat, il la rejetta, me disant que la satisfaction de son maître consistoit à remettre ce jeune garçon en son pouvoir et dans sa maison, d'où il

avoit été enlevé. Cette conférence dura deux grandes heures, sans pouvoir tirer autre résolution dudit sieur Ambassadeur; ensuite je lui fis offre du château de Vincennes, lui demandant si Madame l'Ambassadrice avoit trouvé le dessein bon, et lui fis offre de tout ce qui pouvoit dépendre de Votre Eminence pour elle; ce qu'il reçut avec beaucoup de civilité et de reconnoissance de ses bontés. Et sur ce sujet il me dit que la dernière lettre qu'il avoit reçu de son maître, il lui avoit dit qu'il ne devoit pas tenir en France plus de deux années un même Ministre, parce que Votre Eminence l'attireroit à Elle de telle sorte, qu'il seroit capable de ne pas obéir à son maître comme il le devoit.

Je rendis compte à MM. le Chancelier et Procureur général de toute cette conférence sur laquelle ils résolurent que ce jeune garçon, n'étant pas à présent dans le collége des Grassins, ayant été envoyé à la campagne pendant les vacations par le Principal, l'on feroit toutes diligences pour découvrir le

lieu où il étoit, pour s'en saisir s'il se pouvoit avant que de rentrer dans ce collége, où cela seroit beaucoup plus difficile; que l'on donneroit avis aujourd'hui audit sieur Ambassadeur, et que je rendrois compte de tout à Votre Eminence, à quoi j'ajouterai que si ledit Ambassadeur m'a parlé sincèrement, d'où Votre Eminence jugera mieux que moi la difficulté que l'on aura de trouver ce jeune garçon et même de s'en saisir lorsqu'on l'aura trouvé, pour ne donner lieu audit Ambassadeur de se retirer. C'est pourquoi j'estime qu'il seroit bien nécessaire que Votre Eminence me renvoyât un courier en toute diligence, qu'elle écrivît audit Ambassadeur, et même fît donner part au Protecteur, par M. Brodeau, de tout ce qui se passe en cette affaire.

J'estimerois très-nécessaire que Votre Eminence fît sortir tous les Evêques de Paris, sans en excepter aucun, étant très-assuré qu'ils fomentent beaucoup de troubles dans l'affaire du fils du Comte d'Isenguien.

à midi.

Je retourne de voir l'Ambassadeur d'Angleterre, auquel j'ai donné part de la résolution qui avoit été prise et des diligences que l'on faisoit pour l'exécuter; d'abord il m'a répondu qu'il n'étoit pas nécessaire de faire de grandes diligences, puisque le Principal des Grassins avoit offert de mener le jeune garçon chez M. le Chancelier. Mais après lui avoir expliqué les raisons qui avoient obligé ces Messieurs de ne se servir pas sitôt de cet expédient, il m'a répondu que connoissant fort bien que cette affaire étoit bien plutôt poussée par les ennemis de Votre Eminence que par des motifs de religion, il vouloit bien encore attendre quelques jours, mais qu'il me prioit de faire ensorte que cela se fît au plutôt, parce qu'il se chargeoit beaucoup envers son maître, et que si on ne lui donnoit pas cette satisfaction, il courroit assurément quelques risques de disgraces, ajoutant toujours beaucoup de discours pour me faire connoître que ce n'étoit aucun zèle

de sa religion, ni aucune envie que le garçon quittât la nôtre qui le faisoit agir, mais les seuls ordres de son maître, qui avoit été offensé par l'action qui avoit été commise.

J'ajoute à celle-ci, que je trouve bien difficile de terminer cette affaire avec la satisfaction dudit Ambassadeur, parce qu'assurément ce Principal est sur ses gardes, et que l'enfant n'est pas dans son collége, en sorte que je doute fort qu'il l'amene quand on lui ordonnera, et encore plus qu'on le puisse trouver. On y travaillera néanmoins avec toute l'application possible, et j'aurai soin d'en rendre compte à Votre Eminence.

COLBERT A MAZARIN,

17 Septembre 1657.

M. l'Ambassadeur d'Angleterre m'ayant envoyé dire avant-hier fort tard qu'il me viendroit voir le lendemain mati , je me

rendis chez lui hier matin, où je le trouvai botté et prêt à monter à cheval, et il me dit qu'il avoit reçu des lettres du Protecteur son maître, si pressantes qu'il ne pouvoit se dispenser de partir sur le champ, et de s'en aller en poste trouver Votre Eminence, et qu'il avoit été bien aise de m'en donner avis et de m'assurer que le retardement de la satisfaction qu'il avoit demandée, n'étoit point la cause de ce voyage. J'avoue à Votre Eminence que je fus fort aise de ce discours, parce qu'assurément nous aurions eu beaucoup de peine à nous saisir de la personne du fils du Comte d'Isenguien, et quand nous en aurions été saisis, il y auroit eu à craindre quelque sédition. A présent Votre Eminence pourra trouver quelque expédient à cette affaire, de laquelle elle doit faire état certain que l'exécution sera bien difficile, s'il y a nécessité de satisfaire l'Ambassadeur en la forme qu'il demande.

LE MÊME AU MÊME.

Même jour.

VOICI une autre affaire presque de pareille nature. L'Ambassadeur de Hollande fait un prêche public en françois dans sa maison. Soit que cela soit nouveau ou qu'on le veuille faire passer pour nouveau, tous les dévots, le Curé de Saint-Sulpice, et tous les prêtres de tout le fauxbourg Saint-Germain s'en sont émus, en sont venus faire plainte à M. le Chancelier, qui ayant envoyé son Secrétaire à l'Ambassadeur d'Hollande, pour le prier d'en user comme ses prédécesseurs avoient fait, c'est-à-dire de faire faire le prêche en sa langue, il a fait réponse que la Reine lui avoit ci-devant envoyé M. le Comte de Brienne, qu'il n'avoit pas cessé pour cela, et que si on en parloit davantage, il feroit fermer la porte de l'Ambassadeur de France en Hollande; et comme cette affaire s'est échauffée, M. le Chancelier fut obligé hier d'envoyer le Lieutenant criminel avec quel-

ques ordres, à l'entour de la maison dudit Ambassadeur, pour empêcher que les catholiques dudit fauxbourg ne fissent quelque désordre, et assurément il est très-nécessaire qu'elle nous envoye des lettres du Roi audit Ambassadeur, pour empêcher la continuation de ce scandale, au cas qu'il n'ait pas droit d'en user de cette sorte, ainsi que M. le Chancelier m'en a assuré, et même qu'il en fasse faire des plaintes aux Etats par M. de Thou, ou enfin qu'il y apporte le reméde qu'il estimeroit nécessaire, ne pouvant pas lui taire que toutes ces sortes d'affaires de religion sont prises à présent avec tant de chaleur, depuis que l'on ne peut douter que les Jansenistes, les amis du Cardinal de Retz, de l'Archevêque de Sens, s'en mêloient bien avant et instruisoient les dévots, les mal intentionnés s'y joignant, et presque tout fuit.

COLBERT AU CARDINAL MAZARIN.

20 Octobre 1657.

Les mal intentionnés et les dévots font ici courir des bruits préjudiciables au service du Roi et contraires à la vérité, entr'autres que l'on a mis entre les mains des Anglois la ville de Bourbourg, qu'ils ont chassé les prêtres et les religieuses, et abattu les églises et les couvens, et quoique les bien intentionnés s'efforcent de faire connoître la fausseté de ces bruits, il seroit toutefois bien important d'être un peu informé du détail de ce qui se passe, pour le faire mettre dans les gazettes et rendre la vérité plus publique et plus connue.

NOTE SIXIEME.

Sur l'opinion que le Roi Louis XIV avoit de ses bâtards, relativement aux Princes du sang de la Maison Royale.

Pour servir d'addition à l'article XIV de ce Volume, sur la puissance du Duc du Mœine, fils légitimé de France dans la Cour du Roi son père.

QUOIQUE l'élevation du Duc du Maine fût en partie l'ouvrage de Madame de Maintenon, Gouvernante de cet enfant, le Roi avoit dans lui-même une telle opinion de sa personne, de ses fautes même et de ses crimes, qu'ils devoient être tolérés, loués et légitimés aux yeux de toute la Nation: on sait tout ce qu'il accorda au Duc du Maine et au Comte de Toulouse.

Mais Madame de Maintenon ne fit pas tout; car le Roi entendoit que ses bâtards

fussent comme de niveau avec les Princes du sang. Voici ce qu'il écrivoit à ce sujet au Comte de Vermandois.

Lettre de Louis XIV à Colbert.

Du camp de Strahen, près de Saint-From, le 3 juillet 1675.

J'ai ordonné que le Comte de Vermandois fût traité comme les Princes de Conti, il faut seulement éviter qu'il se trouve en des occasions trop marquées, comme *à la chemise, à la serviette.* Il sera bon qu'à l'Eglise il ne soit pas tout-à-fait au même rang que les Princes du sang, tout cela se doit faire naturellement, et cet ordre doit demeurer entre vous et moi; car quand on ne pourra éviter ce que je vous dis, il faut qu'il fasse comme les Princes de Conti.

Lettre extraite des manuscrits de Colbert.

NOTE SEPTIÈME.

Sur le caractère de Louis XIV, observé dans le détail de ses occupations domestiques.

Pour servir d'addition au §. XXII. du Livre II.

Le Roi avoit eu la meilleure tête de son royaume, et avoit employé tous ses talens aux affaires étrangeres, au maintien de sa puissance au dehors et de son autorité dans l'intérieur : malheureusement, à la fin de ses jours il se laissa dominer par l'adroite Maintenon, qui sut le subjuguer, qui le prit par la tendresse, ce qui lui donna le grand ascendant qu'elle eut et qui fut tel qu'elle se fit épouser en secret, se servant des confesseurs, et elle servit ces confesseurs en les protégeant; le roi âgé ne vouloit plus des plaisirs illicites, il étoit dévot de bonne foi et point hypocrite, et il ignoroit encore que, tandis qu'il épousoit madame de Maintenon

pour le repos de sa conscience, cette femme épousoit le Roi dans l'intention, sur-tout, de se faire déclarer Reine.

Le Roi n'étoit jamais oisif, il s'occupoit tout entier de bagatelles, comme des choses les plus sérieuses. Il s'occupoit de ses jardins comme des plus grandes affaires, portant son dessein à tout. Cette diversité de travaux l'empêchoit de s'ennuyer, et il étoit aussi laborieux dans les petites choses que dans les grandes.

Il n'y avoit pas un seul officier qui ne sût le soir ce qu'il avoit à faire le lendemain: delà, l'ordre admirable du service.

Vers la fin de ses jours, la galanterie des premiers temps avoit disparu; et ses courtisans étoient gênés comme des moines en présence de l'abbé: le Roi évitoit ce qui pouvoit réveiller ses sens, empêcher les progrès de la piété, et sa piété, qui étoit celle des jésuites et de la prude qui le gouvernoit,

au

l'en fait un grand Roi, en fit un minucieux et persécuteur; la véritable cependant est compatible avec les plus grandes vertus et avec les plus grands principes, mais ce n'est pas la piété des jésuites ni des moines.

Extrait des manuscrits d'un Seigneur de la Cour, où l'on trouve ce qui suit dans une autre partie du même ouvrage, année 1715.

Pendant tout le reste de sa vie, il s'occupa sans cesse de ce qu'il appelloit *sa gloire*, et son égoïsme fut le mobile de tous les événemens, sans que l'amour de son peuple put jamais lui inspirer l'idée de le soulager dans les maux qu'il endura, pour alimenter cet amour de la gloire. Il étoit si sensible à la louange, et il en étoit si avide, qu'un jour il interrompit son prédicateur pour apprendre à tout l'auditoire la prise de Philisbourg.

Il chantoit avec complaisance [illegible] baux des opéras où il étoit loué par les [illegible] tes du temps, et la crainte de voir son r[illegible] représenté dans le poëme de Télémaque ne contribua pas peu à tenir Fenélon dans l'éloignement; il ne voyoit dans ses bâtimens, ses statues et ses jardins, que le faste, le luxe, l'aisance de la vie, nécessaire à la grandeur des Rois; et ne pouvoit souffrir qu'on parlât du Roi Henri son ayeul.

Ennemi de toute liberté et de tout ce qui étoit gouverné par d'autres principes que les siens, Louis XIV avoit désolé, et jetté dans un état de désespoir quatre millions de ses sujets qui professoient une autre religion que la sienne. Une partie des François persécutés sortit du royaume, et tandis qu'il condamnoit aux galères et à la confiscation de biens de malheureux fuyards désespérés, il tourmentoit le reste par des commissions, par les roues et les gibets. Sa fureur religieuse néanmoins fut plutôt celle de ses Ministres, celle des Intendans, de Bâville sur-

la plus belle de ses pro-
bre fureur.

NOTE HUITIEME

Extraite des manuscrits de M. Roland, Président au Parlement de Paris; sur un projet d'empoisonnement de Louis XIV, pour servir à l'histoire de sa vie privée, Livre II.

En 1683, l'Abbé Blache fit avorter un second projet d'empoisonner Louis XIV et sa postérité, projetté par la Marquise d'Asserac. Voyez le compte de M. le Président Rolland, du 27 février 1768, contenant le précis de l'histoire rédigée par l'Abbé Blache à ce sujet, et trouvée au collége de Louis le Grand, en 1762. D'après la communication que ce Magistrat m'a donnée de la copie du manuscrit de cette histoire, déposé au greffe du Parlement, j'ai cru devoir placer ici un

extrait de cette histoire [illegible]
tiré du Chapitre X du [illegible]
à éclairer les causes de la [illegible]
dans de Louis XIV; à jus[illegible]
gent.

„ Vers la fin de novembre 1683, dit l'Ab-
„ bé Blache, la soeur Marguerite Bocheron,
„ touriere du monastère du Calvaire pour
„ le dehors, vint me trouver aussi effrayée
„ qu'elle étoit lorsqu'il fut question de faire
„ avorter dans sa naissance le premier pro-
„ jet de la Marquise d'Asserac et de ses
„ complices, d'attenter à la vie du Roi et
„ à celle de Monseigneur le Dauphin.......
„ La femme de chambre de cette malheu-
„ reuse Marquise avoit découvert, toute al-
„ larmée, à cette soeur, quelles étoient les
„ menées secretes de sa maîtresse, et qu'elle
„ commençoit à Versailles, par l'entremise
„ d'une de ces sortes de femmes qui vendent
„ à la toilette des Dames de qualité, et que
„ Mademoiselle Bensola, fille d'honneur de
„ Madame la Dauphine, introduisoit à la

… e Princesse sa maîtresse ;
… issent pénétrer ni l'une
… ystère d'iniquité…….
… ajouter-il, pour une preu-
… e constante, qu'après la mort de Madame
„ la Dauphine, Mademoiselle Bensola vint
„ loger dans la paroisse Saint-Sulpice ; j'eus
„ occasion de la voir dans la maladie dont
„ elle mourut, comme ayant soin des mala-
„ des du quartier où elle logeoit ; elle me
„ déclara qu'elle croyoit avoir été empoi-
„ sonnée par des personnes qu'elle me nom-
„ ma. Pour lors je me ressouvins de l'intri-
„ gue que la Marquise d'Asserac avoit eu
„ avec elle, par le moyen d'une revendeuse
„ à la toilette, Mademoiselle Bensola en de-
„ meura d'accord, et m'avoua qu'elle avoit
„ reçu plusieurs présens en bagatelles et des
„ confitures, particuliérement de fleurs d'é-
„ pine-vinette qu'elle aimoit beaucoup.
„ Quand elle m'eut fait cet aveu, je la dé-
„ trompai de dire que ce fut ces personnes
„ qu'elle me nommoit qui l'avoient fait em-
„ poisonner, et je l'assurai que ce ne pou-

„ voit être autre que [illegible]
„ marquise. J'agitai le[illegible]
„ visites, et elle mourut p[illegible]
„ tout comme je lui dis[illegible]
„ d'avoir accusé ceux qu'elle avoit soupç[illegible]
„ nés auparavant, par les raisons qu'elle me
„ dit. „

Les Mémoires de l'Abbé Blache sont en original entre les mains de M. le Président Roland, Magistrat intégre, ferme, patriote, souvent exilé pour le maintien de la liberté contre les Ministres. Pour l'intelligence de ce manuscrit, qui rapporte des anecdotes singulières sur l'intérieur de la Cour, et nous apprend les dangers que Louis XIV encourut et qu'on ignoroit, il faut savoir qu'avant que le Roi ne se fut livré à Madame de Maintenon, il avoit pacifié les troubles, et retenu, tant qu'il avoit pu, la fougue des jésuites; qu'il aimoit et estimoit le fameux Arnaud; dans cette incertitude, si le Roi favoriseroit ou ne favoriseroit pas le jésuitisme, des fanatiques attachés à ce parti irri-

[illegible] de quelques femmes qui [illegible] l des empoisonnemens, [illegible] t le bonheur de sauver le [illegible] ncerter ces affreux projets en [illegible] oilant ces femmes.

Il y avoit eu un premier projet, en 1671, d'empoisonner le Roi : voici comment le Roi en parle.

LOUIS XIV à COLBERT.

1671.

JE vous envoye les lettres et le mémoire que Lausun a fait de ce que cette femme a dit, vous vous en servirez comme vous jugerez à propos; mais ne desirant pas rendre cette affaire publique, et ne voulant que tirer d'elle ce qui l'a obligé de faire ce qu'elle a fait, il me semble que M. Pussort pourroit l'interroger en particulier, et après qu'il m'aura rendu compte de ses réponses, je ferai ce qui sera estimé à propos. Si vous voyez qu'il faille en faire davantage, je vous

en donne la liberté. Il [illegible]
savoir que j'ai déclaré [illegible]
d'Etat. Je ne desire plus [illegible]
la fonction. Dites-lui que [illegible]
d'envoyer tous ses chiffres à Louvois, à
j'ai recommandé de faire la charge jusqu'à
l'arrivée de Pomponne.

NOTE NEUVIÈME.

Sur Louis XIV dans ses rapports avec ses Ministres et lorsqu'il travailloit avec eux, ou leur donnoit des ordres rélatifs à la Reine, à ses Maîtresses, au Clergé, au Parlement, à la guerre, à la marine, aux arts et métiers.

On a cru que le Roi Louis XIV seroit mieux connu en employant ses propres expressions. On juge de son ton, de sa manière, de ses affections : il a beau vouloir

[illegible]n Roi, [illegible]ssions privées de l'hom-[illegible]e montrent [illegible]couvert, Voici quelques [illegible]ails, d'abord sur ses [illegible]tresses et sur le clergé.

COLBERT AU ROI.

Sans date.

SAVOIR si Votre Majesté agréera de me faire informer de toutes les nouvelles qui pourront être sues dans le public et des avis de la marine.

Réponse du Roi.

JE le ferai avec soin, l'Archevêque de Paris m'a prié de vous dire que si vous voyez des docteurs de Sorbonne, vous leur fassiez connoître que je l'ai chargé de prendre garde à ce qui se passera dans la Sorbonne d'extraordinaire, afin qu'ils ayent créance à ce qu'il leur dira.

A COLBERT.

Du camp de Seinflours le 2[illegible] mai 1675.

Ce que vous me dites des Archevêques d'Auch et de Vienne me fait de la peine, en cas que M. l'Archevêque de Paris fût malade; j'espere que cela n'arrivera pas; mais en ce cas vous ferez et direz ce que vous jugerez à propos de ma part. Madame de Montespan m'a mandé que vous avez donné ordre qu'on achette des orangers, et que vous lui demandez toujours ce qu'elle desire; continuez à faire ce que je vous ai déjà ordonné là-dessus, comme vous avez fait jusqu'à cette heure. Pour ce que vous m'avez mandé sur votre fils, vous ne devez pas être étonné que je vous donne des marques de la satisfaction que j'ai de vos services en ce qui sera possible, et de l'amitié que j'ai pour vous.

A [illegible]LBERT.

Du camp de [illegible]atin le 5 juin 1675.

Je n'ai qu'à approuver tout ce que vous faites sur tout, et à me réjouir de l'argent que vous trouvez et que vous faites payer ainsi que je le desire. Je vois par ce que vous me mandez et par ce que m'écrit M. l'Archevêque de Paris, que l'assemblée du clergé commence très-bien et paroît fort bien intentionnée. Faites ce qui dépendra de vous pour qu'elle finisse bientôt... Continuez à faire ce que Madame de Montespan voudra.

A COLBERT.

Du camp de Neufchâteau le 22 juin 1675.

J'ai vu avec plaisir ce qui s'est passé dans l'assemblée du clergé, et comme elle a fait de bonne grâce ce que je desirois. J'écris à M. l'Archevêque de Paris, pour lui témoigner la satisfaction que j'en ai. Et vous

pourrez dire quand [illegible]on se[illegible]tera, que je suis tout[illegible]t content [illegible] manière dont elle en a usé et des parti[illegible]liers qui ont agi [illegible] ce rencontre comme je le pouvois desirer.

J'ai mandé à Montausier que je ne voulois pas qu'on fît nulle différence des Princes de Conti au Comte de Vermandois, chez mon fils ; il y a des choses qu'il faut éviter, comme de se trouver au lever et au coucher, à moins que les Princes de Conti y soient.

NOTE SIXIÈME.

Détails du Roi avec ses Ministres sur les finances, sur les Parlemens et autres objets. Pour montrer jusqu'à quel point le Roi vouloit être instruit.

LOUIS XIV à COLBERT.

A Toury le 24 octobre 1670.

Je viens de recevoir la lettre que vous m'avez écrite sur les faits et gestes du Duc de Mazarin : l'envoi d'un exempt me paroît trop violent et pourroit faire du bruit ; mais le parti que je prends est de vous ordonner de lui parler de ma part et de me faire savoir aussitôt ce qui se sera passé, afin que je fasse plus s'il est nécessaire.

Le même au même.

Versailles le 1[illegible] avril 1671.

M. Colbert, on m'a dit que votre santé n'est pas trop bonne, et que la diligence avec laquelle vous prétendez revenir, vous peut être préjudiciable. Je vous écris ce billet, pour vous ordonner de ne rien faire qui vous mette hors d'état de pouvoir me servir en arrivant, à tous les emplois importans que je vous confie. Enfin, votre santé m'est nécessaire, je veux que vous la conserviez et que vous croyiez que c'est la confiance et l'amitié que j'ai en vous et pour vous qui me font parler comme je fais.

Le même au même.

1671.

L'EXTREMITÉ de Lyonne m'afflige fort et m'oblige à vous ordonner, si Dieu dispose de lui avant que je sois à Versailles, de vous

transporter aussitôt dans sa maison de ma part, et de dire à son fils, que l'accident qui est arrivé m'a obligé de vous donner l'ordre d'aller le trouver, pour lui dire, de ma part, que je souhaite que vous scelliez, conjointement avec lui, le cabinet de son père, où il y a des papiers que je ne veux pas que sa mère, ses frères, ni aucun autre puisse voir, qu'il n'y a qu'à mon nom que cela se puisse faire, que je me fie à lui entiérement, mais que comme il ne sera pas seul le maître, il en pourroit arriver quelque inconvénient auquel on ne pourroit remédier. Au surplus, vous direz et ferez tout ce que vous jugerez nécessaire pour la sûreté de mes secrets et de celle de la parenté, et que je ne fais ce que je vous ordonne que pour cela.

COLBERT à LOUIS XIV.

De Seaux le 14 août 1673.

A l'égard de la finance, comme Votre Majesté estime que la dépense sera égale

l'année prochaine à celle de cette année, je supplie Votre Majesté de considérer qu'elle montera à cent millions de livres, que les revenus dont on peut disposer montent à soixante et quinze millions, à quoi ajoutant trois millions de livres qu'on pourra tirer des formules, ce sera soixante et dix-huit millions.... Il faudra faire état au moins de vingt-cinq millions de livres *en affaires extraordinaires*, ce qui ne se peut sans une très-grande application de Votre Majesté. J'assemble et discute tous les mémoires anciens et nouveaux d'affaires extraordinaires, pour en faire rapport à Votre Majesté à son retour.

Réponse du Roi à la marge.

De Nancy le 18 août.

La dépense me fait peur. J'espère que par votre application et votre travail vous trouverez ce qu'il me faudra. J'ai confiance en votre savoir faire et à l'action que vous avez pour mon service et pour moi.

COLBERT.

COLBERT à LOUIS XIV.

Du premier août 1673.

Le sieur Riquet, entrepreneur du canal de communication des mers et fermier des gabelles de cette Province, après avoir cru être entièrement guéri, se trouve attaqué depuis six semaines d'une fiévre lente, avec une espèce d'hydropisie qui, vraisemblablement l'emportera dans le mois de septembre ou d'octobre. Comme entrepreneur du canal, il a fait obliger son fils à l'exécution entière de tous les traités. Comme fermier des gabelles, il est seul obligé : l'état auquel il est m'a obligé de prendre garde de près à sa conduite.... J'ai trouvé que sur les assignations qui ont été données sur sa ferme, il devoit des mois d'avril, mai, juin et juillet, près de quatre cents mille livres. Sur cela j'ai dépêché un courrier à M. de Besons, avec ordre d'aller trouver ledit Riquet, l'obliger de payer ce qu'il doit, sinon de mettre des commissaires dans tous les

greniers de sa ferme. Mon courrier a trouvé M. de Besons à Rouanne, qui s'en revenoit.

Réponse du Roi.

Je vous ordonne de faire ce que vous croirez nécessaire, sans perdre du temps.

COLBERT à LOUIS XIV.

Paris le 27 juin 1673.

Je dois dire à Votre Majesté que j'ai parlé à M. le premier Président de la recommandation qu'elle m'a ordonné pour Madame de Brigi, et qu'elle est venue me dire depuis huit jours, qu'elle ne trouvoit aucune facilité auprès dudit sieur premier Président pour parvenir à sa séparation.

Réponse du Roi.

Près de Maestrick le 2 juillet.

Il faudra voir ce qu'il y aura à faire.

LOUIS XIV à COLBERT.

Du camp devant Besançon.

J'AI lu avec application la lettre que vous m'avez écrite sur la marque du papier et sur les formules, je trouve des inconvéniens, quelque parti qu'on puisse prendre; mais comme je me fie entiérement à vous et que vous connoissez mieux que personne ce qui sera le plus à propos, je me remets à vous et je vous ordonne de faire ce que vous croirez qui me sera plus avantageux. Il me paroît qu'il est important de ne pas témoigner la moindre foiblesse, et que les changemens dans un temps comme celui-ci sont fâcheux, et qu'il faut prendre soin de les éviter.... Je chargeai Esteran de vous parler sur quelque chose que les habitans de Fontainebleau demandent, et sur les commis huguenots que je desirerois qu'on ôtât.

A COLBERT.

De la Loye le 14 juin 1674.

Le premier Président m'a écrit et dit qu'il espère que je trouverai bon que le Parlement me vienne saluer à mon passage en Flandres, je lui ai répondu que je lui ferois savoir ce que je desirerois à temps ; et que par avance je lui disois que je croyois qu'il valoit mieux qu'il attendît mon retour. Quand il saura que je retourne, il parlera, sans doute de venir au devant de moi, vous lui direz que vous croyez que je trouverai bon qu'il vienne à Fontainebleau ; mais qu'il faut avoir mes ordres, qui seront en réponse que je trouve bon qu'ils viennent à Fontainebleau, et les autres compagnies aussi. Je vous dis ceci pour votre instruction.

A COLBERT.

De Lille le 4 mars 1677.

Je vous renvoie la boîte que vous m'avez envoyé pour le Milord Duras, afin que vous la lui donniez de ma part. Il est à Paris et y doit demeurer quelques jours ; elle est fort belle et le présent est très-beau. J'ai reçu aussi la table de brasselet pour le Milord Sunderland, je l'envoye à Courtin, pour la lui donner. Sa beauté m'a surpris et le prix m'a étonné, elle paroît d'une bien plus grande valeur. Je suis bien aise que vous ayez donné ordre aux paiemens comme vous avez fait; cela ne me surprend pas, sachant l'envie que vous avez de me plaire.

24 février 1678.

Je vois que le prompt paiement d'un million que vous faites à l'ordinaire est plus qu'il n'est possible. Je vous en sais le gré

que vos services méritent par leur conséquence et par l'envie que je vois que vous avez de me plaire.

NOTE ONZIÈME.

Sur le pouvoir absolu que le Roi confioit quelquefois à ses Ministres dans des momens critiques, et pour le maintien de ses volontés.

A COLBERT.

Du camp de Gouy près du Castelet, le 14 mai 1675.

On vient de me dire qu'il y a quelque disposition à Poitiers à faire du bruit, sur ce qu'on leur demande pour les arts et métiers: je vous écris ce mot pour vous dire de faire là-dessus ce que vous jugerez à propos pour éviter qu'il n'arrive rien de fâcheux.

Faites donc savoir à l'Intendant ce que vous croirez pour le mieux en cette occasion.

NOTE DOUZIÈME.

Détails du Roi avec les Ministres, sur les arts et métiers, sur les artistes, sur les académies, &c.

COLBERT à LOUIS XIV.

Saint-Germain le 10 mai 1672.

L'ACADÉMIE françoise, qui a supplié Votre Majesté de la recevoir en sa protection particulière, demande où elle s'assemblera à l'avenir. Il n'y a que le Louvre ou la Bibliothéque de Votre Majesté. Le Louvre est plus digne et plus embarrassant, la Bibliothéque seroit moins digne jusqu'à ce qu'elle fût attachée au Louvre et plus commode.

Réponse du Roi.

Il faut faire assembler l'académie au Louvre, cela me paroît mieux quoiqu'un peu incommode.

COLBERT à LOUIS XIV.

De Paris le 21 mars 1677.

La Reine a demandé deux mille pistoles pour les aumônes de son jubilé, je les lui ai fait donner aussitôt, j'en envoye l'ordonnance à Votre Majesté avec quelques autres si elle l'a agréable.

Lebas, qui étoit assurément le plus habile homme de l'Europe pour les lunettes d'approche et pour les instrumens de mathématiques, est mort depuis peu de jours, et a laissé son logement dans les galleries du Louvre vacant. Savoir si Votre Majesté auroit agréable d'accorder ce logement, ou à celui qui est le plus habile dans Paris en ces

deux métiers, ou à l'un des graveurs qui travaillent aux médailles de Votre Majesté.

Le nommé Jean Berth, marchand à Oudenarde, très-bon ouvrier en glaise, et qui a fait tous les ouvrages de Versailles, est mort et a laissé une femme veuve et quatre enfans; l'on demande à Votre Majesté le droit d'aubaine pour cette veuve et ses enfans.

Réponse du Roi à la marge.

Vous avez bien fait de faire donner les deux mille pistoles à la Reine.... Vous mettrez dans le logement des galleries qui vous croirez qui en est le plus digne.... Faites donner quelque chose à la veuve et aux enfans de cet homme qui est mort, qui travailloit à la glaise à Versailles, et je leur accorde l'aubaine.

A COLBERT.

Du camp près de Cambray le 17 avril 1677.

Je suis bien aise que le Brun voye la disposition de ce siége, car elle est fort belle. Je finis en vous assurant que vos services me sont aussi agréables qu'utiles, et que je reconnois les peines que vous prenez par l'amitié que j'ai pour vous.

A COLBERT.

Le 19 avril 1677.

Le Brun et le Nôtre sont venus ici. Je suis très-aise que le Brun ait vu cette attaque (de Cambray), il a été aussi à Valenciennes. Faites-leur donner à chacun quinze cents livres pour leurs voyages.

A COLBERT.

De Calais le 24 avril 1677.

JE vous connois trop pour douter de la joye que vous avez eu de la prise de Cambray : je vous sais le gré que je dois des sentimens que vous avez pour moi, et je crois que vous devez être content quand je vous dis que je vous connois tel que vous êtes..... Je joins un mémoire du Marquis de Louvois, qui sera utile et qui épargnera quelque chose de la dépense qu'il faut faire pour les muses. Vous le verrez et le mettrez en usage.

NOTE TREIZIÈME.

Jusques où le Roi portoit son autorité ou son ressentiment.

LOUIS XIV à COLBERT.

De Courtray le 19 mai 1673.

IL ne seroit pas de bon exemple de donner une dispense d'âge au fils du Président de Brequigny, le père étant exilé, et s'étant mal comporté, c'est pourquoi je ne veux pas l'accorder.

A COLBERT.

De Sainte-Manilione le 3 octobre.

ON m'a mandé qu'il y avoit quelques maisons à Saint-Germain où il y avoit de

la petite vérole. Donnez ordre qu'on fasse sortir tous ceux qui sont frappés du mal, et qu'on aërie les maisons où elle aura été. (1)

(1) Le Roi craignoit pour ses enfans.

NOTE QUATORZIÈME.

Nouvelles recherches sur Louis XIV et sur son jeune âge.

CARDINAL DE RICHELIEU.

Extrait des manuscrits de Luynes.

Le Cardinal de Richelieu étoit amoureux de la Reine mère. Madame de Chevreuse (Rohan), veuve du Connétable de Luynes, fort accoutumée aux intrigues de Cour, remarqua cette passion; soit qu'elle voulut donner un ridicule au Cardinal ou autrement, elle le détermina à venir à un bal dans un habillement fort singulier pour un Évêque, il étoit en pantalon verd, avec des castagnettes à la main, ce déguisement n'eut point le succès qu'il désiroit, il en fut piqué et il exila Madame de Chevreuse.

CARDINAL MAZARIN.

Extrait des manuscrits de Luynes.

Le Cardinal Mazarin laissa quarante millions de biens, il avoit une multitude incroyable de bénéfices, dans lesquels il y en avoit quinze ou dix-huit dont il jouissoit sans avoir de bulles. On sait qu'il fut obligé deux fois de sortir du Royaume ; en se promenant, il jetta sur un arbre une canne à pomme d'or qu'il tenoit dans sa main ; il dit à ceux qui étoient avec lui, si ma canne reste sur l'arbre, c'est une marque que je serai bien reçu à mon retour ; si elle retombe, c'est un mauvais présage. Il avoit assez de confiance aux pronostics, comme il étoit fort et adroit, sa canne resta sur l'arbre : tant mieux, dit-il, hé bien ! qu'elle y reste. Malgré ce bon augure il ne voulut pas perdre sa canne et il eut bien soin de l'envoyer reprendre.

Cet événement fait souvenir de ce qui,

arriva au premier des Sforce. Cette maison, si connue dans les guerres des François en Italie, sous les règnes de Charles VIII, Louis XII et François I, qui éprouva alternativement la grandeur et l'humiliation, et qui servit d'instrument à la haine du Pape Jules II contre la France, et à l'ambition des puissances confédérées avec ce Pontife; cette maison, dis-je, avoit une origine fort peu honorable. Le premier des Sforce étoit ouvrier; mais ayant des vues et des sentimens au dessus de sa condition, il portoit une coignée pour son travail; il s'arrêta à une certaine distance d'un arbre, et dit à ceux qui étoient avec lui, voici une occasion de me décider sur le parti que je prendrai. Il faut que je jette une coignée dans cet arbre, si elle y reste ce sera une marque que je dois me déterminer à prendre le parti des armes, si elle n'y reste pas je demeurerai comme je suis. Sforce doutoit sans doute du succès, et comptoit sur sa force et son adresse; la coignée resta dans l'arbre et Sforce quitta

son

son travail pour se metre dans les troupes.

Lorsque la Reine mère fut obligée, à l'occasion de la sédition de Paris, de se rétirer avec le Roi à Saint-Germain, chacun se sauva comme il put; le Chancelier Séguier fut obligé de se déguiser en père de la mission de Saint-Lazare, et la mère d'un des Sécrétaires d'Etat s'habilla en soeur grise.

On sait que ce fut le Cardinal Mazarin qui conclut la paix avec l'Espagne, qui fut appellée la paix des Pyrénées, en 1660. Les négociations pour cette paix se firent à Saint-Jean-de-Luz. Le fameux Dom Louis de Haro étoit chargé des intérêts de l'Espagne; mais, en homme habile, il avoit mené avec lui presque tout le conseil d'Espagne; le Cardinal Mazarin n'avoit mené avec lui que le Maréchal de Villeroy et M. de Lionne. L'auteur du manuscrit prétend que ce peu de secours le mettant dans la nécessité

de faire un travail forcé, fut en partie cause de sa mort

Il commença à être malade dès Saint-Jean-de-Luz. La Reine mère vint le voir dans le commencement de sa maladie : elle n'avoit avec elle que Madame de Fléche, sa Dame d'honneur ; lorsqu'elle entra dans la chambre, le Cardinal se leva en pied avec sa robe de chambre, et découvrant ses jambes et même ses cuisses qui étoient couvertes comme d'une espèce d'écailles, voyez Madame, dit-il, en quel état est réduit cet homme si bien fait, dont la chronique a dit tant de mal et publié de si noires calomnies. Quelque singulière que soit cette action du Cardinal, la douceur de la Reine en pareil cas ne l'est pas moins. Il faut excuser ce pauvre homme, dit-elle, ces cuisses et ces jambes ne peuvent inspirer que de la compassion, elles ne peuvent pas faire d'autre effet.

Le manuscrit ajoute dans un autre endroit,

en parlant du Cardinal et de la Reine : il pensa perdre une vertueuse Princesse qui a été certainement beaucoup calomniée, mais n'a jamais été criminelle. Un tel (c'étoit un homme très-digne de foi) me l'a tant dit que je le crois.

Lorsque le Roi alloit chez le Cardinal Mazarin, il étoit souvent suivi du Secrétaire d'Etat qui étoit en mois ; cette expression est remarquable parce qu'elle prouve que les Secrétaires d'État servoient par mois (1).

(1) Il subsiste encore quelques vestiges de cet usage. Anciennement le Secrétaire d'Etat qui étoit en mois recevoit les placets et requêtes présentés au Roi. On sait que les dimanches on dresse une petite table dans l'antichambre du Roi, sur laquelle on étend un tapis de velours verd, et auprès de cette table un fauteuil de velours cramoisi, dont le dos est tourné à la cheminée. C'est derrière ce fauteuil, qui est celui du Roi, que se mettoit le Secrétaire d'Etat qui étoit de mois, il recevoit les placets et les distribuoit à ceux de ses confrères qu'ils regardoient. Comme il est assez rare que l'on mette des placets sur cette table, cet assujettissement a paru inutile aux Secrétaires d'Etat. Le Roi a bien voulu que ce fût un principal Commis qui fût chargé de ce détail. C'est actuellement M. Douïn premier commis de M. Saint-Florentin, il prend tous les placets qui sont mis sur la table. Il voit à quel département ils doivent être adressés, il en fait des paquets qu'il contresigne du nom du Secrétaire d'Etat qui est en mois.

Louis XIV savoit marquer de la bonté à ceux qui lui étoient attachés. Il voulut faire Chevalier de ses ordres un de ses Secrétaires d'État; mais il se trouva quelque difficulté, qui l'en empêcha. Ne voulant pas cependant qu'il fût privé d'une distinction capable de le flater, il lui dit, je veux vous faire un honneur que je n'accorde qu'aux Princes du sang, nommez-moi qui vous voudrez pour remplir la place que je vous destinois dans l'ordre. Ce Secrétaire d'Etat nomma son Gendre et ce Gendre fut fait Chevalier. C'étoit dans le temps de la disgrâce de M. Fouquet.

Les détails de cette disgrâce sont bien marqués dans le manuscrit, la plupart sont connus, la fête de Vaux, le portrait de Mademoiselle de la Vallière (dont le Roi étoit déjà amoureux) et que Sa Majesté vit dans le cabinet de M. Fouquet, la résolution de faire arrêter M. Fouquet, même à Vaux, la fermeté avec laquelle la Reine s'opposa à ce projet, la détermination du

voyage de Nantes. Tout le monde est instruit de ces faits; mais ce qu'on ne sait peut-être pas, est la promptitude avec laquelle M. Fouquet passa de l'inquiétude à la plus grande sécurité. La veille de l'arrivée du Roi à Nantes, il questionnoit tous ceux qui pouvoient être instruits et à qui il pouvoit parler avec confiance, il ne doutoit point qu'il ne fût au moment d'être arrêté, le lendemain il croyoit que les préparatifs que l'on faisoit, n'avoient d'autre objet que d'arrêter M. Colbert. Ces préparatifs en effet étoient bien dignes d'être remarqués. La porte par laquelle on avoit coutume d'entrer chez le Roi, étoit gardée par une sentinelle des Mousquetaires. Lorsque les Ministres arrivoient, le Mousquetaire leur disoit qu'on ne pouvoit pas entrer, et leur donnoit un de ses camarades pour les conduire à une autre entrée; c'étoit par une porte de derrière à laquelle conduisoit un corridor fort étroit; dans ce corridor étoit une table où écrivoit M. Roze, un peu plus loin dans le même corridor étoit M. de Saint-Aignan à qui on

s'adressoit, il ouvroit la porte du Roi en sonnant une petite sonnette et annonçoit celui qui demandoit à entrer. Il y avoit chez le Roi une grande table toute couverte de papiers et sur laquelle étoient plusieurs lettres de cachet, il y avoit aussi un grand taffetas verd que l'on jettoit aussitôt sur les papiers avant que de faire entrer. M. Fouquet venoit chez le Roi, mais il étoit malade, il avoit la fièvre tierce; le Roi envoya savoir plus d'une fois de ses nouvelles. La veille du jour qu'il fut arrêté, il étoit couché sur son lit avec le frisson: l'auteur du manuscrit entra dans sa chambre et lui parla des bruits qui couroient, et remarqua avec étonnement la confiance de M. Fouquet, qu'il ne put jamais détromper. Un Secrétaire d'Etat reçut le même jour l'ordre d'être le lendemain à six heures du matin précises chez M. Fouquet, il s'y rendit à la minute. M. Boucherat, Intendant de Bretagne, y étoit déjà, et M. Fouquet étoit parti. Le Secrétaire d'Etat alla chez le Roi, et trouva en chemin un carosse dont il n'approcha pas.

mais il remarqua que les portiéres étoient grillées, et M. d'Artagnan y étoit avec le prisonnier.

L'amour du Roi pour Mademoiselle de la Valliere, donna occasion à une scène fort secrette et fort digne de curiosité. On prétend que M. Fouquet avoit été amoureux de Mademoiselle de la Valliere; ce qui est certain, c'est qu'il y avoit un des Secrétaires d'Etat qui parloit souvent à Mademoiselle de la Valliére, et la voyoit avec grand plaisir; cet homme qui avoit beaucoup d'esprit, et qui, outre cela, prenoit conseil d'un ami fort sage et fort au fait de la Cour, s'apperçut que Mademoiselle de la Vallière n'étoit pas indifférente au Roi; il avoit fait venir un peintre, qui devoit faire le portrait du Roi, mais son dessein étoit bien, en même temps, qu'il fît le portrait de Mademoiselle de la Vallière; personne ne voit plus clair qu'un amant. Le Roi remarqua le goût du Secrétaire d'Etat pour Mademoiselle de la Vallière, et un jour que ce Secrétaire d'Etat

entroit dans son cabinet, le Roi ferma la porte aux verroux et lui dit : je veux vous parler. Ce ne fût pas sans frayeur que le Secrétaire d'Etat entendit cette parole, d'autant plus qu'il en soupçonnoit le sujet. Le Roi lui dit : vous aimez Mademoiselle de la Vallière. Le Secrétaire d'Etat se remettant de sa première frayeur, sur ce qu'il crut que le Roi n'étoit pas fort en colère, répondit : Sire, je ne l'aime pas encore, mais j'aurois pu l'aimer. Le Secrétaire d'Etat avoit remarqué que le Roi avoit rougi, Sire, dit-il, en se jetant aux genoux du Roi, je sais ce que je dois faire, je ne lui parlerai jamais, je vais renvoyer le peintre; ne le renvoyez pas, dit le Roi, cela seroit trop marqué, qu'il fasse mon portrait, mais vous aimez, je le vois bien. Le Secrétaire d'Etat se confondit en de nouvelles protestations, et le Roi parut les recevoir avec plaisir et avec bonté.

Ce Secrétaire d'Etat avoit été élevé, en quelque manière avec le Roi, il étoit de-

tous les petits amusemens convenables à l'âge de Sa Majesté. L'on faisoit faire l'exercice aux petits courtisans, et c'étoit une Madame de la Salle, femme de chambre de la Reine mère, qui avoit une pique à la main et commandoit l'exercice. Le Roi prit bientôt du goût pour tirer, et ce fut un nommé St. Mauri qui lui apprit à tirer.

Les détails de la mort du Cardinal Mazarin sont marqués dans le manuscrit. On ne sera point étonné qu'une multitude de médecins fut appellée dans ces circonstances, il y en avoit un entr'autres nommé Guéneau en qui le Cardinal avoit plus de confiance qu'aux autres, c'est celui dont Boileau a parlé comme ayant envoyé beaucoup de gens dans l'autre monde, aussi bien que l'antimoine. Le Cardinal connoissoit sans doute ce Guéneau comme plus capable de dire la vérité qu'aucun: tous les autres lui donnoient des espérances, il s'adressa à Guéneau, il lui demande ce qu'il pense de son état; que Votre Eminence ne peut pas en revenir, répondit-il.

Cette parole frappa le Cardinal à un point qu'on ne peut exprimer. Fort peu de temps après, un homme de ses amis entra chez lui sans savoir ce qui avoit été dit par le médecin; il le trouva troublé et agité, et répétant sans cesse Guéneau l'a dit, parole dont on ne pouvoit comprendre le sens, à moins que d'être au fait. Cette agitation étoit si violente qu'on s'en appercevoit même pendant qu'il dormoit; on étoit étonné de voir des mouvemens qui ressembloient à des convulsions; sans s'éveiller il s'agitoit dans son fauteuil au point qu'on craignoit qu'il ne tombât dans le feu; son valet de chambre en fut si frappé qu'il prit le parti de l'éveiller. Qu'est-ce que c'est? qu'y a-t-il? dit le Cardinal dans le premier moment, et revenant à sa première idée, „ ah! Guéneau l'a dit „. Lorsque ses forces lui permettoient de sortir de son fauteuil il alloit dans sa gallerie, il regardoit avec complaisance ses belles tapisseries et ses tableaux, il s'arrêtoit vis-à-vis chaque objet, il faut donc, disoit-il, quitter cela, voyez la beauté de ce dessin, la per-

e cette peinture, tout cela est per-ur moi, j'ai eu tant de peine à l'acqué-rir, il faut le quitter présentement. On peut juger de la violente situation d'un homme aussi attaché à tout ce qu'il possédoit, s'en occupant sans cesse et condamné par un médecin dont le jugement lui paroît un arrêt irrévocable.

Pendant la vie du Cardinal Mazarin, les Conseils se tenoient chez lui, mais ce n'étoit que pour la forme ou pour recevoir ses ordres : il s'habilloit lorsque les Ministres y arrivoient, on lui faisoit la barbe, ou bien il badinoit avec une fauvette qu'il aimoit beaucoup, ou avec une guénon qui étoit toujours dans sa chambre, mais c'étoit après le départ des Ministres qu'il se traitoit d'affaires importantes. Le Roi se rendoit chez le Cardinal, et c'est là, dit le manuscrit, qu'il y prenoit de longues leçons de politique.

Le Cardinal, dans sa derniere maladie,

demanda au Roi de vouloir bien d[illegible] gouvernement de Bretagne à M. de Ma[illegible] qui avoit épousé sa nièce, comme l'on sait. Le Roi le promit et aussitôt après la mort du Ministre, il dit à un des Secrétaires d'Etat, d'expédier les provisions de ce gouvernement pour M. de Mazarin. Le Secrétaire d'Etat fit semblant de n'avoir pas bien entendu, ce qui obligea le Roi de répéter l'ordre, ensuite il demanda pardon au Roi de l'avoir fait répéter, en ajoutant que l'ordre l'avoit étonné, parce que c'étoit la Reine mère à qui le Roi avoit donné le gouvernement. Cela ne fait rien, dit le Roi, je l'ai promis, expédiez toujours les provisions et faites-les sceller; elles pourront être scellées, dit le Secrétaire d'Etat, mais le contre-scel ne pourra pas y être mis. Elles furent expédiées avec la plus grande attention et portées chez M. le Chancelier qui les scella, mais le contre-scel ne put être mis. Le Secrétaire d'Etat qui avoit fait faire l'expédition alla le lendemain chez la Reine mère; dès qu'elle le vit, elle lui dit, vous,

mpertinent, je sais que vous avez
ié des provisions du gouvernement de Bretagne. Cela est vrai, lui répondit le Secrétaire d'Etat, elles sont expédiées et scellées, parce que le Roi me l'a commandé, mais le contre-scel n'y est point, et ne peut être mis que sur la démission de Votre Majesté. On peut être bien sûr que je ne donnerai point cette démission, répondit la Reine. Je vous le pardonne, dit-elle au Secrétaire d'Etat, vous ne pouviez vous dispenser d'obéir. A ces paroles, accompagnées d'un air de bonté, le Secrétaire tombe à ses genoux, il lui demande sa belle main à baiser, elle la lui donne, et en même temps un soufflet assez fort, aussitôt craignant de lui avoir fait mal, elle lui dit avec bonté : je crains d'avoir frappé trop fort. Le Secrétaire d'Etat, avec galanterie, répond : les coups que donne Votre Majesté ne peuvent qu'honorer et flater, et encore plus un homme qui lui est entiérement dévoué. A ces mots, la Reine lui redonne un petit soufflet, le Secrétaire d'Etat présente une autre

joue : c'est assez, dit la Reine, allez rir ce petit Mazarin, que je lui lave la dépêchez-vous, car je veux que cela soit fait avant que j'aille à la messe; c'étoit le moment du Conseil, le Roi avoit ordonné qu'il s'assemblât et que tous les Ministres y fussent. Ils étoient huit, le Chancelier Seguier étoit à la gauche du Roi, le Sur-intendant M. Fouquet, les deux Brienne, père et fils, M. de la Vrilliere, M. Duplessis Guénégaud, M. de Lionne, et M. le Tellier (M. de Louvois avoit eu la survivance de M. le Tellier son père, dès le vivant du Cardinal Mazarin, il n'exerça qu'après la mort de ce Ministre, et il n'étoit pas à ce Conseil). Le Roi tira de sa cassette les provisions expédiées pour M. de Mazarin, et dit au Secrétaire d'Etat qui les avoit expédiées de faire le rapport de l'affaire. Plusieurs des Ministres n'osèrent pas dire leur sentiment assez librement, cependant quelques-uns représentèrent fortement que les provisions étoient nulles si la Reine ne donnoit pas sa démission, et cet avis passa.

Le Roi dit toujours qu'il l'avoit promis, sur quoi le Secrétaire d'Etat qui avoit expédié, répondit que rien n'étoit plus facile à arranger; que si le Roi le permettoit, il alloit dire de sa part à M. de Mazarin que les provisions avoient été expédiées, mais qu'elles ne pouvoient avoir d'effet sans la démission de la Reine mere, ce moyen fut approuvé et exécuté, et M. de Mazarin n'eut point le gouvernement. Ce fut dans ce Conseil que le Roi déclara à ses Ministres qu'il vouloit gouverner par lui-même, et ordonna à chacun de ne rien expédier sans son ordre. Le Conseil se tenoit alors dans la chambre à balustre, tous les Ministres étoient debout, même le Chancelier, il n'y avoit d'assis qu'un Secrétaire d'Etat, seulement lorsqu'il falloit écrire. (1)

(1) Cet usage de se tenir debout, n'étoit que pour le Conseil des dépêches. Car au Conseil d'Etat les Ministres étoient assis. Cette différence tiroit son origine de la nature même du Conseil des dépêches. Anciennement on n'y portoit que des affaires sommaires, c'est-à-dire, des requêtes ou mémoires pour des grâces que l'on demandoit au Roi, des demandes de lettres de surséance; le jugement de quelques difficultés sur des grâces accordées par le Roi. Ces mémoires différens

J'ai déjà parlé de l'attachement du Cardinal Mazarin à tout ce qui lui appartenoit: ce grand Ministre avoit encore de plus grandes foiblesses. Fort peu de temps avant sa mort, ne voulant point paroître malade, il se fit peindre le visage avec du blanc et du rouge, et sortit dans sa chaise pour se faire voir. Le Comte de Nogent l'ayant rencontré, lui dit, Monseigneur, on voit bien que l'air vous fait du bien, car vous avez bon visage. Ce compliment, dicté peut-être par la méchanceté, n'empêcha pas le Cardinal de se trouver mal fort peu de temps après, il se fit reporter aussitôt chez lui. Le Comte de Nogent le rencontra encore à son retour, et continuant sur le même ton, Monseigneur, on voit bien que Votre Eminence se trouve mal, car elle est bien rouge.

étoient présentés par Sa Majesté qui parloit en conséquence à chacun de ses Secrétaires d'Etat. Il se trouvoit quelquefois des affaires dans lesquelles il y avoit différentes circonstances, les unes regardant la marine, d'autres la guerre, d'autres concernant la justice. Dans celles-ci le Roi adressoit la parole au Chancelier. Peu-à-peu les affaires du Conseil des dépêches se sont étendues. Présentement on y juge des procès.

Ce

Ce fut dans cette même derniere maladie que Monsieur alla remercier le Cardinal qui lui avoit fait donner cinquante mille écus par le Roi ; Monsieur étoit dans le plus grand transport de joie : lorsqu'il fut sorti, le Cardinal se trouvant avec un homme de ses amis, lui dit : quoique j'aye plus de cinq fois les cinquante mille écus que Monsieur vient d'avoir, je voudrois les avoir donnés et sentir une joie aussi vive que lui. Pourquoi Votre Eminence n'éprouveroit-elle pas ce plaisir? lui répondit ce même ami; elle n'a qu'à donner cette somme aux pauvres. Cela est bien aisé à dire, répondit le Cardinal : mais Monseigneur, repartit l'ami, c'est le moyen d'amasser des trésors dans le Ciel, Jésus-Christ l'a dit. Cela est bel et bon, lui dit le Cardinal, mais l'argent vaut mieux.

Pendant toute la maladie du Cardinal, l'on jouoit aux cartes chez lui, c'étoit le Commandeur de Souvré qui tenoit son jeu cet arrangement dura jusqu'au jour qu'il reçut l'extrême onction. Ce fut le Nonce qu

la lui donna; M. Joly, curé de St. Nicolas-des-champs, l'assista dans ce dernier moment. Le Cardinal lui disoit continuellement : ne me parlez que des miséricordes du Seigneur, je suis assez effrayé de ses jugemens.

C'étoit M. de Besemau, Gouverneur de la Bastille, qui étoit Capitaine des Gardes du Cardinal de Mazarin. A la derniere visite que le Roi fit à ce Ministre (c'étoit le moment de sa mort), Besemau fit mettre bas les armes aux Gardes du Cardinal, et se jetta aux pieds du Roi qui le reçut avec bonté, et lui promit d'avoir soin de lui.

J'oubliois encore une circonstance, c'est qu'après la prison de M. Fouquet, M. Colbert fut admis au Conseil.

J'ai déjà marqué plusieurs faits tirés d'un manuscrit qui m'a été communiqué. On ne peut trop remarquer tout ce qui a rapport à Louis XIV. Ce Prince n'avoit que douze ans lorsqu'il partit de Paris, le 3 mai 1650,

pour s'avancer vers la Guyenne et porter un prompt remède à la sédition arrivée à Bordeaux. Un de ses courtisans, pour qui il avoit beaucoup de bonté, et qui étoit à-peu-près de son âge, remarqua qu'il pleuroit, en voyant des troupes qui passoient en revue devant lui. Il prit la liberté de lui en demander le sujet : *Je ne serai pas toujours enfant*, répondit le Roi, *et ces coquins de Bordelois ne me feront pas toujours la loi.* (1) Le manuscrit ajoute que ce jeune Prince avoit le courage de son grand-père et la prudence de son père et qu'il parloit fort peu, mais que ce n'étoit pas le Cardinal Mazarin à qui l'on pouvoit savoir gré des espérances que donnoit Louis XIV, qu'au contraire il avoit fait tout ce qu'il avoit pu pour le rendre un Prince très-commun, ce sont les termes.

(1) Il a bien tenu parole : et depuis l'âge de raison jusqu'à son extrême vieillesse, le Roi ne manqua pas de réprimer militairement ses villes, ses provinces, son royaume entier. Qu'arriva-t-il ? Il laissa son royaume dépeuplé, endété, et livré aux traitans.

Le même manuscrit parle avec beaucoup de mépris du caractère de M. de Vendôme, Amiral de France, celui qui avoit épousé l'héritière de Mercoeur. Il dit que c'étoit un poltron et un des mauvais sujets qu'on puisse connoître. Ce M. de Vendôme disoit à un jeune homme qui entroit dans le monde : n'allez pas vous piquer d'être honnête homme et vertueux comme votre père, ne suivez ni ses conseils ni ses exemples, surtout ne soyez pas dévot, c'est le moyen de n'être bon à rien : il faut être fourbe, fripon, sans cela on ne fait pas fortune. Mon fils le Duc de Mercoeur n'est qu'un fat; pour le Duc de Beaufort il est galant homme; aussi leur mere n'est qu'une bête et la vôtre ne l'est pas moins. Cette Madame de Vendôme sa femme dont il parloit étoit en effet fort singuliere. On prétend que la Reine lui ayant parlé des filles du St. Sacrement, elle lui répondit que c'étoient de saintes filles, qu'elle les avoit vu se *prostituer* devant le St. Sacrement. Quand on lui parloit de son fils qui étoit Amiral, et qui étoit embarqué,

elle disoit qu'il rendoit les côtes dans un esquif; elle avoit aussi un fils qui étoit Cardinal, elle le disoit Cardinal *altéré*, au lieu de dire *a latere*. C'est de cette Madame de Vendôme qu'étoient fils le Duc de Mercoeur, le Cardinal de Vendôme, le Duc de Beaufort, et Madame de Nemours. On sait que M. de Beaufort tua son beau-frère M. de Nemours.

Encore un propos de Louis XIV. qui mérite infiniment d'être remarqué. Il étoit question de la translation des reliques de Sainte-Marguerite, je ne sais pas trop pourquoi il falloit un brevet du Roi. Quoiqu'il en soit, on expédia ce brevet ou commission. Le Secrétaire d'Etat l'apporta à Sa Majesté; le Roi se le fit lire, et dit : Vous me faites parler comme un saint, cela ne me convient pas; qui avez-vous consulté avant que d'expédier ce brevet? J'ai consulté M. Dandilly, dit le Secrétaire d'Etat. A ces mots le Roi marquant une colere qui ne lui étoit pas ordinaire, prend le brevet, le

déchire, et dit au Secrétaire d'Etat : expédiez-en un autre et faites-moi parler en Roi et non comme un janséniste.

Une des dernières grâces que la Reine-mere ait accordées la veille même du jour qu'elle remit la régence de l'Etat entre les mains du Roi, ce fut la survivance qu'elle accorda au fils d'un Secrétaire d'Etat qui n'avoit que seize ans ; elle balança beaucoup, parce que le Cardinal étoit alors absent. Aussi lorsque ce jeune Secrétaire d'Etat alla voir à Lyon l'Archevêque (Villeroy) ami de son pere, ce Prélat, homme sage, lui dit : Le Cardinal Mazarin est plus puissant que jamais ; c'est l'idole du moment. Marquez-lui un attachement inviolable et une entiere dépendance ; quoique vous ayez prêté serment entre les mains de la Reine, offrez-lui de prêter un nouveau serment entre les mains du Roi en sa présence. Il lui ajouta : on a tenu de mauvais discours sur l'éducation que mon frere a donnée au Roi (c'étoit le

Maréchal de Villeroy, Gouverneur du Roi) on s'est bien trompé, et vous verrez que le Roi sera un grand Prince.

Fin des Notes du Tome II des Mémoires du Règne de Louis XIV.

TABLE DES MATIÈRES

du Tome II. des Mémoires d'état et militaires du règne de Louis XIV.

LIVRE SECOND.

I.	*Histoire des amours de Louis XIV : La Vallière et la Montespan.*	5
II.	*Mlle. de Fontange.*	10
III.	*Ses autres amours moins connus.*	11
IV.	*Histoire et premieres aventures de la veuve Scarron.*	15
V.	*Episode sur les d'Albret.*	19
VI.	*Son mariage avec le Roi.*	28
VII.	*Son caractère.*	33
VIII.	*Elle est soupçonnée de mystifier le roi pour faire déclarer son mariage ; étrange voyage d'un homme de Salon à la cour.*	38
IX.	*Mde. de Maintenon se fait dévote et le Roi aussi.*	48
X.	*Persécution contre les Protestants : horreurs de cette persécution, et vains honneurs que le roi prétend en retirer.*	52
XI.	*Rome les lui refuse.*	61
XII.	*St: Cyr établi.*	62
XIII.	*Nouvelles intrigues pour la déclaration du mariage.*	66
XIV.	*Ligue entre Mde. de Maintenon et le duc du Maine.*	69
XV.	*Perfidie du Duc envers sa mère Mde. de Montespan, pour la faire chasser : il lui porte l'ordre du Roi.*	71

		page
XVI.	*Vie de la favorite après son expulsion.*	74
XVII.	*Vie de Mde. de Maintenon, après avoir chassé sa rivale.*	83
XVIII.	*Les comédiens jouent la Fausse Prude: elle s'y reconnoît, et les fait chasser.*	92
XIX.	*Mde. de Maintenon se mêle des affaires d'état.*	94
XX.	*Obstacles qu'elle trouve.*	104
XXI.	*Rixes entre le roi et elle.*	106
XXII.	*Caractère du Roi, mieux connu dans la fausse couche de la duchesse de Bourgogne.*	108
XXIII.	*Voyage du Roi.*	111
XXIV.	*Intérieur de la maison de Mde. de Maintenon.*	116

LIVRE TROISIÈME

Sur les anecdotes de la cour de France dans les dernières années du dix-septième siècle.

I.	*Camp de Compiègne.*	125
II.	*Bals de l'année 1699: anecdotes singulières.*	132
III.	*Vols fort remarquables, faits au Roi.*	139
IV.	*Anthrax du Roi au col.*	144
V.	*Publication de la paix avec la Savoye, et alliance avec elle.*	145
VI.	*Intrigues des femmes, pour former la cour de la princesse de Savoye.*	152
VII.	*Echange de Meudon et de Choisy.*	156

NOTES ET ADDITIONS, EXTRAITES DU PORTEFEUILLE DU DUC DE SAINT-SIMON ET AUTRES CONTEMPORAINS.

I.	*Sur les détails des soins du Roi, pour sa maîtresse, Madame de Montespan.*	161

page

II. *Comment le Roi Louis XIV obligeoit ses ministres, le vertueux Colbert lui-même, à le servir dans ses plaisirs.* 162

III. *Sur Madame de Maintenon.* 164

IV. *Sur les sentimens de Massillon, Evêque de Clermont, sur Mde. de Maintenon, extraits de ses mémoires.* 167

V. *Sur le sort et la situation des Protestants en France, depuis le ministère du cardinal de Richelieu, jusques à la fin du règne persécuteur de Louis XIV.* 169

Lettre de Colbert à Mazarin. 172

- - *Colbert à Mazarin.* 174

- - *Colbert à Mazarin.* 182

- - *Colbert à Mazarin.* 184

- - *Colbert au cardinal Mazarin.* 186

VI. *Sur l'opinion que le roi Louis XIV avoit de ses bâtards, relativement aux Princes du sang de la Maison Royale.* 187

Lettre de Louis XIV à Colbert. 188

VII. *Sur le caractère de Louis XIV, observé dans le détail de ses occupations domestiques.* 189

VIII. *Extrait des manuscrits de M. Roland, Président au Parlement de Paris ; sur un projet d'empoisonnement de Louis XIV, pour servir à l'histoire de sa vie privée, Livre II.* 193

Lettre de Louis XIV à Colbert. 197

IX. *Sur Louis XIV dans ses rapports avec ses Ministres et lorsqu'il travailloit avec eux ou leur donnoit des ordres relatifs à la Reine, à ses Maîtresses, au Clergé, au Parlement, à la guerre, à la marine, aux arts et métiers.* 198

Lettre de Colbert au Roi et réponse. 199

- - *à Colbert.* 200

- - *à Colbert.* 201

		page
X.	*Sur les détails du Roi avec ses Ministres sur les finances, sur les Parlemens et autres objets. Pour montrer jusqu'à quel point le Roi vouloit être instruit.*	
	Lettre de Louis XIV à Colbert.	203
	- - *le même au même.*	204
	- - *Colbert à Louis XIV.*	205
	- - *Réponse du Roi à la marge.*	206
	- - *Colbert à Louis XIV.*	207
	- - *Réponse du Roi.*	208
	- - *Colbert à Louis XIV, et réponse du Roi.*	208
	- - *Louis XIV à Colbert.*	209
	- - *le même au même.*	211
XI.	*Sur le pouvoir absolu que le Roi confioit quelquefois à ses Ministres dans des momens critiques, et pour le maintien de ses volontés.*	
	Lettre à Colbert.	212
XII.	*Détails du Roi avec les Ministres, sur les arts et métiers, sur les artistes, etc.*	213
	Colbert à Louis XIV.	213
	Réponse du Roi.	214
	Colbert à Louis XIV.	214
	Réponse du Roi à la marge.	215
	Louis XIV à Colbert.	216
	Le même à Colbert.	217
XIII.	*Jusques où le Roi portoit son autorité ou son ressentiment.*	218
	Louis XIV à Colbert.	218
XIV.	*Nouvelles recherches sur Louis XIV et sur son jeune âge.*	220
	Cardinal de Richelieu. Extrait des manuscrits de Luynes.	220
	Cardinal Mazarin.	221

FIN du Tome II des Mémoires d'état et militaires du regne de Louis XIV.

00030254

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 09 July, 2016